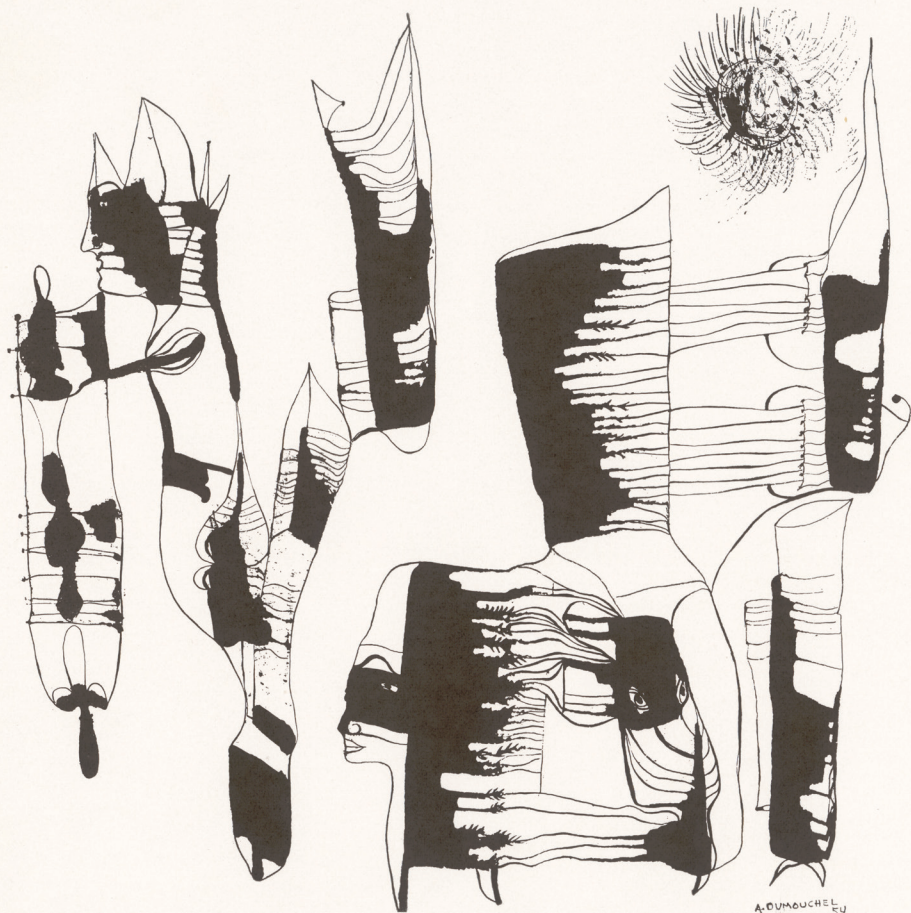




Volume XXII Numéro 1-2 – Automne 2021 – Printemps 2022

mens

Revue d'histoire intellectuelle et culturelle



Avec des contributions de :

Claudia Raby • Stéphanie Proulx et Adrien Rannaud •
François Guérard • Raphaël Pelletier • Thara Charland •
Yvan Lamonde

mens

Revue d'histoire intellectuelle et culturelle

DIRECTEUR

Jonathan Livernois, Université Laval

COMITÉ DE RÉDACTION

Anne Caumartin, Collège militaire royal de Saint-Jean
François-Olivier Dorais, Université du Québec à Chicoutimi
Rachel Nadon, Université de Sherbrooke et Université Paris-Nanterre (secrétaire de rédaction)
Philippe Volpé, Université de Moncton (comptes rendus)

COMITÉ CONSULTATIF

Damien-Claude Bélanger, Université d'Ottawa
Harold Bérubé, Université de Sherbrooke
Michel Bock, Université d'Ottawa
Kevin J. Christiano, University of Notre Dame
François Dumont, Université Laval
Lucie Hotte, Université d'Ottawa
Sylvie Lacombe, Université Laval
Yvan Lamonde, Université McGill
É.-Martin Meunier, Université d'Ottawa
Élisabeth Nardout-Lafarge, Université de Montréal
Roberto Perin, York University

Mise en page : Raphaël Pelletier, CRCCF

Révision linguistique : Josée Therrien

Révision des épreuves : Olivier Lagueux, CRCCF

En couverture :

Albert Dumouchel (1916-1971), [Sans titre], sérigraphie, 28 cm x 28 cm, 1954, BAnQ
Vieux-Montréal, Fonds Albert Dumouchel, 0000443048.

PARTENAIRE



Mens : revue d'histoire intellectuelle et culturelle est une revue semestrielle dont les numéros paraissent les printemps et automne de chaque année. Les textes publiés dans *Mens* n'engagent que leurs auteurs. Toutes les demandes de reproduction doivent être acheminées à Copibec : 514 288-1664 / 1-800-717-2022 / licences@copibec.qc.ca.

Pour tout renseignement concernant les modalités d'abonnement se reporter à la dernière page. On peut nous joindre à l'adresse suivante :

Revue *MENS*

Centre de recherche sur les francophonies canadiennes

Université d'Ottawa, Pavillon Morisset

65, rue Université, bur. 040, Ottawa (ON) K1N 6N5

Téléphone : 613 562-5800, poste 4007 • Télécopieur : 613 562-5143

Jonathan.livernois@lit.ulaval.ca • <https://www.facebook.com/Mens-Revue-dhistoire-intellectuelle-et-culturelle-101130683276316/>

ISBN (PDF) : 978-2-9821442-0-0

ISBN (ePub) : 978-2-9821442-1-7

ISSN (en ligne) : 1927-9299

TABLE DES MATIÈRES

Présentation
François-Olivier Dorais..... 5

Articles

La variable du genre dans le traitement biographique de
l'intellectuelle
Claudia Raby..... 9

Vie culturelle, presse et célébrité au Québec :
l'élection de la Reine de la Radio et de la Télévision, entre événement
médiatique et reproduction des rapports sociaux de genre
Stéphanie Proulx et Adrien Rannaud..... 35

Chanter le Saguenay–Lac-Saint-Jean, 1900-1950
François Guérard..... 65

Le Canada français d'Émile Miller :
Terres et peuples du Canada et l'inscription intellectuelle
d'un géographe au début du xx^e siècle
Raphaël Pelletier..... 97

S'engager dans la côte Sherbrooke : le Centre-Sud de Richard Suicide
Thara Charland 135

Perspective

De la religion, à l'Esprit, à l'esprit, ou comment l'esprit
s'est laïcisé au Québec
Yvan Lamonde 161

Comptes rendus

Alex Gagnon. <i>Les métamorphoses de la grandeur : imaginaire social et célébrité au Québec (de Louis Cyr à Dédé Fortin)</i> (Anne Caumartin).....	173
Pierre Anctil. <i>Antijudaïsme et influence nazie au Québec</i> (Eve Léger-Bélanger).....	176
Yvan Lamonde. <i>Émonder et sauver l'arbre : Maurice Blain, la laïcité et la transition intellectuelle après Borduas</i> (Georges Leroux).....	180
Adrien Rannaud. <i>La révolution du magazine : poétique historique de La Revue moderne, 1919-1960</i> (Rachel Nadon).....	185
Jonathan Livernois. <i>Entre deux feux : parlementarisme et lettres au Québec (1763-1936)</i> (Daniel Vaillancourt).....	189
Annette Boudreau. <i>Dire le silence : insécurité linguistique en Acadie, 1867-1970</i> (Philippe Volpé).....	193

Présentation

Cette nouvelle livraison de *Mens* renoue avec le plaisir des numéros à « contributions libres », un format peut-être trop souvent sacrifié, il est vrai, pour celui des dossiers thématiques clés en main. Et pourtant, la santé d'une revue savante ne se mesure-t-elle pas à sa capacité d'attirer de nouvelles plumes qui souhaitent publier à son enseigne les résultats de leurs recherches? C'est avec un vif enthousiasme que nous vous proposons, dans ce sommaire, six articles qui, chacun à leur manière, ouvrent de nouvelles perspectives sur l'histoire intellectuelle et culturelle du Canada français, en particulier en ce qui a trait aux champs littéraire, artistique et médiatique.

L'article d'ouverture de ce numéro, signé par Claudia Raby, propose une réflexion à la fois riche et originale sur l'incidence de la variable du genre dans le traitement biographique de l'intellectuelle. À partir du cas exemplaire de Jeanne Lapointe, qu'elle a longuement étudié dans ses travaux, Raby explore quelques « ajustements non sexistes » applicables à la méthode de l'histoire intellectuelle. Interrogeant autant la posture narrative de la démarche de recherche que le travail analytique en lui-même, la réflexion de l'autrice invite à une saisie plus fine et plus objective de l'expérience historique des femmes intellectuelles.

Suit un article de Stéphanie Proulx et d'Adrien Rannaud, qui porte sur l'histoire de l'élection annuelle de la Reine de la radio et de la télévision, véritable phénomène de la culture médiatique québécoise des années de l'après-Seconde Guerre. Les auteurs s'intéressent tout particulièrement aux modalités de représentation de la célébrité féminine qui se dégagent du récit de l'événement fait par l'hebdomadaire *Radiomonde et Télémonde*. Leur analyse du discours journalistique sur cette élection offre un point d'observation privilégié sur le rôle des médias écrits dans la fabrication de l'événement culturel, dans le façonnement d'une culture québécoise de la célébrité et la réactivation des rapports sociaux de genre.

L'article de François Guérard nous conduit, pour sa part, sur un chemin peu balisé de l'histoire de la vie culturelle québécoise : celui de la chanson régionale, plus particulièrement celle qui s'est fait entendre au Saguenay-Lac-Saint-Jean durant la première moitié du xx^e siècle.

Investiguant tant du côté de la chanson régionaliste, souvent le fait des élites, que des créations émanant d'autres acteurs sociaux moins en vue, l'article explore les conditions de naissance et de subsistance des chansons d'origine locale, tout comme leurs supports de diffusion. Il nous fait aussi découvrir des répertoires oubliés, comme celui de Flore du Lac, fille de cultivateur, épouse de journalier et mère de nombreux enfants, dont les poèmes et les chansons, parfois engagées, donnent un aperçu inédit de la vie des riverains du Lac-Saint-Jean du début du xx^e siècle. En conclusion, l'analyse mène à quelques réflexions sur ce que la chanson peut apporter au domaine de l'histoire.

La contribution de Raphaël Pelletier propose quant à elle de sonder les origines de la géographie canadienne à partir de l'œuvre d'Émile Miller (1884-1922), cette « comète de la vie des idées au Canada français », dont l'inscription dans le paysage intellectuel et savant est restée, à ce jour, peu étudiée. Grâce à l'analyse de l'itinéraire de Miller, l'auteur reconstitue les assises idéologiques de son discours et ses principales influences. Il s'intéresse aussi aux représentations du Canada français qui ont structuré son récit géographique, récit dans lequel on peut retracer les origines de la formalisation d'un savoir géographique disciplinarisé au Canada français. Enfin, l'auteur élargit son analyse en explorant les rapports de Miller avec le contexte intellectuel et politique du début du xx^e siècle, marqué par la fragilisation de la Confédération canadienne et, comme corollaire, la montée de la mouvance nationaliste canadienne-française.

L'article de Thara Charland nous plonge, pour sa part, dans l'histoire contemporaine de la bande dessinée indépendante du Québec, en s'intéressant au projet artistique de Richard Suicide, auteur qui évolue sur la scène littéraire et bédéistique depuis les années 1990. L'analyse s'intéresse tout particulièrement aux représentations de la métropole montréalaise, plus exactement le quartier Centre-Sud, véhiculées dans ses *Chroniques du Centre-Sud*, qui prolongent une longue tradition de mise en scène de la ville de Montréal dans la BD québécoise. Point névralgique de l'œuvre du bédéiste, le quartier Centre-Sud est présenté comme un terrain anthropologique dont la restitution implique, comme nous le montre Charland, tout un ensemble de stratégies narratives et graphiques dans une narration oscillant entre divers affects (l'ironie, la nostalgie, l'appartenance, etc.).

Notre section Perspective met à l'honneur un court essai d'Yvan Lamonde qui entend poser les jalons d'une histoire de l'esprit laïque

au Québec, abordé sous l'angle des idées et de leurs diffuseurs. L'historien retrace, par le rappel de ses tensions, de ses revers et de ses débats depuis le XVIII^e siècle jusqu'à la fin du XX^e, le long processus de dissociation du temporel et du spirituel dans la pensée québécoise. Il s'en dégage un chantier, « une sorte d'histoire de la laïcisation faite de l'intérieur, faite à la lumière des motivations ».

Enfin, soulignons que ce numéro inaugure officiellement le passage de la revue *Mens* en version numérique seulement. Cette transition se prépare depuis un certain temps, avec l'encouragement et l'appui du Centre de recherche sur les francophonies canadiennes (CRCCF) de l'Université d'Ottawa, que nous tenons à remercier chaleureusement pour son indéfectible soutien. Franchir ce nouveau cap permettra de diminuer diverses contraintes associées à la production et à l'impression de la revue, en plus d'offrir une plus grande souplesse dans le processus de publication. Il va sans dire que ce passage à la publication numérique n'altère en rien la valeur, la qualité ou la finalité scientifique de la revue, qui entend toujours souscrire aux normes de sélection, de révision et de correction de ses textes.

Bonne lecture!

François-Olivier Dorais
Pour l'équipe de Mens

La variable du genre dans le traitement biographique de l'intellectuelle

Claudia Raby
Université Laval

Résumé : En tenant compte de la variable du genre dans l'analyse des dynamiques qui ont maintenu les femmes loin des lieux d'intellectualité et de la mémoire collective, la biographie intellectuelle peut contribuer à la déconstruction des critères androcentriques en histoire. Basée sur le cas de Jeanne Lapointe, femme de lettres québécoise du xx^e siècle, la réflexion théorique proposée ici invite à (re)penser le traitement biographique de l'intellectuelle. Les ajustements non sexistes apportés à l'angle méthodologique, à la posture narrative et à l'analyse sociohistorique des intellectuelles permettent de situer plus objectivement l'imbrication et la spécificité des expériences des femmes dans une histoire d'inter-influences, de baliser le rapport intersubjectif qui lie biographe et sujet féminin, et de mettre au jour une action souvent réalisée en dehors des voies principales de consécration.

Abstract: *By considering the gender variable in the analysis of the dynamics that have kept women away from intellectual places and collective memory, intellectual biography can contribute to the deconstruction of androcentric criteria in history. Through the case of Jeanne Lapointe, a 20th century Quebec woman of letters, this theoretical reflection is an invitation to (re)think the biographical treatment of the female scholar. Non-sexist adjustments to the methodological angle, the narrative posture and the sociohistorical analysis of intellectuals enable a fairer account of the interweaving and specificity of women's experiences in a history of inter-influences, mark out the intersubjective relationship that links biographer and female subject, and reveal an action that is often carried out outside of the main paths of consecration.*

Par la relecture des rapports complexes qui lient individu, histoire et société, le travail de biographe dépasse largement le seul objectif de reconnaissance de figures adulées ou occultées. Au Canada, la pratique savante adopte de plus en plus la biographie comme l'une des voies d'accès à une histoire intellectuelle, à une histoire sociale et à une histoire des femmes¹; les méthodes de recherche s'étaient de façon presque aussi variée que les sujets et les champs d'expertise convoqués par l'entreprise biographique². L'examen interdisciplinaire d'expériences spécifiques du monde et l'analyse englobante des facteurs d'inter-influence qui façonnent le parcours d'une personne contribuent à la constitution d'une histoire collective plurielle par laquelle on vise, autant que possible, l'éradication des biais interprétatifs et des angles morts. Or le réflexe de marginalisation et la description à la voix passive du travail intellectuel de femmes qui se sont pourtant activement inscrites dans les réseaux dominants de leur époque perpétuent et renforcent encore souvent le hiatus historique maintenu autour de leur influence, de leur agentivité et de leurs accomplissements réels dans l'espace public. Comment justifier encore cette minorisation, alors que les chercheuses qui se sont intéressées à l'histoire des femmes au Québec ont mis au jour les apports domestiques, culturels et politiques des pratiques au féminin? Pourquoi reconduire leur occultation quand les récentes études en histoire littéraire des femmes montrent que leurs voix furent vectrices de changement, en dépit de l'inégalité structurelle qui les a généralement exclues des voies principales de consécration en les cantonnant à des sujets désignés (moralité, domesticité, éducation des enfants, etc.) et à des espaces de diffusion restreints (correspondance,

¹ Quelques biographies récentes issues de la pratique savante au Québec : Andrée Lévesque, *Éva Circé-Côté, libre-penseuse. 1871-1949*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 2010; Jonathan Livernois, *Un moderne à rebours : biographie intellectuelle et artistique de Pierre Vadeboncoeur*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012; Suzanne Morton, *Wisdom, Justice, and Charity: Canadian Social Welfare through the Life of Jane B. Wisdom, 1884-1975*, Toronto, University of Toronto Press, 2014; Caroline Quesnel, *Rencontre de Jean Le Moine, le mauvais contemporain. Essai*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2017.

² Pour une illustration de la pluralité des approches, voir le numéro d'été 2000 de la *Revue d'histoire de l'Amérique française*, intitulé « Biographie et histoire », qui réunit les voix de sept spécialistes : Hélène Pelletier-Baillargeon, Julien Goyette, Yvan Lamonde, Andrée Lévesque, Suzanne Morton, Claire Dolan et Yves Gingras.

page féminine de périodiques, etc.)³? Ces avancées fournissent de précieux outils pour situer à la fois l'imbrication et la spécificité des expériences des femmes et des hommes dans une histoire intellectuelle globale, c'est-à-dire un récit qui, plutôt que de présenter en deux trames parallèles les débats d'idées féminins et masculins, décrirait leur adéquation, leur interaction et leur interdépendance, tout en reconnaissant les mécanismes qui ont conditionné la hiérarchisation des sphères, la négociation par les femmes de leur acceptabilité sociale ainsi que le passage par des stratégies non conformes aux critères institutionnels : action en coulisse, tenue de salons, rhétorique de l'humilité et de l'euphémisme, genres de l'intime, etc.

La biographie intellectuelle peut prendre part à ce mouvement de déconstruction des critères androcentriques en histoire en tenant compte de la variable du genre dans l'analyse des dynamiques institutionnelles, sociales et psychologiques qui ont contribué à garder les femmes loin des lieux d'intellectualité et de la mémoire collective. À la lumière de ce postulat et dans le prolongement des travaux précités, je propose ici des éléments préalables pour (re)penser le traitement biographique de l'intellectuelle, tant comme sujet principal que comme personnage secondaire du récit. Cette réflexion théorique repose sur une longue fréquentation de la figure de Jeanne Lapointe, femme de lettres québécoise dont le parcours critique constitue l'objet de mes recherches depuis 2003⁴, et elle émerge de la rédaction en cours de sa biographie

³ Rappelons le caractère pionnier des travaux en histoire des femmes au Québec signés par Denyse Baillargeon et le collectif Clio (Micheline Dumont, Michèle Jean, Marie Lavigne, Jennifer Stoddart). Sur les modes de production, de diffusion et de sociabilité littéraires des femmes au Canada français, mentionnons les éclairantes recherches que continuent de mener Mylène Bédard (Université Laval), Isabelle Boisclair (Université de Sherbrooke), Chantal Savoie (Université du Québec à Montréal) et Adrien Rannaud (Université de Toronto).

⁴ Dans le cadre de mes études de deuxième cycle, puis de travaux subséquents. Citons, notamment, « La morale de l'intelligence, gage de liberté chez Jeanne Lapointe », *Études littéraires*, vol. 49, n° 1 (2020), p. 15-24; « L'humanisme révolté de Jeanne Lapointe », dans Karine Cellard et Vincent Lambert (dir.), *Espaces critiques : écrire sur la littérature et les autres arts au Québec (1920-1960)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2018, p. 291-310, coll. « Cultures québécoises »; « Transformer le monde par la critique littéraire : regard stylistique sur les chroniques radiophoniques de Jeanne Lapointe », *Recherches féministes*, vol. 24, n° 1 (2011), p. 101-118; *Le parcours critique de Jeanne Lapointe*, mémoire de maîtrise (études littéraires), Québec, Université Laval, 2007.

intellectuelle. Son cas, qui fournira ici les assises de l'exemplification, donne à observer un nécessaire équilibre entre conformisme et résistance aux discours dominants, tension grâce à laquelle cette intellectuelle du xx^e siècle parvient à acquérir et à maintenir un capital symbolique dans des sphères traditionnellement réservées aux hommes : université, revues d'idées, commissions d'enquête, jurys littéraires, etc. Établir la biographie de celle qui module les formes de son engagement aux fonctions d'autorité qu'elle occupe, utilisant parfois les codes du conservatisme pour le renverser, c'est procéder à l'imbrication des trames historiques traditionnellement divisées entre celle des hommes et celle des femmes, pour situer avec plus de justesse l'individu dans un contexte intégral et une histoire relationnelle; c'est aussi raconter une expérience spécifique du social où se dessine une forme à la fois ordonnée et solidaire de la révolte au féminin comme condition d'affirmation collective et individuelle; et, de là, baliser le rapport intersubjectif qui lie biographe et sujet-femme. Autant de dimensions qui soulèvent la vaste question des ajustements à opérer en considérant la variable du genre dans trois aspects majeurs de la recherche : les déterminants et les particularités de la méthode, la posture narrative et l'analyse sociohistorique du sujet féminin.

Trajectoires marginalisées, recherche hors-piste

Devant l'envergure de l'action et de l'engagement de Jeanne Lapointe, l'occultation généralisée de son nom et la méconnaissance de son œuvre critique jusqu'au tournant des années 2010 étonnent encore. Un survol de ses principaux accomplissements suffit à prendre la mesure de son rôle prépondérant dans l'histoire des idées modernes au Québec. Dès 1939, elle devient la première femme professeure de littérature à la Faculté des lettres de l'Université Laval. Elle entame alors un processus de légitimation de sa parole dans un milieu majoritairement masculin et, jusqu'à la fin des années 1950, dominé par le clergé. Par des plaidoyers médiatisés à Radio-Canada, dans la revue *Cité libre* et dans le journal *Le Devoir*, elle défend l'autonomie de la littérature et de la critique canadiennes-françaises et devient, au fil des prises de parole publiques, l'un des catalyseurs de la vie intellectuelle de l'époque charnière qui mènera à la Révolution tranquille. Pendant la décennie 1960, elle participe activement à la modernisation du système d'éducation au Québec en jouant un rôle

majeur au sein de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec (commission Parent, 1961-1966), puis elle contribue à l'évolution des mentalités au Canada en siégeant à la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada (commission Bird, 1967-1970)⁵. À partir des années 1970, elle devient une figure de proue des études féministes universitaires en créant pour la première fois à l'Université Laval des cours qui privilégient cette approche théorique de la littérature. Sa pratique de la critique littéraire vise alors le développement d'une méthode non sexiste en sciences humaines qui culminera, en 1985, par la corédaction avec Margrit Eichler du fascicule *Le traitement objectif des sexes dans la recherche* (CRSH). À partir des années 1950 et pour le reste de sa vie active, Jeanne Lapointe agit comme mentore auprès d'écrivaines marquantes, telles qu'Anne Hébert, Gabrielle Roy et Marie-Claire Blais. Elle s'impose ainsi comme une figure littéraire importante, car son influence dans les rapports privés qu'elle entretient avec des figures majeures du monde littéraire et intellectuel de son époque se révèle aussi grande que celle qu'elle exerce dans l'espace public.

Devant une telle carrière fortement ancrée dans l'espace dominant, force est de s'interroger sur les raisons pour lesquelles Jeanne Lapointe ne figure pas dans la majorité des manuels d'histoire du Québec. Le résumé de son parcours souligne au second degré la prégnance des facteurs sociologiques et des conditions matérielles qui ont contribué à maintenir dans l'ombre maintes figures féminines dont l'influence a pourtant marqué les institutions et les sociétés. Son cas illustre d'emblée une conséquence directe du cloisonnement sexiste qui caractérise l'organisation traditionnelle du monde, dont le milieu de la littérature : le mode de production littéraire et critique des femmes, le plus souvent en dehors des voies canoniques du livre et, conséquemment, du circuit des prix et des récompenses, a favorisé le caractère fragmenté de leurs œuvres, publiées sur des tribunes diversifiées. Cet état de fait entraîne pour la postérité un accès difficile

⁵ Sur les apports intellectuels, méthodologiques, rédactionnels et relationnels de Jeanne Lapointe aux commissions Parent et Bird, voir les textes de Guy Rocher et de Monique Bégin, « Jeanne Lapointe et la Commission Parent » et « Jeanne Lapointe et la Commission Bird », dans Chantal Théry (dir.), *Jeanne Lapointe : artisanne de la Révolution tranquille*, Montréal, Éditions Triptyque, 2013, p. 31-43.

aux textes, voire la perte de certains documents et, ultimement, la déconsidération et l'absence. À titre d'exemple, rappelons que l'œuvre de Jeanne Lapointe, constituée de critiques littéraires, d'essais, de mémoires et d'études, publiés dans des médias variés, semblait bien mince au début de mes recherches, ne paraissant compter que les onze publications répertoriées lors de l'approbation de mon projet de maîtrise en mars 2004; depuis, l'analyse archivistique a permis de tripler le nombre de titres intégrés dans sa bibliographie⁶, dont plusieurs ont été réunis en 2019 dans l'anthologie *Rebelle et volontaire*⁷, son premier livre. Malgré cette forme de consécration et de fixation de l'œuvre, mon enquête biographique continue de révéler encore d'autres écrits jusqu'ici maintenus dans l'oubli, une tendance qui illustre à la fois l'importance des travaux de Jeanne Lapointe, la nature diversifiée des tribunes utilisées, l'ampleur du problème d'occultation et, conséquemment, la vastitude et la nécessité de la tâche de mise au jour qui s'impose à la recherche sur les femmes.

Les récentes avancées sur leurs modes de production et de sociabilité littéraires montrent que, le plus souvent, une vue d'ensemble de leur œuvre écrite et la reconnaissance de leur influence sur leurs milieux ne deviennent possibles que par une enquête qui passe par les coulisses du canon, là où les femmes de lettres et les intellectuelles ont majoritairement œuvré. Le dépouillement de revues, de périodiques, de fonds d'archives, la révélation d'inédits, l'étude de réseaux par l'intermédiaire de vastes correspondances constituent la trame de fond du travail d'enquête historique en recherche sur les femmes. Puisqu'elles ont éprouvé dans ces espaces une légitimité et une liberté non brimées par les normes et le cantonnement, elles y révèlent une action souvent réalisée à l'arrière-plan, mais qui n'en fut pas moins efficiente et historique : mentorat, affiliation, débats d'idées, soutien financier et éditorial, action politique, création littéraire, etc. Contre l'ancien *a priori* selon lequel les femmes furent inactives ou absentes du monde des idées, voire incapables de réflexion (!), les chercheuses et les chercheurs qui se penchent sur leurs parcours opèrent actuellement

⁶ Voir la « Bibliographie de Jeanne Lapointe », *Études littéraires*, vol. 49, n° 1 (2020), p. 99-104.

⁷ Jeanne Lapointe, *Rebelle et volontaire : anthologie 1937-1995*, édition préparée par Marie-Andrée Beaudet, Mylène Bédard et Claudia Raby, Montréal, Leméac Éditeur, 2019.

un réel changement épistémologique, faisant la démonstration que si des intellectuelles comme Jeanne Lapointe travaillèrent souvent hors livres, elles ne vécurent assurément pas sans lettres⁸. « Car l'absence des femmes dans l'histoire signifie leur éviction du pouvoir plutôt que leur manque d'activité : ce qu'elles produisent et agissent, dans le cadre général de la domination, n'est pas porté à leur crédit⁹. » Il importe donc de lire et de reconnaître le parcours individuel non plus seulement à l'aune des transformations qu'il a opérées dans l'histoire dominante, mais aussi au regard de sa contribution à l'ensemble des dimensions privées et publiques.

Devant les traces de l'activité intellectuelle des femmes, l'un des défis premiers qui s'imposent aux biographes consiste à interpréter avec justesse les liens causals qui existent entre les codes sociaux d'une époque et l'attitude du sujet féminin. Les collègues et les proches de Jeanne Lapointe ont souvent loué son caractère humble, soulignant sa volonté de placer constamment à l'avant-plan les idéaux humanistes qu'elle défendait et sa tendance à se ranger dans l'ombre des artistes qu'elle valorisait. À propos de sa collaboration avec elle à la commission Parent, le sociologue Guy Rocher se souvient : « Pour moi, ça a toujours été un trait important chez elle, cette grande discrétion [...]. Je ne sais pas si elle était timide ou simplement réservée. Par ailleurs, quand il s'agissait de défendre ses idées, elle n'était pas timide. Non, elle avait beaucoup de courage¹⁰. » On remarque une étonnante dichotomie performative entre cette modestie et « la force de ses affirmations, son ironie parfois corrosive. On ne sortait pas tout à fait indemne d'une discussion avec elle¹¹ », soutient son homologue Gilles Marcotte. La voix publique de Jeanne Lapointe, forte et acérée, contribuera à ébranler les plus solides structures du conservatisme universitaire et guidera des réformes progressistes en éducation. Pour comprendre la complexité de cet apparent paradoxe et tracer un juste portrait intellectuel de la femme de lettres, il importe d'entrevoir et d'expliquer

⁸ Je reprends ici la judicieuse expression de Chantal Savoie et de Marie-José des Rivières par laquelle elles ont intitulé le numéro de la revue *Recherches féministes* qu'elles ont codirigé en 2011 : « Sans livres mais pas sans lettres : renouveler l'histoire des pratiques d'écriture des femmes » (vol. 24, n° 1).

⁹ Françoise Collin, « Histoire et mémoire ou la marque et la trace », *Recherches féministes*, vol. 6, n° 1, 1993, p. 14.

¹⁰ Guy Rocher, entrevue accordée à Claudia Raby, 12 mai 2021.

¹¹ Gilles Marcotte, « Les lampions de l'Île d'Orléans », dans Chantal Théry (dir.), *Jeanne Lapointe : artisane de la Révolution tranquille*, p. 62.

les ramifications complexes, à la fois personnelles et sociologiques, qui motivent ces attitudes. Chez une professeure pionnière qui prônera le soupçon épistémologique comme approche féministe de la littérature, on devine une méfiance très tôt intériorisée au regard d'un contexte professionnel d'abord rébarbatif à sa présence. Sa collègue Agathe Lacourcière-Lacerte, première femme professeure dans une université francophone, a révélé dans une entrevue accordée en 1990 qu'au moment d'entériner son embauche en 1938, M^{re} Camille Roy, alors doyen de la Faculté des lettres de l'Université Laval, lui avait suggéré « [d']être bien discrète, voir[e] effacée. Ne pas attirer les regards¹²... ». Puisque les études supérieures et les choix professionnels de Jeanne Lapointe l'éloignaient des archétypes traditionnels de l'épouse, de la mère et de la ménagère, elle a pu juger prudent de se conformer aux codes imposés de la discrétion en passant par les règles établies afin de s'intégrer au milieu universitaire et d'en adopter les pratiques, car elle connaissait – ou ressentait – la valeur de ce gage d'acceptabilité sociale pour négocier sa légitimité dans la sphère du savoir. Pour cerner la personnalité d'une intellectuelle telle que Jeanne Lapointe, il importe de considérer que, même volontaire et tenace, son caractère n'en est pas moins modulé culturellement par la nécessité de faire preuve de discrétion et d'humilité, d'un conformisme résistant très tôt devenu pour elle une stratégie d'intégration et de crédibilisation.

Il appert donc que la biographie qui ne tiendrait pas compte des conditions institutionnelles, idéologiques et sociales de la prise de parole au féminin tendrait assurément à reconduire, à même l'éthique de la recherche, la discrimination systémique dont les voix des femmes furent l'objet. Double risque de déformation et d'omission que de n'aborder les accomplissements des intellectuelles qu'à l'aune des seuls critères théoriques dominants et de comprendre le personnage historique sans égard aux inégalités structurelles qui forgent ses attitudes, ses allégeances, ses dissidences, ses choix, ses idéaux.

Questions de focalisation

Le regard féministe que je propose de poser sur un parcours de vie et l'histoire collective éveille toutefois encore des soupçons de

¹² Marie Caouette, « Première à l'Université Laval, une femme enseignante : entretien avec Agathe Lacourcière-Lacerte », *Cap-aux-Diamants*, n° 21 (printemps 1990), p. 51.

subjectivité, voire de partialité, héritage d'un croisement entre l'ancien *a priori* selon lequel le regard masculin garantit la neutralité et le postulat scientifique qui veut que le chercheur ou la chercheuse, par nature et par statut, conserve une distance non inclusive par rapport à l'objet de sa recherche, se protégeant ainsi de la tentation d'intégrer inconsciemment dans sa grille de lecture sa propre expérience du réel. Or, comme l'observe une Jeanne Lapointe à peine ironique en 1980, « si on appliquait à la lettre ce principe, les sciences humaines devraient par le fait même cesser d'exister, le chercheur étant lui-même un humain¹³ ». Ainsi, l'objectivité absolue des études en sciences humaines semble relever de l'utopie, *a fortiori* en ce qui concerne la démarche biographique, puisque sa matière première est ancrée dans le vivant, le *bios*. Si le squelette du récit de vie se veut science historique, sa chair se compose davantage d'émotions, de contradictions, de motivations profondes, de tout ce qui façonne une sensibilité au monde. Conséquemment, l'interprétation d'un parcours humain devient acte d'empathie autant que d'analyse.

Convenons avec l'historien Yvan Lamonde que la décision d'écrire la biographie d'une personne donnée procède d'emblée de l'identification (ou de la contre-identification)¹⁴. Pour Eleni Varikas, théoricienne politique et des études de genre, *une* biographe qui choisit de travailler sur le parcours d'une femme serait placée au centre d'une tension accrue entre le vécu subjectif de son sujet et un besoin de le lier à une expérience féminine du monde qui leur serait commune. Elle distingue cependant les phénomènes d'identification et d'empathie, montrant que si la première peut nuire à la démarche critique, la seconde est plutôt souhaitable en recherche biographique si elle prend pour base « l'affinité d'une situation sociale (comme l'oppression de genre) » et non un état d'âme : « On peut très bien aborder les contradictions et les limites d'une personne avec compréhension et même complicité sans pour autant abolir la distance qui nous en sépare¹⁵. » Puisque l'angle d'approche est induit

¹³ Jeanne Lapointe, « La femme comme non-sujet dans les sciences dites humaines », *Annual Report 1979-1980*, Institut Simone de Beauvoir, Université Concordia, 1980, p. 117.

¹⁴ Yvan Lamonde, « Problèmes et plaisirs de la biographie », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 54, n° 1 (été 2000), p. 92-93.

¹⁵ Eleni Varikas, « L'approche biographique dans l'histoire des femmes », *Les Cahiers du GRIF*, n° 37-38 (1988), p. 49.

en priorité par le sujet en tant que point focal, suivant l'évolution de son *ethos*, le récit qui se construit en diachronie vise autant la *compréhension* que l'*observation* d'une « socialisation progressive », selon l'expression de l'historien Yves Gingras :

Penser la biographie comme trajectoire sociale a pour effet de concevoir l'agent de façon relationnelle et non plus substantielle avec ses caractéristiques propres (le génie, le courage, la détermination, etc.) qui, à elles seules, expliqueraient l'action. Cela invite aussi à présenter les caractéristiques des espaces parcourus [...] qui influencent sa trajectoire au sens de provoquer des changements d'itinéraire¹⁶.

L'évaluation et la description des enjeux personnels associés aux structures par lesquelles passe le sujet comportent cependant le risque d'une approche psychologisante. Pour l'éviter, Varikas conseille la méfiance devant le réflexe d'identification d'une biographe envers son sujet féminin, une recommandation qui vaut autant, à mes yeux, pour la réciproque masculine : la tentation, pour une femme qui travaille sur le parcours d'une autre, de superposer dans sa grille de lecture leurs deux expériences émotionnelles de l'oppression de genre n'apparaît-elle pas comme un écueil équivalent à celui qui a favorisé la focalisation androcentrique du récit de l'histoire traditionnelle? Il convient donc de travailler à préserver la mesure en éclairant, d'une part, les angles morts et les biais traditionalistes qui ont longtemps contribué à minimiser les réalités des femmes dans l'interprétation historique tout en évitant, d'autre part, d'en amplifier la portée dans la vie du sujet. L'exercice consiste à obtenir par la biographie une vue d'ensemble juste et rigoureuse, basée sur des faits contre-vérifiés et une analyse critique du parcours, du contexte et des réseaux, sous les perspectives croisées de l'histoire des femmes, de l'histoire intellectuelle et de la sociologie de la culture.

Sous l'angle narratif, la biographie est le lieu d'une focalisation généralement externe¹⁷ dont le foyer-biographe détermine les

¹⁶ Yves Gingras, « Pour une biographie sociologique », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 54, n° 1 (été 2000), p. 126.

¹⁷ On aura vu cependant des biographies écrites par des personnes qui ont côtoyé leur sujet, notamment l'œuvre exemplaire de François Ricard sur Gabrielle Roy. La part de subjectivité reconnue et acceptée, voire l'inclusion du biographe comme personnage n'enlèvent rien à l'ampleur et à la rigueur et à la lucidité de sa recherche, qui ont d'ailleurs été reconnues par l'octroi de plusieurs prix littéraires.

centres d'intérêt. Est ici soulevée la délicate question de la médiation biographique : dans la mesure où le récit de vie est aussi travail littéraire et où la narration constitue en elle-même un exercice interprétatif, comment la considération de la variable du genre en biographie intellectuelle oriente-t-elle les choix stylistiques et la focalisation de la prose? Il importe de garder à la conscience que « le biographe, tout comme son personnage, est situé historiquement. Les questions que le premier adresse au second sont forcément celles de l'époque dans laquelle il se trouve lui-même immergé¹⁸ ». Ces questions, sciemment posées, peuvent se révéler tout à fait fondées, voire garantes de l'honnêteté intellectuelle et du souci d'exhaustivité qui guident la recherche et l'écriture biographiques. Loin de ternir la crédibilité de l'enquête, l'intégration de la voix des biographes dans les passages clés de la narration tend même à fortifier sa rigueur et son style : la relativisation de certains témoignages, l'insertion d'interrogations et l'émission d'hypothèses contribuent à la transparence de l'étude en pointant, plutôt qu'en les dissimulant, les vides demeurés non comblés par les sources et la contre-vérification.

Le récit biographique rend ainsi compte d'une situation, d'un état, d'une action par une lunette dont l'empathie et la voix auctoriale n'enlèvent rien à la valeur informative. À cet égard, l'attention à la justesse de la description invite à traduire jusque dans l'approche linguistique la réalité suivante, dont je décrirai plus loin les conditions : les intellectuelles n'existent pas de façon passive – ou portées par la chance et les seules résolutions de leurs collègues masculins, mais entreprirent aussi d'elles-mêmes, en mode actif, des démarches qui leur permirent de se faire reconnaître comme femmes d'idées et de parole. Conséquemment, la phrase active, contre le fréquent réflexe de description des femmes à la voix passive, leur redonne l'agentivité et la responsabilité de leur engagement réel, servant ainsi le réalisme et l'objectivité par l'éradication des biais paternalistes inconscients. En ce qui concerne Jeanne Lapointe, la formule agentive s'arrime assez fidèlement aux portraits que ses proches tracent d'elle : elle illustre par la cohérence entre le fond et la forme une vie consacrée au progressisme. L'utilisation des verbes d'action contribue à montrer que, dans les moments déterminants de

¹⁸ Hélène Pelletier-Baillargeon, « La biographie : un subtil alliage d'histoire et de littérature », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 54, n° 1 (été 2000), p. 80.

sa vie, l'intellectuelle « travaille », « soutient », « sollicite », « refuse » plus souvent qu'elle « est reconnue par », « est incitée à » ou « reçoit l'appui de ». Cette stratégie linguistique, dans sa fonction dénotative, n'empêche pas l'observation des apports des hommes aux événements historiques et à l'avancement de l'intellectuelle, mais contribue fortement à la réhabilitation du rôle réel tenu par des femmes, dont toute réussite n'est pas forcément redevable à des acolytes masculins.

Reconnaissance de l'intellectuelle

Consciente des écueils rencontrés dans certaines approches antérieures de la figure intellectuelle, l'équipe du *Dictionnaire des intellectuel.les au Québec* en donne une définition inclusive fondée sur la fonction plutôt que sur un statut, traditionnellement celui de spécialiste, d'universitaire et conséquemment difficile d'accès pour les femmes jusqu'au milieu du xx^e siècle. Selon l'ouvrage, serait ainsi considérée comme intellectuelle la personne qui :

- intervient publiquement [...] de façon relativement intense et fréquente;
- intervient sur une [ou des] questions d'intérêt civique et politique (société civile), à propos d'enjeux collectivement significatifs;
- promeut, défend et incarne la liberté de parole contre différents pouvoirs et structures organisationnelles (la politique partisane, le pouvoir temporel de l'Église, les autorités coloniales, l'État, les idéologies);
- a laissé des traces écrites servant à l'identifier et à le ou la suivre¹⁹.

Cette conception renouvelée ouvre explicitement la perspective aux modes spécifiques de production du discours et d'intégration dans l'espace public des intellectuelles, mais aussi aux conditions de leur émergence au Canada français au tournant du xx^e siècle, historiquement ralentie par la limitation des droits politiques, l'assignation à la sphère privée et l'accès restreint aux études

¹⁹ Yvan Lamonde *et al.*, *Dictionnaire des intellectuel.les au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2017, p. 14, coll. « Corpus ».

supérieures. Plusieurs des premières journalistes canadiennes-françaises parviennent à contourner les limites genrées de l'espace intellectuel en privilégiant un féminisme maternaliste caractérisé par une rhétorique qui célèbre la maternité et les valeurs morales qui y sont rattachées : bienveillance, sécurité, générosité, etc. Cette apologie des contributions spécifiques des femmes à l'équilibre social participe d'une orthodoxie morale qui leur confère une autorité relative, leur accordant la seule crédibilité qui peut alors leur être reconnue. À cette époque, observe Lucie Robert, « l'écriture féminine n'a [...] de sens que si elle demeure au service d'un projet collectif nationaliste et conservateur. C'est en regard de ce statut et de ce projet que le féminin est évalué²⁰ ». Les premières femmes de lettres négocient ainsi leur participation au politique à l'intérieur des limites imposées, notamment Anne-Marie Gleason (Madeleine) et Robertine Barry (Françoise) qui fondent en 1904, avec quatorze autres journalistes canadiennes-anglaises et canadiennes-françaises, le Canadian Women's Press Club dans le but de « favoriser le développement d'un sentiment national canadien dans les journaux²¹ ». Les droits des femmes et le suffrage féminin sont aussi au cœur des argumentaires phares d'Éva Circé-Côté, d'Idola Saint-Jean, de Thérèse Casgrain et d'autres de ces premières intellectuelles qui œuvrent à la légitimation de la citoyenne et, ce faisant, à la crédibilisation de leurs propres voix. Le plus souvent à la tête des pages féminines de périodiques, ces rédactrices du début du xx^e siècle débattent aussi de questions littéraires et tiennent des colonnes critiques, mais la spécialisation des rubriques et l'émergence des premiers critiques littéraires masculins dans la presse tendent à faire migrer des pages féminines aux sections généralistes ce sujet de plus en plus associé à une expertise et au savoir.

Lorsque Jeanne Lapointe publie son premier article dans *Cité libre* en 1954, quatre ans après la fondation de la revue, elle devient la deuxième femme à contribuer aux échanges d'idées qui y paraissent²² et

²⁰ Lucie Robert, « D'Angéline de Montbrun à La chair décevante : la naissance d'une parole féminine autonome dans la littérature québécoise », *Études littéraires*, vol. 20, n° 1, 1987, p. 102.

²¹ Linda Kay, *Elles étaient seize : les premières femmes journalistes au Canada*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2015, p. 11.

²² Après Andrée Desautels, son amie, qui ouvre un débat sur le rôle de la musique dans la société en 1951. Les seules autres collaborations féminines de la décennie 1950 paraissent plus tard, en juin 1957, dans un numéro spécial sur la condition

apparaît ainsi comme l'une des premières intellectuelles universitaires au Québec²³. Elle pose un regard spécialisé sur la littérature comme sur la société canadienne-française, passant par la première pour dénoncer le dogmatisme et le conservatisme de la seconde. Ainsi défie-t-elle la ségrégation genrée des médias et des sujets, s'imposant « à la manière des hommes » sur une tribune presque exclusivement masculine par l'étude scientifique des problèmes littéraires et sociologiques, de même que par une rhétorique qui, loin de la prudence et de l'euphémisme de ses prédécesseures, témoigne d'une liberté de parole quasi polémique. Après une quinzaine d'années de pratique sporadique de la critique littéraire²⁴, ce texte plus engagé d'un point de vue idéologique, notamment sur la question de l'autorité cléricale, marque un virage dans la notoriété de Jeanne Lapointe comme dans l'histoire des intellectuelles, en consacrant véritablement sa parole dans l'espace masculin. Point de départ de ses débats publics avec le doyen de la Faculté des lettres de l'Université Laval, Félix-Antoine Savard, et avec le syndicaliste Pierre Gélinas²⁵, la réception du texte par ces interlocuteurs ne porte pas les marques de la condescendance et de la misogynie qu'ont dû essuyer certaines journalistes du début du siècle²⁶; dans leurs répliques, l'exigence du ton et la rigueur des

des femmes auquel prennent part les voix de Marie Raymond (« La femme et la civilisation »), Pauline Tremblay (« Feuilles volantes ») et Adèle Lauzon (« La femme est-elle exploitée? »). Par la suite, dans les années 1960, on verra *Cité libre* accorder une place un peu plus substantielle, bien que minoritaire, à la parole des femmes.

²³ Et aussi, selon Pierre Elliott Trudeau, comme « le premier professeur d'Université qui ait osé signer un article dans *Cité Libre*; ça prenait une femme! » (« Lettre à Jeanne Lapointe », [2 février 1955], Bibliothèque et Archives Canada (Ottawa), Fonds Jeanne-Lapointe, LMS-0172, vol. I, ch. 51, p. 2).

²⁴ La plus ancienne critique littéraire de Jeanne Lapointe connue à ce jour est publiée dans l'*Hebdo Laval* en 1937, sous le pseudonyme de Nadie. Paraissent ensuite quelques textes dans la revue *Regards*, puis la professeure tient une série de chroniques littéraires de 1952 à 1955 sur les ondes AM de Radio-Canada.

²⁵ Les deux débats se déclinent en quatre prises de parole publiées dans *Cité libre*, toutes engagées ou sollicitées par Jeanne Lapointe. Dans l'ordre : Jeanne Lapointe, « Quelques apports positifs de notre littérature d'imagination », n° 10 (octobre 1954), p. 17-36; Félix-Antoine Savard, « Dissidence », n° 10 (octobre 1954), p. 37-39; Pierre Gélinas, « De notre littérature. I- Lettre à Jeanne Lapointe », n° 12 (mai 1955), p. 24-34; Jeanne Lapointe, « De notre littérature. II- Réponse à la lettre précédente », n° 12 (mai 1955), p. 34-39.

²⁶ La journaliste Anne-Marie Gleason, mieux connue sous le pseudonyme de Madeleine,

analyses témoignent au contraire d'une déférence pour l'expertise de Lapointe. L'article circulera jusqu'aux États-Unis, par l'intermédiaire de l'écrivain et sociologue Jean-Charles Falardeau, et deviendra l'un des points de départ d'une relation d'estime entre la professeure et le critique américain Edmund Wilson²⁷. Gilles Marcotte soulignera que cette étude s'impose comme « la vue d'ensemble la plus lucide et la plus complète que nous ayons du roman canadien-français²⁸ », alors que le poète Gaston Miron reconnaîtra son autrice comme « l'un de nos critiques les mieux avertis en matière de littérature canadienne²⁹ ». Les interventions de Jeanne Lapointe dans *Cité libre* la placent donc en réseau et en dialogue direct avec des hommes, sur les sujets dits masculins des années 1950 : culture nationale, langue, modernité littéraire et sociale, etc. Tout porte à croire que si elle se voit ainsi accorder crédibilité et respect à titre d'intellectuelle, c'est d'abord parce que « l'objet de [son] discours suscite l'intérêt de [ses] pairs et [que ses] prises de position comptent dans les luttes entre discours³⁰ » dominants.

Quelle convergence de facteurs permet une telle reconnaissance par le milieu masculin et l'émergence d'une première intellectuelle

a dirigé la page féminine du journal *La Patrie* de 1901 à 1919 et *La Revue moderne*, dont elle était la fondatrice, de 1919 à 1930. En 1940, l'écrivain Claude-Henri Grignon, sous son pseudonyme de Valdombre, publie contre elle une attaque *ad feminam* dont les procédés d'infantilisation et d'assignation aux stéréotypes ne cachent pas le désir de bâillonnement : « Depuis bientôt vingt-cinq, trente, quarante ans que cette bonne femme écrit, elle n'a su que *vagir* des impressions de boudoirs et des opinions de salles de couture » (« Faits et gestes. Le bas-bleu sous l'orage », dans *Les pamphlets de Valdombre*, novembre-décembre 1940, p. 206).

²⁷ En témoigne la première lettre de Wilson à Lapointe : « M. Falardeau m'a prêté un article de vous sur la littérature français[e] canadienne, qui a paru dans *Cité-Libre*, et je l'ai trouvé très intéressant. Il était plein de renseignements pour moi et c'est, je suppose, très fort comme critique » (« Lettre à Jeanne Lapointe », [6 décembre 1962], Bibliothèque et Archives Canada (Ottawa), Fonds Jeanne-Lapointe, LMS-0172, vol. III, ch. 8, p. 1).

²⁸ Gilles Marcotte, « Lettre à Jeanne Lapointe », [sans date], Bibliothèque et Archives Canada (Ottawa), Fonds Jeanne-Lapointe, LMS-0172, vol. I, ch. 34, p. 1. Ajoutons que, dans *Le Devoir* du 30 octobre 1954 (p. 6), Marcotte consacre à l'étude de Lapointe une grande partie de son article « Notre littérature en question », appuyant la posture sociocritique de la professeure.

²⁹ Gaston Miron, « Lettre à Jeanne Lapointe », [7 mars 1958], Bibliothèque et Archives Canada (Ottawa), Fonds Jeanne-Lapointe, LMS-0172, vol. I, ch. 35, p. 1.

³⁰ Lamonde *et al.*, *Dictionnaire des intellectuel.les au Québec*, p. 20.

universitaire dans le paysage culturel canadien-français au milieu du xx^e siècle? Notons d'emblée que, pendant la décennie 1950, le « projet collectif nationaliste et conservateur », à l'aune duquel la parole féminine était jusque-là régulée et jaugée, se trouve en pleine mutation idéologique. À la préservation de repères traditionalistes se substitue une volonté de définir « notre âme collective³¹ »; contre le repli sur soi, les réflexions universalistes servent un idéal de dialogue et d'ouverture à l'Autre; anticléricalisme et valeurs libérales guident une vision moderne du projet social. Ce dernier, non plus ancré dans la survivance d'un peuple, mais bien dans la compréhension de ses rouages culturels « par le biais d'un procès intenté aux valeurs en cours³² », se détourne de la rhétorique défensive pour privilégier une approche plus critique et inclusive des questions sociales. À la revue *Cité libre*, par exemple, on réclame la liberté pour les médias audiovisuels (radio, télévision, cinéma), pour la pratique de la foi chrétienne et pour l'éducation; on dénonce la censure politique et le sort réservé aux femmes. Ce changement de paradigme dans les questionnements culturels favorise la diversification des voix dans l'espace public : « Pour autant que des tendances diverses existent dans notre génération, la plupart sont représentées chez nous. *Cité Libre* professe une sainte horreur du caporalisme et de l'uniformité³³. » L'amoindrissement progressif des clivages de genre qui divisent la société québécoise est tributaire du lent processus d'intégration et de reconnaissance des femmes hors de la sphère privée depuis les années 1940 : acquisition du droit de vote, valorisation à titre de travailleuses depuis l'effort de guerre, déconfessionnalisation des métiers dits féminins (infirmière, institutrice, etc.) et accès possible à l'éducation supérieure. Chez les littéraires, « trois conditions générales ont permis aux femmes d'accéder à l'écriture : l'héritage familial, héritage tant financier que culturel, l'accès à l'instruction de niveau secondaire et la

³¹ Voir Vincent Lambert, « La réanimation de l'âme collective : autour de quelques enquêtes du *Devoir* », dans Karine Cellard et Vincent Lambert (dir.), *Espaces critiques : écrire sur la littérature et les autres arts au Québec (1920-1960)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2018, p. 325-355, coll. « Cultures québécoises ».

³² André J. Bélanger, *Ruptures et constantes. Quatre idéologies du Québec en éclatement* : La Relève, La JEC, Cité Libre, Parti Pris, Montréal, Hurtubise HMH, 1977, p. 110.

³³ Gérard Pelletier, « *Cité Libre* confesse ses intentions », dans *Cité libre*, vol. 1, n° 2 (février 1951), p. 5.

laïcisation de la société³⁴ ». Ces circonstances contribuent à mener des femmes comme Jeanne Lapointe³⁵ sur la voie d'une autonomie accrue, condition clé de la prise de parole et de l'engagement intellectuel au féminin. Ajoutons que, dans la mesure où la figure intellectuelle revendique et incarne l'indépendance politique, économique, idéologique, artistique ou scientifique contre différents pouvoirs et diverses structures organisationnelles³⁶, le célibat de la femme d'idées apparaît dans bien des cas comme la meilleure garante de sa liberté ontologique. Avant que ne soit adoptée en 1964 la *Loi sur la capacité juridique des femmes mariées*, celles-ci demeurent minorées et soumises au devoir d'obéissance au mari. Bien que le fait de « n'échapp[er] au rôle traditionnel d'épouse et de mère qu'au prix d'une entrée en religion ou d'un célibat [soit] souvent synonyme de misère et de marginalisation sociale³⁷ », le statut de célibataire sans enfant procure disponibilité, énergie et « chambre à soi » à l'intellectuelle, une condition dont la plupart des hommes jouissent d'emblée en raison d'une organisation sociale qui repose sur le travail de soutien et de soin accompli par les femmes dans la sphère privée. Dans les années 1950, la présence publique et le pouvoir institutionnel d'une certaine « Mademoiselle Lapointe » constituent en eux-mêmes une forme de revendication d'indépendance devant le système d'assujettissement des femmes au pouvoir des hommes. Son refus de la prescription idéologique en littérature et en critique s'applique également à sa parole de femme et de professeure universitaire dont les carcans sociologiques, historiques et institutionnels demeurent bien ancrés.

La biographie sur l'intellectuelle s'établit donc largement à l'aune des conditions socioculturelles et politiques qui, tout à la

³⁴ Robert, « D'Angéline de Montbrun à *La chair décevante* », p. 99.

³⁵ Fille d'avocat, Jeanne Lapointe est issue d'une famille aisée de Québec. Cette situation privilégiée lui permet d'accéder à de hautes études : cours classique au collège Marguerite-Bourgeoys de Montréal (1936), certificat d'études littéraires de l'Université de Montréal (1934), licence ès lettres et maîtrise ès arts de l'Université Laval (1938). Dès l'été 1939, elle est embauchée comme chargée de cours à l'Université Laval, à un moment où les institutions d'enseignement supérieur voient se laïciser lentement le corps professoral.

³⁶ Lamonde et al., *Dictionnaire des intellectuel.les au Québec*, p. 14;17-18.

³⁷ Lori Saint-Martin, « Noms de mères, noms de filles : maternité et rapport mère-enfant dans la littérature québécoise depuis 2000 », dans Julie Beaulieu, Adrien Rannaud et Lori Saint-Martin (dir.), *Génération(s) au féminin et nouvelles perspectives féministes*, Québec, Codicille éditeur, 2018, p. 268, coll. « Prénance ».

fois, favorisent et freinent son investissement dans des milieux et des courants d'idées animés par ses compères masculins. Ces paramètres mettent en lumière la spécificité du double combat mené par les intellectuelles, soit celui de défendre des idéaux tout en acquérant et en maintenant leur place à l'intérieur d'un système historiquement réfractaire à elles et favorable à leur silence en raison de leur genre. En 1904, le discours apparemment conciliant du recteur de l'Université Laval les ramène d'ailleurs à cet impératif par une expression destinée à ridiculiser les femmes qui prétendent aux sphères du savoir : « Nous ne craignons pas de faire des bas bleus pourvu que la robe de leur modestie soit assez longue pour les cacher –, et les femmes de Québec sont modestes, elles sont assez intelligentes pour savoir qu'elles doivent être comme des fleurs qui n'exhalent leur parfum que dans l'ombre³⁸. » La stigmatisation et le discrédit des femmes qui ont des vues intellectuelles et littéraires ne relèvent pas d'une histoire de deuxième ordre, et leur passage obligé par les voies secondaires et la pratique du compromis résulte de la discrimination dont sont objectivement imprégnées les institutions scolaires et médiatiques au Canada français. Pour cerner leurs protagonistes féminines, les biographes doivent tenter de comprendre de l'intérieur les mécanismes défensifs et offensifs, généralement inconscients et souvent ambivalents, auxquels les intellectuelles ont recours pour négocier leur droit de cité. Puisque, comme Jeanne Lapointe, elles sentent – ou savent – qu'elles doivent d'abord s'inscrire dans un dialogue masculin pour obtenir considération, intérioriser une vision androcentrique du monde constitue l'un des premiers *ethos* de ces « figures de femmes novatrices [qui], dans leur exception, n'ont pas véritablement cassé [le modèle de la conformité de genre] : elles allaient plutôt alimenter l'histoire masculine en vertu de l'*a priori* implicite selon lequel une femme novatrice est un homme³⁹ ». Selon Jeanne Lapointe, la genèse de ce réflexe relève ni plus ni moins de la survivance en milieu hostile :

³⁸ M^{gr} Olivier-E. Mathieu, cité dans Brigitte Breton, « Les femmes à l'université: d'indésirables à majoritaires », *Le Soleil*, 6 mars 2020, [En ligne], [<https://www.lesoleil.com/actualite/les-femmes-a-luniversite-dindesirables-a-majoritaires-f4fee347abcea027281ec1b5a4a70351>] (consulté le 8 mars 2020).

³⁹ Françoise Collin, « Un héritage sans testament », *Les Cahiers du GRIF*, n° 34, 1986, p. 85.

L'accès généralisé des femmes à l'instruction les a d'abord obligées à s'y mouvoir comme des travestis culturels. Entrer dans l'appareil scolaire et dans l'humanisme occidental, si profondément monosexuel et misogynne, c'est, pour une femme et même déjà une fillette, s'imprégner peu à peu de cet âcre mépris des femmes qu'il secrète⁴⁰.

À l'âge de 65 ans, au moment où elle prononce ces mots, l'intellectuelle devenue chercheuse féministe témoigne de la violence intrinsèque du processus qui force d'emblée les femmes au déni primitif de soi, cruel parcours qui leur fournit en même temps une première clé d'accès aux leviers du changement encore en cours. L'exemple de Jeanne Lapointe donne à lire le travestissement culturel comme une forme de conformisme résistant, mais son action à même le monde dominant apparaît en contrepois comme un moyen de résistance finalement assez peu conformiste.

Aliénation et agentivité de l'intellectuelle

Le mot « homme », désignant l'ensemble de l'humanité, se retrouve dans les textes de la professeure pendant les années 1950, acception qu'elle dénonce trente ans plus tard comme un « tour de passe-passe philosophique et linguistique⁴¹ ». Ce jeu métonymique reflète en effet le système de valeurs qui conforte la domination masculine et réaffirme l'état d'aliénation par omission dans lequel a été historiquement maintenue toute une moitié de la population. L'invisibilisation, voire la négation de l'existence des femmes jusque dans la langue, a fortifié en elles une conception de soi hors de l'espace de la parole, écartée par défaut du dialogue, de la rationalité et du pouvoir. De surcroît, dans la première partie du xx^e siècle au Canada français, l'enseignement de la philosophie thomiste tend à démontrer « l'infériorité de leur raison » et « l'inégalité de nature⁴² » entre les sexes. Dans ce contexte répressif, les intellectuelles

⁴⁰ Jeanne Lapointe, « La femme comme non-sujet dans les sciences dites humaines », p. 113.

⁴¹ *Ibid.*

⁴² Ces mots proviennent de notes textuelles du cours *La philosophie des sexes* donné par Charles De Koninck à l'Université Laval en 1937 (Fonds Jeanne-Lapointe, Université Laval, P474). Ils sont cités par Jeanne Lapointe dans « Le meurtre des femmes chez le théologien et le pornographe », dans Suzanne Lamy et Irène Pagès (dir.), *Féminité, subversion, écriture*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 1983, p. 213.

telles que Jeanne Lapointe, qui persistent malgré l'hégémonie des discours machistes, doivent constamment réitérer la preuve de leur compétence et de leur intelligence.

Si le travestissement culturel consiste pour elles à investir des milieux masculins en s'en appropriant les règles, cet état peut également les amener à éviter, voire à décrier les usages rhétoriques et les créneaux féminins parce qu'ils sont frappés de discrédit et paraissent incompatibles avec les visées scientifiques ou les sujets jugés sérieux. Des biographes qui interprètent la trajectoire d'une femme progressiste dont les combats visent l'égalité pourraient se heurter à la logique surprenante qui sous-tend un tel rejet du féminin par leur sujet. Par exemple, en 1940, lorsque Jeanne Lapointe signe un récit de voyage intitulé « Sillage sur la mer Caraïbe⁴³ » dans la revue *Regards*, elle le condamne dès sa parution dans une lettre qu'elle envoie à son amie, la journaliste Judith Jasmin : « [J]e l'ai donné avec répugnance, il me déplaisait parce que j'avais l'impression qu'il faisait pastiche; et il me semblait qu'il nageait dans la sucrerie et le sirop d'érable et qu'il faisait "page féminine"⁴⁴ ». La biographie ne saurait ignorer ce type de tirades que recèlent les archives puisque, sous le couvert de l'autodérision et de l'intransigeance, elles dévoilent les impératifs sociologiques qui s'intègrent aux mécanismes affectifs et cognitifs de l'intellectuelle. La volonté de Jeanne Lapointe de se dissocier de la page féminine des journaux, qui fut pourtant depuis le tournant du siècle l'espace privilégié du déploiement d'actions sociales, littéraires et suffragistes chez les femmes canadiennes-françaises⁴⁵, souligne peut-être davantage une inévitable intériorisation d'un jugement sexiste envers les pratiques d'écriture féminines qu'une rébellion contre leur ghettoïsation. À ce moment de son parcours intellectuel où elle tente vraisemblablement de se prémunir contre les attaques misogynes en privilégiant les stratégies d'objectivité aptes à gagner l'estime de ses pairs, le lyrisme de son récit de voyage lui apparaît rapidement comme une erreur à dédaigner, un risque non assumé. L'impression de pastiche dont elle témoigne pourrait signifier son regret de s'être

⁴³ Jeanne Lapointe, « Sillage sur la Mer Caraïbe », *Regards*, n° 3 (décembre 1940), p. 103-107.

⁴⁴ Jeanne Lapointe, « Lettre à Judith Jasmin », [décembre 1940], Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Montréal), Fonds Judith-Jasmin, P143, S1, D9, p. 2.

⁴⁵ Voir Chantal Savoie, *Les femmes de lettres canadiennes-françaises au tournant du XX^e siècle*, Montréal, Éditions Nota bene, 2014, coll. « Essais critiques ».

adonnée à un exercice d'écriture dont la charge émotive offre une emprise à ses détracteurs potentiels. Rappelons que le sobriquet « bas bleu » est encore bien présent dans les débats publics de la décennie 1940. Au moment où Jeanne Lapointe publie son récit de voyage, l'écrivain Claude-Henri Grignon, sous son pseudonyme de Valdombre, s'attaque au « bas bleuisme en tant que malaise intellectuel et manie, qu'ont certaines femmes, de faire la leçon à tout le monde, au lieu de s'occuper de reprendre des chaussettes et d'écurer des chaudrons⁴⁶ ». La liberté de parole des femmes demeure menacée par le machisme ambiant et restreinte par les exigences sociales liées à leur sexe, notamment celles de la discrétion et de l'humilité, mais elle est aussi balisée par les codes d'une rationalité, d'une éthique et d'une méthode qui doivent demeurer irréprochables.

L'objectif n'est cependant pas de dépeindre l'intellectuelle en victime du système car, bien qu'elle fasse partie du groupe dominé, elle n'adopte pas pour autant une posture de soumission ni même de passivité. Une corrélation s'établit entre les contraintes du « travestissement », l'exercice de la liberté comme résistance à cette répression de genre et la manifestation d'une révolte. Jeanne Lapointe exprime ce sentiment de façon récurrente dans ses prises de parole contre les discours de domination (thomisme, machisme) et dans ses engagements en faveur de l'égalité (démocratisation de l'enseignement, féminisme). Son état révolté apparaît même comme le moteur de la plupart des réalisations qui forgent son parcours intellectuel, entamé au moment où le conservatisme est mis à mal (1940-1960), consolidé dans une décennie de réformes progressistes (1960-1970) et fortifié au cours d'une ère de libération féministe (1970-1990). Une telle évolution et sa mise en contexte dans la modernisation du Québec peuvent se lire à la lumière de la notion camusienne de révolte, c'est-à-dire qu'après la prise de conscience d'une souffrance individuelle, la personne observe la même oppression dans le collectif, ce qui l'amène à s'engager dans un double mouvement de refus et de revendication au nom de valeurs communes⁴⁷. Maints parcours féministes sont reconnaissables dans cette conception très proche de la définition formulée par la politologue Louise Toupin, selon qui le féminisme constitue « une prise de conscience d'abord individuelle, puis ensuite

⁴⁶ Grignon, « Faits et gestes », p. 213.

⁴⁷ Albert Camus, *L'homme révolté*, Paris, Gallimard, 1951.

collective, suivie d'une révolte contre l'arrangement des rapports de sexe et la position subordonnée que les femmes occupent dans une société donnée, à un moment donné de son histoire. Il s'agit aussi d'une lutte pour changer ces rapports et cette situation⁴⁸ ».

Sous le signe de l'affiliation, maintes intellectuelles ont fortifié cette lutte dans la mutualité et l'interlocution, ce qui permet de dépasser la dichotomie soumission/révolte dans l'interprétation de leurs parcours. La mise au jour d'archives épistolaires féminines⁴⁹ a révélé l'effcience des alliances créées dans un système le plus souvent échafaudé à l'horizontale, indépendamment des liens hiérarchiques issus de « la conception du monde hétérorelationnelle qui ne voit les femmes qu'en relation aux hommes, et qui de ce fait oblitère les femmes dans leur relation aux autres femmes⁵⁰ ». La recherche en histoire intellectuelle gagne à envisager l'action des femmes non plus exclusivement au regard des dynamiques de rivalité et de leurs fonctions assignées au sein de la famille et du couple, mais à considérer aussi l'amitié qui existe entre elles comme génératrice d'un travail philosophique, social et littéraire⁵¹. Par-delà la confiance et le bris de l'isolement, leurs échanges invitent à la représentation de soi comme sujets-femmes (re)pensant le réel et servent ainsi un espace de débats, voire un laboratoire critique dont la liberté et la rigueur

⁴⁸ Louise Toupin, « Les courants de pensée féministe », dans *Qu'est-ce que le féminisme? : trousse d'information sur le féminisme québécois des 25 dernières années*, Montréal, Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine, 1997, p. 7.

⁴⁹ Sur les pratiques épistolaires des femmes, voir entre autres les travaux de Mylène Bédard (*Écrire en temps d'insurrections : pratiques épistolaires et usages de la presse chez les femmes patriotes (1830-1840)*, Les Presses de l'Université de Montréal, 2016), de Brigitte Diaz (« Épistolaire et identité féminine », dans *L'épistolaire ou la pensée nomade*, Presses universitaires de France, 2002), de Christine Planté ((dir.), *L'épistolaire, un genre féminin?*, Champion, 1998) et de Julie Roy (*Stratégies épistolaires et écritures féminines : les Canadiennes à la conquête des lettres (1639-1839)*, thèse de doctorat (études littéraires), Université du Québec à Montréal, 2003).

⁵⁰ Sasha Roseneil, « Mettre l'amitié au premier plan : passés et futurs féministes », *Nouvelles Questions féministes*, vol. 30 (2011), p. 59.

⁵¹ À cet égard, la réflexion qui suit s'appuie en partie sur celle que poursuit Mylène Bédard, professeure à l'Université Laval, dans le cadre de son projet de recherche « Écrire, lire, critiquer entre amies : comment penser l'amitié féminine et ses effets sur les pratiques littéraires? » (Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, 2020-2022).

observables forgent ce que Jeanne Lapointe désigne comme « cette petite (r)évolution pleine de dynamisme créateur où elles s'avancent sur une longue route déjà semée d'embûches⁵² ». Parce que le réseau amical traduit et favorise une solidarité qui, de la sociabilité privée devient politique, son caractère électif constitue un critère d'interprétation d'envergure en biographie intellectuelle : pourquoi ces personnes se choisissent-elles? Sur quels idéaux reposent leurs liens? Comment font-elles advenir ensemble le changement épistémologique ou social? Observer la constitution et l'évolution des réseaux féminins de Jeanne Lapointe, c'est noter d'emblée la présence remarquable de figures évoluant hors des modèles imposés par le mariage, par la parentalité et/ou par les stéréotypes hétéronormatifs. Le lien épistolaire qu'elles entretiennent consacre une identité commune fondée sur la reconnaissance en l'autre d'une marginalité et d'une lucidité aptes à transformer les schèmes sociaux. Elles tendent à solidariser leur *nous* contre une adversité incarnée par les carcans traditionnels que les interlocutrices contestent à même l'indépendance de leurs modes de vie : « Je résiste à ces catégories où on est serré pour ne jamais sortir⁵³ », lui écrit l'artiste américaine Mary Meigs.

L'indépendance est au cœur des aspirations communes qui sous-tendent ces échanges amicaux; les entraves, au centre d'une irritation explicite. En témoigne notamment l'amitié qui se noue entre Gabrielle Roy et Jeanne Lapointe à partir du 1^{er} décembre 1947, à l'occasion de la célébration qui entoure l'octroi du prix Femina à l'écrivaine pour *Bonheur d'occasion*, à Paris. Les lettres que Roy envoie plus tard à Lapointe évoquent l'intensité de leurs voyages conjoints au printemps 1948. Lapointe partage avec l'écrivaine un « appétit d'inconnu⁵⁴ », de « touchantes aptitudes à [la] vie de forains », un goût de nomadisme. Au gré des pérégrinations grandit entre elles une connivence fondée sur les mêmes idéaux de justice sociale et d'émancipation collective qu'elles défendent dans leurs publications respectives. Leur vision libérale et moderne du monde s'arrime à

⁵² Lapointe, « La femme comme non-sujet », p. 120.

⁵³ Mary Meigs, « Lettre à Jeanne Lapointe », [15 juillet 1972], Bibliothèque et Archives Canada (Ottawa), Fonds Jeanne-Lapointe, LMS-0172, vol. III, ch. 6, p. 1. Il a été possible de déterminer l'année de cette lettre grâce à la mention du décès d'Edmund Wilson, survenu le 12 juin 1972.

⁵⁴ Gabrielle Roy, « Lettre à Jeanne Lapointe », [19 janvier et 4 septembre 1948], Bibliothèque et Archives Canada (Ottawa), Fonds Jeanne-Lapointe, LMS-0172, vol. III, ch. 9, p. 2-3.

la liberté existentielle que toutes deux incarnent personnellement et professionnellement, en tant que Canadiennes françaises, mais aussi en tant que femmes. François Ricard, biographe de Gabrielle Roy, observe que de trois nouvelles inédites écrites par la romancière à l'automne 1948 se dégage « une vision extrêmement pessimiste de la condition féminine et du rapport entre les sexes⁵⁵ ». Étonnante observation au regard d'une œuvre qui aborde rarement ce sujet, mais éclairante révélation qui permet de penser que Gabrielle Roy et Jeanne Lapointe partagent alors une frustration à l'égard de l'assujettissement des femmes aux hommes et aux structures patriarcales.

Il s'agit d'un exemple parmi plusieurs autres, puisque l'ensemble du réseau féminin de Jeanne Lapointe, pendant toute sa vie, prendra pour socle cette révolte contre la minorisation et la domination des femmes dans l'histoire, les institutions et le quotidien. En 1977, Madeleine Gagnon explicitera la dimension nécessaire de ce lien entre elles :

[D]ans cette solitude ressentie, reconnue, nous ne sommes plus isolées : lointaines ou rapprochées, nous sommes nombreuses à poursuivre la même quête pour combler ce manque qui s'érigeait de notre in-existence. [...] [Il y a] celles, de plus en plus nombreuses, qui nous aident à avancer dans cette connaissance complexe de nous, comme sujets – corps social⁵⁶.

Dans la co-construction identitaire entre intellectuelles, s'érige ainsi une communauté de valeurs égalitaires : autonomie, réciprocité, respect, responsabilité. Leur mise à profit, tant dans la relation privée que dans l'activité professionnelle, assure d'une part un espace sécuritaire pour se situer devant l'autre et dans le social et, d'autre part, édifie l'éthique intellectuelle qui leur permet d'opérer quelques « petites (r)évolutions ». Modestes parce que menées par voies souterraines, ces avancées se révèlent historiquement imposantes dans leur multiplicité et leur effet générateur. Se pencher sur les alliances entre femmes comme mécanisme de renouvellement de soi et du social, c'est y lire tout le pouvoir de subversion et de libération invisible que des intellectuelles se sont donné devant le système qui les oppressait. À titre d'exemple, soulignons, avec Mylène Bédard, les façons dont l'amitié et l'action

⁵⁵ François Ricard, *Gabrielle Roy : une vie*, Montréal, Boréal compact, 2000, p. 324.

⁵⁶ Madeleine Gagnon, « Lettre à Jeanne Lapointe », [5 août 1977], Bibliothèque et Archives Canada (Ottawa), Fonds Jeanne-Lapointe, LMS-0172, vol. I, ch. 22, p. 1-3.

parfois concertée de Jeanne Lapointe et de la journaliste Judith Jasmin ont modifié le champ culturel du Québec en y favorisant la présence et l'autonomisation des femmes de lettres :

Jeanne Lapointe présente Judith Jasmin à Anne Hébert et Marie-Claire Blais. [...] Lapointe participe également à la formation littéraire et à la diffusion des œuvres par la critique et l'enseignement. Pour sa part, Judith Jasmin, complémentaire à Lapointe, contribue au rayonnement public des écrivaines par le biais d'entrevues; elle sera la première à interviewer Anne Hébert⁵⁷. [...] À l'occasion, elle convainc les autorités de Radio-Canada d'embaucher ses amies lorsque celles-ci sont sans contrat, comme elle le fera pour Françoise Loranger⁵⁸.

Notons de surcroît que Jeanne Lapointe constitue le centre de l'influent réseau de sociabilité littéraire qui prend en charge la publication et la diffusion du *Tombeau des rois* d'Anne Hébert, en 1953, dont le lancement a lieu dans le salon de la professeure, à Québec. Cet événement met en lumière l'importante action mentorale exercée par Jeanne Lapointe sur l'œuvre hébertienne, ainsi que sur celle de Gabrielle Roy, de Marie-Claire Blais, de Louky Bersianik, sans compter l'influence dont plusieurs autres écrivaines ont témoigné. Tel que le révèlent les recherches menées par Nathalie Watteyne et Mylène Bédard⁵⁹, son travail d'accompagnement dans le processus de création est multidimensionnel: recommandations de lectures, commentaire critique et révision stylistique de manuscrits, médiation éditoriale et réseautage, jurys littéraires, enseignement des œuvres. Révélant l'action d'une rare figure féminine du mentorat – tant dans le réel que dans la fiction, la biographie intellectuelle de Jeanne Lapointe constituera aussi un document sur les rouages les plus méconnus, mais des plus effervescents, de l'institution littéraire au Québec au xx^e siècle. L'arrimage de sa posture exceptionnelle dans les

⁵⁷ Ajoutons qu'elle sera aussi la seule journaliste à obtenir une entrevue télévisée avec Gabrielle Roy, le 1^{er} août 1960 (émission *Premier plan*, diffusée sur les ondes de CBFT le 30 janvier 1962).

⁵⁸ Mylène Bédard, « La relation entre Jeanne Lapointe et Judith Jasmin comme point de départ d'une réflexion sur l'amitié féminine », dans Beaulieu, Rannaud et Saint-Martin (dir.), *Génération(s) au féminin et nouvelles perspectives féministes*, p. 26.

⁵⁹ Nathalie Watteyne, « Jeanne Lapointe et Anne Hébert : une longue amitié », *Études littéraires*, vol. 49, n^o 1 (2020), p. 53-64; Mylène Bédard, « Jeanne Lapointe, mentore et amie », *Études littéraires*, vol. 49, n^o 1 (2020), p. 65-79.

sphères patriarcales et de ses affiliations avec les femmes de lettres et les intellectuelles confère à son engagement un double pouvoir : celui qui permet d'activer les leviers de légitimation par les voies dominantes et qui puise en parallèle sa grande force de renouvellement dans le maillage de solidarités plurielles.

Résultat de son parcours stratégique, ce statut à la fois patriarcal et féministe répond en partie à cette question énoncée par Jeanne Lapointe en 1980 : « Comment une femme survivra-t-elle en cette terre étrangère⁶⁰? » Par-delà la survivance, elle aménage bel et bien un territoire médian propice à l'émergence d'une terre d'existence au potentiel égalitaire. Favorisant au premier degré les conditions de création qui permettent aux femmes de s'affirmer dans le monde culturel, elle incarne au second l'inclusion de la voix des chercheuses dans le dialogue (de moins en moins) exclusif qui se tient entre hommes dans le champ théorique. Dans l'état actuel de la recherche, les critères de décentrement qu'induit la considération de la variable du genre en histoire intellectuelle (conditions de production et de légitimation des discours, codes d'acceptabilité sociale, réseaux de sociabilité, etc.) donnent suite à l'intervention pionnière de Jeanne Lapointe dans le milieu universitaire en favorisant un dialogue réel entre les travaux des historiens et des historiennes. Pour le dire avec la philosophe Françoise Collin, amie de Jeanne Lapointe, le changement dépend de « la reconnaissance par les hommes de ce qu'ils peuvent apprendre quelque chose des femmes, quelque chose de l'ordre de la vérité. [...] La pensée, la parole des femmes serait méditée, interprétée, citée par les hommes, mériterait leur attention, la consécration de leur temps⁶¹ », au même titre que les théories des chercheurs, amplement convoquées par les spécialistes de toute identité de genre. Cette interaction égalitaire souhaitée entre les voix savantes reste encore à parfaire, mais il semble déjà évident que l'alliance des perspectives en histoire des courants dominants et en histoire des femmes ouvre la porte à une plus grande objectivité des lectures.

⁶⁰ Lapointe, « La femme comme non-sujet », p. 113.

⁶¹ Collin, « Un héritage sans testament », p. 90-91.

Vie culturelle, presse et célébrité au Québec : l'élection de la Reine de la radio et de la télévision, entre événement médiatique et reproduction des rapports sociaux de genre

Stéphanie Proulx
Université de Toronto

Adrien Rannaud
Université de Toronto

Résumé : L'article s'attache à circonscrire le rôle et la portée des médias écrits dans la fabrication de l'événement culturel, à partir d'un phénomène de la culture médiatique québécoise du mitan du xx^e siècle, qui cristallise à la fois la culture de la célébrité moderne et les rapports sociaux de genre : l'élection, puis le couronnement de la Reine de la radio et de la télévision. On s'intéresse ici, plus particulièrement, à l'histoire du couronnement de la reine, notamment durant la période 1939-1962, ainsi qu'aux modalités de représentation de la célébrité féminine qui se dégagent du récit de l'événement fait par l'hebdomadaire *Radiomonde et Télémonde*.

Abstract: *This article attempts to define the role and scope of the written media in the making of the cultural event, with reference to a phenomenon of Quebec media culture in the mid-twentieth century that crystallizes both the culture of modern celebrity and the social relations of gender: the election, and then the crowning of the Queen of Radio and Television. We are more specifically interested in the history of the Queen's coronation, particularly during the period 1939-1962, as well as in the ways in which female celebrity is represented in the story of the event told by the weekly Radiomonde et Télémonde.*

Depuis le tournant des années 2000, l'histoire de la vie culturelle s'est constituée comme un domaine de recherche qui a contribué à renouveler notre connaissance des champs littéraire, artistique et médiatique du

Québec de la première moitié du xx^e siècle. Mené dans l'optique de « préparer une histoire de la culture artistique au Québec [...] à partir d'un modèle intégrateur d'analyse, basé sur la théorie du champ et la sociologie des réseaux¹ », le chantier ouvert par le programme interdisciplinaire *Penser l'histoire de la vie culturelle au Québec* s'est attaché plus spécifiquement à comprendre l'avènement de la modernité québécoise non plus seulement par le biais des œuvres canoniques, mais en privilégiant l'étude des nombreux signes, agents et supports, surtout populaires, qui ont concrétisé pareil phénomène². Parmi ces derniers, la presse a bénéficié d'une attention accrue, qui s'explique en partie grâce à l'émergence de l'histoire littéraire et culturelle de la presse et au renouvellement des *periodical studies*, de même qu'à la vaste entreprise de préservation et de communication des corpus journalistiques mise en œuvre par Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)³. La presse, rappelle Micheline Cambron, permet de cerner le « récit, à la fois perceptible et irreprésentable pour le lecteur⁴ » de la vie culturelle, puisque le journal incarne et représente en même temps ce récit. De ces travaux menés autour de la vie culturelle dans et par les périodiques se dégagent trois tendances : l'examen du développement de la critique culturelle (émergence et stabilisation des pages critiques dans

¹ Lucie Robert, « La "vie culturelle" et son histoire : quelques réflexions sur la notion de "vie" », *Globe*, vol. 15, n^{os} 1-2, 2012, p. 232.

² Voir, notamment, Micheline Cambron (dir.), dossier « L'indiscipline de la culture », *Globe*, vol. 15, n^{os} 1-2, 2012, p. 13-382; Michel Lacroix et Sandria P. Bouliane (dir.), *Dialogue et choc des muses : représentations croisées des pratiques artistiques*, Québec, Éditions Nota bene, 2014, coll. « Séminaires »; Denis Saint-Jacques et Marie-José des Rivières (dir.), *Les médias parlent et chantent : chroniques de la vie culturelle à Montréal 2*, Montréal, Éditions Nota bene, 2018.

³ Voir Micheline Cambron, Myriam Côté et Alex Gagnon (dir.), *Les journaux québécois d'une guerre à l'autre : deux états de la vie culturelle québécoise au xx^e siècle*, Québec, Codicille éditeur, 2018, coll. « Premières approches »; Marie-Pier Luneau et Adrien Rannaud (dir.), dossier « D'amour et d'encre fraîche : place et discours de l'amour dans la presse québécoise (xx^e-xxi^e siècles) », *Recherches sociographiques*, vol. 62, n^o 2, 2021, p. 257-426. Sur l'histoire littéraire et culturelle de la presse, on consultera notamment : Dominique Kalifa, Philippe Régner, Marie-Ève Thérenty et Alain Vaillant (dir.), *La civilisation du journal : histoire culturelle et littéraire de la presse française au xix^e siècle*, Paris, Nouveau Monde, 2011; Guillaume Pinson, *La culture médiatique francophone en Europe et en Amérique du Nord : de 1760 à la veille de la Seconde Guerre mondiale*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2016, coll. « Cultures québécoises ».

⁴ Micheline Cambron, « Introduction. L'indiscipline de la culture : objets et méthodes », *Globe*, vol. 15, n^{os} 1-2, 2012, p. 19.

les quotidiens, professionnalisation des journalistes, mise en place d'un répertoire de formes discursives et de figures axiologiques⁵); l'analyse des trajectoires interdisciplinaires et interdiscursives et d'un certain régime de la polygraphie en contexte culturel (parcours entre le journal et la sphère littéraire ou artistique, influence sur les écritures journalistiques et les procédés de fictionnalisation, autonomie relative des secteurs d'activité culturelle⁶); enfin, l'étude des pratiques de consommation et d'appropriation à l'intérieur des champs culturels légitime, populaire et moyen (événements de lecture, communautés de réception des périodiques, liens entre l'imaginaire social et les pratiques réelles, maillage entre différents degrés de popularité, de légitimité et d'acceptabilité⁷).

C'est dans cette dernière perspective que nous avons entrepris des recherches sur l'élection annuelle de la Reine de la radio et de la télévision qui se tient au Québec entre 1939 et 1972, une élection qui offre, selon nous, une radiographie privilégiée des rapports entre presse, vie culturelle et phénomènes d'acclamation et d'appréciation dans l'espace médiatique. Rythmant la saison culturelle, et avec le secours des nouveaux médias de masse que sont la radio dans les années 1940 et la télévision dès les années 1950, cet événement constitue un maillon essentiel afin de reconstruire notre compréhension de la culture populaire au Québec et de son fonctionnement pour trois raisons. D'abord, l'élection et le couronnement de la reine forment la trame d'un récit forgé en premier lieu par la presse –

⁵ Marie-Thérèse Lefebvre (dir.), *Chroniques des arts de la scène à Montréal durant l'entre-deux-guerres : danse, théâtre, musique*, Québec, Éditions du Septentrion, 2016, coll. « Cahiers des Amériques »; Karine Cellard et Vincent Lambert (dir.), *Espaces critiques : écrire sur la littérature et les autres arts au Québec (1920-1960)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2018, coll. « Cultures québécoises ».

⁶ Mylène Bédard, « Entre presse et littérature : le journalisme féminin durant les décennies 30 et 40 au Québec », *Recherches féministes*, vol. 33, n° 1 (2020), p. 215-231; Michel Lacroix et Chantal Savoie, « Des crises continues aux trajectoires continues : les transformations de la vie littéraire au Québec, 1895-1948 », *Sociologie et sociétés*, vol. 47, n° 2 (2015), p. 189-210.

⁷ Caroline Loranger, « Un triangle amoureux médiatique : le célibataire célèbre, la lectrice amoureuse et le rédacteur entremetteur dans le magazine *Radiomonde* », *Recherches sociographiques*, vol. 62, n° 2 (mai-septembre 2021), p. 317-336; Adrien Rannaud, *La révolution du magazine au Québec : poétique historique de La Revue moderne, 1919-1960*, Montréal, Éditions Nota bene, 2021; Chantal Savoie, « La chanson à succès dans les années 1940 : une modernité culturelle par acclamation? », *Globe*, vol. 15, nos 1-2, 2012, p. 161-182.

ici, le journal artistique *Radiomonde et Télémonde*⁸. Depuis l'appel à voter pour sa personnalité artistique féminine préférée jusqu'à l'acclamation de la reine élue, la séquence est incorporée, d'une part, à un régime global d'écriture qui valorise le fait vécu et la chose vue et, d'autre part, au tissu linéaire de ce qu'on nomme la saison culturelle. Or on sait que le journal fabrique l'événement (qu'il soit culturel, littéraire, politique, etc.) selon des figures imposées, des stéréotypes et des codes d'écriture qui, tout en jouant sur le caractère imprévisible, turbulent de chaque fait, l'intègrent à un *continuum* reposant sur la ritualité et les effets de retour⁹. Tenu sur une période de plus de trente ans, le concours de la Reine de la radio et de la télévision est, par conséquent, marqué du sceau de cette tension propre au régime médiatique moderne : si chaque concours s'inscrit dans la continuité de ceux qui le précèdent selon une mise en récit propre au feuilletage, il se développe d'année en année en s'appuyant sur un même discours de l'inédit. Ensuite, l'élection de la reine forme un des nombreux processus d'acclamation populaire qui marquent la culture moderne de la célébrité au Québec, comme en Occident. Par célébrité, nous entendons ici à la fois l'individu célèbre, le phénomène de fascination collective pour un individu (vu tantôt comme un modèle, tantôt comme un contre-modèle¹⁰) et une figure narrative dans laquelle s'incarne un récit de la vie culturelle. Il nous apparaît important de penser la célébrité comme un événement de lecture qui donne du sens à des communautés interprétatives – dans le cas présent, à la fois le milieu culturel canadien-français et les publics issus des classes moyenne et populaire – et qui reconfigure en même temps les temporalités de la vie culturelle. Enfin, comme son nom l'indique, l'élection de la reine est un événement annuel marqué du sceau de la différence sexuelle. On ne trouvera guère d'équivalent masculin durant les années couvertes par le concours¹¹, ce qui nous conduit à suggérer que l'élection et le

⁸ Le journal hebdomadaire est fondé en 1939 sous le titre *Radiomonde*. En 1952, il est renommé *Radiomonde et Télémonde*, puis *Télé-radiomonde* en 1962. Hormis en de rares occasions, nous privilégierons le titre *Radiomonde et Télémonde* dans l'ensemble du texte pour plus de clarté.

⁹ Outre l'ouvrage *La civilisation du journal* cité précédemment, voir Micheline Cambron (dir.), dossier « Pour une médiapoétique du fait divers : le cas de l'affaire Lindbergh », *COntEXTES*, n° 24 (2019), [En ligne] [<https://journals.openedition.org/contextes/7961>] (22 novembre 2022).

¹⁰ Voir, particulièrement, Jackie Stacey, *Star Gazing: Hollywood Cinema and Female Spectatorship*, Londres, Routledge, 1994.

¹¹ De 1940 à 1962, *Radiomonde et Télémonde* tient, chaque printemps, le concours

couronnement réactivent un certain nombre d'assignations de genre qu'il nous semble essentiel de mettre en relief. À l'instar de Patrizia Gentile, selon qui les concours de beauté canadiens, « *as institutions of popular culture, [...] reflected entrenched social values about women's bodies, race, and beauty practices*¹² », nous pensons que le concours de la Reine de la radio et de la télévision illustre le caractère hégémonique de la culture populaire en ce qui a trait aux rapports de genre¹³.

Dans cet article, nous retracerons l'histoire du concours de la Reine de la radio et de la télévision au Québec, avant de nous intéresser spécifiquement au discours journalistique et aux représentations de la célébrité féminine qu'il propose au lectorat. Nous nous pencherons plus particulièrement sur le cas de *Radiomonde et Télémonde*, journal qui a pour fonction d'organiser et d'animer le concours, en insistant sur la période 1939-1962 – nous reviendrons plus loin sur les raisons de cette périodisation. Quelles sont les stratégies mises en place dans l'hebdomadaire afin de susciter l'engouement du public? Comment et dans quel but la mémoire des élections précédentes est-elle réactivée? De quelle manière s'articule le caractère rituel du concours avec le régime d'exception qui marque chaque saison culturelle et chaque gagnante? Comment les assignations de genre y sont-elles reformulées? C'est dans la perspective de l'histoire culturelle de la presse, et notamment à l'aide des outils d'analyse forgés par les études littéraires et l'analyse du discours, que nous tâcherons de comprendre le rôle et la portée des médias écrits dans la fabrication d'un événement culturel, tout en identifiant quelques figures récurrentes permettant de resignifier les rapports de genre dans l'espace public québécois du mitan du xx^e siècle.

de la Médaille d'or et du trophée Radiomonde. La Médaille d'or et le trophée Radiomonde récompensent respectivement l'artiste masculin et l'annonceur préférés du public, qui est invité à élire les célébrités de leur choix. Si ces deux concours s'apparentent à celui de la Reine de la radio et de la télévision, leur envergure n'est en aucun cas comparable. La couverture médiatique dont bénéficient les récipiendaires de la Médaille d'or et du trophée Radiomonde est beaucoup plus modeste.

¹² Patrizia Gentile, *Queen of the Maple Leaf: Beauty Contests and Settler Femininity*, Vancouver, UBC Press, 2020, p. 45.

¹³ Dans la même veine, voir Adrien Rannaud, « Femmes, célébrité et magazine : la fabrique d'une culture médiatique au féminin vue à travers les exemples du *Mois de Jovette* et de *Véro magazine* », dans Julie Beaulieu, Adrien Rannaud et Lori Saint-Martin (dir.), *Génération(s) au féminin et nouvelles perspectives féministes*, Québec, Codicille éditeur, 2018, p. 211-240, coll. « Prénance ».

Reconstitution du processus d'élection et de couronnement

Quand *Radiomonde et Télémonde* paraît pour la première fois, en janvier 1939, la radio existe depuis déjà près de vingt ans au Québec. Comment expliquer un tel délai entre l'avènement du médium et la création d'un périodique qui en fait la chronique, sachant que des publications entièrement dédiées à l'actualité radiophonique sont recensées depuis plus d'une quinzaine d'années en France, au Royaume-Uni et aux États-Unis¹⁴? D'abord, il faut rappeler que la radio met du temps à s'implanter dans la province. Ce n'est qu'au tournant des années 1940, alors qu'environ 70 % des ménages possèdent un récepteur¹⁵, que la radio prend réellement son envol et que le pays se dote d'institutions stables comme Radio-Canada¹⁶ (1936) et l'Union des artistes radiophoniques (1938) pour encadrer son développement. Par ailleurs, c'est seulement à cette époque que les stations privées, qui se sont longtemps contentées de relayer des émissions américaines, commencent à élargir leur offre et à produire davantage de contenus originaux, dont des radioromans. De plus en plus populaires, la radio canadienne-française et la culture dont elle assure la diffusion restent en quête de légitimation. Si de nombreux journaux quotidiens, comme *La Presse* et *La Patrie*, ainsi que quelques magazines intègrent dans leur sommaire une ou deux pages fourmillant d'informations sur les programmes radiophoniques et le personnel qui s'y déploie, il n'existe pour l'heure aucun périodique viable consacré exclusivement à la radio. C'est là que *Radiomonde et Télémonde* entre en scène. Si le titre a bien pour objectif de donner un accès et une visibilité aux artistes dont le public raffole, comme l'a montré Caroline Loranger¹⁷, il cherche aussi, pour Michèle Martin, Béatrice Richard et Dina Salha, à promouvoir l'identité canadienne-française, à célébrer les talents locaux et, *in extenso*, à contrer

¹⁴ *Radio Magazine : hebdomadaire illustré de T.S.F.* (France) et *Radio Times* (Royaume-Uni) sont publiés dès 1923, et *Radio Digest Magazine* (États-Unis), dès 1922. Ces publications ne représentent qu'un très petit échantillon des périodiques spécialisés sur la radio qui paraissent alors dans les trois pays.

¹⁵ Pierre Pagé et Jacques Belleau, « Jalons pour une histoire de la radio du Québec, 1940-1965 », *Communication Information*, vol. 4, n° 2, 1982, p. 117.

¹⁶ La Commission canadienne de la radiodiffusion, l'ancêtre de la société Radio-Canada, est établie plus tôt, en 1932, mais elle est sous-financée et ne parvient ni à s'établir durablement ni à faire le poids face aux stations de radio privées.

¹⁷ Loranger, « Un triangle amoureux médiatique... ».

l'influence des radios étrangères¹⁸. C'est dans cette double optique que *Radiomonde et Télémonde* lance, à l'automne 1939, un concours destiné à élire la Reine de la radio.

De 1939 à 1962, l'élection de la Reine de la radio et de la télévision se déroule selon un rituel bien précis. D'une durée d'environ sept semaines, le concours est annoncé dans *Radiomonde et Télémonde* au début du mois de novembre de chaque année. Chaque semaine, le périodique affiche les résultats du scrutin et consacre une page à la promotion du concours. Bien qu'une trentaine de femmes soient de la compétition chaque année, la course se joue le plus souvent entre deux ou trois prétendantes au trône, dont le journal attise la rivalité pour inciter les lecteurs et les lectrices à soutenir leur vedette préférée. Le nom de la gagnante est révélé à la mi-décembre et l'annonce s'accompagne d'une entrevue avec la reine : c'est l'occasion, pour le public, d'entrer dans l'intimité de leur nouvelle souveraine. Le couronnement, lui, a lieu au mois d'avril. La période entre l'annonce des résultats et la cérémonie d'intronisation est consacrée à la promotion du gala et à la création de la figure qui en est le centre : la Reine de la radio et de la télévision.

Dans les années 1940, la construction du personnage royal est intimement liée au processus de fabrication de la robe de couronnement, dont *Radiomonde et Télémonde* rapporte toutes les étapes. Dès 1948, la conception du vêtement de cérémonie est confiée aux étudiants et aux étudiantes de l'École supérieure des arts et métiers de Montréal et s'inscrit dans un effort de mise en valeur des talents canadiens-français. Créée en collaboration avec l'élue du public – la reine est invitée à choisir un modèle parmi une centaine de croquis dessinés spécialement pour elle –, la robe agit comme un révélateur de la beauté et des qualités morales de la souveraine. Son élégance tout comme sa sagesse et son humilité sont mises en lumière par les choix judicieux qu'elle fait lors de la conception de la toilette qu'elle portera à la cérémonie. À partir du milieu des années 1950, *Radiomonde et Télémonde* dirige plutôt son attention sur les commanditaires du gala, qui réaffirment le statut d'exception de la reine, tout au long de son règne, en la couvrant de cadeaux, dont certains sont habituellement réservés à de hauts dignitaires. En 1959, par exemple, Michelle Tisseyre reçoit un manteau de vison d'une valeur de 7000 \$ de la maison Holt Renfrew. Le manteau est décrit comme « l'emblème

¹⁸ Michèle Martin, Béatrice Richard et Dina Salha, « La pré-modernité de *Radiomonde* : un pas hésitant vers un Québec moderne », *Histoire sociale = Social History*, vol. 33, n° 65, 2000, p. 38.

du cadeau royal par excellence¹⁹ », puisque la coutume est d'en offrir un aux membres de la royauté britannique lors de leurs visites officielles au Canada.

Étalée sur plusieurs mois, la construction du personnage de la reine culmine, en avril, avec l'annonce de la formation du cortège royal, puis avec le couronnement lui-même. Le nom et le format de l'événement varient beaucoup au fil des années. Au début, le Bal des artistes est une fête populaire, où le public « radiophile » est invité à « venir voir les artistes qu'il aime entendre à la radio²⁰ ». Soumise au rationnement, la direction de *Radiomonde et Télémonde* est contrainte de revoir la formule des célébrations en 1944. Si un compte rendu de l'événement continue d'être diffusé en direct sur les ondes de la province, les festivités mêmes ne sont désormais accessibles qu'à une petite élite et revêtent un caractère éminemment politique. En 1945, plusieurs représentants et représentantes du milieu culturel profitent de la présence du ministre fédéral des Services nationaux de guerre, venu remettre des prix aux artisans de la radio, pour l'exhorter à soutenir le développement de l'industrie radiophonique au Canada français²¹. Le Dîner-danse-gala de la radio sert alors de vitrine aux artisans et artisanes du domaine de la radio, qui profitent du temps de parole qui leur est alloué, au moment des discours et de la remise des trophées, pour défendre leurs intérêts. Du moins, c'est l'impression que donne la couverture médiatique de *Radiomonde et Télémonde*, où l'accent est mis sur les dignitaires et leurs allocutions, intégralement retranscrites ou résumées avec précision dans les pages du quotidien, plutôt que sur la reine et les vedettes présentes. En 1944, le compte rendu des discours prononcés fait près de trois pages pleines et celui du couronnement, à peine un paragraphe²².

Cette tendance se maintient jusqu'à la fin des années 1940. Une fois la guerre terminée et les restrictions levées, le couronnement redevient une grande fête. En 1949, le modeste Dîner-danse-gala de la radio fait place au Bal de la radio puis, en 1952, au Gala des splendeurs. Contrairement

¹⁹ Hughette Proulx, « La fin d'un règne! : pour la première fois dans l'histoire une artiste reçoit un vison de \$7,000! » *Radiomonde et Télémonde*, 19 décembre 1959, p. 5.

²⁰ [Anonyme], « Un événement marquant : le Bal des Artistes », *Radiomonde*, 17 janvier 1942, p. 5.

²¹ [Anonyme], « Un grand hommage à la Radio et à ses Artisans au 2^e Dîner-Danse-Gala », *Radiomonde*, 21 avril 1945, p. 3, 5 et 8.

²² [Anonyme], « Le Trophée Lafèche consacre le Dîner-Danse-Gala de la Radio », *Radiomonde*, 22 avril 1944, p. 5, 7 et 9.

au Bal de la radio, qui reste un événement exclusif, fréquenté par les célébrités et les classes supérieures²³, le Gala des splendeurs démocratise l'accès aux festivités et marque ainsi un tournant décisif dans l'histoire du concours. Tenu au Théâtre Saint-Denis plutôt qu'à l'Hôtel Windsor, comme c'était la tradition jusque-là, le Gala des splendeurs atteint une ampleur jamais vue. Plusieurs milliers de billets, disponibles à petits prix, sont mis en circulation et la cérémonie est retransmise à la télévision. Le couronnement est précédé d'un spectacle, auquel une centaine d'artistes participent, et suivi d'une remise de prix inspirée des Oscars, où vedettes de la télé, du cinéma et de la radio sont récompensées. Le sacre de la reine demeure, cependant, l'élément central de l'événement : en témoigne l'impressionnante couverture médiatique qu'il génère dans *Radiomonde et Télémonde*, où un récit détaillé et des dizaines de photos de la cérémonie d'intronisation sont publiés²⁴.

L'élection reflète bien l'évolution des préférences médiatiques et culturelles des Canadiens français. De 1940 à 1946, les reines sont principalement des actrices de radiroman. La majorité d'entre elles doivent leur succès à la popularité des personnages qu'elles incarnent, car la frontière entre fiction et réalité est poreuse, à l'époque, dans la presse. Le cas d'Estelle Maufette, élue en 1942, est probant : interprète de Donalda dans le radiroman *Un homme et son péché*, Maufette est sans cesse confondue avec son personnage²⁵. À la fin des années 1940, soit au début de l'âge d'or des cabarets montréalais, c'est au tour des chanteuses de connaître leur heure de gloire : quatre d'entre elles remportent successivement le titre. L'engouement pour les vedettes de music-hall, comme Lucille Dumont et Muriel Millard, prend fin lors de l'arrivée fracassante de la télévision : dès 1954, presque toutes les reines sont connues pour leurs

²³ En 1949 et en 1950, le prix exorbitant du billet (7,50 \$) restreint l'accès du Bal de la radio aux gens plus fortunés. Voir [Anonyme], « Le BAL de la RADIO aura lieu le 23 avril », *Radiomonde*, 19 mars 1949, p. 3.

²⁴ Voir, à titre d'exemple, [Anonyme], « Le GALA des SPLENDEURS, un des plus élégants que nous ayons vu jusqu'ici! », *Radiomonde et Télémonde*, 7 mai 1955, p. 5 et 11 et [Anonyme], « Le Gala des Splendeurs », *Radiomonde et Télémonde*, 7 mai 1955, p. 6-8 et 12-13.

²⁵ Même Claude-Henri Grignon fait l'amalgame entre l'actrice et son personnage dans une lettre publiée à la suite du couronnement de Maufette : « Chère Donalda, glorieuse ESTELLE MAUFETTE, le personnage et l'artiste qui se fondent et se confondent et ne composent qu'un seul être : c'est elle! » (Claude-Henri Grignon, [Sans titre], *Radiomonde*, 14 février 1942, p. 5).

rôles dans des téléromans à grand succès, comme *La famille Plouffe* et *Le Survenant*, puis en tant qu'animatrices de variétés, comme Michelle Tisseyre et Janette Bertrand. Durant les années 1960, on retrouvera cette même représentation des *stars* de la chanson et du petit écran, avec des personnalités comme Ginette Reno, Denise Filiatrault ou Dominique Michel. Dans les pages de *Radiomonde et Télémonde*, le regain d'intérêt du public pour les chanteuses est attribué à la place prépondérante que Télé-Métropole, nouvelle venue dans le paysage télévisuel, leur accorde sur ses ondes²⁶.

Tableau 1
Liste des reines élues (1940-1972)

Année	Gagnante	Titre	Champ d'activité principal
1940	Mimi d'Estée	Miss Radio	Radoroman et théâtre
1941	Marcelle Lefort	Miss Radio	Radoroman
1942	Estelle Maufette	Miss Radio	Radoroman et théâtre
1943	Yvette Brind'Amour	Miss Radio	Radoroman
1944	Sita Riddez	Miss Radio	Radoroman et théâtre
1945	Janine Sutto	Miss Radio	Théâtre
1946	Nicole Germain	Miss Radio	Radoroman
1947	Lucille Dumont	Reine de la radio	Chanson
1948	Rollande Desormeaux	Reine de la radio	Chanson et radio
1949	Lise Roy	Reine de la radio	Chanson et radio
1950	Muriel Millard	Reine de la radio	Chanson
1951	Marjolaine Hébert	Reine de la radio	Radio
1952	Huguette Oigny	Reine de la radio	Radio et théâtre
1953	Gisèle Schmidt	Miss Radio-Télévision-Cinéma	Radio
1954	Denyse St-Pierre	Miss Radio-Télévision-Cinéma	Radio et téléroman

²⁶ Jean-Paul Sylvain, « J'vous l'dirai PAS DEUX FOIS », *Télé-radiomonde*, 16 avril 1966, p. 4.

1955	Denise Pelletier	Miss Radio-Télévision-Cinéma	Téléroman, théâtre et cinéma
1956	Thérèse Cadorette	Miss Radio-Télévision-Cinéma	Téléroman et théâtre
1957	Monique Miller	Miss Radio-Télévision-Cinéma	Téléroman et théâtre
1958	Béatrice Picard	Miss Radio-Télévision-Cinéma	Téléroman
1959	Michelle Tisseyre	Miss Radio-Télévision-Cinéma	Animation télévisuelle
1960	Denise Filiatrault	Miss Radio-Télévision-Cinéma	Comédie et chanson
1961	Andrée Champagne	Miss Radio-Télévision-Cinéma	Téléroman
1962	Monique Lepage	Miss Radio-Télévision-Cinéma	Téléroman et théâtre
1963	Hughette Proulx	Miss Télévision	Journalisme et animation télévisuelle
1964	Janette Bertrand	Miss Radio-Télévision	Animation télévisuelle
1965	Margot Lefebvre	Miss Radio-Télévision	Chanson
1966	Dominique Michel	Miss Radio-Télévision	Chanson et Comédie
1967	Michèle Richard	Miss Radio-Télévision	Chanson
1968	Ginette Reno	Miss Télévision	Chanson
1969	Juliette Huot	Miss Télévision	Théâtre, cinéma et radio-roman
1970	Marie-Josée Longchamps	Miss Télévision	Téléroman
1971	Rita Bibeau	Miss Télévision	Téléroman
1972	Janine Sutto	Miss Télévision	Théâtre et téléroman

Durant la Révolution tranquille, le concours est soumis à de nombreux changements qui touchent autant son processus que sa couverture médiatique dans *Radiomonde et Télémonde*. En 1961, le périodique annonce que la « présentation sera rajeunie » et « allégée²⁷ » : le

²⁷ Rufi, « Le Gala des Splendeurs le 8 juin (à Montréal) », *Radiomonde et Télémonde*, 27 mai 1961, p. 3.

cortège royal est réduit et le gala, tenu dans un petit auditorium où seuls les artistes en nomination sont conviés. L'année suivante, l'organisation d'un événement concurrent par l'Union des artistes et la Société Radio-Canada – le Congrès du spectacle – force la direction de *Radiomonde et Télémonde* à annuler le gala et à revoir sa formule, devenue beaucoup moins profitable que par le passé. Le concours fait son retour à l'hiver 1963, mais la nouvelle mouture n'a pas la même envergure que l'ancienne. La période de vote commence en février ou en mars et se termine en mai ou en juin, à quelques jours du gala. Le nom de la gagnante n'est pas annoncé en primeur dans *Radiomonde et Télémonde*, comme c'était le cas depuis 1940, mais révélé le soir du couronnement. Les articles consacrés à la nouvelle souveraine sont donc publiés après le gala, alors que l'enthousiasme pour le concours et sa gagnante, parvenu à son apogée lors du couronnement, commence à s'essouffler. Plus restreinte, la couverture médiatique dont bénéficie la reine s'étend rarement au-delà de l'été. Si l'élue du public tient, à partir de 1965, une chronique hebdomadaire dans les pages de *Radiomonde et Télémonde*, elle n'est plus une figure centrale du périodique. Une dernière édition du concours est tenue en juin 1972, mais *Radiomonde et Télémonde* n'est plus responsable de son organisation²⁸ : les bulletins de votation sont disponibles dans *Échos vedettes*, *Nouvelles illustrées* et *Photo-vedettes*, et les votes sont compilés par l'Union des artistes²⁹.

Ces changements à l'œuvre dans le processus d'acclamation populaire peuvent être attribués à une reconfiguration plus vaste du champ des périodiques au Québec. Comme l'écrivait déjà Mario Fontaine, le rôle de chef de file de *Radiomonde et Télémonde* dans le champ des journaux artistiques est grandement diminué au tournant des années 1960³⁰, d'abord en raison de l'arrivée de nouveaux concurrents (comme *Échos vedettes*, fondé en 1963), puis du rachat du titre par Pierre Péladeau en 1962. De nouveaux rapports de prédation et de partage se mettent effectivement en place, modifiant par le fait même la place du concours de la Reine dans ces

²⁸ *Radiomonde et Télémonde* fait néanmoins la promotion du concours dans ses pages et invitent ses lecteurs et lectrices à se procurer un des trois périodiques pour voter. Voir [Anonyme], « Ils sont choisis "en nomination" », *Télé-radiomonde*, 20 mai 1972, p. 2.

²⁹ [Anonyme], « Le gala Méritas : le 25 juin à l'Expo-Théâtre », *Télé-radiomonde*, 20 mai 1972, p. 16-17.

³⁰ Mario Fontaine, *Tout sur les p'tits journaux z'artistiques ou comment dormir avec le cœur qui palpète*, Montréal, Éditions Quinze, 1978, p. 23.

mêmes années. Par exemple, en 1968, l'entreprise médiatique Québecor procède à une réorganisation en étoile des concours de popularité : si le titre de Miss Télévision 1968 reste l'apanage de *Télé-radiomonde*, celui de M. Télévision 1968 est en revanche organisé par *Nouvelles illustrées*, tandis que la nouvelle édition du *Samedi* promeut l'élection de la Personnalité de la Radio 1968; cette même année, les concours Révélation 1968 (*Photo-vedettes*), Comédien et Comédienne 1968 (*Journal des vedettes*) et Meilleure Émission télévisée 1968 (*Grand Journal illustré*) complètent la répartition des votes populaires et des remises de prix dans l'écurie Péladeau³¹. Cet éparpillement des processus d'acclamation par le public, lié aux difficultés que rencontre *Radiomonde et Télémonde* sur le plan de ses tirages et de son modèle éditorial³², n'est pas étranger à un autre processus de rééquilibrage des champs culturels, notamment du côté des médias audiovisuels. Rappelons que l'inauguration de Télé-Métropole, en 1961, pulvérise le monopole détenu par le réseau francophone de Radio-Canada. Dans ce champ ouvert à une rude compétition entre les différentes directions de contenu d'information et de divertissement, *Radiomonde et Télémonde* cherche en vain à retrouver la position centrale qui était la sienne avant la Révolution tranquille, notamment après son intégration à la nébuleuse Québecor en 1962. Les rapprochements du journal artistique avec la presse jaune, notamment par le recours à un discours sensationnaliste plus évident, se vérifient jusque dans la couverture de chaque reine élue. L'élection de Michèle Richard au titre de Miss Radio-TV 1967 synthétise le tournant discursif et axiologique propre à la période 1962-1972 : le traitement qu'offre le journal de la nouvelle miss est moins euphorique que par le passé, et on insiste principalement sur les frasques de sa vie personnelle. Ce renversement paradigmatique

³¹ Sans parler de la multiplication des concours de miss en général, par exemple au sein même de la société d'État Radio-Canada (Laurie Laplanche, *Pour vous, mesdames... et messieurs : production des émissions féminines à la Société Radio-Canada à Montréal (1952-1982). Promotion, conception des publics et culture organisationnelle genrées*, thèse de doctorat (communication publique), Québec, Université Laval, 2016, p. 254-266).

³² Les tirages recueillis par l'équipe de *La presse québécoise des origines à nos jours* montrent une stagnation, puis une chute des chiffres dans les années 1960 et 1970, ce qui s'explique aisément au vu de l'augmentation des titres dans le champ des journaux artistiques : 55 227 en 1960, 56 702 en 1965, 54 687 en 1970 et 48 391 en 1975 (André Beaulieu et Jean Hamelin (dir.), *La presse québécoise des origines à nos jours*, t. 7, Québec, Presses de l'Université Laval, 1985, p. 145).

qui touche les figures publiques, qui ne sont plus vues comme des modèles ou des « olympiens³³ », mais plutôt dépeintes sous un jour plus réaliste et, parfois, plus ridicule, nous semble expliquer également en partie l'interruption du concours après 1972. Les recherches doivent se poursuivre dans ce sens afin de mieux décrypter ce nouvel écosystème des discours médiatiques qui s'établit dans les années 1960 et sur lequel on dispose, pour l'heure, de très peu d'informations. Nous nous limiterons, dans les pages qui suivent, à la période précédente, soit 1939-1962, qui nous semble se caractériser par une plus grande homogénéité quant à la construction des célébrités féminines dans le discours journalistique et à leur investissement sur le plan axiologique. Nous poursuivons en outre les réflexions de Chantal Savoie concernant la modernité culturelle populaire par acclamation qui se met en place dès le début des années 1940³⁴, un phénomène dont l'élection et le couronnement de la Reine de la radio et de la télévision sont parties prenantes.

Cendrillon, royauté et mise en scène de la communauté médiatique : une scénographie de la célébrité

Entre 1939 et 1962, le sacre de la Reine de la radio et de la télévision obéit à un certain nombre de rouages qui délimitent un temps fort, attendu et observé par tous et toutes. D'une édition à l'autre, une scénographie³⁵ de l'événement se met en place, qui concentre l'attention médiatique et les stratégies d'écriture de *Radiomonde et Télémonde* sur la reine élue et la foule d'admirateurs et d'admiratrices qu'elle fédère.

La culture de la célébrité moderne fonctionne à partir d'un même répertoire de motifs et de figures discursives qui traduisent des effets de singularisation et de réussite sociale. Comme le rappelle Charles L. Ponce de Leon dans son ouvrage sur le journalisme du vedettariat américain du début du xx^e siècle, il s'agit en fait d'illustrer les ressorts du *true success*³⁶ – le succès véritable, un récit sur lequel se calquent à la fois le caractère exceptionnel d'un individu et les

³³ Edgar Morin, *Les stars*, 3^e édition, Paris, Seuil, 1972.

³⁴ Savoie, « La chanson à succès dans les années 1940... ».

³⁵ Au sens que lui confère Dominique Maingueneau, dans *Le discours littéraire : paratopie et scène d'énonciation*, Paris, Armand Colin, 2004.

³⁶ Charles L. Ponce de Leon, *Self-Exposure: Human Interest Journalism and the Emergence of Celebrity in America, 1890-1940*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2002, p. 106-140.

aspirations et les horizons d'attente du milieu culturel et, *in fine*, de l'espace social. L'élection de la reine n'y fait pas exception, puisque le périodique tire sur deux fils narratifs au fort potentiel signifiant dès l'annonce des résultats. Le premier fil est celui de l'archétype de Cendrillon, dont on trouve des traces dès l'élection de Miss Radio 1947, alors que Lucille Dumont remporte les suffrages du public³⁷. Il revient de façon constante dans les années suivantes, puis se dissipe pour apparaître de façon plus ponctuelle au cours des années 1950. Le recours à un tel personnage met en relief l'effet de modification euphorique d'un statut social : le rêve de gloire, présenté d'abord comme une virtualité hautement improbable, devient réalité. Ainsi, Rollande Desormeaux, élue Miss Radio 1948, est décrite comme cette ancienne « petite fille inconnue » qui « berçait ses impossibles rêves aux mesures de l'accordéon³⁸ » avant de devenir une étoile de la chanson. Plus loin, on assure qu'elle servira d'exemple « à toutes les petites Cendrillons de [la] Province³⁹ ». La figure de Cendrillon est avant tout exploitée parce qu'elle véhicule une idée précise, celle de l'ascension sociale pour les jeunes filles issues des classes populaires. En 1949, on évoque les « origines humbles⁴⁰ » de Lise Roy, elle aussi comparée au personnage féminin du texte classique de Charles Perrault, ce qui permettra à l'instance énonciative de mettre en relief la rigueur et les ambitions de la jeune vedette. Dans ce cas, l'intertexte de Cendrillon est reformulé pour servir les qualités intrinsèques et la détermination de la figure publique : si le coup du sort ou le hasard favorise bien la réalisation des rêves des reines ou des miss, ce sont leur persévérance et leur travail qui sont surtout mis de l'avant. Un autre usage de la figure de Cendrillon renvoie plus précisément au conte de fées d'origine et distille dans les pages du journal artistique une tonalité diffuse de merveilleux et d'extraordinaire, tout en l'adaptant avec humour à la réalité. Dans un article annonçant tous les détails qui rythmeront le couronnement de la Reine de la radio se tenant le 26 mai 1951 au Forum de Montréal, on précise qu'« [à] minuit juste... comme au temps de la belle Cendrillon, [la] gracieuse souveraine [...] quittera la danse pour se rendre à l'hôtel

³⁷ Comme cela est annoncé dans le sous-titre de l'article suivant : [Anonyme], « Miss Radio interview Lucille Dumont : la petite "Cendrillon" tient à remercier beaucoup de monde », *Radiomonde*, 14 décembre 1946, p. 5.

³⁸ [Anonyme], « Vive la reine! Rollande Desormeaux est élue Miss Radio 1948 », *Radiomonde*, 13 décembre 1947, p. 11.

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ [Anonyme], « Lise Roy, Reine de la Radio... et Impératrice des cœurs au-delà des ondes », *Radiomonde*, 18 décembre 1948, p. 11.

Mont-Royal », mais qu'elle ne « montera pas à bord d'une citrouille tirée par six chevaux conduits par sa marraine la fée, comme dans le conte de Perrault⁴¹ ». Le personnage de Cendrillon impose le respect et une attitude révérencieuse, ce qui n'oblitére pas, toutefois, les effets comiques typiques de l'écriture du journal.

Le deuxième fil narratif, abondamment exploité dans le discours journalistique et par le comité organisateur de l'événement, est celui du couronnement à proprement parler, qui suppose ici l'infusion d'un imaginaire de la royauté et de l'aristocratie. On rappellera qu'un dispositif spectaculaire identique innerve les concours du même genre : que l'on pense à l'élection des duchesses du Carnaval de Québec (instaurée en 1955), aux nombreux concours de beauté qui fleurissent en Amérique du Nord depuis les années 1920⁴², ou, dans une autre mesure, à l'élection de Miss Quartier latin dans la communauté estudiantine de l'Université de Montréal⁴³. Repérable dès la Seconde Guerre mondiale, l'imaginaire de la royauté traverse l'intégralité du concours de la Reine de la radio et de la télévision à partir de la seconde moitié de la décennie 1940. Chaque année, le dispositif est mis en place avec l'article présentant l'heureuse élue au public, comme le montre l'exemple suivant :

— Elwood 0729, s'il vous plaît!

— Allo!

— Je voudrais parler à Sa Majesté la Reine, s'il vous plaît!

— Vous vous trompez sûrement de numéro, monsieur! Appelez plutôt Buckingham... quelque chose... Je ne sais pas!

— Mais... qui parle enfin?

— C'est MARJOLAINE HÉBERT, monsieur!

— Alors... C'est bien ça! Mes hommages et mes compliments votre Majesté! Vous venez bel et bien d'être élue Reine de la Radio pour l'année 1951, Miss Radio si vous aimez mieux!

[...] Et, pour tout enthousiasme, la nouvelle souveraine poussa un simple petit « ah » de joie discrète.

Puis, Marjolaine envoya tout de suite un télégramme à son fils Daniel [...] pour lui annoncer qu'à trois ans il devenait le Prince Héritier.

⁴¹ [Anonyme], « Le couronnement de la Reine de la Radio s'annonce comme un spectacle sans précédent », *Radiomonde*, 19 mai 1951, p. 3.

⁴² Gentile, *Queen of the Maple Leaf*.

⁴³ Voir Daniel Poitras, « Mettre en scène l'exclusion de l'histoire : les femmes à l'université et le concours Miss Quartier latin (1950-1963) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 72, n° 3 (hiver 2019), p. 41-71.

Automatiquement encore, Robert Gadouas devenait le Prince Consort : celui qui ne sera que le mari de la souveraine et qui, dans les affaires de l'État radiophonique, n'aura qu'à se mêler de ses affaires, avec tout le respect qui lui est dû⁴⁴.

Toute une iconographie associée à la monarchie, notamment britannique, est réinvestie dans les articles et dans la promotion du couronnement : depuis le prince consort, auquel est associé l'époux de l'artiste féminine plébiscitée, jusqu'à la présence de petits pages, d'un chambellan de la Cour, de hérauts d'armes et de demoiselles d'honneur lors du gala. Les reines sont nommées par leur prénom, suivi d'un numéro de règne (« Sa Majesté Denise II » pour Denise Pelletier⁴⁵; « Sa Majesté Michelle 1^{ère} » pour Michelle Tisseyre⁴⁶). Le monde radiophonique, quant à lui, est assimilé à plusieurs reprises à un « royaume de la T.S.F. [télégraphie sans fil]⁴⁷ ». Cet imaginaire des rois et reines atteint son paroxysme lors de la cérémonie du couronnement, dont la mise en scène multiplie les clins d'œil à la monarchie, comme le montrent les photographies de l'événement reproduites dans le journal. À ce sujet, les comptes rendus dithyrambiques de la soirée, publiés dans *Radiomonde et Télémonde*, croisent le monde de la royauté avec ceux de la divinité et du conte de fées. Le cas de Marjolaine Hébert est emblématique de cet enchevêtrement des imaginaires. Sous la plume de Hughette Proulx, qui sera l'une des principales artisanes du concours avant d'être elle-même couronnée Miss Télévision 1963, Hébert semble « jailli[r] comme Astarté⁴⁸ » dans l'enceinte du Forum :

[C]e fut une minute de grand silence dans la salle, car le public subjugué n'en croyait pas ses yeux! Est-ce possible, que pareille splendeur fut issue de la terre?...

Marjolaine Hébert, souriante et faisant penser à quelque jeune et belle fée dont les contes ont peuplé notre imagination lorsque nous étions enfants, s'avança dans la merveilleuse robe⁴⁹ [...].

⁴⁴ Lord Oh! Oh!, « Marjolaine Hébert est élue Miss Radio "51" », *Radiomonde*, 9 décembre 1950, p. 8.

⁴⁵ [Anonyme], « Le Gala des Splendeurs : Sa Majesté Denise II couronnée le 29 avril », *Radiomonde et Télémonde*, 2 avril 1955, p. 3.

⁴⁶ Hughette [Proulx], « La reine a choisi la robe que le ministre lui offre pour porter le soir de son couronnement », *Radiomonde et Télémonde*, 21 mars 1959, p. 4.

⁴⁷ [Anonyme], « Vive la reine! », p. 11.

⁴⁸ Hughette Proulx, « Triomphe sans précédent », *Radiomonde*, 2 juin 1951, p. 3.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 6.



Figure 1 – Photographies du couronnement de Marjolaine Hébert, *Radiomonde*, 2 juin 1951, p. 12-13.

Un tel discours, riche en hyperboles et en allégories, révèle l'un des versants de la culture de la célébrité : non pas celui de sa critique par la culture légitime, mais celui du phénomène d'adhésion populaire qui marque l'appréciation des vedettes artistiques et auquel les journaux, à titre d'institutions de la vie culturelle, participent amplement. En outre, les références culturelles communes, appuyées par la reprise constante du « nous », dessinent les contours d'une même communauté médiatique fonctionnant sur la base de la reconnaissance et d'un don réciproque. La figure de Cendrillon et l'imaginaire de la royauté sont ainsi mis au profit d'une célébrité « foncièrement démocratique, puisque chacun peut y prétendre, parfaitement adaptée à l'individualisme moderne, puisqu'elle nourrit l'empathie pour une personnalité singulière davantage que pour un type social, reposant entièrement sur le suffrage du plus grand nombre⁵⁰ ». Dans le même temps, et de façon paradoxale, l'imaginaire de la royauté qui est surexploité dans *Radiomonde et Télémonde* et dans la tenue de l'événement impose une distance entre le public et la personnalité féminine, distance qui tient à la configuration d'un groupe social distinct

⁵⁰ Antoine Lilti, *Figures publiques : l'invention de la célébrité, 1750-1850*, Paris, Fayard, 2014, p. 368.

évoluant entre l'ordinaire et l'exceptionnel. Le discours sur la célébrité a ceci de particulier qu'il joue, d'une part, sur des effets de proximité entre le public et les vedettes, sur des rapprochements qui humanisent les *stars* et, d'autre part, qu'il favorise des effets d'éloignement et d'élévation d'une caste dont les qualités humaines et les compétences seraient forcément supérieures. Dans le concours de la Reine de la radio et de la télévision, cette tension est manifeste dans la reprise du motif de la dynastie par les journalistes, mais également par les élues elles-mêmes. À l'occasion du dixième anniversaire de *Radiomonde* et du concours de Miss Radio, le périodique publie un montage photo sur deux pages intitulé « La dynastie des Miss Radio⁵¹ ». Si cette édition du 12 décembre 1948 est en général empreinte de nostalgie et ne manque pas de relever le rôle joué par les différents concours organisés annuellement dans l'établissement « d'une cohésion dans le monde des artistes et de la radiophonie⁵² », elle insiste aussi, comme le titre de la double-page l'indique, sur l'idée d'une lignée royale. Un même principe de perpétuation des valeurs et des qualités à travers une dynastie de reines est visible sous la plume d'une ancienne miss, Mimi d'Estée, quelques années plus tard. En 1955, Estée est invitée à se souvenir de son couronnement et à commenter l'évolution du concours depuis son élection en 1940. Elle raconte : « On m'a demandé aussi ce à quoi je pensais en voyant défiler devant moi la seizième des reines, moi qui suis en somme la "reine-mère" à toutes, étant la première de la dynastie⁵³... » En 1959, dans le but de commémorer les vingt ans du concours, on annonce en grande pompe que la nouvelle reine, Michelle Tisseyre, sera accompagnée par un cortège de célébrités féminines élues au même titre qu'elle auparavant. Le concours de la Reine de la radio et de la télévision se construit donc, très rapidement, sur la base d'une mémoire collective de l'événement, un rendez-vous annuel au cours duquel la « famille royale » du monde culturel, à la fois accessible et impénétrable, commémore son passé et son présent. Qui plus est, le couronnement prend place dans un gala qui sert de revue de la saison. Au concours de popularité s'ajoute dès lors une dimension rétrospective, à forte teneur nationaliste, qui consolide l'idée d'une vie culturelle canadienne-française dynamique.

⁵¹ [Anonyme], « La dynastie des Miss Radio », *Radiomonde*, 11 décembre 1948, p. 12-13.

⁵² R. O. B., « Le baluchon aux nouvelles », *Radiomonde*, 11 décembre 1948, p. 19.

⁵³ Mimi d'Estée, « La chronique de Mimi d'Estée », *Radiomonde et Télémonde*, 14 mai 1955, p. 14.



Figure 2 – « La dynastie des Miss Radio », *Radiomonde*, 11 décembre 1948, p. 12-13.

Cette médiatisation du petit monde des vedettes canadiennes-françaises et de son cérémonial aristocratique cherche à faire mouche auprès du lectorat. Nathalie Heinich a bien montré comment le régime de la visibilité se nourrissait d'un rapport primordial et émotif avec le public⁵⁴. L'élection et le couronnement, en tant que phénomènes d'acclamation populaire, font intervenir directement les lecteurs et les lectrices, ainsi que le rappelle la journaliste Hughette Proulx : « [...] en ce moment, l'influence, c'est vous qui la possédez. Vous êtes libre d'élire qui bon vous semblera⁵⁵. » Partie prenante de la scénographie de l'événement, la fonction phatique qu'on observe dans cette phrase fait intervenir en creux le lecteur ou la lectrice. Elle participe à un régime de l'intime en contexte médiatique qui sollicite les émotions et les attentes du public. De même, le système de promotion et de réclame entourant la soirée du couronnement met l'accent sur un partage, sur une mise en commun des célébrités et du lectorat. Les visites de la reine aux commanditaires, comme

⁵⁴ Nathalie Heinich, *De la visibilité : excellence et singularité en régime médiatique*, Paris, Gallimard, 2012.

⁵⁵ Hughette [Proulx], « Qui? [sic] Selon vous mérite d'être couronnée cette année Miss Radio Télévision Cinéma? », *Radiomonde et Télémonde*, 31 octobre 1953, p. 3.

les salons de coiffure ou la maison Dupuis frères, viennent promouvoir les commerces de beauté indispensables de Montréal, tout en rapprochant la reine d'une réalité tangible pour les lectrices. Cette proximité médiatisée entre le public et les célébrités féminines, à laquelle contribuent le journal et les commanditaires, se concrétise grâce à la popularisation du gala, qui devient à la fin des années 1940 un événement accessible à tous et toutes. De fait, depuis l'annonce de l'élection jusqu'aux festivités, le public est invité à prendre part au concours et à montrer activement son attachement aux artistes. Dans cette perspective, la notion de communauté imaginée, forgée par Benedict Anderson⁵⁶, prend tout son sens, dans un rapport en tension entre la ritualisation de l'événement et l'exceptionnalisation du rapport d'intimité médiatique entre la célébrité féminine et son public.

Un modèle d'identification : les assignations de genre

Les discours médiatiques participent au développement et à la diffusion de modèles de référence⁵⁷. C'est vrai pour *Radiomonde et Télémonde* : l'élection annuelle de la Reine de la radio et de la télévision permet de promouvoir une vision particulière de la féminité. Caractérisées par les mêmes traits, les reines incarnent un idéal qui trouve son origine dans les discours de la différence sexuelle et que le périodique consolide en le réactualisant chaque année. Bien que *Radiomonde et Télémonde* vante le caractère exceptionnel, singulier des gagnantes – chaque élue est plus belle, plus aimable, plus modeste que la précédente –, les Miss Radio-TV reproduisent toutes un modèle unique, qui puise dans un réservoir collectif d'images de la féminité. Elles incarnent ainsi ce que Martine Delvaux appelle, dans son ouvrage du même nom, des « filles en série ». Les filles en série sont des figures, dit Delvaux, « dont la sérialité enfonce le clou pour nous répéter jusqu'à plus soif ce qu'on [les femmes] doit être, ce à quoi on est censé ressembler⁵⁸ ». Comme les filles en série, les Reines de

⁵⁶ Benedict Anderson, *L'imaginaire national : réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, traduit de l'anglais par Pierre-Emmanuel Dauzat, Paris, La Découverte, 2002 (1983).

⁵⁷ Béatrice Damien-Gaillard, Sandy Montañola et Aurélie Olivesi (dir.), *L'assignation de genre dans les médias : attentes, perturbations, reconfigurations*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.

⁵⁸ Martine Delvaux, *Les filles en série : des Barbies aux Pussy Riot*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 2013, p. 213.

la radio et de la télévision « ne sont pas la mise en forme des filles telles qu'elles sont », mais « une mise en forme des filles comme on souhaite qu'elles soient⁵⁹ » : simples, maternelles et belles.

Les reines, en effet, sont présentées comme des femmes extrêmement humbles. Quand *Radiomonde et Télémonde* leur annonce les résultats du concours, leur réaction est la surprise totale. Le titre et la photo à la une du 12 décembre 1953, où Denyse St-Pierre pose les yeux écarquillés, les mains sur les joues, en témoignent : « Étonnée (puis ravie) “Miss ‘54” apprend la nouvelle de son élection⁶⁰! » Que la reine soit une nouvelle venue dans le milieu ou une artiste bien établie ne change rien au déroulement de la scène : toutes se prêtent au jeu et affichent leur incrédulité, certaines allant jusqu'à affirmer que leur plus proche concurrente aurait dû l'emporter. Même si elles atteignent des sommets de popularité à la suite de leur élection, les reines gardent la tête froide. Elles ne sont pas associées à l'excès et au *glamour*, mais à la modération et à la simplicité. Au dire des journalistes de *Radiomonde et Télémonde*, les élues du public n'ont de la *star* que le titre, puisqu'aucune d'entre elles n'agit comme telle : Nicole Germain est « une femme de goûts simples et raffinés⁶¹ », Murielle Millard « ne donn[e] pas l'impression “grande vedette⁶²” », Marjolaine Hébert est « sans prétentions, sans recherches dramatiques, toute modeste⁶³ », Monique Miller « ne se laiss[e] pas griser par son triomphe⁶⁴ » et « ne perd rien de sa gentille simplicité⁶⁵ », Denise Filiatrault est « la bonhomie personnifiée, le je-m'en-foutisme en jupons⁶⁶ », etc. À plusieurs reprises, les journalistes précisent qu'une telle humilité est « chose peu commune⁶⁷ »,

⁵⁹ *Ibid.*, p. 19.

⁶⁰ [Anonyme], « Denyse est élue Miss Radio-Cinéma-Télévision! », *Radiomonde et Télémonde*, 12 décembre 1953, p. 1.

⁶¹ [Anonyme], « Nicole Germain, notre Miss Radio 1946 », *Radiomonde*, 15 décembre 1945, p. 5.

⁶² Hughette Proulx, « Miss Radio 1950 se penche sur le passé de Muriel Millard », *Radiomonde*, 10 décembre 1949, p. 9.

⁶³ [Anonyme], « Marjolaine Hébert est élue Miss Radio “51” », *Radiomonde*, 9 décembre 1950, p. 8.

⁶⁴ Hughette Proulx, « Voici ce que la reine a fait la 1^{ère} journée de son règne », *Radiomonde et Télémonde*, 29 décembre 1956, p. 2.

⁶⁵ Hughette Proulx, « Le jour et la nuit (beau temps mauvais temps) la maison Dupuis Frères s'occupe de la Reine », *Radiomonde et Télémonde*, 27 avril 1957, p. 9.

⁶⁶ Rufi, « Denyse [sic] Filiatrault, une fille-nature », *Radiomonde et Télémonde*, 19 décembre 1960, p. 17.

⁶⁷ Hughette Proulx, « Voici ce que la reine... », p. 2.

voire « une exception⁶⁸ » chez les artistes, en particulier chez les femmes, connues pour être difficiles et capricieuses. Cette stratégie est une arme à double tranchant : si elle met en lumière le comportement exemplaire de la reine, elle déploie, en creux, une vision péjorative des autres artistes féminines, dès lors réduites au stéréotype de la diva. Ces divas ne sont jamais clairement nommées dans les pages du périodique. Toutefois, la représentation que le journal offre des *stars* hollywoodiennes semble indiquer que le discours sur l'exceptionnalité de la reine ne vise pas à discréditer ses concurrentes, mais à marquer la supériorité morale des vedettes canadiennes-françaises par rapport à leurs homologues américaines. D'une édition à l'autre, *Radiomonde et Télémonde* cherche à créer un modèle auquel les lectrices sont susceptibles de s'identifier et rappelle, dans cette optique, que la reine « n'a rien des *glamour girls* telles que popularisées par les magazines américains⁶⁹ ».

Bien qu'elles mènent toutes de brillantes carrières, les reines sont encore largement définies par leur sollicitude maternelle. Leurs exploits professionnels sont mentionnés, mais ils n'occupent pas une place prioritaire dans les entrevues réalisées. L'accent est mis sur la vie privée de la reine et, en particulier, sur son rôle de mère et d'épouse. C'est le cas même quand la souveraine est célibataire : en 1952, lorsqu'Hughette Oligny est élue, Hughette Proulx ne manque pas de souligner que Sa Majesté « rêve de rencontrer un jour un homme » et « espère élever une famille de douze enfants au moins⁷⁰ ». Lorsque la reine ne cadre pas tout à fait avec le modèle préconisé, *Radiomonde et Télémonde* suggère qu'un simple concours de circonstances, plutôt qu'un choix délibéré, est à l'origine de cet écart avec la norme. Le journal tient à préciser que la reine n'est pas une figure subversive et que son célibat ne traduit pas un refus idéologique du mariage ou de la maternité, seulement un délai malencontreux dans la réalisation de son « rêve d'une existence partagée avec un homme qu'elle aimerait [...], d'une maison bien organisée où danseraient, chanteraient des quantités de marmots⁷¹ ». Véritable fée du logis, la reine est souvent photographiée dans son intimité, auprès de

⁶⁸ Rufi, « Denyse Filiatrault... », p. 17.

⁶⁹ André Versailles, « Nos interviews... », p. 5.

⁷⁰ Hughette Proulx, « La Reine est morte!... Vive la Reine! », *Radiomonde*, 8 décembre 1951, p. 3.

⁷¹ Hughette Proulx, « La belle carrière de Miss Radio '52 », *Radiomonde*, 19 janvier 1952, p. 13.

ses enfants ou de son mari⁷². La fonction de ces clichés est de prouver qu'elle ne néglige pas ses responsabilités domestiques au profit de sa carrière, voire que son travail est largement accessoire par rapport à son couple et à sa famille. En 1960, *Radiomonde et Télémonde* publie un article intitulé « Andrée Champagne, mère avant tout », dans lequel il est dit que « le jour où son rôle d'épouse et de mère entravera son travail artistique, elle abandonnera cette dernière carrière pour ne se consacrer qu'à sa famille⁷³ ». Ce type de commentaire vise à établir une forme de continuité et à montrer que les priorités des jeunes femmes modernes, comme Champagne, sont demeurées les mêmes bien que les circonstances aient changé et qu'elles aient désormais la possibilité d'œuvrer à l'extérieur du foyer. Décrite comme « une mère de famille exemplaire⁷⁴ », voire comme « une maman bien avant une reine⁷⁵ », l'artiste élue parvient à maintenir un équilibre entre ses différentes obligations. Elle est la preuve, selon Hughette Proulx, « qu'on peut très bien être à la fois comédienne et rester une excellente épouse et une très bonne maman⁷⁶ ». Les reines, de ce fait, ne contribuent pas seulement à raffermir les liens entre féminité et maternité. En effet, ce que le journal ne dit pas, c'est qu'elles proposent un modèle de super maman et de conciliation travail-famille que seules les femmes privilégiées, qui bénéficient comme elles de ressources abondantes, peuvent espérer reproduire. D'ailleurs, ces ressources, pourtant essentielles au maintien du rythme de vie effréné de la reine, ne sont pratiquement jamais mentionnées : en trente-trois ans, le sujet de l'aide domestique dont jouit forcément la souveraine n'est effleuré qu'à deux reprises⁷⁷. En décalage avec la réalité, ces représentations créent des attentes démesurées

⁷² Voir Proulx-Tinguely, « Scènes de la vie de bohème », *Radiomonde et Télémonde*, 4 janvier 1958, p. 24.

⁷³ Jean-Marc Provost, « Andrée Champagne, mère avant tout », *Radiomonde et Télémonde*, 19 novembre 1960, p. 13.

⁷⁴ Rufi, « Les défauts chez les autres sont des qualités chez Thérèse Cadorette! », *Radiomonde et Télémonde*, 24 décembre 1955, p. 5.

⁷⁵ [Anonyme], « Reine et mère », *Radiomonde*, 2 juin 1951, p. 20.

⁷⁶ La p'tite du populo, « De-ci, de-ça... par-ci, par-là... couci-couça! », *Radiomonde*, 21 février 1948, p. 11.

⁷⁷ En 1960, le périodique révèle que « côté cuisine, jusqu'à présent, elle [Denise Filiatrault] s'en est remise à sa bonne », puis en 1963, que les deux domestiques d'Hughette Proulx « sont aux petits soins pour Miss Radio-TV » (Hughette Proulx, « Via la "fonte émaillée de Belgique", la reine deviendra vite le meilleur cordon-bleu en ville! », *Radiomonde et Télémonde*, 30 janvier 1960, p. 5; Monique Nadeau et Reynald Rompré, « Puis ce fut un déluge de télégrammes, de fleurs, de félicitations, de baisers », *Télé-radiomonde*, 11 mai 1963, p. 7).

et exercent une pression malsaine sur les mères, à qui le périodique envoie le message qu'elles peuvent très bien tout avoir – une carrière stimulante, un partenaire aimant, des enfants bien élevés – sans devoir faire appel à du soutien extérieur.



Figure 3 – Proulx-Tinguely, « Scènes de la vie de bohème », *Radiomonde et Télémonde*, 4 janvier 1958, p. 24.

L'engouement des reines pour la maternité n'empêche pas *Radiomonde et Télémonde* de les dépeindre comme des objets de désir, voire de les définir par leur apparence. En 1954, un collaborateur du journal décrit la nouvelle souveraine dans les mots suivants : « Denyse? 90 livres

de talent, 5 pieds 1 pouce de beauté. Voilà sa fiche d'identité⁷⁸. » Même si l'élection de la Reine de la radio et de la télévision n'est pas un concours de beauté, son déroulement reste l'occasion de véhiculer un idéal corporel féminin. Entre l'annonce des résultats et le couronnement, des dizaines de photos de la souveraine sont publiées; toujours impeccable, même dans les scènes du quotidien, la reine impose une vision de la beauté féminine axée sur l'élégance, la jeunesse – presque toutes les reines sont élues alors qu'elles n'ont qu'une vingtaine d'années⁷⁹ – et la minceur. Fascinés par le corps gracile, dont ils renforcent l'attrait, les journalistes de *Radiomonde et Télémonde* n'hésitent pas à louer « les mensurations parfaites » de la « lilliputienne⁸⁰ » Denyse St-Pierre ou à féliciter Denise Pelletier pour cette « taille de mannequin⁸¹ » devant laquelle les créateurs de la robe « jubilent⁸² ». En 1953, le régime quotidien de « Denyse 1^{ère} » est même le sujet d'un article complet :

J'ai un petit truc pour m'aider à ne rien bouffer de contraire à mon régime. Lorsque maman fait un très bon dessert [...] et qu'elle insiste pour que j'en mange... je place la tarte devant moi et j'attends quinze minutes avant d'y toucher!... Cela me donne le temps de réfléchir que le lendemain j'aurai sûrement un quart de livre de plus; que j'aurai ainsi accusé une diminution de volonté qui fera, qu'à la prochaine tentation je céderai encore. Et qu'au bout de la semaine j'aurai gagné deux livres⁸³!

⁷⁸ [Anonyme], « Denyse St-Pierre est élue “Miss Radio-Cinéma-TV” », *Radiomonde et Télémonde*, 12 décembre 1953, p. 3.

⁷⁹ Il y a quelques exceptions à la règle, dont Michelle Tisseyre, Janette Bertrand et Juliette Huot qui sont élues à l'âge de 39, 41 et 57 ans respectivement, mais elles sont rares. Les reines plus âgées ne bénéficient pas de la même couverture médiatique que leurs consœurs plus jeunes. En 1969, Huot ne tient pas de chronique hebdomadaire et ne fait pas même l'objet d'un portrait ou d'une entrevue après sa victoire.

⁸⁰ Hughette Proulx, « “Encore une Reine Lilliputienne” dit Gérard Le Testut! », *Radiomonde et Télémonde*, 20 février 1954, p. 3.

⁸¹ [Anonyme], « Cécile Plouffe n'est pas Denise Pelletier », *Radiomonde et Télémonde*, 27 novembre 1964, p. 11.

⁸² Hughette Proulx, « MISS RADIO 1955 a posé son premier geste officiel... », *Radiomonde et Télémonde*, 25 décembre 1954, p. 5.

⁸³ Hughette Proulx, « Encore une Reine... », p. 3.

Le corps rêvé de la nouvelle souveraine, qu'Hughette Proulx dit « dotée d'une volonté d'acier⁸⁴ », est dépeint comme le résultat d'un effort soutenu et le gage de sa grande détermination. Ce n'est pas étonnant : comme le soulignent Mabel Gracia et Jesús Contreras, dont les recherches portent sur les représentations sociales du corps gros, la minceur est « associée au suivi d'un régime restrictif et, en conséquence, à la mesure, à l'effort, à la discipline et au soin que l'on porte à soi-même⁸⁵ ». Considéré comme une manifestation tangible de la supériorité morale de la reine, le corps mince est vivement célébré dans *Radiomonde et Télémonde*, où la violence des restrictions que l'atteinte de cet idéal nécessite, pourtant évidente dans l'extrait cité plus haut, n'est jamais remise en question. En 1968, le périodique réservera le même traitement à Ginette Reno, qu'une lectrice félicite, dans une lettre publiée dans les pages du journal par la direction, d'« avoir eu le courage et la volonté de suivre un régime⁸⁶ ».

Si les visites chez les commanditaires participent à la reproduction des canons de beauté, les journalistes en profitant, chaque année, pour rappeler les normes en matière d'habillement, de coiffure ou de silhouette, ce sont le récit et les photos du couronnement qui cristallisent l'idéal mis en place dès l'élection. Photographiée au bras de son prince dans une robe qui met en valeur sa beauté, avec ses enfants à ses côtés, la reine incarne alors le modèle ultime de féminité privilégiée par *Radiomonde et Télémonde*. Ce modèle de féminité est jugé incompatible avec l'adoption de valeurs féministes. En 1952, le journaliste Clément Fluet déclare, à propos de Gisèle Schmidt :

Comme la plupart des femmes équilibrées, Gisèle Schmidt n'est pas féministe. Bien contente de son rôle de femme, elle a choisi d'être féminine plutôt que féministe. [...] Si vous êtes, madame, une de ces femmes au désespoir de n'être pas homme, Gisèle Schmidt ne vous ressemble pas⁸⁷.

Deux ans plus tard, Hughette Proulx renchérit, affirmant que « Denyse [St-Pierre] tient avant tout à faire "féminin" » et que « cela repose à notre

⁸⁴ *Ibid.*

⁸⁵ Mabel Gracia et Jesús Contreras, « Corps gros, corps malade? Une perspective socioculturelle », *Corps*, n° 4, 2008, p. 66.

⁸⁶ Gysèle B. Rosemont, « Il faut de la volonté pour maigrir », *Télé-radiomonde*, 29 juin 1968, p. 10.

⁸⁷ Clément Fluet, « Gisèle Schmidt vous ressemble, madame », *Radiomonde et Télémonde*, 22 novembre 1952, p. 5.

époque atomique, existentialiste... féministe^{88!!!} ». Ces portraits, où les journalistes font des amalgames pour le moins douteux, traduisent à la fois une compréhension erronée du féminisme et une résistance au changement. Il y a, dans *Radiomonde et Télémonde*, une volonté de mettre en valeur des figures qui incarnent la tradition et la continuité dans un espace social québécois encore marqué par des discours clérico-conservateurs que la Révolution tranquille, puis les années 1970, déjoueront progressivement dans les décennies ultérieures.

Conclusion

L'élection, puis le couronnement de la Reine de la radio et de la télévision représentent plus qu'un divertissement auquel les lecteurs et les lectrices peuvent participer. Tout en suscitant le rêve et l'admiration, ils jouent sur une mémoire collective de l'événement, faite de traces et d'artefacts narratifs qui reviennent d'année en année, tout en s'adaptant aux changements sociaux et technologiques de la vie culturelle du mitan du xx^e siècle. Forgé par la sphère journalistique, relayé par la radio, puis la télévision, ce discours valorisant la permanence des choses et une relative légitimité de la culture de la célébrité demeure essentiellement normatif. L'acceptabilité du phénomène de la célébrité se mesure notamment dans le rapport qu'entretient le vedettariat avec l'idiome national et la valorisation d'une culture proprement canadienne-française; ce qui, sans pour autant distinguer la culture de la célébrité au Québec de celle qui domine aux États-Unis ou en France par exemple, révèle un maillage particulier entre le projet politique d'avènement d'une culture nationale, l'élévation de figures publiques au rang de modèles et la participation des publics aux instances de consécration dans un contexte francophone nord-américain. Cela se vérifie aussi en ce qui concerne les femmes, à la fois les reines élues et la communauté imaginée qu'elles sont appelées à incarner. D'une manière assez semblable à celle du concours français « Cinémonde » qu'a analysé Delphine Chedaleux, le concours de la Reine de la radio et de la télévision s'apparente à un « lieu de production de normes hégémoniques sur les plans du genre comme de la classe⁸⁹ » dont nous avons montré

⁸⁸ Hughette Proulx, « La garde-robe de "Miss Radio" en Argentine », *Radiomonde et Télémonde*, 20 mars 1954, p. 11.

⁸⁹ Delphine Chedaleux, « "J'ai rêvé que j'étais miss Cinémonde" : concours de beauté, culture cinématographique et vie des jeunes filles dans la France d'après-guerre », dans Delphine

les faits saillants en ce qui a trait à la beauté et au choix de carrière. En somme, il s'agit d'un événement paroxystique de la saison culturelle qui répercute et amplifie les échos structurants de la culture populaire, prise ici comme ce champ des possibles où le divertissement et l'information demeurent au service de la reconduction d'un système traditionnel de différences entre les genres. Les recherches doivent se poursuivre en ce sens, notamment en intégrant dans l'analyse les différents concours orchestrés par *Radiomonde et Télémonde* (prix et médailles), ainsi que l'ensemble des palmarès qui composent la trame de la culture médiatique et dans lesquels les sensibilités culturelles d'un vaste public sont successivement mises en scène, commentées et actualisées par le journal.

Chanter le Saguenay–Lac-Saint-Jean, 1900-1950

François Guérard
Université du Québec à Chicoutimi
Centre interuniversitaire d'études québécoises

Résumé : L'article explore la façon dont des auteurs et des autrices de conditions sociales diverses ont chanté les régions du Québec durant la première moitié du xx^e siècle, en partant du cas du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Il suit deux pistes : l'usage de la chanson aux fins de promotion d'idées et de valeurs, souvent le fait des élites, et l'apparition non programmatique de créations émanant généralement d'autres acteurs sociaux. Pour la première, la chanson régionaliste principalement, porteuse d'un grand projet de société, est abordée. Pour la seconde, un répertoire proche de la vie quotidienne des habitants livre des vues plus tangibles et présumées plus conformes aux perceptions de la majorité de la population.

Abstract: *This paper explores how the regions of Quebec were sung during the first half of the twentieth century by authors from disparate social conditions, starting with the case of Saguenay–Lac-Saint-Jean. It follows two tracks: the use of songs to promote ideas and values, often by the elites, and the non-programmatic appearance of creations generally emanating from other social actors. For the first, the regionalist song mainly, carrying a great project of society, is approached. For the second, a repertoire close to the daily life of the inhabitants delivers more tangible views that are presumed more in conformity with the perceptions of the majority of the population.*

L'histoire régionale est abordée ici sous un angle inusité, celui de la chanson, suivant deux perspectives : celle de son usage aux fins de promotion d'idées et de valeurs, souvent mais pas exclusivement le fait des élites, et celle non programmatique de créations spontanées

émanant généralement d'autres acteurs sociaux. Pour la première, nous aborderons principalement la chanson régionaliste et, pour la seconde, un répertoire proche de la vie quotidienne des habitants : d'une part, les envolées idéalisées d'un grand projet de société et, d'autre part, des vues plus tangibles et présumées plus conformes aux perceptions de la majorité de la population. L'examen de ces deux volets contrastés vise à explorer comment des auteurs et autrices de conditions sociales diverses ont chanté les régions, en partant du cas du Saguenay–Lac-Saint-Jean (SLSJ) durant la première moitié du xx^e siècle. En dernière analyse, nous proposerons quelques réflexions sur ce que la chanson peut apporter au travail de l'historien.

La région choisie pour cette exploration en chanson se prête bien à un tel exercice, ayant donné lieu à différents moments de son histoire à des courants régionalistes clairement énoncés et, de façon prolongée quoique plus diffuse, au sentiment pour ses habitants de former une population aux traits particuliers. La période est celle de l'apparition et du développement, dans les grands centres européens et nord-américains comme Montréal, d'une industrie de la chanson qui, par l'enregistrement, la radio, puis le cinéma, atteint – envahit selon certains – l'ensemble du territoire québécois, aiguillonnée par des technologies incitant plus à l'écoute qu'au maintien des pratiques traditionnelles de création et d'exécution. Dans ce contexte, une chanson d'origine locale peut-elle subsister dans les régions et si tel est le cas, sous quelles formes?

Le repérage de chansons traitant du SLSJ a reposé pour une bonne part sur les fonds d'archives de la Société historique du Saguenay et de la Société d'histoire du Lac-Saint-Jean. Leur mise en contexte a été effectuée essentiellement à l'aide des journaux *Le Progrès du Saguenay* et *Le Colon*, disponibles en ligne sur le site de Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'analyse procédera en deux temps, abordant d'abord le régionalisme énoncé en chanson surtout par des membres du clergé, ensuite l'œuvre relativement prolifique d'une femme de milieu modeste, accompagnée de créations d'autres auteurs et autrices. En ouverture, nous proposons un bref regard sur l'histoire de la chanson de la première moitié du xx^e siècle dans les régions du Québec.

Chanson et région au Québec

Montréal surtout a fait l'objet de recherches en histoire de la chanson pour la période concernée, durant laquelle des créateurs y écrivent

ou y traduisent des textes de chansons, souvent sur des mélodies empruntées aux succès américains. Certains créent également des musiques et des textes entièrement originaux. Longtemps négligée, cette production qui emprunte toutes les voies de diffusion alors disponibles commence à être mieux connue, non seulement pour la mouvance néo-folkloriste apparue au début de la décennie 1920¹, incluant Mary Travers (dite La Bolduc) ou Charles Marchand et ses partenaires, mais aussi pour d'autres auteurs comme Roméo Beaudry, un pionnier polyvalent de l'enregistrement au Québec².

Hors de la métropole, les cahiers de la Bonne Chanson de l'abbé Charles-Émile Gadbois du Séminaire de Saint-Hyacinthe ont aussi fait l'objet de travaux³. Leur large distribution, qui a débuté en

¹ Luc Bellemare, *Les réseaux des « lyriques » et des « veillées » : une histoire de la chanson au Québec dans l'entre-deux-guerres par la radiodiffusion au poste CKAC de Montréal (1922-1939)*, thèse de doctorat (musique – musicologie), Québec, Université Laval, 2012; Luc Bellemare, « Du théâtre en chanson? : la transfolklorisation chez les collaborateurs du Carillon canadien de Charles Marchand », *Les Cahiers de la Société québécoise de recherche en musique*, vol. 14, n° 2 (automne 2013), p. 39-58.

² Pierre Lavoie, *Mille après mille : mobilité, célébrité et mémoire des artistes populaires après « l'exode »*, thèse de doctorat (histoire), Montréal, Université de Montréal, 2019; Marie-Josée Charest, *Lire Mary Travers (La Bolduc) : chansons et représentations sociales dans le Québec des années 1930*, mémoire de maîtrise (littératures de langue française), Montréal, Université de Montréal, 2007; Christine Dufour, *Mary Travers Bolduc : la turluteuse du peuple*, Montréal, Éditions XYZ, 2001; Bellemare, *Les réseaux ...*; Luc Bellemare, « De Montmartre à Broadway : le cabaret Au matou botté de Montréal (1929-1932) », *Mens : revue d'histoire intellectuelle et culturelle*, vol. 16, n° 1 (automne 2015), p. 63-105; Sandria P. Bouliane, *L'impact de Herbert Berliner et Roméo Beaudry sur la structuration du champ de la phonographie populaire canadienne-française, 1918-1932*, mémoire de maîtrise (musicologie), Québec, Université Laval, 2006; Sandria P. Bouliane, « Goodbye Broadway, Hello Montreal! », dans Monique Desroches et al. (dir.), *Territoires musicaux mis en scène*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2011, p. 351-367; Sandria P. Bouliane, « La publication de musique en feuilles dans les années 1920 : Louis Roméo Beaudry, éditeur », dans Frédéric Brisson (dir.), *La presse au cœur des communautés*, Québec, Publications du Musée de l'imprimerie du Québec et Centre d'histoire de Montréal, 2012; Sandria P. Bouliane, « Good-bye Broadway, Hello Montréal » : traduction, appropriation et création de chansons populaires canadiennes-françaises dans les années 1920, thèse de doctorat (musicologie), Québec, Université Laval, 2013; Sandria P. Bouliane, « Introduction. Vie musicale amateur, populaire et américaine à Montréal, 1918-1958 », *Mens : revue d'histoire intellectuelle et culturelle*, vol. 16, n° 1 (automne 2015), p. 7-20.

³ Jean-Nicolas De Surmont, *La Bonne Chanson : le commerce de la tradition en France*

1937, en fera le grand *best-seller* des publications musicales au Québec jusque dans la décennie 1950. Ils reprennent quantité de chansons anciennes ou créées dans les décennies antérieures par des auteurs comme le Breton Théodore Botrel, mais présentent aussi des créations récentes, souvent de membres du clergé canadien. Le répertoire choisi était la vision d'une société canadienne-française où la religion catholique, la langue française, l'agriculture et les valeurs traditionnelles sont au premier plan. Suivant cette ligne directrice, Gadbois n'a pas hésité à modifier certaines chansons anciennes, pour faire coller la tradition à la conception idéalisée qu'il s'en faisait ou qu'il entendait propager. Il pouvait s'inspirer à cet égard d'un ancien professeur du même séminaire, auteur d'un recueil publié en 1921, qui « corrigeait », lui aussi, le répertoire traditionnel⁴. Pareilles manipulations ont été dénoncées par les ethnographes et les ethnologues⁵, dont certains se sont aussi montrés réticents envers les créations de chanteurs et de chanteuses exploitant la fibre folklorique, dans la lignée des « soirées du bon vieux temps » organisées par Conrad Gauthier à partir de 1920 et mettant en scène les Ovila Légaré, Mary Travers et bien d'autres artistes appréciés du grand public⁶. Présentés en bloc par Luc Lacourcière comme des « amateurs chez qui on ne retrouvait rien du folklore ni de l'art⁷ », ces derniers mariaient leurs sensibilités et leurs préoccupations bien contemporaines de citoyens à des formes musicales inspirées d'un

et au Québec dans la première moitié du xx^e siècle, Montréal, Éditions Triptyque, 2001.

- ⁴ François-Xavier Burque (abbé), musique par M^{me} J.-B. Duplain, *Chansonnier canadien-français : recueil de chansons populaires, chansons nouvelles et vieilles chansons restaurées. Nova et vetera. Du vieux et du neuf*, Québec, L'Imprimerie nationale, 1921.
- ⁵ Voir, par exemple, les commentaires acerbes de Conrad Laforte dans *Poétiques de la chanson traditionnelle française*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1976, p. 115, coll. « Les archives de folklore », n° 17; Marius Barbeau, auparavant, s'était aussi montré critique : « [O]n vend au sou des chansons modernes en les appelant "La bonne chanson", que les lecteurs mal avertis prennent pour la chanson populaire » (Marius Barbeau, *Alouette! : nouveau recueil de chansons populaires avec mélodies, choisies dans le répertoire du Musée national du Canada*, Montréal, Les éditions Lumen, 1946, p. 10).
- ⁶ Voir Barbeau, *Alouette! : nouveau recueil...*, p. 10; Daniel Guilbert, « La légende des "Veillées du bon vieux temps" », article publié en trois parties dans *Bulletin Mnémo* [revue en ligne], vol. 12, n° 4 (automne 2010); vol. 13, n° 1 (printemps 2011); vol. 13, n° 4 (automne 2011).
- ⁷ Luc Lacourcière, « E.-Z. Massicotte, son œuvre folklorique », *Archives de folklore*, n° 3 (1948), p. 11.

folklore associé au monde rural, pour un résultat métissé qui heurtait les oreilles des spécialistes épris d'authenticité.

Ces spécialistes – Marius Barbeau, Luc Lacourcière, Félix-Antoine Savard, Conrad Laforte en particulier – se sont tournés vers la chanson de tradition orale dans une visée à la fois de préservation et de recherche. Leur activité a couvert les régions du Québec, y compris les secteurs périphériques loin des grands centres, comme le SLSJ. Ils ont soigneusement examiné les œuvres dont la transmission a défié les siècles et, souvent, les distances entre continents, donnant lieu à de multiples versions et adaptations. Cependant, les chansons créées aux XIX^e et XX^e siècles en terre québécoise, bien qu'ils en aient recueilli et catalogué un grand nombre, ne les ont guère intéressés, si bien qu'elles ont longtemps été laissées de côté. Quelques ethnologues du Canada français hors Québec, tout de même, en sont venus à ériger les « chansons de composition locale » en sujets d'étude, tels Georges Arsenault pour l'Acadie et Marcel Bénéteau pour l'Ontario francophone⁸. Ils estiment que ces chansons constituent une source particulièrement riche pour une meilleure compréhension des sociétés passées, « une mine d'informations précieuses sur les valeurs et les préoccupations des gens ordinaires », selon Arsenault⁹. Et ils reconnaissent que « très peu de chercheurs ont recueilli des chansons de ce genre¹⁰ », considérées « de facture maladroite, de contenu douteux et de valeur insignifiante comparées aux pièces importées de la France à l'époque coloniale¹¹ ». Ces chansons sont au cœur du présent article.

⁸ Georges Arsenault, *Complaintes acadiennes de l'Île-du-Prince-Édouard*, Montréal, Leméac Éditeur, 1980; Georges Arsenault, « Les chansons acadiennes de composition locale », *Canadian Folk Music Journal = Société canadienne pour les traditions musicales*, vol. 9 (1981), p. 20-33; Georges Arsenault, *Contes, légendes et chansons de l'Île-du-Prince-Édouard*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1998; Marcel Bénéteau, « L'art perdu de "faire des chansons" : la chanson de composition locale dans la région du Détroit », *Cahiers Charlevoix : études franco-ontariennes*, n° 10 (2014), p. 255-314; Marcel Bénéteau, « Marius Barbeau et la chanson traditionnelle française : évolution d'un héritage », *Rabaska*, n° 13 (2015), p. 98-111; Donald Deschênes, « La chanson locale acadienne : une expression artistique folklorique », *Francophonies d'Amérique*, n° 5 (1995), p. 11-22.

⁹ Arsenault, *Contes, légendes...*, p. 135.

¹⁰ Marcel Bénéteau, « La chanson française de tradition orale en Ontario : données, tendances, état du répertoire », *Cahiers Charlevoix : études franco-ontariennes*, n° 12 (2018), p. 168.

¹¹ Bénéteau, « L'art perdu... », p. 255.

Là où les chansons de tradition orale, dans leur version initiale, sont généralement d'auteurs, de dates et de lieux inconnus, celles que l'on considère comme locales sont clairement situées dans l'espace et peuvent souvent être rattachées à un auteur et à un moment de création précis. Les premières sont issues de périodes anciennes remontant jusqu'au Moyen Âge, les secondes sont encore produites durant la première moitié du xx^e siècle, ce qui se révèle particulièrement pertinent ici. Le flou des origines spatiales, sociales et temporelles des chansons de tradition orale explique peut-être que les historiens y aient rarement prêté attention, quoique leur peu d'intérêt s'applique en fait à la chanson en général, dont l'histoire est étudiée plutôt par des ethnologues, des musicologues, des spécialistes d'études littéraires et des linguistes. L'historien Pierre Lavoie fait exception, par son travail récent sur la mobilité internationale et les modalités de la patrimonialisation d'artistes bien connus en leur temps, comme Mary Travers, Rudy Vallée ou Jean Grimaldi¹².

Échappant pour une bonne part aux difficultés de la datation et de la localisation, la chanson politique a tout de même suscité de l'intérêt. Mais les études s'attardent très peu à la première moitié du xx^e siècle et aux régions. Un premier inventaire s'est arrêté en 1858¹³. Il témoigne toutefois de la profondeur temporelle, partant de la Nouvelle-France, d'un genre dont nous avons repéré plusieurs manifestations au SLSJ durant la période retenue ici, que ce soit à l'échelon fédéral, provincial ou municipal. Plusieurs autres travaux ont abordé la chanson politique, en choisissant comme période de prédilection les deux décennies qui ont précédé le premier référendum de 1980 sur la souveraineté du Québec, alors que la chanson serait devenue, selon Jean-Nicolas de Surmont, « la figure de proue de l'identité québécoise¹⁴ ».

¹² Lavoie, *Mille après mille*.

¹³ Maurice Carrier et Monique Vachon, *Chansons politiques du Québec, 1765-1833*, Montréal, Leméac Éditeur, 1977 et *Chansons politiques du Québec, 1834-1858*, Montréal, Leméac Éditeur, 1977.

¹⁴ Jean-Nicolas De Surmont, *De l'écho canadien à la lanterne québécoise : comment la chanson est devenue la figure de proue de l'identité québécoise 1850-2000*, Québec, GID, 2010; Jacques Aubé, *Chanson et politique au Québec (1960-1980)*, Montréal, Éditions Triptyque, 1990; Bruno Roy, « Lecture politique de la chanson québécoise », dans Robert Giroux (dir.), *La chanson prend ses airs*, Montréal, Éditions Triptyque, 1993, p. 195-218; Bruno Roy, *Pouvoir chanter : essai d'analyse*

Anne-Marie Desdouits, enfin, plutôt que de s'arrêter à l'un ou l'autre type de chansons, a cherché des variations culturelles régionales dans l'est du Québec en examinant l'ensemble du répertoire chanté lors de noces, entre 1920 et 1960, et a découvert plutôt des variations entre milieux rural et urbain ainsi qu'entre milieux aisés ou instruits et autres milieux sociaux¹⁵.

Il ressort de tout cela que la chanson créée au Québec hors de Montréal durant la période considérée ici demeure pour l'essentiel méconnue et fort peu abordée par la recherche universitaire. Elle est somme toute si peu visible qu'il est tentant de penser qu'elle a été noyée par la vague nord-américaine de l'industrie de la chanson. Et pourtant, il s'en trouve, le plus souvent sur des timbres, c'est-à-dire des airs déjà existants, comme c'est le cas en général à l'époque pour les chansons de composition locale. Créées par des auteurs qu'il est le plus souvent possible d'identifier, ces chansons traitent de divers sujets dont certains seront abordés ici, à commencer par le régionalisme.

Le régionalisme se chante

L'étude la plus fouillée d'un mouvement régionaliste au Québec est celle de René Verrette sur les idéologies de développement régional à

politique, Montréal, VLB éditeur, 1991; Robert Giroux, « Engagement ou refus de l'engagement dans la chanson québécoise moderne », dans Ursula Mathis (dir.), *La chanson française contemporaine : politique, société, médias*, Innsbruck, Verlag des Instituts für Sprachwissens der Universität Innsbruck, 1995, p. 275-293; Caroline Durand, *Chanson québécoise et redéfinition identitaire, 1960-1980*, mémoire de maîtrise (histoire), Montréal, Université de Montréal, 2004; Pierre Lavoie, « Qui chante la nation? La patrimonialisation de la chanson au Québec depuis la Révolution tranquille », *Revue d'études canadiennes = Journal of Canadian Studies*, vol. 51, n° 1 (hiver 2018), p. 149-175.

¹⁵ Anne-Marie Desdouits, « Les chansons interprétées dans les noces, 1920-1960 : aspects méthodologiques d'une recherche sur la formation de la culture québécoise », dans Gérard Bouchard et Martine Ségalen (dir.), *Dynamiques culturelles interrégionales au Québec et en France : construction d'une enquête*, Chicoutimi, Institut interuniversitaire de recherches sur les populations, 1995, p. 83-98; Anne-Marie Desdouits, « Ce qu'on chantait aux noces dans l'est du Québec (1920-1960) : spécificité culturelle régionale ou familiale? », dans Gérard Bouchard et Martine Ségalen (dir.), *Une langue, deux cultures, rites et symboles en France et au Québec*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1997, p. 102-121.

partir du cas mauricien¹⁶. Il y perçoit la poussée régionaliste des années 1930 comme une réponse à la crise économique, liée à « un besoin d'identification à un idéal mobilisateur engendré par une situation collective difficile¹⁷ » : appel à la fierté et au courage des habitants de la région, message d'espoir alors que le chômage frappe durement la Mauricie. Si cette réponse exploite grandement le rapport au passé pour préparer un meilleur avenir et mise sur les valeurs traditionnelles, elle n'est pas exempte d'une promotion de l'industrie, laquelle occupe une place de tout premier plan à d'autres périodes dans le discours de développement régional mauricien. Il en avait été ainsi au début du siècle alors que la région paraissait promise à une remarquable croissance économique.

À l'instar de la Mauricie, le SLSJ a connu ses vagues régionalistes. Un chercheur comme Gérard Bouchard a ainsi traité des utopies de développement promues vers la fin du XIX^e siècle par les élites régionales, convaincues du brillant avenir économique de la région et partisans d'une urbanisation rapide soutenue par le commerce et l'industrie. Des voix se manifestent ensuite durant la décennie 1920 en faveur d'un éveil au régionalisme, dont l'affirmation la plus éclatante se situe, comme en Mauricie, dans les années 1930, plus précisément en 1938 lorsque le centenaire de la colonisation de la région est célébré. Les chansons sur lesquelles porte le présent article sont de cette période.

La première chanson résolument régionaliste repérée naît en 1923 à la suite de démarches entreprises par le journaliste Eugène L'Heureux. Éditorialiste du principal journal du SLSJ, *Le Progrès du Saguenay*, il en appelle au déploiement d'un sentiment régionaliste qui porterait à l'action aussi bien en matière économique que culturelle. L'Heureux, également secrétaire de la Chambre de commerce de Chicoutimi, est à l'origine du premier annuaire d'adresses régional publié en 1922, auquel il assigne le « but de faire connaître davantage la région par ceux qui l'habitent », à l'aide d'une « propagande régionaliste¹⁸ ». Pour la deuxième édition l'année suivante, il demande à un prêtre du Séminaire de Chicoutimi,

¹⁶ René Verrette, *Les idéologies de développement régional : le cas de la Mauricie 1850-1950*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1999.

¹⁷ René Verrette, « Le régionalisme mauricien des années trente », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 47, n° 1 (été 1993), p. 27-52.

¹⁸ [Anonyme], « L'Annuaire des adresses de la ville et du district de Chicoutimi », *Le Progrès du Saguenay*, 16 février 1922, p. 10.

Ovide-Dolor Simard, d'écrire une chanson à la gloire de la région¹⁹, bientôt présentée comme une « ode aux pionniers du Saguenay » ayant « pour sujet ce que l'on peut appeler l'épopée régionale²⁰ ». Le prêtre Herménégilde Fortin, qui dirige la fanfare du Séminaire ainsi que son orchestre en plus d'agir comme organiste de la cathédrale²¹, en composera la musique. L'auteur des paroles siégera bientôt, avec Eugène L'Heureux, au bureau de direction de la première mouture de la société d'histoire régionale en 1924²². Régionalisme et histoire s'unissent ainsi en chanson.

Le titre de cette pièce est éloquent : *Nous sommes fils de Conquérrants*. Il s'agit ici de la conquête du sol, *leitmotiv* d'une partie des élites canadiennes-françaises depuis la deuxième moitié du XIX^e siècle²³. La référence aux descendants actuels, les « fils » des colons venus s'établir dans la région, entend rappeler aux Saguenéens et aux Jeannois qu'ils sont dépositaires d'un héritage laissé par de valeureux ancêtres. Tour à tour, sont ainsi évoqués « les gars hardis de Charlevoix » venus les premiers, « leurs bras puissants, leur fier courage », leur hache qui fait « tomber la forêt dense », les semailles et « le blé qui lève », puis ce « peuple fort », rejeton de la « vieille France » dont « la foi pure et sans voiles [d]urera plus que nos rochers ». Car sur ce territoire, Dieu est « le maître unique », ce qu'énonce plus poétiquement un passage repris dans le discours d'accueil prononcé devant le cardinal Villeneuve de Québec et d'autres dignitaires à l'occasion de leur visite en 1938 pour les fêtes du centenaire : « Hormis les cieux et leurs étoiles, [r]ien n'est si haut que nos clochers ». Et l'on poursuit : « Car la colonisation du Saguenay fut une véritable conquête; nous avons strictement le droit de nous proclamer des "fils de Conquérrants"²⁴ ».

¹⁹ [Anonyme], « Chant inédit », *Le Progrès du Saguenay*, 18 octobre 1923, p. 1.

²⁰ *Ibid.*

²¹ André Simard, *Les évêques et les prêtres séculiers au diocèse de Chicoutimi 1878-1968*, Chicoutimi, Chancellerie de l'évêché, 1969, p. 193.

²² Robert Simard, *Le Séminaire de Chicoutimi*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay (ci-après SHS), 2013, p. 126.

²³ Normand Séguin, *La conquête du sol au XIX^e siècle*, Sillery, Boréal Express, 1977.

²⁴ Discours à d'éminents visiteurs dont le cardinal Villeneuve, Chicoutimi, SHS, 1938, Fonds du Centenaire de Saguenay, P015/S01/D15, discours du centenaire.

Paroles de l'abbé O.-D. Simard Musique de l'abbé H. Fortin

Nous sommes fils de Conquérants

Allergretto

Il s'est bien tôt de leurs et - ro-gen, les gars bar - die, de Charle - voit; Leurs bras pleins, nous, leurs bras cou - rages. Et sont si - en - vaine nos loies. La ha-che, l'appa - re - ure en - face: Voy-et tomber la forêt dense. Sa - lu - est bas, il nous leurs en - face: nous sommes fils de - con - qué - rants.

II

On suit leurs pas au blé qui lève,
Lorsque les fleurs sort pour s'ouvrir;
Au sol il prend la riche sève,
Au ciel, les faux qui font mûrir;
Et la nature âpre et rebelle,
Domptée, se fait humaine et belle.
Saluons bas, nous leurs enfants;
Nous sommes fils de conquérants.

III

De leurs mains tombe la semence
D'où sortirent bien des cités;
Un peuple fort a pris naissance,
Où seuls les pins étaient plantés.

IV

Quel rejeton plein d'espérance
Sort de ta tige, ô vieille France!
Saluons bas, nous leurs enfants;
Nous sommes fils de conquérants.

V

Chez nous la foi pure et sans voiles
Durera plus que nos rochers;
Normis les cieux et leurs étoiles,
Rien n'est si haut que nos clochers;
O Saguenay, "Régulme antique,"
Ton roi, c'est Dieu, le maître unique.
Saluons bas, nous leurs enfants,
Nous sommes fils de conquérants.

(1) Soutenez le point d'orgue

Figure 1 – Carton *Nous sommes fils de Conquérants* imprimé pour le centenaire de 1938. Source : Fonds Joseph-Émile Fortin, Société historique du Saguenay, F141S1SS5D1.

On aura reconnu, transposés dans le contexte du SLSJ, quelques thèmes dominants du discours patriotique alors adressé à l'ensemble de la population canadienne-française par des membres du clergé catholique et les élites qui lui sont proches. Rien d'étonnant à cela : les auteurs sont du Séminaire et l'instigateur, L'Heureux, a occupé des postes de direction au sein de l'Association catholique des jeunes femmes canadiennes-françaises²⁵, plus précisément dans le cercle Labrecque de Chicoutimi ainsi qu'au comité régional de l'Association. Or celle-ci a été cofondée par l'abbé Lionel Groulx, dont la pensée circulait jusqu'en région périphérique par diverses voies, dont le Séminaire et les regroupements de la jeunesse catholique.

Éloge de l'épopée conquérante chère au clergé, conçue par deux de ses membres, la chanson *Nous sommes fils de Conquérants* sera reprise pendant au moins deux décennies : à tout le moins en 1934, lors d'événements organisés par la Société historique du Saguenay qui vient de naître, puis par des élèves du Séminaire d'après un récit de randonnée publié en 1939 et à l'occasion des célébrations en 1947 du tricentenaire de la « découverte » du Lac-Saint-Jean²⁶.

²⁵ *Le cercle Labrecque. Historique*, Chicoutimi, SHS, Fonds de l'ACJC, P055, article 118.312.04, études, rapports Cercle Labrecque 1926-1931.

²⁶ [Anonyme], « Soirée historique », *Le Progrès du Saguenay*, 17 mai 1934, p. 9; [Anonyme], « Séance solennelle de la société historique », *Le Progrès du Saguenay*,

Mais c'est en 1938 lors des fêtes du centenaire de la région que cette chanson connaît sa plus large diffusion. Le comité organisateur en fait imprimer 10 000 exemplaires sur carton, envoyés dans chaque paroisse avec la directive suivante : « Vous devez voir à ce que le chant "NOUS SOMMES FILS DE CONQUÉRANTS" soit appris aux enfants dans toutes les écoles²⁷ ».

Il y a là une volonté éducative, comme d'ailleurs dans le « pageant », un spectacle à grand déploiement constitué de scènes historiques, monté pour le centenaire²⁸ : par la chanson, on inculquera aux générations montantes la fierté et le respect dus aux ancêtres qui ont ouvert la région à la colonisation, en même temps que le rôle central qu'y aurait joué l'Église catholique. Victor Tremblay, dans une conférence radiophonique où il fait le bilan des fêtes du centenaire, explique comment la chanson et d'autres outils ont été mis à profit pour orienter la pensée des habitants de la région :

Notre Centenaire a donné à ses organisateurs l'occasion de donner à notre population saguenéenne des éléments qui aident à former chez elle cette âme commune, qui lui manque et qui lui est nécessaire pour que son patriotisme se développe dans un sens large, sans subir les altérations du chauvinisme. Ce sont de simples choses; mais des choses qui parlent, qui agissent plus puissamment qu'on se l'imagine sur l'orientation des idées et des sentiments. Je veux parler des couleurs saguenéennes, du costume saguenéen, de l'hymne saguenéen, des chansons saguenéennes²⁹.

13 décembre 1934, p. 10; Jean-Paul Tremblay, élève de philosophie au Séminaire de Chicoutimi, « Carnet de vacances : souvenir d'une randonnée en montagne », *Le Progrès du Saguenay*, 9 mars 1939, p. 2; « Programme du tricentenaire du Lac-Saint-Jean », Chicoutimi, SHS, 1947, P002, S1 D0573.

²⁷ Le Comité du centenaire, « Instructions [aux paroisses et comités locaux] », Chicoutimi, SHS, 1938, Fonds du Centenaire de Saguenay, P015 03 10; Comité central du centenaire du Saguenay, « Rapport général », Chicoutimi, SHS, [1938?], Fonds du Centenaire de Saguenay, P15 6.3, point 56.

²⁸ Voir, à ce sujet, Rémi Tourangeau, *Fêtes et spectacles du Québec : région du Saguenay–Lac-Saint-Jean*, Québec, Nuit blanche éditeur, 1993, p. 149-150. Il cite Laurent Tremblay, lequel voit dans les spectacles historiques qu'il conçoit pour différentes localités ou régions un instrument pédagogique, « une école de grandeur d'âme et de fierté, une école de patriotisme et de vertus nationales ».

²⁹ Victor Tremblay, « Notre centenaire III- Les résultats », au poste de radio CRCS, Chicoutimi, SHS, 27 août 1938, Fonds du Centenaire de Saguenay, P015/S01/D12_19380927_discours du centenaire.

Pareil usage de la chanson fait écho à d'autres initiatives entreprises dans le Québec de l'époque. En effet, les cahiers de la Bonne Chanson de l'abbé Gadbois en sont à leurs débuts, et des versions en seront adaptées pour les écoles avec l'appui du Conseil de l'instruction publique dominé par les évêques de la province. Les mouvements des jeunesses catholiques³⁰ ont aussi leurs chansons et commencent à publier leurs propres « chansonniers³¹ », à savoir des recueils de chansons que les membres seront invités à emporter lors de divers événements³².

En matière d'éducation ou d'endoctrinement de la jeunesse, l'air est donc à la chanson, et les organisateurs du centenaire y croient si bien qu'ils font distribuer, en feuilles séparées, une série de 12 chansons regroupées l'année suivante dans un cahier intitulé *Les 12 chansons du Saguenay*³³. Ce sont, par ordre d'apparition : *Nous sommes fils de Conquistadors*, *Vive la Saguenéenne*, *Rappelle-toi, Mon village*, *Toujours t'aimer*, *Hymne au Saguenay*, *Pour le centenaire, Le plus beau pays*, *Ronde du centenaire*, *Nos richesses*, *Le premier semeur* et *Je connais un pays*. À l'exception de *Nous sommes fils de Conquistadors*, elles sont l'œuvre de l'abbé Laurent Tremblay, frère de l'abbé Victor Tremblay devenu le principal animateur de la mouvance régionaliste. Laurent est dramaturge et, au cours de sa carrière, il écrira de multiples spectacles historiques pour des anniversaires de régions ou de localités, incluant le centenaire de l'ouverture du Saguenay à la colonisation en

³⁰ Louise Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène : l'Action catholique avant la Révolution tranquille*, Éditions du Boréal, 2003; Lucie Piché, *Femmes et changement social au Québec : l'apport de la Jeunesse ouvrière catholique féminine, 1931-1966*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2003.

³¹ Voir le recueil de chansons *Fièvre jeunesse*, Congrès de la J.O.C. – juillet 1939, Montréal, 1939, trouvé dans la bibliothèque de la Société historique du Saguenay. Il présente des titres comme *Vive la J.O.C.* sur l'air de *La Marseillaise*, *La J.O.C.* sur l'air d'Ô Canada, *Le chant jociste*, *Marche jociste*, *C'est un jociste*, *Le credo jociste*, *Viens la J.O.C. t'attend*, etc. Auparavant, l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française (ACJC) avait également ses chansons, comme *LA.C.J.C.* dont les paroles étaient du jésuite Hermas Salande, trouvée dans le Fonds François-Joseph-Brassard, SHS, F0081,SI,SS03,P0363.

³² [Anonyme], « Courrier de l'ami Mousse », *La Jeunesse ouvrière*, (novembre 1938), p. 15; [Anonyme], « Réunion de la J.O.C.F. à Jonquières », *Le Progrès du Saguenay*, 9 mai 1940, p. 1; [Anonyme], « Nouvelles de Kénogami : 10^e anniversaire de la J.O.C. », *Le Progrès du Saguenay*, 18 juin 1942, p. 4.

³³ Laurent Tremblay, *Les 12 chansons du Saguenay*, Montréal, Le Répertoire régional canadien, 1939.

1938³⁴. Il n'est pas compositeur toutefois, et les chansons nouvelles du recueil s'entonnent sur des airs connus, comme celui d'*Auprès de ma blonde*. Si la plupart laisseront peu de traces, il en est une qui sera chantée jusqu'au XXI^e siècle, l'*Hymne au Saguenay*.



Figure 2 – Page couverture du cahier *Les 12 chansons du Saguenay*, 1939.

Une tare afflige l'hymne du recueil : il suit une mélodie non pas originale et composée en région, mais bien celle de *Silver Threads Among the Gold*, une populaire chanson d'amour d'un couple vieillissant, venant des États-Unis. Or le clergé catholique exprime à l'époque une vive inquiétude devant l'envahissement radiophonique de la chanson d'origine américaine, inquiétude transmise aux membres de l'ACJC. Ainsi, lors d'un congrès de l'Association consacré à l'anglicisation en 1923, Vilmond Fortin, futur chef

³⁴ Ce sont : Saguenay (1938), Lachine (1944), Sainte-Marie-de-Beauce (1944), Rivière-du-Loup (1946), Lac-Saint-Jean (1947), Jonquière (1947), Rive-Sud (1947), Arthabaska (1951), Saint-François-Xavier de Rivière-du-Loup (1955), Drummondville (1965). (Voir Rémi Tourangeau (dir.), *Dictionnaire des jeux scéniques du Québec au XX^e siècle*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2007, p. 395-409.)

d'antenne au poste de radio de Chicoutimi, s'exprime en ce sens : « [...] avec le cinéma, qui est de mœurs et de mentalité entièrement américaines, la musique et la chanson sont deux puissants éléments de contamination, et il est doublement pénible de constater que leurs adeptes se recrutent dans les rangs de la jeunesse³⁵ ». Gêné que l'hymne régional emprunte ainsi une musique d'ailleurs, Victor Tremblay tentera dans les années 1940 d'obtenir une composition originale³⁶, un projet remis à quelques reprises avant que Raymond Tremblay, un ecclésiastique et musicien accompli, compose l'air tant attendu. En 1971 paraîtra la version finale de l'hymne dont la partition est ornée d'une œuvre d'Arthur Villeneuve, peintre chicoutimien renommé³⁷. C'est sous cette forme qu'en 1995 la Société historique du Saguenay annoncera la disponibilité de l'hymne sur cassette, qu'il figurera encore en 2002 au répertoire du chœur Amadeus et que, l'année suivante, il sera exécuté à la cathédrale de Chicoutimi³⁸. Le texte, toutefois, est de moins en moins en résonance avec les préoccupations contemporaines, si bien que les fêtes du 175^e anniversaire de la région en 2013 seront célébrées avec une nouvelle chanson, *Des rêves à faire*, composée par un artiste originaire de Dolbeau-Mistassini au Lac-Saint-Jean, Mario Pelchat.

Quelle vision de la région est transmise en 1938 dans les 12 chansons interprétées par la Troupe du centenaire, un groupe de jeunes dirigés par Laurent Tremblay et qui se produit notamment à la radio³⁹? Cela se résume en partie à un condensé du discours patriotique alors dominant chez les élites canadiennes-françaises, adapté

³⁵ Vilmond Fortin, « Les infiltrations étrangères », *Le Progrès du Saguenay*, 18 janvier 1923, p. 6.

³⁶ Lettre de Victor Tremblay à François-Joseph Brassard, 2 avril 1943, SHS, Fonds Administration - Société historique du Saguenay, P001, correspondance, doc. 17.

³⁷ [Anonyme], « Hymne régional. *Hymne au Saguenay* », *Le Progrès du Saguenay*, 4 juin 1960, p. 4; Gilles Paradis, « L'*Hymne au Saguenay* a une allure contemporaine », *Le Soleil du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, 29 janvier 1972, p. 27; Laurent Tremblay et Raymond Tremblay, « *Hymne au Saguenay*. Musique de Raymond Tremblay, ptre. Chœur à quatre voix mixtes », Chicoutimi, SHS, fonds 642.3.

³⁸ [Anonyme], « Hymne et drapeau », *Le Quotidien*, 24 mai 1995, p. 12; [Anonyme], « Le chœur Amadeus participe à la fête du Saguenay », *Le Citadin*, 6 juin 2002, p. 12; Isabelle Labrie, « La cathédrale reprend ses concerts estivaux », *Le Quotidien*, 21 juin 2003, p. 32.

³⁹ Comité central du centenaire du Saguenay, « Rapport général », Chicoutimi, SHS, 1938, Fonds du Centenaire de Saguenay, P15 6.3.

à un territoire plus restreint. Ainsi, l'attachement au milieu rural, à l'agriculture et à la religion catholique, de même que la glorification des ancêtres s'imposent dans une majorité de chansons. Un titre et un air illustrent clairement cette transposition régionale du Canada français au SLSJ : c'est sur l'air de *Vive la Canadienne* que se chante *Vive la Saguenéenne*.

Le premier acte de cette célébration régionale met en scène comme personnage central le valeureux colon qui, armé de sa hache, abat la forêt, puis sème et récolte. Il chemine dans la foulée du « pas solitaire⁴⁰ » du missionnaire venu évangéliser les Autochtones, autrement absents du propos : la conquête religieuse a précédé la conquête du sol. Des actrices aussi, qualifiées d'« héroïnes », apportent parfois joliesse et gaieté en appui aux « vaillants pionniers » qu'elles ont courageusement « accotés⁴¹ ». Elles assurent également la revanche des berceaux. S'il fallait se limiter aux douze chansons, on pourrait croire que la région n'a été construite qu'avec ces seuls intervenants, ou presque : le commerce, l'industrie, le bûcheron, l'ouvrier ne sont que fort brièvement évoqués, au détour d'un couplet, mais sans jamais être le sujet principal des chansons, comme c'est le cas dans *Le premier semeur*. Le développement économique du SLSJ a pourtant reposé pour une bonne part sur l'exploitation forestière et la production de pâtes et papiers ainsi que d'aluminium⁴². Mais le contexte de la crise économique a refroidi l'enthousiasme des zélés de l'industrie et favorisé une réaffirmation du discours traditionaliste cher au clergé. Il importe toutefois de signaler que le commerce et l'industrie sont illustrés, la même année, dans le « pageant » de Laurent Tremblay et sur le drapeau régional conçu par son frère, Victor. Leur quasi-omission dans les chansons s'explique peut-être par la brièveté du genre de la chanson; celle-ci, sauf dans certaines formes dont nous n'avons pas trouvé trace dans le répertoire créé à l'époque au SLSJ à l'exception peut-être d'un cantique⁴³, invite à la concision, ce qui amènerait dans le cas présent à ne retenir que ce qui est jugé vraiment central et indispensable à l'œuvre éducatrice.

⁴⁰ Dans « Rappelle-toi », *Les 12 chansons du Saguenay*.

⁴¹ Dans « Pour le centenaire », *Les 12 chansons du Saguenay*.

⁴² Voir, par exemple, Camil Girard et Normand Perron, *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1995.

⁴³ Aussi ne trouve-t-on pas, dans le répertoire que nous avons constitué, de ces longs textes de poètes québécois parfois mis en chanson au XIX^e siècle.

Comme le colon est le personnage principal des chansons, il est aussi beaucoup question de son milieu de vie, à savoir les campagnes parsemées de villages et de champs. La ville, brièvement mentionnée à deux reprises, n'est jamais décrite, alors que *Mon village* parle tendrement des « paisibles maisons aux accueillants perrons », des « champs d'alentour », du « clocher d'or », de vieux et de vieilles qui se bercent, chaque couplet débutant par « Oh qu'il est joli mon village ». Dans ce lieu se déroulent des vies entières :

Oh qu'il est joli mon village.
Comme il fut mon berceau,
Il sera mon tombeau
Le soir du grand voyage.

Quant au milieu naturel, il est encensé pour sa beauté et ses richesses. La forêt, présente dans la moitié des chansons, a toutefois un statut ambigu, à titre de paysage et de ressource certes, mais aussi d'obstacle, car il a fallu l'abattre pour s'installer. Qui dit conquête, dit aussi adversité à surmonter. Pour la conquête du sol, l'ennemi à vaincre est la forêt, tel que chanté dans *Rappelle-toi*, dont le texte est inspiré d'un poème éponyme d'Alfred de Musset publié en 1850, sur une musique datant de 1876 :

Rappelle-toi la valeur de ta race
Elle a conquis un royaume inconnu.
Rappelle-toi que son effort tenace
A reculé [*sic*] les grands bois invaincus.
La hache du colon telle une arme de guerre
A longtemps retenti comme un bruit de tonnerre.
Enfant, rappelle-toi
Les pionniers pleins de foi.
Rappelle-toi. Rappelle-toi⁴⁴.

Pays, patrie, royaume sont autant de termes servant à désigner le Saguenay dans les chansons du centenaire. L'*Hymne au Saguenay* s'ouvre ainsi sur « Ô Saguenay, chère patrie ». *Le plus beau pays* est tout aussi explicite :

⁴⁴ « Rappelle-toi », chanson tirée du recueil *Les 12 chansons du Saguenay* de Laurent Tremblay; partition, paroles de P. Lorin, d'après la poésie d'Alfred de Musset, musique de Georges Rupès, *Rappelle-toi*, 1876.

Chantez, chantez ma patrie,
 Mon cher pays, le Saguenay.
 Je l'aime jusqu'à la folie,
 Mon bonheur est de le chanter.

L'idée du Saguenay comme pays aimé renvoie à une conception du sentiment d'appartenance multiscalaire que les promoteurs du régionalisme cherchent à implanter. Quelques textes d'Eugène L'Heureux parus dans *Le Progrès du Saguenay* expliquent cette conception. Déjà en 1921, sous le pseudonyme de Jean-Baptiste Constant, il définissait le régionalisme comme « le patriotisme de la région », dans un article intitulé « Canadien Québécois Saguenayen » faisant état de trois niveaux d'appartenance : « citoyen d'un pays, fils d'une race et habitant d'une région⁴⁵ ». En 1927, il reprenait cette construction étagée : « Il faut être régionaliste, il faut être provincialiste en même temps qu'il faut être canadien, faute de quoi on se fait écraser⁴⁶ ». Que le premier article soit en même temps un vibrant plaidoyer pour une campagne de souscriptions au bénéfice du Séminaire, présenté comme l'institution régionaliste par excellence, ne change rien au message. On retrouve d'ailleurs un usage similaire dans un autre article plaidant celui-là en faveur du *Progrès du Saguenay* où l'on apprend que « le meilleur moyen de servir la grande patrie, que l'on connaît imparfaitement, c'est sûrement de bien servir la petite patrie, celle qui remplit toute notre vie⁴⁷ ».

Pareille conception des territorialités fondatrices du sentiment identitaire peut toutefois gêner les plus fervents patriotes de la nation canadienne en la reléguant au second plan. À ce titre, les chansons régionalistes peuvent susciter chez eux de l'inquiétude. Un document, destiné à la collecte de fonds devant financer les célébrations du centenaire, cherche d'ailleurs à atténuer de telles craintes. À propos de la chanson *We are sons of conquerors* présentée comme un « *official hymn* », on s'empresse de souligner l'allégeance d'abord canadienne de l'organisation du centenaire : « *Of course it is a regional song*

⁴⁵ Jean-Baptiste Constant [pseud. d'Eugène L'Heureux], « Canadien Québécois Saguenayen », *Le Progrès du Saguenay*, 30 juin 1921, p. 3.

⁴⁶ Eugène L'Heureux, « Une entreprise d'avenir », *Le Progrès du Saguenay*, 30 novembre 1927, p. 3.

⁴⁷ [Anonyme], « Réflexions à la vapeur : au seuil d'une année nouvelle », *Le Progrès du Saguenay*, 28 août 1924, p. 1.

*taking no precedence over the national Anthem: God save the King or O Canada*⁴⁸ ». Faisant l'éloge de l'industrie dans le développement régional et signalant qu'un acte du spectacle historique en valoriserait le rôle, le document vise clairement le patronat anglophone des grandes entreprises actives en région, qui voyait peut-être d'un mauvais œil le régionalisme. Cela n'aurait rien d'étonnant vu les réticences manifestées parfois dans les médias régionaux à l'égard du pouvoir exercé sur l'industrie par des patrons anglophones venant de l'extérieur. Ces réticences sont perceptibles dès les années 1920, comme on peut le constater dans un article d'Eugène L'Heureux paru dans le premier annuaire de 1922⁴⁹. Durant la crise économique, elles se sont d'ailleurs intensifiées non seulement en région, mais de façon plus large au Québec, conduisant plusieurs personnes à critiquer le capitalisme industriel et la main-mise des Canadiens anglais et des Américains sur les ressources de la province⁵⁰.

Outre l'évolution des courants de pensée au Québec, reflétée dans les chansons du centenaire, des considérations plus personnelles ont peut-être influencé les créateurs. Ainsi, l'auteur des chansons, Laurent Tremblay, et le principal animateur du régionalisme saguenéen, Victor Tremblay, sont tous deux fils du cultivateur Onésime Tremblay, un opposant de premier plan au rehaussement des eaux du lac Saint-Jean auquel on a procédé dans la deuxième moitié de la décennie 1920. Les entreprises responsables de ce rehaussement ayant entraîné la submersion de nombreuses terres cultivées sont précisément sous contrôle anglophone ou externe. Si les deux frères, en leur qualité de membres du clergé, se doivent de demeurer prudents dans leurs déclarations publiques sur une question rapidement devenue d'ordre politique, une des chansons que les Tremblay composent et exécutent dans l'intimité de leur famille lors d'anniversaires exprime sans fard aucun leur véritable vision de l'événement :

Le vieux père Onésime eut un rude accident :
Voyageant au chantier failli s'casser les reins.

⁴⁸ Finance Committee, « 1838-1938 The Saguenay Centennial », Chicoutimi, SHS, 1938, Fonds du Centenaire de Saguenay, P015 03 10. Le soulignement de « *regional song* » est dans le document.

⁴⁹ Voir Eugène L'Heureux, « Notre organisation économique : ce qui presse le plus », *L'annuaire de la ville et du district de Chicoutimi, année 1922*, Chicoutimi, La Publication régionale enr., p. 166-168.

⁵⁰ À titre d'exemple, voir Victor Barbeau, *Mesure de notre taille*, Montréal, Le Devoir, 1936.

Mais dans l'affair' du Lac plus tard on apprendra
Qu'les reins d'un Canayen ça ne s'casse point comm' ça.
[...]
En dix-neuf-cent-vingt-six les écluseux sont v'nus
Monter l'niveau du lac au point d'dix-sept et plus,
Ruiner les habitants, empocher des millions :
Tout ça c'était ben rien pour des maudits cochons.
Par le gouvernement tout fut légalisé
Et la Banque acheva de nous dévaliser.
Les juges d'Angleterre ont approuvé le tout,
Raoul a Dieu pour lui, il restera debout⁵¹.

Dansant sur l'air sautillant de *Youpe youpe sur la rivière*, les personnages décrits dans ce texte écrit en 1935 sont des dirigeants d'entreprises – les « maudits cochons » de la chanson –, soutenus par le gouvernement du Québec, les milieux de la finance et le Conseil privé d'Angleterre. De là à conclure, devant tant d'acteurs puissants externes à la région, qu'il vaut mieux compter sur les forces locales et encourager les activités économiques sur lesquelles les Saguenéens et les Jeannois exercent un contrôle, telle l'agriculture, il n'y a qu'un bien petit pas. Et une douzaine d'années après ce que plusieurs ont désigné comme « la tragédie du lac Saint-Jean », titre d'un livre de Victor Tremblay paru l'année de son décès en 1979⁵², il ne faut pas se surprendre que l'auteur des chansons du centenaire, né sur des terres partiellement englouties, frère d'un cultivateur ruiné par les procédures subséquentes (le Raoul de la chanson qui a repris la ferme familiale)⁵³, ait passé sous silence l'hydroélectricité parmi les gloires à célébrer, du moins en chanson.

Victor et Laurent Tremblay, deux artisans majeurs des fêtes de 1938, regroupaient sous le régionalisme *Saguenay* aussi bien les abords du lac Saint-

⁵¹ « Chant du 20^e anniversaire [du mariage de Raoul, frère de Laurent et Victor] », Chicoutimi, SHS, fonds P002, 642.14; une copie se trouve aussi dans le Fonds M^{gr} Victor Tremblay aux archives du Séminaire de Chicoutimi (Archives de l'évêché).

⁵² Victor Tremblay, *La tragédie du lac Saint-Jean*, Chicoutimi, Éditions Science moderne, 1979.

⁵³ Dans une entrevue radiophonique de 1974 publiée après sa mort, Victor Tremblay raconte les luttes de son père Onésime, puis de son frère Raoul, devenu propriétaire de la terre familiale, pour obtenir une compensation juste. La lutte se termine par la vente, par le shérif, de la propriété et des biens de la famille ruinée par les procédures judiciaires (voir Victor Tremblay, *M^{gr} Victor Tremblay se raconte*, Gaëtan Morin éditeur, 1981).

Jean et une partie de la Côte-Nord que les flancs du fjord. D'autres, toutefois, s'identifiaient plus aisément au Lac-Saint-Jean qu'au Saguenay. C'est le cas notamment de Marie-des-Neiges Fortin, une journaliste et autrice, résidente de Roberval, au bord du lac, qui fit ses études au pensionnat du Bon-Pasteur de Chicoutimi. Elle publie, sous le pseudonyme d'Odette, un *Hymne au Lac-Saint-Jean* sous la forme d'un pastiche utilisant la même mélodie que l'*Hymne au Saguenay* et adoptant en amorce une formule semblable :

Ô Lac St-Jean douce patrie,
Majestueux en ta grandeur,
Dieu t'avait marqué pour la vie,
Du Saguenay région sœur.

Commentant sa chanson, elle écrit : « Je ne suis pas la seule qui préférerait que le Lac-St-Jean soit chanté plutôt que la rivière Saguenay. Quoi qu'on fasse on ne pourra toujours pas transporter le lac à Chicoutimi⁵⁴ ». La chanson ressurgira dans le journal *Le Colon* en 1962, alors que le maire de Mistassini, Georges Villeneuve, fait campagne en faveur du régionyme *Lac-Saint-Jean*. Entre-temps, une autre chanson publiée par un frère mariste en 1947, année où est célébré le tricentenaire de la découverte du lac Saint-Jean par un jésuite, avait opté pour le nom vite oublié de la Saintjeannie⁵⁵. Sécession jeannoise exceptée, ces chansons se distinguent peu de celles du centenaire puisqu'elles en reprennent les thèmes dominants, également présents dans quelques cantiques à Notre-Dame du Saguenay ou à La Baie⁵⁶.

⁵⁴ Odette [pseud. de Marie-des-Neiges Fortin], *Hymne au Lac-St-Jean*, Chicoutimi, SHS, 20 juin 1947, fonds P002, 642.3. Le texte de l'hymne est d'abord paru dans *Le calme des soirs (au pays de Maria Chapdelaine)*, Hull, Les éditions L'Éclair, 1941.

⁵⁵ Frère Adjutor [né Fernand-Eutrope Bernard], *Salut! Salut! Ô Saintjeannie, terre de vie*, L'Imprimerie du Lac Saint-Jean, 1947, Chicoutimi, SHS, fonds P002, S1D0573.

⁵⁶ Abbé Ovide-Dolor Simard et Jean-François Brassard, *Cantique à Notre-Dame du Saguenay*, Chicoutimi, SHS, Fonds du Centenaire de Saguenay, « Rapport général », 1938, P15 6.3; abbé Arthur Lacasse, *Cantique à Notre-Dame du Saguenay*, SHS, Fonds du Centenaire de Saguenay, « Chansons du Centenaire. La Troupe du Centenaire », 1938, SHS, fonds P015 01 04; Adéla Tremblay-Sergerie et frère Barnabé, *Notre-Dame de la Baie*, Chicoutimi, SHS, Fonds du Centenaire de Saguenay, « Chansons du Centenaire. La Troupe du Centenaire », 1938, SHS, fonds P015 01 04.

Des regards autres sur la région

Sans être ouvertement régionalistes, bien d'autres chansons parlent de la région et de ses habitants. Ce peut être à l'échelle des localités à l'occasion d'anniversaires célébrant la petite patrie, par exemple lors du centenaire de Jonquière en 1947 ou des 25 ans d'Arvida en 1952⁵⁷. Leur caractère commémoratif les rapproche des chansons du centenaire. Mais il s'en trouve aussi qui proposent un tout autre regard sur la région, fixé sur le présent ou une actualité récente. Par exemple, certaines chansons naissent des luttes électorales ou des rivalités entre équipes de hockey⁵⁸, ou encore des plaintes racontent des événements tragiques au cours desquels il y eut des décès : noyades (c1865, 1892?), écrasement par un coffre-fort dans un camion (1925), avion disparu (1929), mort en forêt d'un adolescent autochtone de Mashteuiatsh (1929), incendie sur le chantier d'un barrage entraînant la mort de 16 travailleurs (1942)⁵⁹.

L'œuvre d'une autrice en particulier offre un aperçu de la vie des riverains du lac Saint-Jean. En 1935, paraît un improbable recueil de poèmes, de dialogues et de chansons signé du nom de plume de Flore du Lac⁶⁰. Improbable? C'est que le parcours de vie de l'autrice détonne dans le paysage littéraire : de milieu pauvre, fille de cultivateur au petit village de Saint-Félicien et épouse de

⁵⁷ François-Joseph Brassard, *Collines – Chant à la petite patrie*, pour le centenaire de Jonquière, 1847-1947, Montréal, Éd. Archambault, inc., 1947; Lionel Girard et Daniel Rioux, *L'Hymne d'Arvida*, partition, 1952, Centre d'histoire Arvida / Centre d'histoire Sir William Price.

⁵⁸ J. C. Couture, « Chanson dédiée au club de hockey de Roberval », *Le Colon*, 11 mars 1920, p. 1; « Chanson du Yo-Yo de Dolbeau », *Le Colon*, 16 mars 1933, p. 3; *Les Aigles d'Alma sont là*, [194?], dans Archives de la Société d'histoire du Lac-Saint-Jean, Fonds Les Aigles d'Alma [194-]-1971, F1000,S14,SS4,D24E; [Anonyme], « Chanson des Saguenéens », *Le Progrès du Saguenay*, 12 octobre 1955, p. 15.

⁵⁹ *La complainte des noyés*, Archives de folklore de l'Université Laval, Collection Luc Lacourcière et F.-A. Savard, recueillie en 1949 aux Éboulements; *Noyade à Chicoutimi*, enregistré au Nouveau-Brunswick, Gloucester-Sheila en 1975, Archives de folklore de l'Université Laval, DC-998-252; Flore du Lac, *Mes souvenirs. Sous la rafale*, Saint-Félicien, Rolland Coulombe, 1935 : « La mort en camion. Complainte d'Elzéar Tremblay », p. 38-40; « Les malheureux aviateurs », p. 41-42; « Complainte sur les Courtois », p. 34-37.

⁶⁰ *Ibid.*, M^{me} Ernest Savard. Voir Myriam Gilbert, *Saguenayensia*, vol. 56, n° 2 (2015), p. 45-46.

journalier⁶¹, elle n'a pas le profil attendu d'une autrice dont le livre, *Mes souvenirs. Sous la rafale*⁶², sera recensé plus tard dans le *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*⁶³. Là où on attendrait normalement une femme de milieu bourgeois, peut-être journaliste ou correspondante d'un journal, ancienne élève d'un établissement féminin réputé, on trouve une femme qui a fait ses études à la modeste école du couvent des Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil à Saint-Félicien, et qui travaille à l'hiver 1924-1925 comme cuisinière dans un camp de bûcherons en Gaspésie tout en ayant charge de deux de ses enfants, l'un de quatre ans et l'autre d'un an, le tout pour économiser le déboursé d'un salaire à son mari qui a obtenu un contrat de *jobber*, c'est-à-dire de sous-traitant, pour diriger un camp de bûcherons⁶⁴. Elle a terminé ses études à 16 ans en 1909, obtenu un brevet d'enseignement et œuvré comme institutrice à l'école publique de Saint-Prime, autre petit village⁶⁵, avant de se marier en 1912. Mère de nombreux enfants, elle trouvera le temps de créer des dizaines de chansons sur des timbres, dont une trentaine est parue dans son recueil dédié à Victor Tremblay, qu'elle remercie pour ses encouragements. La singularité même de son parcours confère à ses chansons une qualité rare : elles sont la voix d'une femme appartenant à des groupes sociaux qui, habituellement, ne laissent pas d'écrits et dont il est conséquemment difficile aujourd'hui d'appréhender les idées. Et il se trouve que Flore du Lac, ou dame Ernest Savard née

⁶¹ Dans un compte rendu de son livre, Flore du Lac est présentée comme « une humble femme », « mère d'une nombreuse famille, très pauvre » (voir Alphonse Simard, « Mes souvenirs sous la rafale », *L'Action catholique*, 18 mars 1935, p. 4). Dans la préface du livre, elle écrit en vers qu'en se le procurant, le lecteur aidera à l'achat de « vêtements bien chauds pour mes garçons et filles » et à avoir « du pain sur la table ». Peut-être même est-ce en bonne partie l'espoir d'un revenu supplémentaire qui l'amène à publier son ouvrage. Le métier de journalier est confirmé par le Recensement du Canada 1921, site Internet de Bibliothèque et Archives Canada; *Annuaire des comtés de Chicoutimi et du Lac-St-Jean. Année 1923*, Chicoutimi, Publication régionale enr., p. 170.

⁶² Flore du Lac, *Mes souvenirs. Sous la rafale*.

⁶³ Maurice Lemire (dir.), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec II : 1900 à 1939*, Montréal, Éditions Fides, 1980, p. 1206.

⁶⁴ Flore du Lac, *Mes souvenirs. Sous la rafale*, p. 169-170.

⁶⁵ Denise Robillard, *La traversée du Saguenay : cent ans d'éducation : les sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil*, Bellarmin, 1994, p. 207; Recensement du Canada 1911, feuilles nominatives, site Internet de Bibliothèque et Archives Canada.

Marie-Anna Savard, livre volontiers en chansons ses opinions aussi bien que ses états d'âme.

À l'instar des régionalistes, Flore du Lac chante son attachement à sa région. *Sous le ciel du lac Saint-Jean* en fait l'éloge sur un air qui, pour la population de l'époque, évoque d'emblée l'amour : celui de *Let Me Call You, Sweet Heart* que venait d'endiscquer Bing Crosby avec, répété en refrain, le « I'm in love with you » qui a bercé tant d'auditrices et d'auditeurs. Pareil choix témoigne de la pénétration, jusque dans les campagnes les plus excentrées, de la chanson américaine. Cette pénétration s'effectue sans doute essentiellement par la radio, une invention qui fait le bonheur de Flore du Lac dans une autre chanson où elle en exalte les vertus, notamment celle de garder son mari à la maison pour l'écoute familiale au salon. À en croire la chanson, le grand saint Pierre lui-même projetterait d'établir aux cieux une station radiophonique qui diffuserait la « belle musique » des « anges qui chantent là-haut⁶⁶ ».

S'il est un point sur lequel les chansons de Flore du Lac s'harmonisent avec celles des régionalistes, c'est bien celui de l'appréciation favorable du clergé catholique et de ses œuvres. Une femme, dans *Le vœu d'une mère*, ne berce-t-elle pas son enfant en rêvant qu'il deviendra prêtre⁶⁷? La chanson *Pour mon cher alma mater* [*sic*] n'exprime-t-elle pas un souvenir reconnaissant de ses années de formation chez les religieuses⁶⁸? Le thème le plus fréquemment abordé est aussi de nature à plaire aux auteurs cléricaux de chansons même si leur répertoire régionaliste n'en fait pas état, à savoir la famille, traitée par l'intermédiaire des souvenirs d'enfance, de jeune femme et de mère. Il est ainsi question d'un grand-père contant des histoires de revenant et d'une grand-maman filant au rouet, de jeunes gens aux amusements et aux fréquentations parfois tumultueuses, d'un père et d'une mère dont elle s'ennuie, d'un fils et d'un époux aux chantiers pour la sécurité desquels elle prie, d'une fille à la ville à qui des conseils sont donnés notamment sur les rapports avec la gent masculine et la protection de son « honneur », de bambins nombreux « [q]ui vous arrivent chaque année », suscitant la réflexion suivante :

On croit, parfois qu'avoir ce sort
C'est guère mieux que d'être mort.

⁶⁶ Flore du Lac, « La radio », *Mes souvenirs. Sous la rafale*, p. 29-30.

⁶⁷ Flore du Lac, « Le vœu d'une mère », *Ibid.*, p. 22-23.

⁶⁸ Flore du Lac, « Pour mon cher Alma Mater », *Ibid.*, p. 8-9.

Mais faut pas trop en mal penser :
Vaut mieux l'avoir que s'en passer⁶⁹.

Autant de menus aspects de la vie familiale racontés par une mère de milieu modeste, une perspective inaccessible aux prêtres régionalistes, du moins de façon crédible, quoique les considérations cléricales sur le rôle des mères abondent dans la littérature de l'époque.

Une partie de l'œuvre de Flore du Lac s'écarte nettement du répertoire régionaliste, tout particulièrement celle portant sur le travail. Elle ne mentionne l'agriculture, si chère aux régionalistes, que pour dénoncer l'inondation des terres causée par le rehaussement des eaux du lac :

Adieu disons à notre coin de terre
Qui fut bien défriché de notre main
Pour aller faire un travail mercenaire
Et incertain du jour au lendemain⁷⁰.

Sur ce sujet, elle est d'accord avec les membres de la famille d'Onésime Tremblay. Mais elle aborde maintes fois le travail en forêt, que les régionalistes ne chantent pas. Ayant partagé la vie de camp des forestiers un hiver, elle dispose à ce propos d'informations de première main. Dans une série de chansons, elle raconte son voyage vers un lieu de coupe en Gaspésie, la désapprobation d'un curé à la vue d'une femme montant aux chantiers avec ses enfants, l'hiver qu'elle y passe, la visite du prêtre missionnaire, la tristesse des séparations saisonnières, les prières de la mère restée au foyer et l'ennui de l'homme parti pendant des mois⁷¹. Elle souligne, outre les dangers de noyade pour les draveurs, la faible rémunération des travailleurs de la forêt⁷² et, à ce sujet, elle s'attaque au gouvernement dont elle juge sévèrement le favoritisme :

On devait monter de gages
Mais si papa Taschereau
Ne veut pas plier bagages,

⁶⁹ Ces évocations sont dispersées dans de nombreuses chansons du recueil.

⁷⁰ Flore du Lac, « Inondation de Saint-Méthode », *Ibid.*, p. 29-30.

⁷¹ Flore du Lac, « Sous le ciel de la Gaspésie », *Ibid.*, p. 26-28.

⁷² Flore du Lac, « Le bûcheron canadien », *Ibid.*, p. 18-19; « Quel beau pays Chandler », *Ibid.*, p. 97-101.

On restera bec à l'eau.
 [...]

La complainte des *drivers*

Est celle des bûcherons ;

Ah! Nos administrateurs

Rient de leurs protestations,

Pour augmenter le salaire

On nomme des commissions,

C'est encore belle affaire

Pour placer quelques fistons⁷³.

Flore du Lac fait d'autres incursions en territoire politique, un domaine pourtant réservé aux hommes à l'époque. Dans une chanson sur le rehaussement des eaux du lac, elle appelle la population à renvoyer le Parti libéral sur les banquettes de l'opposition. Dans une autre où elle raconte que, durant la crise, les habitants de Saint-Félicien ont ouvert bénévolement un chemin dans la forêt, elle dénonce le fait qu'il n'y a « [p]as d'argent de chômage dans nos localités⁷⁴ ». Dans une autre encore, elle se plaît à imaginer les mesures qui seraient prises « pour soulager les pauvres gens » si le communisme s'implantait au pays et, tout en se gaussant des parlementaires qui y perdraient leurs privilèges, elle s'amuse à redistribuer les biens, avec force piques humoristiques ciblant nommément des personnalités du cru dans une fiction goguenarde. Elle conclut en mentionnant que, malgré tous ces avantages et ces efforts visant à « vivre tous en frères », elle hait le communisme et préfère « rester comme ça [q]ue d'être sous l'État⁷⁵ ». Enfin, dans un dialogue entre un dénommé Baptiste et sa femme, qui n'est pas mis en musique toutefois, on affirme que

⁷³ « La chanson des drivers », *Ibid.*, p. 43-44. Flore du Lac fait référence ici à la Commission des opérations forestières du Québec, créée par le gouvernement libéral en 1934, alors que les protestations furent contre une baisse des salaires et les conditions sanitaires des camps (voir Christian Blais (dir.), *Histoire parlementaire du Québec, 1928-1962 : la crise, la guerre, le duplessisme, l'État-providence*, Québec, Éditions du Septentrion, 2015, p. 139-140; Jérôme Gagnon, *Espoirs et désillusions : la crise économique et la recherche de solutions au Saguenay–Lac-Saint-Jean (1925-1940)*, mémoire de maîtrise (études et interventions régionales), Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi, 2020).

⁷⁴ M^{me} Ernest Savard (née Marie-Anna), *Chanson populaire*, Chicoutimi, SHS, c1934, fonds P002, 642.14.

⁷⁵ Flore du Lac, « Un rêve original », *Mes souvenirs. Sous la rafale*, p. 88-91.

le pays « sortira du marasme quand la femme votera », manifestant un féminisme également perceptible dans une chanson racontant un match de hockey entre les équipes féminines de deux localités⁷⁶.

La teneur de telles chansons montre que des questions politiques éminemment controversées sont discutées jusque dans les campagnes du Lac-Saint-Jean, et pas seulement dans l'optique des harangues émises en chaire par le curé. Elle montre surtout que la chanson permet d'exprimer des opinions qui, autrement, ne font pas leur chemin sur la place publique et, à plus forte raison, jusqu'à l'historien, car les autres sources disponibles n'offrent que peu ou pas de prise là-dessus. Il y a une licence en chanson qui autorise de tels écarts. Cette licence s'applique tout aussi bien au genre des autrices. Flore du Lac n'est en effet pas la seule femme en région à s'exprimer par la chanson : outre Marie-des-Neiges Fortin (Odette), déjà mentionnée, Adéla Tremblay-Sergerie, fille de cultivateur et épouse de mécanicien devenue dramaturge après des études au pensionnat du Bon-Pasteur, a écrit en 1937 les paroles d'un chant à la gloire de Notre-Dame de la Baie⁷⁷; une religieuse de Roberval, Fernandé Paquin, signe les textes de chansons contemplatives faisant l'éloge de la beauté du lac Saint-Jean (1919 et 1940)⁷⁸; une autre religieuse, l'ursuline Henriette Constantin, fille de médecin et de maire, conçoit la chanson thème des fêtes du centenaire de Roberval en 1954, enregistrée sur disque⁷⁹; une autre religieuse encore, Yvonne Morin des Sœurs antoniennes de Marie, composera une chanson régionaliste pour le drapeau du Saguenay en 1957⁸⁰. Or les rares voies par lesquelles une femme peut alors s'exprimer sur la place publique sont étroites. La chanson manifestement en est une, accessible de surcroît à des femmes de statuts sociaux variés : même les voix de religieuses, confinées pour une bonne part dans l'enceinte des couvents, s'en échappent parfois pour investir la sphère publique, profane.

⁷⁶ Flore du Lac, « Discussion sur le vote des femmes », *Ibid.*, p. 48; « Le club des demoiselles », *Ibid.*, p. 70-71.

⁷⁷ [Anonyme], « Une belle cérémonie à Bagotville dimanche », *Le Progrès du Saguenay*, 14 mai 1937, p. 12; Alexandre L. Amprimoz, « *Le secret de Micheline*, roman d'Adéla Tremblay-Sergerie », dans Maurice Lemire (dir.), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec II : 1900 à 1939*, p. 1001.

⁷⁸ M. S.-M., o.s.u. et Frère du s.c., *Mon lac* (lac Saint-Jean), Roberval, 1940, dans Archives / Pôle culturel du Monastère des Ursulines, R- Chant « Mon lac » et « Le lac ».

⁷⁹ M. M. de la Trinité, o.s.u., *Honneur à Roberval!*, Chicoutimi, SHS, 1954, fonds P002, 52.7.

⁸⁰ Sœur Marie de la Charité [née Yvonne Morin], *Mon drapeau*, Chicoutimi, SHS, Fonds du drapeau du Saguenay-Lac-Saint-Jean, F0564-S1-SS3-D4-P1.

Malgré ces libertés inusitées, il y a des limites à ce qu'il est permis d'énoncer en chanson et, si l'on en croit *La lettre d'avocat*, Flore du Lac l'apprendrait à ses dépens :

On m'accuse de nuire
À la réputation,
On dit qu'il va m'en cuire
Pour certaine chanson⁸¹.

De telles atteintes à la réputation sont en fait courantes en chanson à l'époque. Toute une série de chants électoraux ont été trouvés au SLSJ, des dernières décennies du XIX^e siècle jusqu'en 1950. On s'y investit à grand renfort de railleries, multipliant les accusations de corruption et de distribution de faveurs indues aux électeurs. Des personnalités en vue de la société régionale y sont gaillardement tournées en ridicule. C'est le cas, par exemple, en 1907 dans *Le Travailleur*, journal du Parti de la réforme, et dans *Le Progrès du Saguenay*, organe appuyant le parti adverse aux élections municipales⁸². Ce dernier se permet même un canular en rapportant des soirées prétendument tenues au *Réformoscope*, « théâtre » inventé pour l'occasion, où il met dans la bouche des politiciens de la Réforme des paroles de chansons qui ne sont pas à leur avantage⁸³. Dans le même esprit polémique, deux promoteurs de la création d'une nouvelle paroisse subissent quelques moqueries chantées après leur échec⁸⁴.

Hors des joutes politiques, certains écrivent des chansons dénigrant l'un ou l'autre individu. Par exemple, sous la plume d'une institutrice, un propriétaire de nombreuses maisons à Laterrière est critiqué : « Quel gros bourgeois que cet homm'-là!⁸⁵ ». Il arrive même que la

⁸¹ Flore du Lac, « La lettre d'avocat », *Mes souvenirs. Sous la rafale*, p. 80-82.

⁸² C. Tuki et C. Pamoy, « Chanson dédiée aux échevins de 1907 », *Le Travailleur*, 21 février 1907, p. 1; C. Tuqui et C. Pamoy, « Suite », *Le Travailleur*, 28 février 1907, p. 1; Kiskisigne, « La Réforme », *Le Progrès du Saguenay*, 28 février 1907, p. 1; Y. Étais, « Le triomphe de la clique », *Le Progrès du Saguenay*, 7 mars 1907, p. 1.

⁸³ « Au Réformoscope », *Le Progrès du Saguenay*, 1^{er} août 1907, p. 1; « Au Réformoscope », *Le Progrès du Saguenay*, 8 août 1907, p. 1; « Au Réformoscope », *Le Progrès du Saguenay*, 12 septembre 1907, p. 1.

⁸⁴ *Petonville*, chanson composée par un citoyen de Saint-Jérôme sur un timbre, reconstituée de mémoire par Raoul et Antoine Tremblay, Chicoutimi, SHS, fonds 642.3.

⁸⁵ Césaire Boulianne, *Le vicomte des sept-maisons*, Chicoutimi, SHS, fonds P002, 642.14.

chanson serve à régler des comptes : la victime de vols commis par des travailleurs forestiers se moque de la bonne vertu qu'ils affichent au village; les péripéties d'une affaire au départ anodine, mais qui mène à une condamnation en procès sont racontées avec amertume; un cultivateur victime d'une blague émise par le vicaire de la paroisse lui rend la monnaie de sa pièce; le même cultivateur s'attaque à l'avocat et politicien Louis de Gonzague Belley pour avoir, en 1908, poursuivi en justice l'évêque du diocèse de Chicoutimi, M^{gr} Labrecque, en raison de propos désobligeants et obtenu dans un règlement hors cour 400 \$ ainsi que la publication dans divers journaux d'une lettre de l'évêque certifiant que Belley est un citoyen honorable et intègre, le tout accompagné d'une bénédiction⁸⁶. La chanson fonctionne alors comme sanction sociale contre des actes jugés répréhensibles⁸⁷.

Nous n'avons pas trouvé d'exemple où les auteurs de chansons irrespectueuses eurent à faire face à des mises en demeure. Des poursuites et des contre-poursuites entre protagonistes de chansons d'élections ont bien été relevées, mais aucune n'était motivée par des paroles mises en musique. Quant à Flore du Lac, sa chanson raconte-t-elle une histoire vécue, comme nous le pensons? Cela n'a pu être vérifié : les registres judiciaires ne contiennent pas de mention de son cas alors qu'il est arrivé à son mari d'être poursuivi pour d'autres motifs.

Femme du peuple, Flore du Lac porte sur des gens de statut social plus élevé un regard parfois sévère. Elle n'est pas la seule, à en juger par une chanson composée en 1941 par un travailleur de la pulperie de Chicoutimi, pour inviter ses collègues ouvriers à adhérer à la Coopérative de consommation de Jonquière. Un couplet expose la conception qu'il se fait des personnes riches :

⁸⁶ David Brassard, *Les jobbers de l'Anse-au-foin*, chanson recueillie en 1942 par François-J. Brassard, Chicoutimi, SHS, fonds P002, 642.11; Joseph Desbiens, *La Capine*, chanson recueillie en 1935 par M^{lle} Béatrice Tremblay, Chicoutimi, SHS, fonds P002, 642.9; Joseph Desbiens, *Chanson de monsieur Pantaléon*, dans Germaine Tremblay, « M. Joseph Desbiens Grande-Baie. Notes autobiographiques. Répertoire », Chicoutimi, SHS, 1934, fonds P002, P002S1D1818; [Anonyme], « Procès Belley-Labrecque », *Le Progrès du Saguenay*, 16 décembre 1909, p. 1; [Anonyme], « L'incident est clos – M^{gr} Labrecque et M. Belley », *La Patrie*, 21 avril 1908, p. 13.

⁸⁷ L'usage de chansons satiriques à titre de sanctions populaires a été relevé dans divers travaux. Voir, par exemple, Lauraine Léger, *Les sanctions populaires en Acadie*, Montréal, Leméac Éditeur, 1978.

Quand on veut manger tous les jours,
 Il faut s'occuper d'son affaire;
 On ne peut pas vivre toujours
 Avec d'l'amour et de l'eau claire.
 Mais pour les rich's, c'est pas comm' ça,
 Ni pour les gens à gros salaires :
 Ils n'ont qu'à se croiser les bras
 Et à fumer pour se distraire⁸⁸.

Les chansons écrites à l'occasion des grèves, dans les années 1950 à Chicoutimi et à Arvida, reviendront sur l'écart entre les classes sociales. Ainsi, en 1954, une chanson évoque des marchands de gros qui « souffrent du chapeau⁸⁹ ».

Conclusion

Entre la chanson de transmission orale et celle qui bénéficie d'un enregistrement, puis de la radio et du cinéma, il y a place, dans la première moitié du vingtième siècle, pour un autre type de chanson, au carrefour de l'ancien et du moderne, qui emprunte à la première l'usage des timbres tout en misant sur la publication, sans toutefois accéder, sauf exceptions, aux nouvelles technologies de diffusion. Les ténors du régionalisme et Flore du Lac, en particulier, fixent sur papier leurs idées, leurs sensibilités et leurs préoccupations accompagnées de mélodies empruntées fréquemment à un folklore aux origines anciennes, mais aussi à des œuvres populaires récentes. À des textes originaux sont donc accolées des musiques préexistantes, une pratique peut-être liée à l'absence d'institution d'enseignement supérieur de la musique au SLSJ avant la décennie 1960, mais ne relevant pas spécifiquement du milieu rural ou de la tradition : la même pratique demeure usitée dans un grand centre comme Montréal pour des spectacles de variétés⁹⁰ et gardera ensuite son intérêt, par exemple, pour des chansons visant à stimuler l'ardeur de syndiqués en grève⁹¹.

⁸⁸ François-Joseph Brassard, « La coopération », *Ensemble! Revue de la coopération* (avril 1941), p. 13.

⁸⁹ *Grève à Chicoutimi*, février 1954, Chicoutimi, SHS, fonds P002, 642.14.

⁹⁰ Luc Bellemare, « De Montmartre à Broadway : le cabaret Au matou botté de Montréal (1929-1932) », *Mens : revue d'histoire intellectuelle et culturelle*, vol. 16, n° 1 (automne 2015), p. 63-105.

⁹¹ Voir, par exemple, Confédération des syndicats nationaux et Syndicat de la

Les voies de création et de diffusion traditionnelles n'en sont pas pour autant disparues. Des chansons encore, dans les premières décennies du xx^e siècle, apparaissent et ne sont partagées que de manière orale. Certaines des chansons publiées par Flore du Lac ont également emprunté ce mode de transmission orale : deux ont été enregistrées dans les décennies 1960 et 1970 lors de cueillettes ethnologiques, dont une complainte retrouvée au Lac-Saint-Jean, en Gaspésie et aux Îles de la Madeleine⁹². En chemin, le nom de l'autrice s'est perdu, mais l'œuvre a subsisté, tout en ayant subi les remaniements typiques de la chanson traditionnelle et en s'écartant conséquemment de la version pérennisée dans l'écrit publié. Deux des chansons régionalistes ont aussi joui d'une certaine longévité, en raison principalement de leur exécution lors d'événements commémoratifs. Mais ces différents répertoires résistent mal au passage du temps : la chaîne de la transmission orale a été rompue, et les chansons du centenaire promouvaient un projet de société qui n'a plus cours.

Un des traits qui caractérisent la chanson en fait un outil d'intérêt pour documenter l'histoire régionale durant la période étudiée : elle est en effet issue de tous les milieux, donnant accès aussi bien aux idées et aux préoccupations des classes populaires que des groupes dirigeants. Dans la liste des auteurs, le cultivateur, l'ouvrier d'usine, la femme de journalier ou de mécanicien et l'institutrice côtoient des membres éminents du clergé catholique ou œuvrant dans l'ombre des couvents. Des groupes sociaux dont il est autrement difficile de documenter les idées et les opinions nous les communiquent par la chanson. Cette dernière permet aussi à des femmes de se faire entendre, et pas seulement parmi les plus aisées ou

musique du Québec-SMQ, *Chansons de lutte et de turlutte*, Montréal, supplément au journal *Nouvelles-CSN*, n° 158, 1982; Pierre Fournier, *De lutte en turlutte : une histoire du mouvement ouvrier québécois à travers ses chansons*, Sainte-Foy, Éditions du Septentrion, 1998.

⁹² Aux Archives de folklore de l'Université Laval : Collection Régine Hudon-Pierre Guilbault pour *La complainte d'Elzéar Tremblay* et *Inondation de Saint-Méthode* devenue *Complainte sur la décharge*, chantées le 6 juillet 1966 à Saint-Nazaire, comté Lapointe, 5973-08; *Complainte d'Elzéar Tremblay*, enregistrée à Roberval en 1971, DC-62-01; *Complainte de Robert (d'Elzéar Tremblay)*, enregistrée en 1976 à Gaspé-Ouest-Cap-Chat, DC-1629-119; *M'y voilà dans ma tombe*, enregistrée en 1978 aux Îles de la Madeleine, 2541-168. Deux couplets d'*Inondation de Saint-Méthode* sont de plus chantés de mémoire par une dame dans le film de Jean-Thomas Bédard, *Le combat d'Onésime Tremblay*, ONE, 1985, à 41:30 minutes.

les plus en vue de la société régionale. Ce sont soit des religieuses comme Henriette Constantin, fille de notable qui enseigne la musique chez les Ursulines de Roberval, soit leurs anciennes élèves, comme Flore du Lac formée à l'école du couvent de Saint-Félicien; Marie-des-Neiges Fortin (Odette) et Adéla Tremblay-Sergerie, qui ont étudié au pensionnat du Bon-Pasteur de Chicoutimi, lequel offre des cours en littérature et en musique. Aussi dévouées soient-elles aux rôles traditionnels de la femme dans la société québécoise, les enseignantes religieuses dotent leurs élèves d'outils pouvant donner accès à une certaine émancipation.

Le clergé, les associations des jeunesses catholiques, les partis politiques et les syndicats ouvriers, toutes ces organisations ont fait de la chanson un outil de propagande. Cette fonction de la chanson contribue à assurer, au Saguenay–Lac-Saint-Jean comme vraisemblablement dans les autres régions, un renouvellement de répertoire tout au long de la première moitié du xx^e siècle, sur des chemins le plus souvent parallèles au grand boulevard que constitue l'industrie conquérante de la chanson, stimulée par les technologies modernes de la communication de masse. Si pareil répertoire circule peu par de telles voies, il n'en est pas moins de son temps, puisqu'il est étroitement arrimé aux débats sociétaux de l'heure, là où les grands succès largement médiatisés versent plutôt dans le divertissement. À cet égard, peut-être même constitue-t-il, dans le domaine de la chanson politique, une forme de pont vers la chanson « engagée », caractéristique de l'effervescence chansonnière des décennies 1960 et 1970 au Québec.

Le répertoire régionaliste provient de membres du clergé dont les visions tranchent avec les projets de développement industriel de la région énoncés vers la fin du xix^e siècle. Au-delà de leur attachement au SLSJ, ils reprennent des idées exprimées plus largement pour l'avenir du Canada français. Selon leur allié journaliste Eugène L'Heureux, l'amour du pays proche génère l'amour de la patrie aux contours plus lointains : à vivre satisfait en un lieu précis, on en vient à apprécier les horizons plus flous de la grande nation auquel ce lieu appartient, passant ainsi d'une réalité palpable à l'abstraction géopolitique. Comme les dirigeants des mouvements de jeunesse catholique au Canada français ou l'abbé Gadbois de Saint-Hyacinthe, les membres du clergé diocésain voient dans la chanson un outil éducatif : elle stimulera l'attachement de la population au milieu régional, tout en renforçant l'image d'un pays saguenéen tout imprégné de religion catholique et de valeurs traditionnelles, vivant de l'agriculture dans le prolongement des efforts consentis par des ancêtres auxquels il importe d'emboîter le pas. Il y a une part de conjoncture dans

le choix de ce cliché chanté sur tous les tons : la crise des années 1930 a frappé durement, amenant les élites régionales traditionalistes à piloter une nouvelle vague de colonisation. Il leur faut pour cela convaincre les travailleurs urbains au chômage de quitter la ville pour reprendre le labeur des ancêtres là où ils l'avaient laissé, en faisant reculer la forêt encore plus loin. Bon nombre des terres nouvellement conquises n'étant toutefois pas d'une qualité propice à des rendements viables, le mouvement s'est essoufflé dès 1933, miné notamment par les nombreux « déserteurs » – selon l'expression accusatrice des promoteurs de la colonisation⁹³ – revenus en ville déçus de leur expérience.

L'enthousiasme des élites urbaines n'est assurément pas partagé dans tous les milieux et, d'ailleurs, Flore du Lac ne fait nullement mention de cette nouvelle épopée censée enflammer les ardeurs de la population. Fille de l'un des premiers colons de Saint-Félicien au XIX^e siècle, et donc vraisemblablement bien au fait de ce que représente l'établissement sur de nouvelles terres, bien informée de la vie régionale, elle a sans doute ses opinions sur le sujet. Mais alors qu'elle chante la vie des Jeannois avec beaucoup de réalisme, abordant avec un égal appétit une large gamme de sujets relatifs au travail, aux loisirs, à la politique, aux faits divers, à la communauté locale ou à la vie familiale, le branle-bas de ces apprentis paysans s'échinant à défricher en périphérie du lac, élargissant son petit pays, ne mérite pas le moindre couplet dans son œuvre, contrairement aux maigres salaires et aux rudes conditions de travail des bûcherons et des draveurs. Écrites quelques années après la parution du livre de Flore du Lac, les chansons du centenaire de 1938 livrent en fait un combat d'arrière-garde pour un projet de société qui ne parvient plus à séduire et que les développements économiques de la guerre et de l'après-guerre rendront définitivement caduc. Au moins, ce combat se fait-il en chanson.

⁹³ Jérôme Gagnon, *Espoirs et désillusions, la crise économique et la recherche de solutions au Saguenay–Lac-Saint-Jean : (1925-1940), mémoire de maîtrise* (études et interventions régionales), Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi, 2020, p. 219-220.

Le Canada français d'Émile Miller : *Terres et peuples du Canada* et l'inscription intellectuelle d'un géographe au début du XX^e siècle

Raphaël Pelletier
Université du Québec à Montréal

Résumé : Le présent article entend revenir sur l'inscription intellectuelle d'Émile Miller, ce géographe canadien « d'avant la géographie ». Pionnier de la diffusion et de l'établissement de la discipline au Canada français, Miller aurait été, d'abord et avant tout, un homme de son temps. Dans son premier ouvrage, intitulé *Terres et peuples du Canada* (Beauchemin, 1912), ce dernier formule un récit sur l'essence géographique, historique et sociale du Canada français. En cela, nous nous donnons pour objectif d'illustrer les grands traits qui structurent sa représentation du Canada français, de la diversité des trajectoires historiques et géographiques qui s'y rapportent et, finalement, des problèmes constitutionnels, c'est-à-dire propres à l'« état présent » de la Confédération canadienne. Ce faisant, nous sommes amenés à concevoir l'inscription de la pensée de Miller dans la mouvance nationaliste canadienne-française du début du XX^e siècle, qui voyait dans la thèse des deux peuples fondateurs le ferment d'une unité canadienne faisant barrage au continentalisme américain et à l'impérialisme britannique.

Abstract: *This paper aims to revisit the intellectual inscription of Émile Miller, this Canadian geographer “from before geography”. A pioneer in the dissemination and establishment of the discipline in French Canada, Miller was, first and foremost, a man of his time. In his first writings – in this case *Terres et peuples du Canada* (Beauchemin, 1912) –, Miller offers an account of the geographical, historical, and social “essence” of French Canada. Our purpose is then to illustrate the main features that structure Miller’s representation of French Canada, of the diversity*

of historical and geographical trajectories that relate to it and, finally, of the constitutional problems, more specifically those specific to the “present state” of the Canadian Confederation. In so doing, we see how Miller’s thought is embedded in the French-Canadian nationalist movement of the beginning of the century, which saw in the thesis of the two founding peoples the ferment of a Canadian unity that would stand in the midst of American continentalism and British imperialism.

Émile Miller (1884-1922) aurait été « de cette génération des bâtisseurs de disciplines de l’Université de Montréal que sont Édouard Montpetit, Lionel Groulx ou Marie-Victorin¹ ». Peu de chercheurs se sont cependant intéressés à la pensée et à la trajectoire intellectuelle de ce géographe autodidacte qui, par la force des choses et de l’institutionnalisation du savoir au Canada français, est arrivé à investir les lieux de l’université et à y porter un projet disciplinaire.

Parmi ceux qui se sont penchés sur l’œuvre de Miller, on compte quelques sociologues et un certain nombre de géographes². Dans un texte où il cherche à problématiser les thèses avancées par l’anthropologue Marc-Adélarde Tremblay et le sociologue Hervé Fischer quant aux particularités de l’identité québécoise, le sociologue Marcel Fournier oppose deux regards possibles sur l’objet : « l’un qui perçoit la différence culturelle comme un handicap, ou parfois, comme un objet de musée; l’autre qui constitue la “québécoïté” comme élément de fierté et aussi comme projet³ ». Fournier en vient ensuite à personnifier ces postures en se référant à deux

¹ Gilles Sénécal, « Les monographies des régions de colonisation au Québec (1850-1914) : genre et tradition géographiques. Écoles nationales? », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 36, n° 97 (1992), p. 57.

² Plus marginalement, on retrouve également des références à Miller du côté de l’histoire du livre : François Landry, *Beauchemin et l’édition au Québec : une culture modèle 1840-1940*, Montréal, Éditions Fides, 1997; Suzanne Pouliot, « L’édition québécoise pour la jeunesse au xx^e siècle : une histoire du livre et de la lecture située au confluent de la tradition et de la modernité », *Globe. Revue internationale d’études québécoises*, vol. 8, n° 2, p. 206; Françoise Dupuy-Lepage, « Les débuts de la presse enfantine au Québec : *L’Oiseau bleu* (1921-1940) », *Documentation et bibliothèques*, vol. 21, n° 1 (mars 1978), p. 26.

³ Marcel Fournier, « Une collectivité sans qualités », *Recherches sociographiques*, vol. 24, n° 3 (1983), p. 414.

cas de figure : un Léon Gérin (1863-1951) auquel s'opposerait philosophiquement et politiquement un Miller. Si la pensée de Gérin est critique, puisque ce dernier considère les particularismes culturels en question (organisation familiale, type de socialisation, etc.) comme des freins au développement, voire à la survie du Canada français et que, par conséquent, l'entrée dans la modernité s'impose comme une expérience de mise à distance, Miller, quant à lui, aurait tenté de « fixer les traits sensibles du groupe ethnique franco-canadien⁴ » autour de l'unité de foi, de la communauté d'idiome et de la convergence des aspirations, des éléments qu'il conçoit comme les « condition[s] même[s] de la survie du Canada français⁵ ». Ailleurs, Fournier se penche sur la représentation que se fait Miller de l'« âme franco-canadienne », de la « parlure québécoise » et du « physique » canadien-français⁶. Relayé dans des textes ultérieurs⁷, le propos de Fournier nous apparaît comme une invitation à l'approfondissement.

Chez les géographes qui s'intéressent à la formalisation et à l'institutionnalisation de la géographie, Miller constitue une figure, quoique discrète, de l'établissement de la discipline au pays. Pour ces géographes contemporains, Miller est probablement l'équivalent d'une comète qui, périodiquement, refait surface dans le ciel du discours historiographique⁸. Un bon nombre de travaux portant

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

⁶ Marcel Fournier, « Autour de la spécificité », *Possibles*, vol. 8, n° 1 (1983), p. 85-112.

⁷ Marcel Fournier, « Intellectuels de la modernité et spécialistes de la modernisation », dans Yvan Lamonde et Esther Trépanier (dir.) *L'avènement de la modernité culturelle au Québec*, Sainte-Foy, Institut québécois de recherche sur la culture, 1986, p. 246-247; Marcel Fournier, « Quebec Sociology: A Discipline and its Object », *The American Sociologist*, vol. 33, n° 1 (2002), p. 44; voir, également, Ian A. Morrison, *Moments of Crisis: Religion and National Identity in Québec*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2019, p. 74-75.

⁸ En 1950, Benoît Brouillette, alors professeur de géographie économique à l'École des hautes études commerciales et fondateur de la Société de géographie de Montréal, signait un article hagiographique dans les pages de la *Revue canadienne de géographie*. Il y retrace la trajectoire de l'individu et de sa production textuelle, tout en donnant certaines indications quant au rapport qu'entretenait Miller à la discipline géographique et, marginalement, à l'influence que ce dernier aurait eu dans son milieu intellectuel. Selon Brouillette, il serait du devoir des géographes de lui rendre hommage. Dans cette optique, Ludger Beauregard, professeur de géographie à l'Université de Montréal de 1963 à 1989, a publié deux articles de vulgarisation historique retraçant le parcours du géographe et suggérant que ce dernier fût un « défricheur » pour la géographie, tant

sur des aspects de l'histoire de la discipline se réfèrent au géographe, sans toutefois en problématiser l'influence. Au-delà des travaux à portée générale qui mentionnent au passage l'existence de Miller⁹, certains, comme ceux du géographe Christian Morissonneau, s'y attardent avec assez d'attention pour faire ressortir l'empreinte qu'il a laissée dans le paysage scientifique et littéraire¹⁰. Reprenant à certains égards les analyses de Fournier, Vincent Berdoulay, historien de la géographie s'étant intéressé au cas canadien-français au prisme des « identités nationales sans État », intègre Miller à une problématique alliant discours scientifique et contexte culturel¹¹. Se référant au « discours géographique » plutôt qu'à la « discipline géographique », Berdoulay élargit la focale pour y inclure des penseurs précédant l'établissement de la discipline au pays (par exemple : Faucher de Saint-Maurice, Arthur Buies, Eugène Rouillard, etc.) tout en faisant une place aux écrits de Miller. Du lot, l'ouvrage intitulé *Terres et peuples du Canada*, dont la première édition paraît chez Beauchemin en 1912, retient son attention en cela qu'il y voit une tentative de régionalisation et la formulation d'un discours sur le Canada français mettant en exergue l'importance géographique de la paroisse et l'adaptation des Canadiens français à leur(s) milieu(x). Si Berdoulay dégage de la pensée de Miller un discours identitaire sur la nation, il demeure que son inscription dans le paysage intellectuel du Canada français du début du xx^e siècle, où les idées des Henri Bourassa, Olivar Asselin et, éventuellement, Lionel Groulx ont un écho certain, reste encore à être étayée.

par son apport institutionnel que par ses écrits, qui éveillèrent un engouement pour les questions de géographie au Canada français (Benoît Brouillette, « Un pionnier de la géographie au Canada français, Émile Miller », *Revue canadienne de géographie*, n° 1-2 (1950), p. 94-96; Ludger Beauregard, « Émile Miller, géographe méconnu », *Histoire Québec*, vol. 8, n° 3 (2003), p. 15-17; Ludger Beauregard, « Émile Miller, un géographe oublié », *Géographes*, n° 2 (1992), p. 73-75).

⁹ Louis-Edmond Hamelin, « Petite histoire de la géographie dans le Québec et à l'Université Laval », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 7, n° 13 (1962), p. 139; Marc Brosseau, « Réflexion sur l'influence éventuelle de la géographie française dans l'évolution de la géographie scolaire au Québec », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 38, n° 103 (1994), p. 39-56.

¹⁰ Christian Morissonneau, *La Société de géographie de Québec, 1877-1970*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1971, p. 124-129.

¹¹ Vincent Berdoulay, « Stateless National Identity and French-Canadian Geographic Discourse », dans David Hooson (dir.), *Geography and National Identity*, London, Blackwell, p. 184-196, coll. « The Institute of British Geographers Special Publications ».

D'autres études portant sur la formalisation de la géographie coloniale en France ou encore sur la production des monographies de colonisation au Canada, de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle, inscrivent l'œuvre de Miller dans une problématique plus large en la faisant dialoguer avec ses contemporains. Outre-Atlantique, Olivier Soubeyran, en cherchant à analyser la trajectoire de Marcel Dubois¹² au prisme des « occasions manquées », souligne l'influence de ce dernier sur Miller : « Amnésiée en France, [la pensée de Dubois] a pourtant essaimé au Québec, dans les années 1920. Elle imprègne le grand géographe québécois Émile Miller [...], premier professeur de géographie humaine à l'Université de Montréal¹³. » Pour Soubeyran, c'est la géographie coloniale de Dubois qui aurait servi d'appui théorique à la formulation, chez Miller, d'un discours émancipateur – que le géographe qualifie lui-même de « nationaliste », en se plaçant à certains égards dans le sillon d'Henri Bourassa et du jeune Olivier Asselin¹⁴ – se libérant du poids des structures coloniales britanniques et des États-Unis, tant sur le plan culturel qu'économique¹⁵.

Au début des années 1990, le géographe Gilles Sénécal, proche collaborateur de Berdoulay¹⁶, mène plusieurs études fouillées sur cette

¹² Marcel Dubois (1856-1916) : géographe français, titulaire de la première maîtrise de conférences (devenue chaire d'enseignement en 1893) en géographie coloniale de la Sorbonne. Il fut le porte-étendard de la géographie coloniale dans l'enseignement supérieur français de 1885 à 1905. Il est également l'un des fondateurs des *Annales de géographie*, un périodique savant créé en 1891 à partir duquel l'École française de géographie a pu se diffuser dans le système scolaire et universitaire français. À la suite d'une vive opposition à l'orthodoxie vidalienne – ce que Soubeyran qualifie de « Bataille des Annales » – autour de la place de l'action aménagiste, notamment coloniale, dans la pratique de la géographie, Dubois se retire graduellement du milieu universitaire (Olivier Soubeyran, *Imaginaire, science et discipline*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 175).

¹³ Olivier Soubeyran, « Les occasions manquées », *Espaces Temps*, n° 68-69-70 (1998), p. 186.

¹⁴ Le rapprochement ici tient compte de l'année de la publication initiale de *Terres et peuples du Canada*, soit 1912. En effet, la parution du livre survient avant la « célèbre rupture » idéologique entre Bourassa et Asselin au détour de la Première Guerre mondiale, notamment en ce qui a trait à l'implication militaire du Canada (Charles-Philippe Courtois, « Le républicanisme au Québec au début du XX^e siècle : les cas de figure de Wilfrid Gascon, Olivier Asselin et Ève Circé-Côté », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 17, n° 3 (2009), p. 163-164).

¹⁵ Yvan Lamonde, « Une action nationale canadienne », dans *Histoire sociale des idées au Québec*, t. 2 : 1896-1929, Montréal, Éditions Fides, 2000, p. 21-47.

¹⁶ Gilles Sénécal et Vincent Berdoulay, « Stratégies d'argumentation et aménagement

« géographie d'avant la géographie¹⁷ » qui, dans les monographies de colonisation, aurait participé à la « mise en place d'une géographie régionale, au discours fortement teinté d'une pensée aménagiste¹⁸ ». Il est un élément qui, cependant, permettrait de distinguer le travail de Miller de celui de ses prédécesseurs : sa capacité, aux côtés d'un Raoul Blanchard¹⁹, à alimenter des travaux « [donnant] à espérer un renouvellement des bases scientifiques de la géographie régionale au Québec²⁰ » au détour de références à l'œuvre de Marcel Dubois, de Paul Vidal de la Blache, d'Emmanuel de Martonne et du géologue André de Lapparent. En cela, c'est vers l'avancement de la géographie en tant que domaine de la connaissance que se sont orientés les efforts de Miller. Si l'apport de cet « apôtre de la colonisation » à la diffusion des connaissances géographiques du pays est souligné²¹, on y retrouve peu de références à sa conception du Canada français, à son passé, à son présent et à son avenir, bref à l'inscription intellectuelle de sa pensée sur le plan des idéologies nationalitaires. En effet, Sénécal mentionne brièvement, dans un article portant sur les idéologies territoriales, que Miller « se préoccupe de la question constitutionnelle » et qu'« [à] son tour, il défend la thèse de l'autonomie provinciale²² », citant par la suite un passage de *Terres et peuples du Canada* : « [L]es deux éléments nationaux [doivent] se développer librement dans le sens de leurs aspirations respectives²³. » Ainsi est-il pertinent de préciser que, outre l'étude panoramique de Berdoulay, la majorité des travaux

du territoire : le rôle des monographies régionales au Québec (1850-1915) », *Études canadiennes*, n° 32, p. 1-18.

¹⁷ Celle des Pilote, Drapeau, Langelier, Montigny, Nantel, Buies, Rouillard et Pelland, mais également du jeune Émile Miller (Gilles Sénécal, « Les monographies des régions de colonisation », p. 33-60).

¹⁸ *Ibid.*, p. 38.

¹⁹ Géographe français, Raoul Blanchard (1877-1965) fut le premier représentant de la tradition vidalienne à s'intéresser de manière conséquente au Canada français dans une perspective géographique. Par la rédaction d'une série d'ouvrages publiés entre 1935 et 1960, Blanchard s'impose comme un incontournable de la connaissance du pays avant la Révolution tranquille.

²⁰ *Ibid.*, p. 40.

²¹ Beauregard, « Émile Miller, un géographe méconnu », p. 15-17.

²² Gilles Sénécal, « Les géographes et les idéologies territoriales au Canada : deux projets nationaux contradictoires », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 33, n° 90 (1989), p. 311.

²³ Émile Miller, *Terres et peuples du Canada*, Montréal, Beauchemin, 1913 [1912], p. 75, cité dans Sénécal, « Les géographes et les idéologies territoriales », p. 311.

mentionnés jusqu'ici mettent à profit des textes plus tardifs dans lesquels le géographe s'intéresse aux questions de colonisation.

Si Miller est de ces pionniers que les historiographies disciplinaires ont pu inscrire dans le temps long d'une pratique littéraire, voire scientifique, il n'en demeure pas moins un personnage peu connu lorsque vient le temps de penser son inscription intellectuelle dans un Canada français qui, dès le début du xx^e siècle, doit faire face à certaines antipathies culturelles et politiques. Pensons aux tensions liées à l'implication canadienne dans les guerres impériales en Afrique du Sud ou encore aux différents épisodes de luttes scolaires, des cas de figure qui participent d'une même conjoncture générale, à savoir la tendance collective du Canada français à penser autrement son apport à la vie politique au sein de l'Empire britannique.

Face à une telle conjoncture, la géographie, en tant que pratique savante produisant un discours sur les régions, les territoires et les nations, a pu, par moments, fournir les lignes directrices d'une interprétation de l'histoire et du devenir des collectivités, comme l'illustre l'expérience française de la seconde moitié du xix^e siècle, période au cours de laquelle la discipline a pleinement participé à la construction d'un nouveau rapport à la nation, voire à sa naturalisation en tant qu'entité s'inscrivant dans le temps et dans l'espace²⁴. En ce sens, la publication de la première édition de *Terres et peuples du Canada* en 1912 marque l'établissement d'un lien concret entre un géographe assumé, c'est-à-dire se réclamant de la discipline et des grands noms de la tradition française, et un contexte idéologique spécifique, rendu visible, dans un premier temps, par une réitération des critiques formulées par Henri Bourassa quant aux dangers de l'esprit de parti, de l'impérialisme britannique et du continentalisme américain, et, dans un second temps, par une adhésion au nationalisme par le biais d'une conception pancanadienne du fait français, ouvrant cependant la porte à une définition organiciste de la nation²⁵.

²⁴ La géographie, comme l'histoire, a explicitement servi de levier pour « redresser » l'image de la nation après la défaite française de 1871 face à la Prusse (Vincent Berdoulay, *La formation de l'école française de géographie*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 2008, p. 17-43; Catherine Rhein, « La géographie, discipline scolaire et/ou science sociale? (1860-1920) », *Revue française de sociologie*, vol. 23, n° 2, p. 223-251).

²⁵ Michel Bock, *Quand la nation débordait les frontières : les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx*, Montréal, Hurtubise HMH, 2004, p. 159-173, coll. « Histoire ».

Comme le souligne Sénécal, « les interprétations géographiques du système politique canadien, qu'elles soient le fait des essayistes du XIX^e siècle ou des universitaires d'aujourd'hui, du Québec ou du Canada anglais, participent à définir la dimension politique de l'espace canadien²⁶ ». Ainsi, les interprétations de la géographie, de l'histoire et du contexte politique canadien que Miller met sur papier dans son ouvrage nous amènent à nous interroger sur l'ancrage idéologique de ce dernier; l'idéologie, dans ce cas-ci, étant comprise non pas à partir d'une dichotomie l'opposant à ce que serait la science, mais bien, comme le souligne le sociologue Fernand Dumont, à titre de « [m]édiation nécessaire à la conscience historique des sujets sociaux » ou, plus largement, comme répertoire permettant à l'être humain de se dire et de dire le monde²⁷. Chercher à mettre au jour les discours qui caractérisent l'ancrage de *Terres et peuples du Canada* nous amène ainsi à considérer l'analyse critique des idéologies en mettant à profit sa part symbolique, ou imaginaire, pour parler comme l'historien et sociologue Gérard Bouchard²⁸. À partir du discours, c'est aux « schémas culturels » mis en branle dans le récit que propose Miller, c'est-à-dire aux « configurations qui nourrissent les visions de soi et des autres, du passé et de l'avenir, de même qu'aux valeurs, croyances [...], idéaux et normes qui fixent les finalités collectives²⁹ », que nous nous intéressons. Prenant forme à partir d'un ensemble de représentations (l'espace, le temps, soi et les autres, l'avenir, la nation, la société, etc.³⁰), la part idéologique du discours de Miller ne doit pas être appréhendée au prisme d'une dichotomie opposant science et idéologie, mais bien comme la matrice d'un récit ayant pour effet « d'explicitier le travail d'historicisation des valeurs qui s'effectue dans le passé d'une société », lui-même conçu « comme un réservoir d'expériences déterminantes [...] à même lequel se forgent des sensibilités, des aspirations, des idéaux³¹ ». En cela, le discours comme fait de culture savante constitue un vecteur d'appropriation symbolique

²⁶ Sénécal, « Les géographes et les idéologies territoriales », p. 308.

²⁷ Fernand Dumont, *Les idéologies*, Paris, Presses universitaires de France, 1974, p. 173.

²⁸ Gérard Bouchard, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*, Montréal, Éditions du Boréal, 2001; Gérard Bouchard, *Raison et déraison du mythe : au cœur des imaginaires collectifs*, Montréal, Éditions du Boréal, 2014.

²⁹ Bouchard, *Raison et déraison du mythe*, p. 24.

³⁰ *Ibid.*, p. 28-29.

³¹ *Ibid.*, p. 90-91.

qui « met en forme le soi, l'autre et le territoire³² ». Ainsi, quelles sont les représentations symboliques qui structurent le propos de Miller sur les Canadiens français et leur inscription géographique? Comment aborde-t-il la diversité des trajectoires historiques au Canada français (Québec, Acadie, Ontario, Ouest canadien) et le sort des minorités canadiennes-françaises au pays? De quelle façon s'articule son rapport à l'« état présent » de la Confédération au regard des conditions d'existence politique et culturelle du Canada français?

Afin de répondre à ces interrogations, le présent article se structure en deux temps. D'abord, il importe de replacer Miller dans le contexte qui a présidé à la formulation des idées qu'il met sur papier dans *Terres et peuples du Canada*. La première section offre ainsi les balises permettant de retracer la vie de cette comète de la vie des idées au Canada français et d'y situer la publication de son ouvrage. Suivra une analyse du contenu idéologique de l'étude de Miller, une démarche qui passe par une excavation des représentations a) des Canadiens français et de leur inscription géographique, b) de la variété des trajectoires historiques qui y sont associées, puis c) des rapports de force qui caractérisent les dynamiques politiques fédérales. Ultimement, cette analyse illustre les ponts idéologiques qui se créent entre la pensée du géographe et le mouvement nationaliste du début du xx^e siècle.

Reconnaissons d'emblée que la contribution de Miller à l'histoire intellectuelle dépasse les pages de l'ouvrage à l'étude. Compte tenu du fait que les recherches s'étant attardées à Miller ont pour la plupart mobilisé les textes plus tardifs du géographe, la présente analyse se concentre principalement sur les réflexions rassemblées dans les pages de *Terres et peuples du Canada*³³, dans la mesure où il s'agit d'une incursion dans la pensée du « jeune » Miller. Afin de mieux situer l'auteur et sa publication, nous faisons également appel au travail d'archives, examinant au passage la correspondance de Miller et les publications qui, au début du xx^e siècle, offrent un commentaire de l'ouvrage.

³² Bouchard, *Genèse des nations*, p. 24.

³³ Publié pour une première fois en 1912, *Terres et peuples du Canada* fait l'objet d'une première réédition en 1913. De meilleure facture, cette seconde mouture propose ainsi un certain nombre de corrections typographiques et orthographiques, sans toutefois changer la structure et le fond de l'ouvrage. Dans l'ensemble, l'ouvrage aurait fait l'objet d'une douzaine de rééditions ou réimpressions, dont une édition belge datée de 1924 (Beauregard, « Émile Miller, un géographe méconnu », p. 15).

La grille d'analyse guidant la lecture critique du livre de Miller a essentiellement pour objectif de déceler les traces de « schémas » donnant forme, par le discours, à un récit géographique et historique sur le Canada et certaines des nationalités qui le construisent. Une attention particulière est ainsi accordée aux représentations des Canadiens français à partir de leur inscription géographique (trajectoires, enracinement, effets et représentations du milieu) et en tant que collectivité (éléments de convergence, traits culturels, tempéraments). Ce faisant, nous sommes amené à dégager les lignes directrices de discours a) délimitant les contours d'un « type » canadien-français, b) reconnaissant la diversité des trajectoires géographiques et historiques permettant de qualifier les réalités franco-canadiennes, c) jugeant les relations entre les nationalités, c'est-à-dire anglo-celtiques (anglaise, écossaise et irlandaise) et française, et d) évaluant les dynamiques politiques auxquelles la Confédération canadienne fait face à l'aube du xx^e siècle. En demeurant attentif aux références, explicites et implicites, contenues dans l'ouvrage, il est également possible de circonscrire certaines influences idéologiques.

Itinéraire d'une comète dans l'histoire des idées

Émile Miller naît le 18 septembre 1884 dans le village de Saint-Placide, aux abords de la rivière des Outaouais, au nord-ouest d'Oka. Bien que son père le destine à des études en pharmacologie, il part pour l'Europe en 1902, plus précisément en Angleterre, en France, puis en Belgique, afin d'échapper à ses obligations³⁴. À son retour au pays, il entreprend des études à l'École normale Jacques-Cartier (ENJC), lieu où il fait notamment la rencontre d'un professeur, l'abbé Adélarde Desrosiers³⁵, fraîchement revenu de Paris où il a pu être formé

³⁴ *Ibid.*, p. 15-17.

³⁵ Après des études classiques et théologiques au Collège de Joliette, Louis-Adélarde Desrosiers (1873-1953) prend le chemin du Grand Séminaire de Montréal, où il poursuit son cheminement théologique. Ordonné à la prêtrise le 11 septembre 1898, il désire tout de même poursuivre sa formation intellectuelle, ce qui le pousse à traverser l'Atlantique en 1901, afin d'étudier à l'Institut catholique de Paris. Il obtient finalement le grade de licencié ès lettres de l'Université de Paris en 1904, année où il revient en sol canadien. Enseignant d'abord la rhétorique au Collège de Joliette, il agit ensuite à titre d'assistant principal de l'ENJC de 1905 à 1912, puis comme principal de 1912 à 1937. Au cours de sa vie active, Desrosiers est l'auteur de plusieurs manuels et ouvrages, tels que *Les écoles normales de la Province de Québec* (1909), *La Race française en Amérique* (1910, en

en histoire et en géographie aux côtés des grands noms de la Sorbonne, dont Paul Vidal de la Blache³⁶. C'est donc dans un milieu intellectuel sensible à l'esprit vidalien³⁷ et à son penchant colonial, représenté par Marcel Dubois, qu'il termine son cursus en enseignement de la géographie et de l'histoire en 1906. Miller entame alors une carrière dans l'enseignement primaire, mais l'expérience est de courte durée. Il intègre le personnel de l'hôtel de ville de Lorimier en 1907, puis obtient un poste au bureau des archives de la Ville de Montréal en 1908. Membre de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (SJB), il en devient le chef du secrétariat en 1917. À ce titre, il coordonne la publication du *Courrier de la Société Saint-Jean-Baptiste* et, à partir de 1921, celle du périodique pour enfants *L'Oiseau bleu*.

Une fois diplômé de l'ENJC en 1906, Miller fait son entrée dans la vie des idées en contribuant à plusieurs reprises à la publication de la *Revue trimestrielle canadienne*, du *Pays laurentien*, de la *Revue nationale*, du *Bulletin de la Société de géographie de Québec* ou encore

collaboration avec l'abbé Fournet, p.s.s), *Le Sacré-Cœur de Lanonia* (1912), *Histoire du Canada* (1919, en collaboration avec Camille Bertrand), *Notre Jacques Cartier* (1934), *Le clergé diocésain de Montréal en 1950* (1950), *Les belles histoires des Grèves* (1952) (Claude Corrivault, « Louis-Adéland Desrosiers (1873-1953) », *Bulletin des recherches historiques*, vol. 59, n° 4 (1953), p. 224).

³⁶ Paul Vidal de la Blache, qui a tour à tour occupé les postes de professeur à l'Université de Nancy, à l'École normale supérieure de la rue d'Ulm, puis à la Sorbonne comme titulaire d'une chaire de géographie, est considéré comme le père fondateur de l'École française de géographie, qui s'est imposée dans le paysage disciplinaire francophone pendant toute la première moitié du xx^e siècle (Berdoulay, *La formation de l'École française*, p. 34).

³⁷ Formalisée autour des travaux de Paul Vidal de la Blache (1845-1918), plus particulièrement après son arrivée à la Sorbonne en 1898, cette géographie se distingue, par exemple, de la géographie allemande par son ancrage néo-kantien, qui mène à considérer l'importance du libre arbitre dans l'établissement des relations entre l'être humain et son milieu. Sur le plan théorique, l'esprit géographique que suppose cette orientation passe par une valorisation de la contingence et fait appel à la notion de *genre de vie* pour penser la médiatisation entre la nature et les sociétés humaines. Pensée à titre de science naturelle, notamment par l'importance accordée à la géomorphologie, la géographie vidalienne prend forme, dans la pratique, à partir de l'analyse des paysages et des régions géographiques, conçues à titre d'unités géographiques relativement homogènes produites par l'alliage des régions naturelles et des *genres de vie* dans le temps long (Paul Claval, *Histoire de la géographie française de 1870 à nos jours*, Paris, Nathan-Université, 1998, p. 87-118; Berdoulay, *La formation de l'École française*, p. 183-227; Guy Mercier, « Entre science et patrie : lecture du régionalisme de Paul Vidal de la Blache », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 45, n° 126 (2001), p. 394).

de *L'Action française*. De son vivant, il publie *Terres et peuples du Canada* (1912), *Les armoiries de Montréal* (1920) et *Pour qu'on aime la géographie* (1921), trois ouvrages témoignant a) de son investissement intellectuel dans la recherche d'une compréhension des dynamiques géographiques, historiques et politiques canadiennes, b) de son travail d'archiviste dans la fonction publique, plus spécifiquement au service de la Ville de Montréal, puis c) de son rapport intime à la géographie, une discipline peu courue, voire mal aimée, dans la société canadienne de la première moitié du xx^e siècle. À ces écrits s'ajoutent deux volumes publiés à titre posthume : le premier en 1923 sous les auspices d'Adélarde Desrosiers et s'intitulant *Géographie générale*, puis le second, édité la même année par Albertine Maillet, son épouse, sous le titre de *Mon voyage autour du monde*.

Sa véritable entrée dans le monde de l'enseignement de la géographie a lieu en 1913, année au cours de laquelle il met sur pied une série de cours publics qu'il dispense au Monument national, rue Saint-Laurent, jusqu'en 1922³⁸. Le plan des séances au programme témoigne d'ailleurs d'une certaine maturité et, au demeurant, d'une proximité de pensée avec les maîtres de la géographie française³⁹. Cette appropriation des enjeux disciplinaires, qui, outre-Atlantique, se retrouvent au cœur des pratiques réflexives, prend également place dans les textes les plus tardifs du géographe. On peut ainsi penser à sa série de trois textes sur l'histoire de la géographie comme domaine de la pensée⁴⁰ ou encore à ses réflexions sur des questions de géographie physique⁴¹.

³⁸ Adélarde Desrosiers, « Un géographe », *L'Action française*, vol. XVIII, n^o 5 (novembre 1922), p. 304; Quelques décennies plus tard, soit de 1936 à 1940, d'autres géographes reprennent le flambeau : on pense ici à Benoît Brouillette, alors professeur de géographie économique à l'École des hautes études commerciales de Montréal (Noël Falaise, « Biographie et bibliographie de Benoît Brouillette », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 18, n^o 40 (1973), p. 9).

³⁹ La série de cours dispensés au Monument national se construisait en cinq temps et se déroulait sur une période de cinq mois, entre novembre et mars, au rythme d'une séance par mois (« Cours de géographie canadienne, 1919-1920 », Montréal, Archives de l'Université de Montréal, Fonds Département de géographie, E0014/1886 – Émile Miller).

⁴⁰ Émile Miller, « Quelques réflexions sur l'histoire de la géographie » (en trois parties), *Bulletin de la Société de géographie de Québec*, vol. 15, n^{os} 1, 2 et 4 (1917), p. 33-41, 101-104, 222-228.

⁴¹ Émile Miller, « Le mesurage de la Terre », *Bulletin de la Société de géographie de Québec*, vol. 15, n^o 4 (1921), p. 218-224; Émile Miller, « L'élément solide », *Bulletin de la Société de géographie de Québec*, vol. 15, n^o 5 (1921), p. 259-268; Émile Miller, « Les modifications actuelles du relief » (en deux parties), *Bulletin de la Société de*

Le rapprochement avec les instances universitaires montréalaises s'effectue assez naturellement. Un projet de partenariat avec la SJBM est mis sur pied, ouvrant même la porte à une intégration de la géographie au cursus de la succursale montréalaise de l'Université Laval dès l'année universitaire 1918-1919⁴². Ce projet doit cependant attendre jusqu'en 1920, avec la création de l'Université de Montréal par voie d'autonomisation. Édouard Montpetit, qui dirige l'embryon de faculté que fut l'École de sciences sociales, économiques et politiques, fait alors appel à Miller, qui devient le premier titulaire de la chaire de géographie de l'Université de Montréal. En raison du décès tragique du géographe en 1922, la vie de la chaire est de courte durée⁴³. La mort de ce pionnier de la géographie canadienne provoque en quelque sorte une stagnation disciplinaire, du moins jusqu'à la fin des années 1930⁴⁴.

Dans le Canada français du début du xx^e siècle, la géographie, comme pratique intellectuelle et comme discours, n'a pas de

géographie de Québec, vol. 16, n^{os} 2 et 3 (1922), p. 131-137 et 198-203.

⁴² Lettres d'Émile Miller à l'abbé Émile Chartier, Secrétaire de l'Université Laval, rue Saint-Denis (Montréal), 11 septembre 1917; 16 novembre 1917; 28 novembre 1919, Montréal, Archives de l'Université de Montréal, Fonds Département de géographie, E0014/1886 – Émile Miller.

⁴³ Le décès soudain d'Émile Miller est survenu le 3 août 1922 à la suite d'un accident. Lors d'une sortie en famille sur les rives du Saint-Laurent, aux abords de Contrecoeur, Miller tente de sauver son jeune fils de la noyade. Ce faisant, il trouve la mort à l'âge de 38 ans en préservant la vie de son fils. À l'Université de Montréal, Yves Tessier-Lavigne reprend le flambeau, mais seulement à titre de chargé d'enseignement.

⁴⁴ L'arrivée de Brouillette aux HEC en 1931, qui rejoint ainsi Henri Laureys, géographe d'origine belge, coïncide avec un regain d'intérêt pour la discipline, menant éventuellement à la création de la Société de géographie de Montréal en 1939. Le premier département de géographie au Québec fut créé en 1945 à l'Université McGill, emboîtant le pas à l'Université de Toronto où Griffith Taylor fonde, avec le soutien de Harold Innis, le premier département de géographie autonome du Canada en 1935. Dans les universités de langue française, la création de l'Institut d'histoire et de géographie à l'Université Laval est annoncée en 1946, mais il faut attendre 1948 avant qu'un premier géographe – le français Pierre Deffontaines, influencé par la pensée de Jean Brunhes et par le catholicisme social – n'y soit engagé. L'Université de Montréal annonce quant à elle la création de l'Institut de géographie en 1947, avec à sa tête le Québécois Pierre Dagenais, un ancien étudiant de Raoul Blanchard à l'Institut de géographie alpine de Grenoble (Raphaël Pelletier, « Frontières, visées et spécialisation de la géographie : les habitus disciplinaires dans la *Revue de géographie de Montréal* et les *Cahiers de géographie de Québec* (1947-1964) », *Scientia Canadensis*, vol. 43, n^o 1 (2021), p. 53-55).

visibilité concrète en dehors des activités de la Société de géographie de Québec et des monographies de colonisation du siècle précédent. La publication de *Terres et peuples du Canada* crée ainsi un précédent en cela qu'il s'agit d'un livre rapidement devenu référence, un classique du « genre », si l'on se fie aux témoignages formulés par les contemporains de Miller au moment de son décès. Ainsi, Omer Héroux encense cet homme « presque né géographe », qui lisait avec passion « les œuvres des maîtres qui lui montraient les liens de la géographie et de l'histoire⁴⁵, la répercussion des conditions de la terre et des mers sur la vie des peuples », autant d'orientations de la pensée allant éventuellement mener à la rédaction de *Terres et peuples du Canada*, « l'ouvrage le plus complet [...] que nous possédions en ce genre⁴⁶ ». Dans les mêmes circonstances, Édouard Montpetit ajoutait que ce livre, « souvent cité depuis », était « une synthèse, nécessairement ramassée comme toutes les généralisations, où l'auteur [...] utilise simultanément la géographie, l'histoire et la politique, dont il dégage les influences complexes⁴⁷ ». Il n'en demeure pas moins qu'il s'agirait « d'une sorte d'introduction à l'œuvre que l'auteur devait poursuivre avec la plus généreuse ardeur [...]. Sur la scène du territoire, il fait mouvoir des foules que des sentiments divers, hérités ou acquis, agitent et conduisent⁴⁸ ». Il s'agit là d'un avis que partage Morissonneau, lorsqu'il avance que le livre de Miller constitue « sûrement l'ouvrage le plus documenté et le plus riche écrit au Québec jusqu'à l'arrivée de Raoul Blanchard », soulignant au passage le mérite de l'auteur, qui « s'interroge sérieusement sur la géographie du pays en cherchant les relations entre l'homme et son milieu⁴⁹ ». C'est notamment à la suite de la publication de cet ouvrage que les portes du milieu associatif canadien-français s'ouvrent à Miller : il est d'abord invité à des causeries organisées par l'Union catholique, puis, à la demande de la SJBMM, à donner des cours publics⁵⁰.

⁴⁵ Miller développe davantage sur la question des liens entre histoire et géographie quelques années plus tard (Émile Miller, « La géographie au service de l'histoire », *Revue trimestrielle canadienne* (mai 1915), p. 45-53).

⁴⁶ Omer Héroux, « Émile Miller », *Le Devoir*, 4 août 1922, p. 1.

⁴⁷ Édouard Montpetit, « Émile Miller », *Revue trimestrielle canadienne* (septembre 1922), p. 264.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 265.

⁴⁹ Morissonneau, *La Société de géographie*, p. 125.

⁵⁰ Beauregard, « Un géographe oublié », p. 73-75.

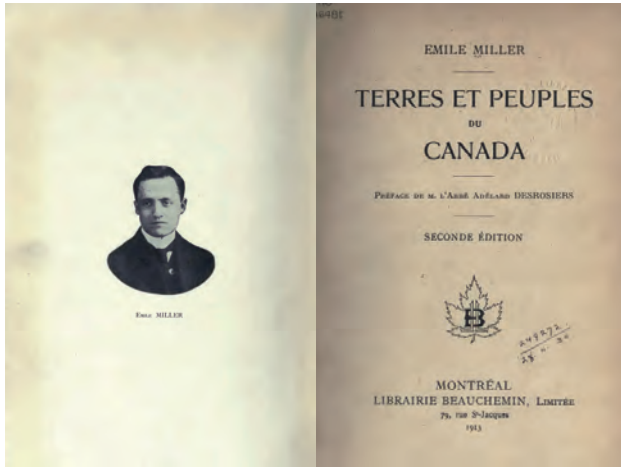


Figure 1 – Pages liminaires de la seconde édition de *Terres et peuples du Canada*, 1913.

Pour l'abbé Desrosiers, l'idée d'une « étude d'ensemble du Canada » aurait émergé dans l'esprit de Miller vers 1909. Dès le départ, le projet se serait d'ailleurs inscrit dans le sillon des grands maîtres français, historiens et géographes, auxquels il aurait été initié par Desrosiers après leur rencontre à l'ENJC. Ainsi, c'est sous les auspices symboliques des Victor Duruy, Jules Michelet, Paul Vidal de la Blache, Marcel Dubois ou encore Franz Schrader qu'il aurait imaginé la portée et la structure de l'ouvrage, tout en plongeant dans les travaux de géologues, de géomorphologues et de naturalistes, tels Albert de Lapparent, Eduard Suess ou Emmanuel de Martonne. Toutefois, compte tenu de la courte carrière de Miller, *Terres et peuples du Canada* n'a pu connaître la suite espérée. Car cette « étude très suggestive, bien pensée, vigoureusement écrite et qui devrait se trouver dans les mains de tout étudiant en géographie canadienne⁵¹ », devait initialement constituer le premier volume d'une trilogie, jamais menée à terme, destinée à l'enseignement supérieur secondaire et primaire de la province⁵².

⁵¹ Desrosiers, « Un géographe », p. 303.

⁵² *Ibid.*, p. 302.

Terres et peuples du Canada : regard sur le passé, le présent et le devenir d'un pays

Publiée en 1912 chez Beauchemin, la première édition de *Terres et peuples du Canada* s'impose à sa façon dans le paysage de l'édition canadienne-française. Se présentant comme une synthèse des connaissances géographiques sur le Canada, l'ouvrage construit graduellement et méthodiquement un discours sur la nation qui s'inscrit de plain-pied dans les débats sur la place des nationalités, mais qui laisse également entrevoir la possibilité que la géographie puisse contribuer à la vie des idées au Canada français. Il faut rappeler que le regard que Miller porte sur le Canada s'inscrit dans un contexte historique et politique particulier, ce qui explique notamment l'absence presque complète de références aux réalités autochtones et sa méfiance, analogue à celle d'un Bourassa, à l'égard de l'immigration⁵³.

La structure générale de l'ouvrage offre une synthèse de la construction du Canada dans le temps et l'espace, ouvrant par ailleurs sur les problèmes contemporains touchant au devenir de la Confédération, quatre décennies après sa formation. Préfacé par l'abbé Desrosiers, qui inscrit le propos de Miller dans la tradition géographique française que ce dernier aurait adaptée au contexte canadien, l'ouvrage est constitué de six chapitres auxquels s'ajoute une conclusion fouillée, recelant probablement le cœur de sa pensée en matière constitutionnelle.

L'enchaînement des chapitres se rapproche de la méthode classique en usage en France : partant d'une description du cadre géographique canadien – par l'entremise de laquelle sont abordées les questions de la constitution géologique du pays, des différentes régions physiographiques, des effets de la glaciation, de la répartition des zones climatiques, zoologiques et végétatives et, plus largement, de l'écoumène canadien –, Miller passe en revue ce qu'il conçoit comme les grandes étapes de la construction historique du Canada,

⁵³ Au sujet des réalités autochtones, outre les mentions récurrentes d'alliances militaires reléguées aux xvi^e, xvii^e et xviii^e siècles, Miller n'hésite pas à qualifier ces communautés de « races dévoyées, aujourd'hui mourantes, nous reportant aux âges mystérieux qui n'ont pas d'histoire » (p. 148). Au sujet de l'immigration, il se range de manière franche derrière les positions d'Henri Bourassa, qui voit d'un œil méfiant l'arrivée de nouveaux arrivants et qui formule d'ailleurs des idées très dures à cet effet (Joseph Levitt, « La perspective nationaliste d'Henri Bourassa », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 22, n° 4 (1969), p. 582-586).

soit « l'Œuvre coloniale de la France », « le régime britannique », puis « la Confédération et son œuvre ». Suivent deux chapitres, plus suggestifs sur le plan géographique et politique, traitant des « influences géographiques » et de leurs implications sur le plan des tempéraments nationaux, puis des « problèmes canadiens », c'est-à-dire les effets conjugués de l'histoire et des influences géographiques sur le développement des réalités politiques canadiennes.

Ultimement, il s'agit là de la note sur laquelle Miller conclut l'ouvrage : les diversités régionales canadiennes, résultant en une pluralité d'intérêts, et aussi dangereuses puissent-elles être, pourraient être dépassées par la mise en place d'une véritable politique nationaliste, orientée vers le maintien de l'unité canadienne face aux « dangers » de l'impérialisme britannique ou de l'américanisme, et par le renforcement du statut politique des Canadiens français. Cette adjonction de la description du cadre géographique, du récit historique, de l'analyse des influences géographiques, puis d'un discours sur l'« état présent » de la Confédération se traduit également sur le plan cartographique au fil de l'ouvrage (figure 2).

Parmi les sources plus doctrinaires, on remarque la présence de références à l'ouvrage des abbés Desrosiers et Fournet, intitulé *La Race française en Amérique* (1910), ainsi qu'à des textes de Bourassa et d'Asselin. C'est notamment dans le chapitre sur les « problèmes canadiens » que l'on décèle le mieux son adhésion aux doctrines formulées dans la nébuleuse de la Ligue nationaliste, notamment par Bourassa, dans les pages du *Nationaliste*, puis du *Devoir*⁵⁴. Miller y présente ainsi les grands traits d'une orientation que l'on pourrait aisément associer à la mouvance nationaliste d'avant les années 1920. À l'adoption implicite de la thèse des deux peuples fondateurs, conférant aux Canadiens français un statut politique de plein droit et une légitimité historique en vertu d'une conception pancanadienne du fait français, s'ajoutent une dénonciation du traitement accordé aux minorités franco-catholiques ainsi qu'une critique ferme de l'impérialisme britannique en ce qu'il menace d'entraîner le Canada dans des guerres répondant, au premier chef, aux intérêts impériaux de la Grande-Bretagne⁵⁵.

⁵⁴ Lamonde, « Une action nationale canadienne », p. 39.

⁵⁵ Michel Bock, « Le rapport des groulxistes au politique : entre méfiance et tentation », *Vingtième Siècle*, n° 129 (2017), p. 31; Bock, *Quand la nation débordait les frontières*, p. 244.



Figure 2 – a) Le cadre physique canadien; b) L'Amérique du Nord et les puissances coloniales c) La Confédération canadienne; et d) Les trois chemins de fer transcanadiens. Cartes tirées de la seconde édition de *Terres et peuples du Canada*, 1913, p. 21, 40, 62 et 72.

Le détour par le récit historique n'est pas anodin chez Miller, qui d'ailleurs considère la géographie, aux côtés de la chronologie, comme l'un des organes de l'histoire⁵⁶. Outre le poids de cette orientation historiciste dans la structure même de l'ouvrage, on la retrouve au cœur de la démarche et du programme de lecture qui ont servi de base à sa rédaction (tableau 1). Aussi remarque-t-on l'influence marquée d'une littérature secondaire portant sur l'histoire de la colonisation et sur l'histoire du Canada (par ex. Edme Rameau de Saint-Père), à laquelle s'ajoute un travail d'archives, du recensement à la correspondance en passant par le document officiel.

Ces influences donnent ainsi forme à un propos s'articulant autour de l'« état présent » d'un Canada aux prises avec l'esprit de parti, l'impérialisme britannique et le continentalisme américain. À cet effet, le recours à Bourassa est opportun, notamment lorsque vient le temps de circonscrire les paramètres d'exercice du nationalisme, compris comme « l'exposé d'une doctrine – pas la formule d'un parti – et d'un programme offrant des solutions à quelques-uns des problèmes sociaux et politiques qui intéressent l'avenir du Canada⁵⁷ ». Au-delà d'une définition pancanadienne à laquelle Miller se rallie, les références à Bourassa permettent également au géographe de formuler avec aise une critique de l'incohérence de l'ambition des acteurs politiques vis-à-vis des intérêts nationaux⁵⁸.

⁵⁶ Émile Miller, « La géographie au service de l'histoire », p. 45-46.

⁵⁷ Henri Bourassa, 30 janvier 1911, cité dans *Terres et peuples du Canada*, p. 167. Dans ce passage, Miller associe directement la doctrine nationaliste aux réflexions que mène Bourassa depuis 1901, auxquelles s'ajoutent les écrits d'Oliver Asselin, notamment une brochure intitulée « A Quebec View of Nationalism », publiée à Montréal en 1910.

⁵⁸ Se référant aux textes de Bourassa publiés dans *Le Devoir* en décembre 1911, Miller suggère que « libéraux et conservateurs ont tour à tour soutenu et dénoncé les trusts, eu la même conduite à l'égard des chemins de fer, et se sont fait, des droits des faibles, un tremplin pour conquérir le pouvoir [...]. Devenus des castes, les camps de l'électorat se sont crus tous deux possesseurs de la vérité politique, ce qui eut bientôt développé les appétits, la gloire de gouverner et fait accroître aux humbles que le salut de la nation dépend des partis seulement » (*Ibid.*, p. 86).

Tableau 1
Liste des références à des sources secondaires (A) et primaires (B)
tirées de la seconde édition de Terres et peuples du Canada, 1913

A. Sources secondaires	Occurrences
A. de Lapparent, <i>Abrégé de géologie</i> , 1886, ch. X, p. 2.	2
<i>Bulletin de la Société de géographie de Québec</i> , 1910.	1
Rameau de Saint-Père, <i>Une colonie féodale en Amérique</i> , Paris, 1889, vol. 1 et II.	4
M ^{gr} Cyprien Tanguay, <i>Dictionnaire généalogique de familles canadiennes depuis la fondation jusqu'à nos jours</i> , Eusèbe Sénécal Éditeur-Imprimeur, 1871-1890.	1
Émile Salone, <i>La colonisation de la Nouvelle-France</i> , Paris, 1909, ch. III.	1
Paul Leroy-Beaulieu, <i>La colonisation chez les peuples modernes</i> , vol. 1, 1882, p. 146 et 152.	3
Chateaubriand, <i>L'Atala ou les Amours de deux sauvages dans le désert</i> , 1801.	1
Guillaume Thomas de Raynal, <i>Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes</i> , Amsterdam, 1770.	1
Abbé H.-R. Casgrain, <i>Une paroisse canadienne du XVII^e siècle</i> , 1880.	1
Abbés Desrosiers et Fournet, <i>La Race française en Amérique</i> , Montréal, 1910, ch. V et VII.	4
Henri Bourassa, <i>Le Devoir</i> , décembre 1911.	1
Henri Bourassa, <i>Le Devoir</i> , 7 septembre 1910.	2
Wm. Hingston, <i>The Climate of Canada and Its Relations to Health</i> , Montréal, 1884, p. 233.	1
L. Nemours-Godré, <i>Les inconséquences de John Bull</i> , Paris, 1886, p. 65.	1
Hippolyte Taine, <i>Philosophie de l'art</i> , 1865-1882.	1
F. Brunetière, <i>Science et religion</i> , note, p. 78.	1
Henri Bourassa, <i>Le Devoir</i> , 30 janvier 1911.	1
Olivar Asselin, <i>A Quebec View of Canadian Nationalism</i> , Montréal, 1910.	1

B. Sources primaires	Occurrences
<i>Relations des Jésuites</i> , année 1633, p. 28.	1
Lettre de Jean Talon, premier intendant, à Colbert, 1671.	1
Pehr Kalm, <i>Voyage en Amérique</i> , Mémoires de la Société historique de Montréal, 8 ^e livraison, p. 6.	1
François-Xavier de Charlevoix, <i>Journal d'un voyage fait par ordre du Roi dans l'Amérique septentrionale</i> , t. V, lettre VIII, 1744, p. 225.	1
Instructions au gouverneur Murray, 7 décembre 1763, dans <i>Documents concernant l'hist. constitutionnelle du Canada, 1759-1791</i> , Ottawa, 1911, p. 117.	1
Lettre de sir Guy Carleton à lord Shelburne, 25 novembre 1767, <i>Archives canadiennes</i> , Série Q, vol. V, p. 260.	1
<i>The Union Act Amendment Act</i> , 1848.	1
Recensement décennal des États-Unis, année 1850.	1
<i>Annuaire du Canada</i> , 1910, p. 287-288.	1
<i>The British North America Act</i> , art. 91 et 92.	1
Encyclique <i>Affari vos</i> , 8 décembre 1897.	1
Recensement du Canada, vol. 1, 1881.	2
M. Ulric Barthe, <i>Rapport du congrès de colonisation de 1898</i> , Montréal, 1900, p. 138.	1
<i>Annuaire du Canada, 1910, Comptes publics</i> , p. 262-290.	1
Discours prononcé à Londres, le 8 juillet 1875, par lord Dufferin.	1
<i>Grand livre de la propriété foncière</i> .	1
<i>The Canadian Municipal Journal</i> , Montréal, octobre 1912.	1
Recensement du Canada, 1911.	2
Général Bradley, consul des États-Unis à Montréal, <i>The Shareholder</i> , Montréal, 23 juin 1911.	1
Doctrines de Monroe, décembre 1823.	1
<i>Minutes of the proceedings of the Imperial Conference</i> , 1911, C.5745, p. 71.	2
<i>Monthly Review</i> de Londres, septembre et octobre 1902.	1
Discours de sir Charles Tupper, Winnipeg, 1893, Free Press.	1
Sir Wilfrid Laurier, <i>Débats de la Chambre des communes</i> , 15 avril 1902, col. 2759.	1

Quant au rapport à l'Amérique, un texte du fondateur du *Devoir* daté du 7 septembre 1910 sert à illustrer l'impossibilité d'un mélange des « âmes » écossaise et acadienne, et ce, en regard de l'emprise économique américaine⁵⁹ justifiant à ses yeux la revalorisation du mode de vie agricole au détriment d'activités extractivistes servant les capitaux de la Nouvelle-Angleterre⁶⁰. L'alignement de la pensée de Miller sur celle de Bourassa n'est toutefois pas absolue, notamment, comme nous le verrons, lorsque vient le temps de concevoir la place du Québec et des minorités françaises en Amérique.

Lieu commun du discours intellectuel canadien-français de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle, la question des nationalités occupe sans surprise une place considérable sous la plume de Miller⁶¹. En se penchant sur le Canada comme entité s'étant construite et inscrite dans le temps et l'espace, c'est-à-dire dans une histoire qui prend place dans une géographie, Miller en vient, comme bon nombre de ses contemporains, à vouloir délimiter les caractères nationaux propres aux collectivités canadiennes-françaises, le tout au miroir des autres nationalités en présence. À notre sens, son propos sur les caractères nationaux se développe en trois temps : il s'agirait d'abord, pour Miller, d'inscrire les Franco-canadiens dans une histoire qui en illustrerait la genèse. Puis, c'est du côté de la géographie qu'il se tourne, et ce, de manière à en naturaliser les traits généraux. De là, il réfléchit également aux paramètres de la vie

⁵⁹ « L'on y comprend toujours les avantages du lien fédéral, la source de cette foi gisant encore dans le bénéfice immédiat qu'en a tiré la péninsule, et du calme qui dure et durera entre les deux masses sociales : l'une façonnée selon l'esprit écossais, l'autre bien acadienne. Mais parce que le parlementarisme ne suffit pas à garantir l'existence progressive d'une société, fût-elle comme celle-ci, jalousement séquestrée par la nature, il faut voir l'emprise exercée par l'activité commerciale des États-Unis sur l'âme néo-écossaise, pour comprendre le tourment qu'elle endure, elle se débat entre un vif désir de sécession et sa déférence invétérée des traditions, des lois britanniques » (*Ibid.*, p. 102).

⁶⁰ « La solution [...] ne réside pas dans une fusion des races d'ailleurs impossible, mais elle appartient au domaine économique et paraît se résumer dans cette formule : restituer à l'agriculture beaucoup de ses énergies que lui soustraient les mines néo-écossaises, les forêts du Nouveau-Brunswick et la pêche sur toutes les côtes » (*Ibid.*, p. 105-106).

⁶¹ Cette question anime plusieurs générations d'intellectuels et de littérateurs, de l'essayiste Edmond de Nevers au géographe français Raoul Blanchard (Edmond de Nevers, *La question des races*, Montréal, Bibliothèque québécoise (2009); Raoul Blanchard, *Le Canada français : province de Québec*, Montréal, Arthème Fayard (1960), p. 283).

sociale canadienne-française et à ses incidences sur la reproduction des faits culturels.

La terre, la langue et la paroisse

La question des nationalités occupe une place centrale dans la pensée de Miller quant aux réalités géographiques canadiennes. Le Canada, cet État né de l'action coloniale de la France, de la conquête britannique, puis de l'« œuvre » de la Confédération, serait avant tout affaire de peuples, de nationalités multiples aux intérêts hétérogènes.

Miller cherche ainsi à cerner le propre du « type » canadien-français, tant dans ses dispositions physiques qu'intellectuelles, morales ou sociales⁶². Le Franco-Canadien serait à la fois le produit d'une histoire particulière et d'une nature propre, le ramenant d'abord à ses liens avec la France, puis le tournant vers l'Amérique, espace de son inscription. Il y aurait donc filiation, à la fois comme héritage reçu et comme legs transmis au gré des adaptations. Ainsi, l'arrivée en sol nord-américain de colons français, « ces éléments les plus vigoureux, les plus endurants, les plus français de la France⁶³ », aurait été présidée à la fois par des principes physiques et des principes moraux qui, à leur tour, auraient assuré la sédimentation d'une « franche individualité » canadienne :

D'abord l'opulence de la nature, l'immensité des espaces que des lacs, des fleuves, *ces chemins qui marchent*, invitent à la pénétration, et la résistance obligée de tous les instants aux menaces de la barbarie ne manquent pas d'aviver le formidable instinct aventureux des Normands qui infuse à l'autre moitié des colons pour lui faire partager, grâce à la complicité du milieu, son remarquable amour des voyages et de la guerre⁶⁴.

À cette « complicité du milieu », mettant à profit les prédispositions physiques des colons français, s'ajoute le poids, perçu comme bénéfique, des traditions morales, sociales et religieuses :

⁶² Il s'agit là d'une piste qu'étaient déjà Marcel Fournier (1983) et Berdoulay (1994) et qui mérite d'être réexaminée (Fournier, « Autour de la spécificité », p. 92-96; Berdoulay, « Stateless National Identity », p. 184-196).

⁶³ Miller, *Terres et peuples du Canada*, p. 3.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 32-33.

Une grande pureté des mœurs domestiques, une vaillance traditionnelle, une parfaite solidarité des classes qu'avait perpétrées en France la tutélaire féodalité revivait chez les pionniers du Saint-Laurent et de l'Acadie, pour qu'ils résistent pendant plus d'un siècle à la coalition de leurs ennemis et pour qu'ils demeurent enfin les ancêtres d'une impérissable race⁶⁵.

Au-delà du lien de filiation morale, permis entre autres par les institutions féodales et leurs relents d'après-conquête, le type « franco-canadien » ou « néo-français » tire également ses particularités des conditions géographiques et historiques qui lui sont propres. Selon Miller, cela confère au fait français en Amérique un statut d'exception, renforcé par ses points de convergence (foi, idiome et aspirations), à la fois par rapport à la France et par rapport aux sociétés anglo-saxonnes :

C'est surtout d'une parfaite convenance de la nature laurentienne au sens de la vie agricole, aux solides institutions sociales transplantées ici par seulement quelques centaines de familles les plus robustes et les plus morales du nord de la France, qu'est née l'âme franco-canadienne, aujourd'hui plus que jamais douée des trois qualités essentielles à l'existence d'un peuple homogène : unité de foi, communauté d'idiome et convergence d'aspirations⁶⁶.

L'un des vecteurs de ces « trois qualités essentielles », « unité de foi, communauté d'idiome et convergence d'aspirations », réside dans un rapport à la terre, un *genre de vie*, garant d'une certaine « force morale » :

[G]râce à la paix relative dont jouira le Canadien, il se tiendra dans un contact intime, assidu avec le sol natal. [...] Le défrichement d'une vigoureuse forêt, le qui-vive, les expéditions primitives contre la barbarie et le rival du midi ont trempé et retrempé l'âme coloniale d'énergie endurance, d'indéfectible confiance en soi. Une vie toute agricole, coupée de fréquentes visites par les routes fluviales, se passe à la lisière de bois résineux, et l'alimentation, largement composée de céréales riches en protéine, de pommes, de poissons riches en phosphore, sont essentiellement propres à donner de robustes corps dont la dureté des hivers ne fera [qu'accroître] l'activité⁶⁷.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 34.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 107-108.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 46-47.

Le *genre de vie* propre aux collectivités canadiennes-françaises – empreint d'une force que Miller associe à la « fécondité sociale du catholicisme », réalité qu'il qualifie de « trame de l'histoire du Franco-Canadien⁶⁸ » – aurait comme effet de lier, dans l'histoire, le milieu et la constitution physique et morale de ses habitants :

Entre la physionomie, les coutumes, les œuvres, les aspirations d'un peuple et le sol qui le nourrit, le ciel sous lequel il respire, le pays qui l'environne, il y a une osmose, un accommodement, d'intimes rapports établissant, grâce aux années, une parfaite convenance des habitants à leur patrie. Corps et âmes se reproduisent constamment, jusqu'à ce qu'un milieu nouveau, jusqu'à ce qu'un mélange éventuel des sangs vienne en altérer les signes caractéristiques pour enfin reconstituer, parfois après des siècles de vicissitudes, quelque nouvelle personne physique et morale où domineront encore les qualités du plus robuste ou du mieux accompli des mariés⁶⁹.

En poursuivant sur la question des influences du milieu sur la constitution physique des Canadiens français, Miller ne manque pas de suggérer des causalités :

Plus considérables encore sont les différenciations exercées par la seule nature sur la complexion et sur ce que l'homme moral a de plus intime, chez un peuple comptant jusqu'à dix générations pétries de la terre qui fut et demeure essentiellement son lot⁷⁰.

Dans ce pays vivent donc 2,500,000 Néo-Français catholiques, d'autant mieux acclimatés, d'autant plus fortement rivés au sol national que sa conquête et sa [conservation] se poursuivent depuis trois siècles.[...] Hors quelques légères variantes résultant de l'action immédiate du milieu naturel et déjà signalées, ce type a le front plus élevé, mais non plus large, le nez, légèrement aquilin, est plus mince et la mâchoire inférieure plus étroite que chez les Français d'Europe; ses épaules sont amples et carrées; mais sa stature moyenne, aux lignes assez régulières, n'excède pas cependant 5.6 pieds. [...] Comme il a le sang plutôt chyleux, son teint – si les intempéries ne l'ont pas basané – reste plus blême que celui de ses voisins. Structure et musculature donnent à ces nationaux

⁶⁸ *Ibid.*, p. 158.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 97-98.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 113.

une étonnante supériorité sur leurs frères d'outre-Atlantique, et, même à prendre pour estimation de leur vigueur celles des reines, les pionniers du Canada surpassent l'Anglo-Saxon⁷¹.

Ce rapport à la terre, dans cette perspective totalisante parfois empreinte d'un « déterminisme sommaire⁷² » liant mécaniquement le « corps » et l'« âme » des individus à l'expérience du cadre géographique, ancre le discours de Miller dans une conception organique de l'évolution de la société canadienne-française en lien avec son milieu. Cette inscription dans un terroir devient également la base d'un mode de vie qui aurait joué un rôle dans la construction d'une langue qui « se ressent des ambiances naturelles et morales du pays », d'un « accent déjà renouvelé au respire de la terre nationale⁷³ ». Plus encore, Miller insiste sur l'individualité linguistique du verbe canadien, qui, bien que français malgré tout, demeure perméable aux forces sociales, culturelles et économiques en présence :

Si, par le fond, la parlure québécoise demeure bien française [...], avec ses locutions d'une archaïque saveur [...], elle s'est enrichie des canadianismes que lui ont prodigués la si individuelle nature américaine, puis l'industrie, dans les villes surtout, la vie parlementaire et les autres institutions britanniques l'ont déjà fatalement imprégnée de mots, d'expressions qu'il lui est maintenant impossible de récuser⁷⁴.

Du rapport à la terre et à ses incidences sur la constitution morale, physique et maintenant linguistique des Canadiens français, Miller est amené à conjuguer le tout au poids des institutions sociales, c'est-à-dire de l'Église. Celle-ci aurait permis d'assurer l'« étonnant miracle de [leur] intégrale survivance⁷⁵ », incarnée géographiquement et socialement par les unités paroissiales, ces « cellules de vie nationale et catholique⁷⁶ », et, à une autre échelle, par la figure de l'évêque, « qui [en] a dessiné les limites [...] et favorisé l'accession à la personnalité civile

⁷¹ *Ibid.*, p. 152.

⁷² Morissonneau, *La Société de géographie*, p. 125.

⁷³ Miller, *Terres et peuples du Canada*, p. 112.

⁷⁴ *Ibid.*

⁷⁵ *Ibid.*, p. 52.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 158.

de ce petit monde fermé » où l'on observe une « alliance des croyances catholiques aux traditions nationales du francophone⁷⁷ ». Ainsi, le pont entre le passé et le présent du Canada français, pour Miller, passe par la pérennité de cette structure sociale et religieuse qui, à terme, en assurerait la reproduction. Il en arrive à la conclusion que les paroisses ont historiquement constitué la « seule vraie force sociale » du Canada français dans la mesure où elles ont « résist[é] victorieusement à tout effort des conquérants, ce qui fait dire à un gouvernement de l'époque, que déjà "la race canadienne a pris racine"⁷⁸ ». Plus qu'une trace de résistance culturelle, Miller y voit le point nodal de la diffusion de la « civilisation » canadienne-française⁷⁹. En cela, « aucun établissement agricole translaurentien ne grandit sans avoir son centre paroissial. Ici sera l'église, se dit le colon premier; ici, avec les miens, je vivrai une vie intimement pareille à celle de nos pères⁸⁰ ».

Des caractères nationaux à un propos sur la diversité des trajectoires franco-canadiennes

La caractérisation du type canadien-français que suggère Miller n'est pas neuve en soi. Elle témoigne du contexte intellectuel dans lequel ce dernier évolue et dans lequel il inscrit sa pensée. Cependant, la rédaction de *Terres et peuples du Canada*, en raison des prérogatives du genre géographique, offre un développement plus descriptif des variations géographiques et historiques du fait français. Ainsi, on peut lire les propos d'un homme résolument conscient, voire inquiet des réalités historiques et politiques du Canada français dans leurs ramifications géographiques.

Il reconnaît toutefois le Québec, et plus précisément l'espace laurentien, comme le principal foyer de diffusion du fait français :

C'est aux bords de ce Saint-Laurent, portique du Nouveau-Monde, qu'au début du dix-septième siècle s'établit, pour y vivre à demeure, un vigoureux rameau de la race française dont les vertus, plus que la valeur des institutions sociales l'ont amené,

⁷⁷ *Ibid.*

⁷⁸ *Ibid.*, p. 55.

⁷⁹ Fournier, « Autour de la spécificité », p. 92-96; Berdoulay, « Stateless National Identity », p. 184-196.

⁸⁰ Miller, *Terres et peuples du Canada*, p. 109.

avons-nous déjà vu, non seulement à occuper les deux fécondes bandes laurentiennes, mais à imposer la civilisation et l'amour de la France sur une bonne moitié de l'Amérique septentrionale⁸¹.

Ce serait à partir du Saint-Laurent, ce « roi des fleuves » et « artère capitale de pénétration au cœur même du Nouveau-Monde⁸² » que se diffuserait le modèle social de la paroisse (ce vecteur d'inscription géographique) et que prendrait forme une Amérique française qui, de manière effective et symbolique, s'étend « au-delà des Grands Lacs, dans la vallée mississippienne, jusqu'en Louisiane⁸³ », puis jusqu'au contrefort des Rocheuses. De là, Miller s'intéresse aux différents « ensembles » français du continent, de l'Acadie à l'Ontario en passant par l'Ouest, mais aussi, marginalement, par les États-Unis.

Conséquemment, on y retrouve une Acadie où les éléments canadiens, « [d]emeurés pendant trois siècles en contact intime avec le sol et fréquemment aguerris aux dangers de la mer⁸⁴ », se sont constitués en second foyer français en Amérique, cible des velléités impériales dans ce que Miller qualifie d'« inhumain dérangement⁸⁵ ». Pour ce dernier, l'avènement de la Confédération en 1867 aurait signifié la fin d'une période d'isolement pour l'Acadie, qui trouve « dans le Québec, centre d'action française, et dans les divers autres groupements épars du Dominion ayant avec eux la communauté d'origine, de foi et d'idiome, un puissant appui moral⁸⁶ », le tout dans un contexte caractérisé par un recul de sa capacité à faire société⁸⁷.

⁸¹ *Ibid.*, p. 106.

⁸² *Ibid.*, p. 147.

⁸³ *Ibid.*, p. 106-107.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 104.

⁸⁵ Ainsi, Miller insiste sur le fait que « la Grande-Bretagne aura causé, en prélude à sa victoire sur tout ce qui est françois en Amérique, l'inhumain *dérangement* des Acadiens du Grand-Pré, d'Annapolis, de Pobomcoup, de l'Île de Saint-Jean (1755), pour placer les siens aux champs des bannis, ce sera l'élément écossais qui prévaudra, en changeant sans retard le nom de la contrée » (p. 100). Il se réfère également longuement à ceux et celles qui, ayant déjoué le tout par la fuite ou le retour au pays, vont assurer une « survivance acadienne » : « Des dix-huit mille Acadiens de 1754, six mille sont morts ou disparus pendant la tourmente; un nombre à peu près égal fut dispersé en divers pays, surtout au Canada et en Louisiane. Le dernier tiers échappé aux proscripteurs gagna des retraites ignorées pour devenir la souche des groupements actuels » (*Ibid.*).

⁸⁶ *Ibid.*, p. 101.

⁸⁷ « Ainsi, lorsqu'en 1871, la législature du Nouveau-Brunswick privait les Acadiens

Effectuant un premier pas à l'ouest du Québec, Miller précise que la rivière des Outaouais, cette frontière entre deux provinces, « unit plus qu'elle ne sépare » et constitue le prolongement de la vallée laurentienne. Ce faisant, l'outre-Outaouais serait rapidement devenu « le déversoir commode, le nouveau champ d'expansion favori du Québec, dès qu'il cessa d'absorber toute sa vigueur à sa propre défense⁸⁸ ». À partir de Vaudreuil-Soulanges, les Canadiens français se sont disséminés au fil des trames géographiques dictées par la physiographie (le Bouclier canadien) et l'hydrographie (le Saint-Laurent, l'Outaouais et leurs affluents), donnant forme à des « cordons francophones⁸⁹ », le tout non sans difficulté, notamment dans le domaine scolaire et à l'égard des différentes nationalités anglo-celtiques. Dans cette marche vers le nord-ouest, suivant les Grands Lacs, dans le diocèse de Sault-Sainte-Marie, les difficultés du nombre se font sentir dans cet « avant-poste de pionniers encore mal assis sur la terre, privé d'écoles où s'enseignerait le français, et pour cela même en butte à l'assimilation calculée; ne pouvant à l'église, prier Dieu dans leur langue maternelle⁹⁰ ». On remarque ainsi une vive inquiétude, signe des temps, face à l'anglicisation, perçue comme « seul terrain de lutte », notamment dans le domaine scolaire, où même les coreligionnaires anglophones font preuve d'un antagonisme certain. Dans ce « tournoi pour la suprématie des races », les tensions se font sentir à tous les niveaux d'enseignement, du primaire à l'université, comme en témoignent la crise du Règlement 17 et l'exemple de l'Université d'Ottawa, « tombée aux mains des Irlandais⁹¹ ». En insistant sur la question des luttes scolaires dans l'histoire récente du Canada, Miller inscrit son discours du côté de la première garde du mouvement nationaliste canadien-français⁹².

catholiques et de langue française de leurs écoles séparées, en les obligeant à contribuer au soutien de l'enseignement protestant, ils réclamèrent vainement l'intervention du parlement fédéral, mais ne durent qu'à leur résistance armée devant les agents du fisc, d'obtenir non pas le rappel de la loi injuste, mais de suffisantes concessions qui rétablirent le calme chez eux » (*Ibid.*, p. 80).

⁸⁸ *Ibid.*, p. 126.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 127.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 126.

⁹¹ *Ibid.*, p. 127.

⁹² Michel Bock, « Les Franco-Ontariens et le "réveil" de la nation : la crise du Règlement 17 dans le parcours intellectuel de Lionel Groulx », *Francophonies*

Poursuivant son survol géographique vers l'Ouest canadien, Miller demeure sans équivoque : pour ce dernier, « ici, comme sur tant d'autres points du continent, l'aube de la civilisation fut française⁹³ ». Il voit cependant dans l'expansion territoriale canadienne – permise par ce « ruban d'acier d'un océan à l'autre; puissant lien cohésif entre chacune des provinces fédérées⁹⁴ » – un véritable frein à la mobilité des francophones du pays. Il y aurait, du côté des politiques de développement, une « ambition de fermer à jamais aux fils du Saint-Laurent les portes de ce qu'ils appellent encore l'*Ouest canadien*⁹⁵ », une situation qu'il impute à l'arrivée de colons en provenance d'Europe et des États-Unis⁹⁶. S'ajoute également le problème récurrent des confessionnalités qui, au Manitoba tout particulièrement, aurait fait en sorte que les catholiques de langue française auraient tenté, en vain, de se prévaloir des droits que lui garantissait l'Acte d'Union en toutes lettres⁹⁷.

La reconnaissance de la diversité des réalités historiques franco-canadiennes mène néanmoins à une convergence, à la fois sur la question de la foi et de l'idiome, mais tout particulièrement sur ce que Miller nomme les « aspirations collectives », à savoir la propension des éléments francophones du pays à vouloir faire société. Ces aspirations sont cependant freinées par une série de problèmes qui se manifestent de manière assez évidente dans le contexte des crises scolaires, qui, à leur tour, contribuent à cimenter l'individualité francophone autour d'une expérience historique et politique commune⁹⁸. Le contraste

d'Amérique, n° 13 (2002), p. 157-177; Pierre Ancil, « Le journal *Le Devoir* et la crise des écoles ontariennes », dans Michel Bock et François Charbonneau (dir.), *Le siècle du Règlement 17 : regards sur une crise scolaire et nationale*, Sudbury, Éditions Prise de parole, 2015, p. 187-204.

⁹³ On y perçoit, encore une fois, un rejet des réalités historiques autochtones. Miller, *Terres et peuples du Canada*, p. 131.

⁹⁴ *Ibid.*, p. 87.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 90.

⁹⁶ *Ibid.*, p. 133-134.

⁹⁷ « Et ces Manitobains catholiques, c'est-à-dire de langue française, qui se virent aussi frustrés de leurs droits à l'école confessionnelle, pourtant explicitement garantis par l'Acte d'Union au Canada, et qui souffrirent la confiscation de plusieurs de leurs propriétés scolaires – même de celles où l'enseignement s'était maintenu sans aucune aide du Trésor provincial – ne reçurent d'Ottawa qu'une bien tardive réparation (1907), encore est-elle défectueuse, imparfaite, et insuffisante » (Miller, *Terres et peuples du Canada*, p. 80).

⁹⁸ « Après un siècle et demi de ruse autour de l'école et de violences politiques,

entre les nationalités anglo-celtiques et française, « vouées à ne jamais se confondre⁹⁹ », serait au cœur du problème, ce qui nous amène à examiner le discours de Miller sur l'état de la Confédération canadienne.

Faisant en partie siennes les orientations nationalistes de Bourassa qui confèrent au Canada français une légitimité historique et politique en vertu de sa pleine participation à l'ensemble confédéral, Miller n'en ouvre pas moins la porte à une conception organiciste de la nation qui, de son foyer originel – le Québec ou la Laurentie –, essaime aux quatre coins du pays, voire du continent, pour donner vie à des communautés catholiques de langue française¹⁰⁰, et ce, malgré les résistances ou les offensives anglo-saxonnes ayant cours depuis la Conquête¹⁰¹. En témoignent également l'usage parfois indifférencié des termes « Québécois », « Franco-Canadiens », « Laurentiens » et « Canadiens français », ou encore la référence à l'« âme québécoise » pour en désigner les traits d'ensemble. Une exception réside toutefois dans le traitement qu'il réserve à l'Acadie, qu'il conçoit comme historiquement distincte, bien qu'une réunion des forces vives soit possible en raison de points de convergence névralgiques, à savoir la foi, la langue et le désir de faire société¹⁰². En cela, on perçoit toute l'influence des écrits d'un Adélarde Desrosiers, qui, dans un ouvrage consacré à l'Amérique française, aborde cette même diversité géographique et historique. En suggérant une catégorisation historique du fait français à l'aune d'une conception diasporique du Canada français, cet ouvrage présente le Québec tel

l'âme franco-canadienne n'apparaît-elle pas plus individuelle et plus assurée de son avenir? Et l'anglicisation une utopie? Cette récente agression irlandaise qui vient raviver l'ambition du maître, en transportant la lutte sur le double terrain scolaire et religieux, ne sert qu'à réveiller pour de bon les francophones portés par atavisme à ne se roidir que devant l'imminence du danger » (*Ibid.*, p. 159).

⁹⁹ *Ibid.*

¹⁰⁰ À cet effet, voir Bock, *Quand la nation débordait les frontières*, p. 159-173.

¹⁰¹ « Certes, le vieil et robuste élément québécois a déjà franchi les cadres politiques de sa province : avec une population de 300,000, il possède pour toujours chacun des comtés ontariens qui bordent l'Ottawa, et il s'apprête à se souder au vigoureux groupe acadien du Nouveau-Brunswick Nord qui étend ses ramifications sur divers points du trio atlantique et lui fournit toute l'augmentation de population dont il a besoin pour conserver son influence à Ottawa; mais les îlots du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta sont des avant-postes destinés à l'isolement » (*Ibid.*, p. 175).

¹⁰² Miller en vient notamment à discourir sur l'avenir de la « nationalité acadienne » en se référant à l'ouvrage des abbés Desrosiers et Fournet (Miller, *Terres et peuples du Canada*, p. 101).

un « centre inébranlable » et les autres établissements francophones d'Amérique du Nord – à savoir l'Acadie, l'Ontario, l'Ouest canadien et l'Est américain – comme des « forteresses extérieures¹⁰³ ». Sans établir une filiation directe avec la pensée d'un Lionel Groulx, qu'on sait lecteur de Miller¹⁰⁴, la conception de la nation canadienne-française qu'offre *Terres et peuples du Canada*, tout en rejoignant certains énoncés critiques liés au mouvement nationaliste mené par Bourassa, s'en éloigne quelque peu pour laisser poindre une interprétation organiciste que formalise notamment le chanoine dans les pages de *L'Action française*, puis de *L'Action nationale*, au cours des décennies qui suivent¹⁰⁵.

« *Le Canada se doit d'abord à lui-même*¹⁰⁶ » : *le nationalisme face à l'esprit de parti, à l'américanisme et à l'impérialisme*

Aux yeux de Miller, les problèmes politiques auxquels font face le Canada et, par extension, le Canada français, sont de trois ordres : a) la préséance de l'« esprit de parti » au détriment des intérêts nationaux, b) la tendance au continentalisme et à l'américanisme, puis c) l'impérialisme britannique. La conjugaison de ces « problèmes » nous ramène résolument à la conception du nationalisme que formulent à la fois Bourassa et Asselin à titre d'option politique, une troisième voie qui permettrait la préservation de l'unité canadienne face à la métropole britannique et à la puissance américaine¹⁰⁷, assurant ainsi l'existence politique et culturelle du Canada français.

La question de l'esprit de parti, comme chez Bourassa, occupe une place centrale dans l'analyse de Miller. Par « esprit de parti », nous entendons ici la tendance des acteurs politiques à placer les intérêts

¹⁰³ Adélarde Desrosiers et Pierre-Auguste Fournet, *La race française en Amérique*, Montréal, Éditions Beauchemin, 1911 [1910], p. 272.

¹⁰⁴ On retrouve en effet quelques références à *Terres et peuples du Canada* dans les conférences que donne Lionel Groulx à l'Université Laval de Montréal (Lionel Groulx, *La Confédération canadienne : ses origines. Conférences prononcées à l'Université Laval (Montréal, 1917-1918)*, Montréal, imprimé au Devoir, 1918, p. 216-217; *La naissance d'une race. Conférences prononcées à l'Université Laval (Montréal, 1918-1919)*, Montréal, Bibliothèque de *L'Action française*, 1919, p. 78).

¹⁰⁵ Bock, *Quand la nation débordait les frontières*, p. 159-173.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 169.

¹⁰⁷ Levitt, « La perspective nationaliste d'Henri Bourassa », p. 582-586; Rolando Gomes, « Henri Bourassa et l'impérialisme britannique », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 16, n° 3 (2008), p. 163-164.

de leur famille politique devant ceux de la nation, car « [c]'est en effet l'absence des influences nationales qui caractérise le plus la politique canadienne pour en rendre la vie des plus curieuses¹⁰⁸ ». C'est cette tendance qui aurait amené des hommes politiques canadiens-français à fermer les yeux sur des questions touchant au cœur même de l'existence de leur nationalité; pensons ici, au premier chef, à la question scolaire, du compromis Laurier-Greenway (Manitoba, 1896) à la crise du Règlement 17 (Ontario, 1912-1927) :

N'est-il pas vrai que, pour avoir dépensé toute leur ardeur d'idéaliste à la gloire des partis, les imprescriptibles droits scolaires des francophones ont été abandonnés par leur députation, dans chacune des provinces où cet élément reste une minorité? Pourtant, c'eût été d'autant plus facile de réclamer que le Québec tenait à lui seul la clef des situations politiques. À quoi tient cette attitude? Sinon à l'asservissement de la conquête, traduit par ce sentiment que toute opposition devenait inutile devant la volonté persistante de l'Anglo-Saxon. Et naïfs, ils se sont illusionnés sur leurs forces; ils ont cru que l'antagonisme des races avait pris fin avec la Confédération¹⁰⁹.

De la même manière, l'esprit de parti contribuerait à l'établissement d'une situation économique laissant libre cours aux capitaux américains, le tout au détriment des intérêts économiques nationaux, tout particulièrement dans le domaine de l'extraction des ressources naturelles. Ainsi, on lit qu'« [i]l importe que les francophones se dégagent tout à fait de l'étreinte des partis sur les questions purement économiques, et que, sans briser avec les traditions parlementaires, ils se fassent solidaires, chaque fois qu'il y va des intérêts moraux de leur race¹¹⁰ ».

Cela nous amène à traiter de la question du continentalisme américain, que Miller aborde à titre de problème à la fois interne et externe, puisqu'il se rapporte au poids démographique des francophones, doublement minoritaires à l'échelle du Canada et de l'Amérique du Nord. Autrement dit, la proximité nationale, que Miller qualifie de « civilisationnelle », entre les éléments anglo-saxons du Canada et leurs voisins du Sud mène-t-elle les premiers à « s'appuyer » sur les seconds pour « absorber » les Franco-Canadiens, notamment en raison de la

¹⁰⁸ Miller, *Terres et peuples du Canada*, p. 85.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 178-179.

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 176.

« concordance des zones naturelles sur les deux pays, qui fait en sorte que chacune des sections du Canada s'ouvre sur celle des États-Unis¹¹¹ »? La question, selon Miller, mérite d'être posée dans la mesure où il conçoit le Canada comme le prolongement naturel des États-Unis : « Ces deux contrées ne sont donc pas dos à dos pour se faire la guerre ou seulement se reluquer, mais bien côte à côte pour s'unir¹¹². » L'enjeu de l'alignement des intérêts n'est pas seulement culturel, puisqu'il touche au rapport économique qu'entretient la société canadienne avec le territoire et ses ressources. Constitué en « menace latente », le rapprochement, voire la concordance, des intérêts économiques américains et canadiens constitue, pour Miller, un danger pour l'unité canadienne puisqu'il s'est notamment manifesté dans des mouvements annexionnistes et par la pénétration librement acceptée (bien qu'à tort) des chemins de fer américains en sol canadien, assurant « une sorte de mainmise sur des richesses naturelles de primordiale valeur, comme le bois à pulpe au Canada oriental et les énergies hydrauliques en Colombie¹¹³ ».

Si le continentalisme et, par extension, l'américanisme représentent une menace au maintien de l'unité canadienne, l'idée de se tourner du côté de la métropole britannique pour penser les orientations du pays constituerait également un danger politique. L'alignement complet des intérêts canadiens et impériaux pousserait le dominion à prêter le flanc aux autres possessions britanniques en le subordonnant notamment « à la mondiale vie militaire de la Grande-Bretagne¹¹⁴ ».

Si ces trois constats, c'est-à-dire les menaces à l'unité canadienne liées à l'esprit de parti, au continentalisme américain et à l'impérialisme britannique, nous permettent d'inscrire Miller parmi les adhérents aux thèses de la Ligne nationaliste, les solutions qu'il propose participent du même mouvement. Compte tenu de la diversité d'intérêts liés au cadre géographique canadien et aux forces politiques et économiques venues du Sud et de l'Europe, c'est du côté de la doctrine nationaliste que Miller suggère de se tourner pour assurer la survie de la Confédération :

En présence de ces problèmes primordiaux [...] et avant qu'ils aient atteint toute leur acuité de maintenant, une doctrine politique s'est

¹¹¹ *Ibid.*, p. 150.

¹¹² *Ibid.*, p. 159.

¹¹³ *Ibid.*

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 150.

affirmée, qui met au premier plan le souci exclusif de l'intérêt national, tient compte de l'hétérogénéité des populations en leur proposant l'avenir même du Canada comme objet premier de leurs soucis, et ne recherche que dans le respect de la constitution de 1867, l'harmonie entre les divers éléments nationaux, destinés à vivre et à grandir avec des droits égaux. Ce dogme si nettement formulé, c'est le Nationalisme, d'une conception trop généreuse pour devenir l'apanage d'un parti politique¹¹⁵.

Le nationalisme apparaît donc comme une troisième voie; une voie qui déjoue toute subordination aux intérêts britanniques ou américains et qui, pour y parvenir, doit passer par un nivellement du statut politique des Franco-Canadiens, car

[p]our que le sentiment canadien puisse écarter ces deux dangers : il faut que ce pays devienne de plus en plus ce à quoi l'ont destiné les politiques de 1867 : une Confédération anglo-française permettant la libre expansion des éléments qui l'ont fondé. En d'autres termes, il importe que les Franco-Canadiens cessent d'être gênés dans leur croissance numérique et dans la conservation de leur individualité nationale¹¹⁶.

Autrement dit, c'est le respect du pacte fédéral initial, basé sur la juxtaposition des éléments anglais et français, qui constituerait, aux yeux de Miller, et suivant en cela Bourassa¹¹⁷, le meilleur moyen de préserver les intérêts canadiens et, ce faisant, canadiens-français. Sans redressement des relations et des rapports de force entre le Canada français et la majorité d'ascendance britannique, il ne saurait y avoir de possibilité d'émancipation culturelle :

Que le Canada triomphe donc de l'ingérence impérialiste en manifestant avec énergie sa volonté de maintenir à l'égard de la Métropole les mêmes relations qui ont assuré jusque maintenant la marche triomphale de la Confédération, puis, qu'il s'efforce

¹¹⁵ *Ibid.*, p. 167.

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 173.

¹¹⁷ Henri Bourassa, « *Le patriotisme canadien-français : ce qu'il est, ce qu'il doit être. Discours prononcé au Monument national, le 27 avril 1902*, Montréal, La Revue canadienne, 1902, p. 14; Henri Bourassa, « *Le Canada doit-il être français ou anglais?* », *Le Devoir*, 26 juillet 1910, p. 1; Henri Bourassa, « *La lutte pour le français* », *Le Devoir*, 17 décembre 1913, p. 1.

d'endiguer la marée yankee, et les deux races continueront de se développer dans le sens de leurs traditions respectives¹¹⁸.

En même temps, Miller n'hésite pas à placer une part de responsabilité du côté du Canada français, notamment en ce qui a trait aux actions à porter dans l'espace politique. Il revient ainsi aux Canadiens français de ne point se suffire d'une situation de repli et d'animer avec énergie la défense de leurs intérêts nationaux :

Que les Franco-Canadiens ne l'oublient pas : le monde – l'anglo-saxon surtout – n'accorde pas grand respect aux peuples qui se contentent d'avoir de grandes vertus domestiques, sans oser paraître fort au grand jour. Le Canada français aurait le sort qu'il se sera mérité. S'il doit mourir, pourquoi donc cet énervement des luttes sociales, ce fardeau des deux langues – obstacle à une vie aisée? Pourquoi ne pas ouvrir toute grande et dès maintenant la digue à l'anglicisation qui se fera complète après deux générations? S'il doit survivre, plus d'atermoiements, ni de compromis, mais une parfaite solidarité dans la revendication énergique de ses droits, un renforcement des richesses et des caractères nationaux¹¹⁹.

C'est en raison de la diversité des réalités et des intérêts dictés par la géographie du pays¹²⁰, combinés aux menaces de l'esprit de parti,

¹¹⁸ Miller, *Terres et peuples du Canada*, p. 173.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 179.

¹²⁰ « Il importe que les Canadiens s'habituent à cette pensée que le Dominion ne saurait garder longtemps encore son unité d'à-présent. [...] La différenciation des intérêts matériels impérieusement commandés par la nature, et l'autonomie législative des provinces tendront à l'individualité morale de leurs habitants. [...] Il est possible que la Colombie, dont les intérêts grandissent sur le Pacifique, réclame bientôt son annexe, le district de Youkon. Le trio médial, aux intérêts communs, se fait déjà solidaire : c'est le Canada occidental, cloisonné de l'ancien par la longue savane toute impropre à l'agriculture qui git au rivage du Supérieur. [...] L'Ontario et le Québec viennent d'être agrandis à même le nord ; tandis que les trois provinces atlantiques s'isolent du vieux Canada, auquel les rattache un seul sentier. [...] Et ne faut-il pas voir des prodromes de sécession dans les provocations et les reproches qui s'élèvent nombreux de plusieurs points de ce Canada consolidé en vue des intérêts matériels qu'il devait procurer? Au-delà des Rocheuses, la colère des syndicalistes se traduit par des manifestations hostiles au drapeau britannique devenu pour eux un symbole de la fourberie. Dans la plaine centrale, les fermiers réclament des voies sûres et commodes pour expédier promptement en Europe leurs formidables récoltes de céréales, ou l'avantage du libre

du continentalisme américain et de l'impérialisme britannique, que l'option nationaliste pouvait se révéler une voie de sortie souhaitable pour le maintien de l'unité canadienne et l'épanouissement du Canada français dans ses fondements (linguistiques, religieux, politiques et culturels), au-delà des antagonismes.

Conclusion

Si l'historiographie disciplinaire a retenu le penchant aménagiste d'Émile Miller, notamment à partir de l'analyse des textes plus tardifs du géographe¹²¹, une lecture critique de *Terres et peuples du Canada*¹²² nous amène à considérer l'inscription intellectuelle et politique du jeune Miller qui, bien que relativement présent dans l'imaginaire historique de la géographie québécoise, n'est pas abordé de manière précise au prisme de ses liens avec le mouvement nationaliste canadien-français des deux premières décennies du xx^e siècle.

D'emblée, la pensée géographique, historique et politique que Miller insuffle dans son livre ne révolutionne pas les manières de penser le rapport qu'entretiennent les êtres humains à la nature, ou encore de concevoir l'inscription des Canadiens français au pays – cette « terre classique du dualisme national¹²³ » –, les relations entre les nationalités et l'état de la Confédération face aux menaces qu'il perçoit et nomme comme telles. De l'énonciation, tout au long de l'ouvrage, des grands traits permettant la délimitation du caractère national des Canadiens français et de leur inscription historique dans une géographie, Miller en vient à développer un récit historique convenu en lui adjoignant un contenu géographique, ouvrant par la suite sur une analyse du présent et de l'avenir de la Confédération et du Canada français au prisme du nationalisme. On peut souligner que l'effort de synthèse entre les préoccupations géographiques, historiques et politiques a quelque chose de neuf dans le paysage intellectuel, tout en s'inscrivant de plain-pied dans celui-ci. Nous

commerce avec les États-Unis, ce qui serait la plus heureuse solution à ce problème économique. On dit, en plein parlement manitobain que, pour ces griefs contre la direction fédérale, le partage du Canada s'impose entre l'Est et l'Ouest » (*Ibid.*, p. 180).

¹²¹ Sénécal, « Les monographies de colonisation », p. 39-40.

¹²² Comme le proposait notamment Fournier au début des années 1980, dans « Une collectivité sans qualités », p. 414 et « Autour de la spécificité », p. 92-96.

¹²³ Miller, *Terres et peuples du Canada*, p. 159.

sommes ainsi en mesure d'observer une certaine adhésion aux positions nationalistes d'un Bourassa, qui voyait une possibilité de salut dans le pacte confédératif, si celui-ci devait finalement être respecté par les forces en présence (francophones et anglophones, au-delà de l'esprit de parti) en tenant compte des forces extérieures (le continentalisme américain et l'impérialisme britannique). Cette apparente foi en l'union politique des éléments anglais et français au pays, dans le respect de l'autonomie des provinces, transparait lorsque Miller énonce, finalement, que le « cri [des Franco-Canadiens] n'est pas "Vengeons-nous sur l'anglais du Québec", mais plutôt "Ma langue n'est nulle part une intruse ni une étrangère"¹²⁴ ».

Ainsi, Miller ouvre la porte à une ambiguïté qui n'est pas sans répercussion sur l'interprétation que l'on peut offrir de son rapport à l'ensemble politique canadien. Autrement dit, confère-t-il une valeur intrinsèque à l'existence de la Confédération, ou bien y voit-il le moyen d'assurer la survie de la société canadienne-française qui, par son caractère français et catholique, ne peut faire le poids dans une Amérique du Nord anglo-saxonne¹²⁵? Une telle question donne finalement lieu de s'interroger plus avant sur la réception de *Terres et peuples du Canada* dans les décennies qui suivent sa publication et, ce faisant, sur la pérennité des interprétations qu'il contient, notamment auprès des porte-étendards du nationalisme canadien-français des années 1920 et 1930.

¹²⁴ *Ibid.*

¹²⁵ Sur la tension qui se développe entre ces deux perspectives, voir Bock, « Le rapport des groulxistes au politique », p. 32.

S'enfarger dans la côte Sherbrooke : le Centre-Sud de Richard Suicide

Thara Charland
Université McGill

Résumé : Cet article propose une analyse de *Chroniques du Centre-Sud* de Richard Suicide, un album qui s'inscrit dans une mouvance récente de la bande dessinée québécoise contemporaine, soit la représentation d'un imaginaire de quartier. L'examen de la trajectoire du bédéiste permet d'abord de voir en quoi Montréal et, plus précisément, le quartier Centre-Sud constituent l'un des points névralgiques de son œuvre. Une lecture plus approfondie de *Chroniques du Centre-Sud* met par la suite en lumière les stratégies narratives et graphiques adoptées par le bédéiste pour raconter le quartier montréalais. Cette analyse s'appuie notamment sur les réflexions de Jean-Didier Urbain à propos de la spatialité et des actes de discours qui en découlent ainsi que sur les notions de carte et de parcours, telles que conçues par Michel de Certeau. L'article s'attache donc à cerner l'imaginaire de quartier véhiculé par Richard Suicide, tant sur le plan spatial que sur celui des affects.

Abstract: *This article analyzes Richard Suicide's Chroniques du Centre-Sud, an album that is part of a recent trend in contemporary Quebecois comics, namely the representation of a neighborhood imaginary. An examination of the cartoonist's career allows us to see how Montreal, and more specifically the Centre-Sud neighborhood, is one of the focal points of his work. A more in-depth reading of Chroniques du Centre-Sud then highlights the narrative and graphic strategies that the cartoonist used to tell the story of the Montreal neighborhood. This analysis is based on Jean-Didier Urbain's reflections on spatiality and the resulting acts of discourse, as well as on Michel de Certeau's notions of map and route. The article thus aims to identify the imaginary of the neighborhood conveyed by Richard Suicide, both spatially and in terms of affects.*

La bande dessinée québécoise contemporaine fait de Montréal un de ses sujets de prédilection. Le phénomène n'est pas nouveau; dès les débuts du neuvième art au Québec, la métropole est omniprésente, notamment dans *Les aventures de Timothée et La famille Citrouillard*. Dans son ouvrage *BDQ : histoire de la bande dessinée au Québec*, Michel Viau rappelle que ces premières bandes dessinées québécoises, publiées dans les journaux, convoquent de nombreux lieux iconiques montréalais et mettent en scène des personnages qui ont parfois peine à habiter la ville :

Les Citrouillard sont totalement inadaptés à la vie citadine : qu'ils tentent d'utiliser la technologie moderne (téléphones, fours au gaz, lanternes magiques, ampoules électriques) ou urbaine (voitures, bornes-fontaines, trappes à charbon, tramways), et voilà que les appareils les plus inoffensifs se transforment en objets meurtriers [...]¹.

Ainsi, depuis les balbutiements de la BDQ, la métropole se trouve au centre des bandes dessinées que l'on rencontre dans les périodiques et se taille progressivement une place dans les albums.

Depuis le xx^e siècle, la publication de bandes dessinées de plus en plus nombreuses au Québec² a fait en sorte que l'imaginaire de la métropole dans ce domaine s'est étoffé. Si l'arrivée en ville est toujours un lieu commun exploité par le neuvième art³, les visages

¹ Michel Viau, *BDQ : histoire de la bande dessinée au Québec. Les pionniers de la bulle*, t. 1 : *Des origines à 1968*, Montréal, Station T, 2021, p. 46.

² Dans *L'art de la bande dessinée actuelle au Québec*, Mira Falardeau soutient d'ailleurs qu'à l'époque contemporaine, « [c]e qui frappe tout d'abord, c'est que les éditeurs se font plus actifs que jamais ». L'arrivée, au tournant du xx^e siècle, des éditions de La Pastèque a notamment contribué au phénomène (Mira Falardeau, *L'art de la bande dessinée actuelle au Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2020, p. 7). Dans son article « Le métadiscours formel de la BDQ actuelle », Mario Beaulac écrit : « Si le milieu de la bande dessinée québécoise (BDQ) témoigne actuellement d'une belle vigueur, cela tient d'une part à l'émergence de nouveaux auteurs, d'autre part à la consolidation de leur œuvre – et tout autant de celle de leurs prédécesseurs – à la faveur de nouveaux formats éditoriaux » (Mario Beaulac, « Le métadiscours formel de la BDQ actuelle », *Voix et images*, vol. XLIII, n° 2 (2018), p. 33).

³ La bande dessinée *Une longue canicule* d'Anne Villeneuve, entre autres, convoque ce trope de l'arrivée en ville depuis une région éloignée et l'adaptation nécessaire à un mode de vie urbain.

de Montréal sont désormais plus diversifiés. La métropole est tour à tour la toile de fond d'intrigues amicales et amoureuses (*Les petits garçons* de Sophie Bédard; et *Yves, le roi de la croise* de Luc Bossé et d'Alexandre Simard), réimaginée dans des versions dystopiques (*Hiver nucléaire* de CAB; *Ab Irato* de Thierry Labrosse) et vue au prisme de voyages à l'étranger (*Occupez-vous des chats, j'pars d'Iris; Zviane au Japon* de Zviane). La représentation de la ville est parfois mise en tension avec celle des régions (*La petite Russie* de Francis Desharnais; *Jimmy et le Bigfoot* de Pascal Girard), la vieille rivalité ville-campagne se voyant ravivée dans le discours de quelques personnages (*Non-Aventures* de Jimmy Beaulieu).

Parmi les artistes qui mettent en scène Montréal, s'en trouvent certains et certaines qui font d'un quartier précis la vedette incontestée de leur bande dessinée. Ces œuvres se distinguent ainsi de celles qui font de Montréal le simple décor de leur intrigue ou qui, par l'incorporation de certains hauts lieux, de monuments emblématiques ou d'éléments architecturaux symboliques de la métropole, font référence à la vie urbaine. Il s'agit plutôt de raconter un quartier, d'en proposer une vision singulière et subjective. C'est le cas notamment de Skip Jensen qui, dans *Lachine Beach*, dépeint la vie terne et morose à Lachine dans les années 1960 et 1970, un arrondissement traversé par les tensions linguistiques et économiques. De son côté, Michel Hellman a contribué à circonscrire l'imaginaire du Mile End grâce aux différentes histoires qui composent *Mile End*, un album au ton le plus souvent humoristique et articulé autour des quatre saisons de l'année⁴. Publiée en 2014⁵, la bande dessinée *Chroniques du Centre-Sud* de Richard Suicide et de William

⁴ Dans une moindre mesure, on pourrait ajouter à cette catégorie des œuvres où le quartier, sans prendre toute la place, est l'une des pierres d'assise du récit. Je pense notamment au *Petit astronaute* de Jean-Paul Eid, bande dessinée qui propose une vision sensible et mélancolique du quartier Rosemont. Julie Rocheleau et Normand Grégoire ont, de leur côté, proposé en 2015 une adaptation du célèbre roman de Claude Jasmin, *La petite patrie*, roman à l'origine du changement de nom du quartier en 1989. *La petite patrie* offre aux lectrices et aux lecteurs différentes anecdotes se déroulant dans le quartier et trace le portrait d'une société canadienne-française où la religion catholique et la morale tiennent un grand rôle.

⁵ D'abord parue en 2014, la bande dessinée a bénéficié d'une réédition en 2021 avec une histoire en supplément. Dans le cadre du projet « Chroniques du 9^e art », un court métrage a de plus été réalisé à partir de l'album.

Parano se présente quant à elle comme « la toute première étude anthropologique sérieuse – sous forme de bande dessinée – sur la faune (houblonnée) et la flore (gastrique) du vénérable quartier⁶ ». Si l'expression « étude anthropologique » laisse entendre que le portrait du quartier se fera depuis l'extérieur, c'est pourtant une expérience vécue de l'intérieur qu'on nous fera découvrir, loin du ton neutre et objectif auquel on pourrait s'attendre.

C'est précisément l'analyse de cette « étude anthropologique » de Centre-Sud qui sera au cœur de cet article. L'examen de la trajectoire de Richard Suicide permettra d'abord de voir en quoi Montréal et, plus précisément, le quartier Centre-Sud constituent l'un des points névralgiques de son œuvre. Je proposerai ensuite une lecture plus approfondie de *Chroniques du Centre-Sud* qui mettra en lumière les stratégies narratives et graphiques qu'adopte le bédéiste pour raconter le quartier montréalais. Cette analyse s'appuiera notamment sur les réflexions de Jean-Didier Urbain à propos de la spatialité et des actes de discours qui en découlent ainsi que sur les notions de carte et de parcours, telles que conçues par Michel de Certeau. Il s'agira, en somme, de cerner l'imaginaire de quartier véhiculé par Richard Suicide, tant sur le plan spatial que sur celui des affects (nostalgie, appartenance, ironie, etc.).

Le centre du monde

Bédéiste underground ayant gagné en popularité pendant les années 1990, Richard Beaulieu évolue sur la scène littéraire et bédéistique sous plusieurs pseudonymes, dont le plus connu est Richard Suicide⁷. Les *Chroniques du Centre-Sud*, parues en 2014 chez Pow Pow, sont d'ailleurs signées par Richard Suicide et par William Parano, un autre de ses alias. L'œuvre porte par conséquent doublement la signature de Beaulieu, geste surprenant qui signale une forme de clivage de l'artiste et qu'il est entre autres possible d'interpréter comme un clin d'œil aux fameux duos de scénaristes et de dessinateurs ou dessinatrices qui signent conjointement des albums. On trouve en outre une boutade à propos du caractère factice

⁶ Richard Suicide, *Chroniques du Centre-Sud*, Montréal, Pow Pow, 2021 [2014]. Mention sur la deuxième de couverture.

⁷ Beaulieu utilise notamment le pseudonyme de Richard Écrapou pour signer ses livres jeunesse.

de Parano dans le texte d'accompagnement de l'œuvre : « William Parano n'existe pas. Mais ça ne l'empêche pas d'écrire des livres⁸. » Cette non-existence ne l'empêche vraisemblablement pas non plus, un an après la publication des *Chroniques*, de signer l'introduction de la bande dessinée *Lachine Beach* de Skip Jensen, publiée en 2015 aux éditions Trip. Dans ce texte intitulé « Une plage de béton », Parano souligne l'ironie du titre choisi par Jensen et ajoute que

[l]'histoire d'un quartier a parfois plus de valeur racontée par ceux qui y ont vécu que décrite par quelconques historiens ou institutions. On y retrouve tous une partie de notre propre enfance : les ruelles infinies, les terrains de baseball et les pizzerias de coin de rue. Après tout, le quartier de notre enfance, on ne le choisit pas, il nous est imposé⁹.

Ce parti pris pour une histoire des quartiers orale et subjective se révèle particulièrement intéressant, puisqu'il explicite, en quelque sorte, le projet derrière les *Chroniques du Centre-Sud* et semble un des fondements de la poétique du bédéiste.

Comme plusieurs artistes évoluant dans le milieu underground de la bande dessinée, Richard Suicide participe à des collectifs et crée des fanzines (productions artisanales, en marge des circuits commerciaux, tant du côté de la fabrication que de la distribution). Il est un auteur assez peu présent sur la scène littéraire, et ses œuvres – à l'exception de *Chroniques du Centre-Sud* – sont parfois difficiles à trouver, ce qui est caractéristique de la bande dessinée underground qui fonctionne avec des réseaux de distribution alternatifs. En plus des *Chroniques*, sa production comprend des œuvres comme *My Life as a Foot* (2007, Conundrum Press), *Gonades cosmiques* (1997, Zone Convective). L'artiste signe également une des nombreuses histoires de *Lettres à Montréal*, recueil publié par les Presses du Festival BD de Montréal. Enfin, on retrouve l'un de ses dessins dans *Le Montréalais*, un collectif issu d'une exposition qui s'est tenue à l'automne 2017 à la Maison de la culture du Plateau Mont-Royal. Le projet de *Montréalais* était de rendre hommage aux célèbres couvertures du magazine américain *The New Yorker* en déplaçant le centre d'intérêt

⁸ Présentation des auteurs sur la troisième de couverture des *Chroniques du Centre-Sud*.

⁹ William Parano, « Une plage de béton », dans Skip Jensen (dir.), *Lachine Beach*, Montréal, Éditions Trip, 2015, p. 5.

sur la métropole québécoise. Dans l'avant-propos de l'ouvrage, Nicolas Trost, le co-commissaire de l'exposition, explique que le projet était « de réunir un grand nombre de créateurs autour de la réalisation de la une d'un magazine imaginaire qui exprime leur vision subjective d'une ville, Montréal en l'occurrence¹⁰ ». L'une des cinquante-deux illustrations réunies dans le collectif a été réalisée par Richard Suicide; il s'agit d'une vue de l'intersection des rues Ontario et Dorion, le même coin de rue où commence l'intrigue des *Chroniques du Centre-Sud*.

Il ne s'agit pas d'une coïncidence. En fait, la traversée de la production artistique de Richard Suicide permet de constater que Montréal et, plus précisément, le quartier Centre-Sud apparaissent comme un carrefour de sens, un lieu que l'artiste semble continuellement s'attacher à représenter. Une explication plutôt loufoque de cette force gravitationnelle est donnée dans l'*incipit* des *Chroniques du Centre-Sud*, qui se lit d'ailleurs comme un épisode presque indépendant du reste de l'album¹¹ et qui jette les bases du projet du narrateur. Dans cette première description du quartier qu'il offre aux lectrices et aux lecteurs, le protagoniste explique que le pouvoir d'attraction de celui-ci trouverait son ancrage au beau milieu du dépanneur du coin :

Donc, si le temps tourne en boucle autour du même endroit, c'est qu'il y a un point central pas loin, un pivot! Un point fixe qui attire le temps et l'espace, comme un trou noir mais en plus soft! Après tout ce temps, j'aurais dû m'en douter. Mais maintenant, je sais! Je sais que ce point fixe n'est rien d'autre que le centre de l'univers, et il est situé... entre les biscuits soda et la vinaigrette crémeuse de type « ranch » triple bacon¹²!

L'épisode se termine par la destruction, dans un moment de pure folie, du plancher du dépanneur et par l'internement éventuel du personnage que l'on voit partir sur une civière, le corps complètement immobilisé par une camisole de force.

¹⁰ Collectif, *Le Montréalier*, Montréal, Somme Toute, 2019, p. 3.

¹¹ La signature de Richard Suicide et de William Parano apparaît même à la page 16 pour clore l'épisode qui s'intitule « Le centre de l'univers ».

¹² Suicide, *Chroniques du Centre-Sud*, p. 14-16.

Ce fameux Centre-Sud que s'attache à dépeindre Richard Suicide s'étend, d'est en ouest, entre la rue St-Hubert et le pont Jacques-Cartier et est délimité par le fleuve Saint-Laurent au sud et par la rue Sherbrooke au nord. Dans sa description du quartier, le narrateur des *Chroniques* se heurte toutefois aux limites réelles du lieu. L'avatar du bédéiste avoue, au début de la bande dessinée, que ses frontières sont plutôt la rue Ontario, entre Cartier et Dorion, proposant plutôt une version réduite du quartier. C'est dans cet étroit quadrilatère que l'intrigue de la bande dessinée est campée et que Centre-Sud est décrit comme une enclave d'où l'on ne sort pas réellement.

La vision que nous présente Richard Suicide du quartier Centre-Sud consiste en une communauté de laissés-pour-compte, de « weirdos¹³ », de « fuckés¹⁴ » et de « gens potentiellement dangereux¹⁵ ». On y trouve une population marginalisée : travailleuses du sexe, junkies, punks, personnes trans, personnes en situation de pauvreté. Le quartier, poqué, endommagé, est à l'image de ses habitants et de ses habitantes. À partir de ses observations, le narrateur réfléchit aux motivations (ou plutôt au manque de motivations) qui ont incité les gens à s'établir dans Centre-Sud : « D'ailleurs, je m'étonnais toujours de constater le haut pourcentage de monde magané dans le quartier. C'est comme si tout ce monde-là s'enfermait sur la rue Sherbrooke, déboulait la côte jusqu'à Ontario, finissait par se trouver un trou pas cher et décidait de vivre drette là¹⁶. » Dans l'imaginaire de la bande dessinée, Centre-Sud est un quartier que l'on habite par accident, et ce, dans les deux sens du terme : de manière involontaire, sans souhait particulier, mais aussi en raison d'un incident réel, littéralement en déboulant la côte.

Les seuls commerces qui y sont établis sont des salons de tatouage, des établissements de restauration rapide, des dépanneurs et des tavernes. Cette succession de magasins dépeinte par Suicide nous laisse à penser que l'on survit dans le quartier plutôt que l'on y vit.

Le narrateur pose ainsi un regard ironique sur son environnement, et cette vision subjective est l'un des fondements de l'humour de la bande dessinée. L'ironie déployée dans l'album

¹³ *Ibid.*, p. 69.

¹⁴ *Ibid.*, p. 67.

¹⁵ *Ibid.*, p. 69.

¹⁶ *Ibid.*, p. 61.

se trouve non seulement dans le discours du protagoniste, mais également dans l'association du texte et de l'image et, le plus souvent, dans les décalages que provoquent ces associations. Par exemple, dans la planche ci-dessous (figure 1), le narrateur affirme que « ce qui [lui] plaisait avant tout de la rue Ontario, c'est la grande diversité de ses commerces. On trouvait de tout sur la rue Ontario¹⁷ ». Pourtant, en examinant le décor derrière le narrateur, on comprend tout le sarcasme de ce commentaire, puisque l'on n'observe que des salons de tatouage et de piercing à l'arrière-plan. Le plan incliné de la case – la rue n'est pas au niveau – souligne et redouble le sarcasme du narrateur.

Sur le plan visuel, le trait de Richard Suicide est plutôt fin et souple, mais nous sommes ici très loin d'un dessin délicat. Alors que les infrastructures et les immeubles à logements sont représentés par des lignes droites, les personnages qui peuplent les *Chroniques du Centre-Sud* sont, quant à eux, dessinés à l'aide de lignes extrêmement tremblotantes. Si l'on se concentre sur le narrateur qui rêve de manger un saucisson de baloney dans la deuxième case de la planche ci-dessous (figure 1), on voit que tout tremble chez lui : jambes, bras, visage. Ces lignes courbes utilisées pour dépeindre les personnages créent énormément de mouvement dans l'image et sont peut-être un indice de plus du mal-être des habitants du quartier. On remarque également que le dessin, chez Richard Suicide, est très chargé, ce qui constitue un trait récurrent dans la bande dessinée *underground*¹⁸. Il y a peu d'espace libre dans la page, l'image est saturée de détails : des déchets jonchent le sol, les vitrines sont placardées d'affiches et les figurants sont nombreux dans les rues. La case mentionnée plus haut est représentative de l'œuvre : le bédéiste dépeint un quartier où il n'y a pas d'espace, où il faut constamment naviguer entre les objets, les détritiques, les immeubles et les gens pour se frayer un chemin dans le monde. Enfin, on peut commenter la palette de couleurs tout à fait réduite qu'utilise Suicide : hormis le noir du trait, le dessin est tout coloré en vert, teinte qui rappelle celle des bouteilles de bière que boivent les résidents et résidentes du quartier, ce qui donne un dessin presque monochrome.

¹⁷ *Ibid.*, p. 39.

¹⁸ On retrouve le même type de saturation de l'image chez Julie Doucet, Siris et Henriette Valium.



Figure 1 – Richard Suicide, *Chroniques du Centre-Sud*, Pow Pow, p. 39.

Le quartier Centre-Sud est également le sujet de l'une des histoires de *My Life as a Foot*, intitulée « South-Center Chronicle », épisode que l'on peut considérer comme annonciateur de l'œuvre de 2014. En plus de ce titre qu'ils partagent, le segment de *My Life as a Foot* et *Chroniques du Centre-Sud* entretiennent de nombreuses similarités. Tous deux mettent en scène des personnages qui vivent en marge de la

société et qui évoluent dans un milieu urbain crasseux. Le protagoniste de « South-Center Chronicle », Roman P, est un ancien acteur de films pornographiques qui, au détour d'une allée, trouve un poulet rôti dans une poubelle et projette de le manger. Alors que le personnage s'apprête à rapporter le butin chez lui, la voix narrative explique son geste : « *Seeing as how he'd been reduced to dining on noodles with yellow powder the last few months... He hustled homeward quickly, chicken in tow...*¹⁹ ». Les nombreux personnages dépeints dans les *Chroniques* vivent, quant à eux, dans des conditions souvent déplorables, comme le voisin du narrateur qui accumule toutes sortes d'objets, qu'il empile dans son appartement et dans sa cour. La question de la pauvreté traverse ainsi l'œuvre du bédéiste, trouvant toutefois une expression plus onirique et violente dans *My Life as a Foot* que dans les *Chroniques*. Sur le plan graphique, le dessin de Suicide a sans contredit évolué entre 2007 et 2014, mais on retrouve dans les deux bandes dessinées la même propension de l'auteur à saturer les cases et l'utilisation d'une ligne fine, souple et tremblotante. La mise en page serrée et parfois intriquée de *My Life as a Foot* a laissé place à une mise en page un peu plus aérée dans les *Chroniques*. Le noir et blanc a quant à lui été troqué pour le dessin monochrome.

Raconter le lieu

La représentation du quartier Centre-Sud occupe ainsi une place primordiale dans la poétique de Richard Suicide. Cette volonté de saisir l'imaginaire d'un quartier a par ailleurs retenu l'attention des quelques critiques qui se sont penchés sur l'œuvre du bédéiste. Anna Giaufret a notamment fait un rapprochement entre les œuvres de Michel Hellman, de Skip Jensen et de Richard Suicide par le biais de la représentation du territoire, dans son livre *Montréal dans les bulles : représentations de l'espace urbain et du français parlé montréalais dans la bande dessinée*. Dans cet ouvrage, la chercheuse s'intéresse précisément au corpus de bandes dessinées québécoises contemporaines dans lesquelles la ville de Montréal est représentée. Afin de classer ces nombreuses œuvres, elle propose une typologie des représentations urbaines qu'elle décline en trois catégories : les bandes dessinées fondées sur le territoire, celles fondées sur le lieu et, enfin, celles fondées sur les non-lieux²⁰. C'est dans la première

¹⁹ Richard Suicide, *My Life as a Foot*, Greenwich, Conundrum Press, 2007, n.p.

²⁰ Giaufret ajoute toutefois : « À ces trois catégories, on peut en ajouter une quatrième,

catégorie que Giaufret classe le type d'albums qui misent sur l'exploration d'un quartier précis, tels que ceux de Skip Jensen, de Michel Hellman et de Richard Suicide. Selon elle, ces œuvres

visent la reconstruction d'un environnement quotidien, dans lequel le personnage (souvent autobiographique ou auto fictif) occupe une place primordiale. Il s'agit parfois de reconstructions mémorielles du quartier tel qu'il était autrefois, souvent pendant l'enfance du personnage, reconstruit à travers le souvenir qui sera confirmé ou modifié par un retour sur les lieux²¹.

Les *Chroniques du Centre-Sud* se présentent effectivement comme un projet autofictionnel, le protagoniste étant un avatar du bédéiste en constante recherche d'inspiration et qui voit son élan créatif toujours mis en péril par ses lendemains de beuverie légendaires. De nombreux passages métaréflexifs montrent l'artiste à l'œuvre, en proie aux difficultés qu'il éprouve dans sa recherche sur les gens du quartier. La présence d'un autre bédéiste québécois, Siris, avec qui le narrateur se plaint du milieu de la bande dessinée québécoise, scelle le pacte autofictionnel²². L'aspect mémoriel est lui aussi central dans la représentation du lieu. Déménagé dans les années 1980 dans le quartier, Suicide trace le portrait de cette enclave particulière de la métropole, qui connaît tour à tour son époque « deep-trash²³ », puis

de nature un peu différente : les albums qui font du traitement de l'espace leur sujet principal [...] » (Anna Giaufret, *Montréal dans les bulles : représentations de l'espace urbain et du français parlé montréalais dans la bande dessinée*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2021, p. 64. coll. « Les Voies du français »).

²¹ *Ibid.*, p. 65.

²² Siris a d'ailleurs fait de Centre-Sud le sujet de ses bandes dessinées *Baloney*, dont le deuxième tome est sous-titré *Le zoo de la rue Quartier*. Parmi les sept histoires qui composent ce deuxième tome, « Voici l'horaire du bison bourré » est scénarisée par Richard Suicide et met en scène le personnage principal des *Chroniques du Centre-Sud*, le fameux bison bourré. À propos de son amitié avec Richard Suicide et de leurs intérêts communs, Siris affirme : « C'est vrai que je ne l'ai pas dit, mais avec Richard on s'est rencontrés avec *Krypton*, mais on est devenu amis, on ne s'est pas lâchés depuis ce temps, même si des fois on ne s'est pas vus pendant longtemps. Il faut parler de lui, c'est inévitable : on parle des mêmes choses, avec un dessin différent, mais c'est tout » (Maël Rannou, « Siris [entretien] », *du9 : l'autre bande dessinée*, [En ligne], [https://www.du9.org/entretien/siris/] (consulté le 3 août 2022)).

²³ Suicide, *Chroniques du Centre-Sud*, p. 11.

« crunchy-hardcore²⁴ » et enfin « nihilo-trash-hardcore²⁵ ». Centre-Sud est ainsi, dans l'univers de la bande dessinée, un quartier considéré dans son épaisseur temporelle.

Les balises proposées par Anna Giaufret pour rendre compte de la bande dessinée de Richard Suicide sont par conséquent convaincantes : le récit repose effectivement sur un projet autofictionnel et l'aspect mémoriel est l'une des pierres d'assise de l'œuvre. Cependant, afin d'enrichir la lecture que je souhaite proposer des *Chroniques*, je m'appuierai davantage sur les travaux de Jean-Didier Urbain qui, de son côté, définit trois paliers de la spatialité : l'étendue, l'espace et le lieu. Alors que l'étendue serait une « matière brute²⁶ », « l'espace est un objet construit²⁷ », structuré par une intervention humaine. Le lieu, quant à lui, est intimement lié au récit qu'on en fait, et c'est cet arrimage entre lieu et narration qui me semble particulièrement fécond dans la lecture que l'on peut faire des *Chroniques de Centre-Sud*. En reprenant la terminologie établie par Urbain, je m'éloigne par conséquent des notions de non-lieu – notamment explorée par Marc Augé dans *Non-lieux : introduction à une anthropologie de la surmodernité* – et de territoire qui, à la suite des réflexions de Foucault, sont arrimées aux questions de gouvernance et de souveraineté²⁸.

La suite de cet article visera donc à circonscrire les caractéristiques du Centre-Sud de Richard Suicide en tant que lieu, au sens où Urbain entend cette notion :

Le lieu est bien davantage qu'un fragment d'espace délimité. Bien davantage également que de l'étendue organisée. Il a partie liée avec l'événement, l'action, le rôle, l'histoire : *history* ou *story*, peu importe. Troisième palier de la spatialité, le lieu est un espace dramatisé. De l'anecdote à l'épopée, il va y advenir, il y advient ou il y est advenu quelque chose²⁹.

²⁴ *Ibid.*, p. 17.

²⁵ *Ibid.*, p. 67.

²⁶ Jean-Didier Urbain, « Lieux, liens, légendes : espaces, tropismes et attractions touristiques », *Communications*, vol. 87, n° 2 (2010), p. 100.

²⁷ *Ibid.*

²⁸ Voir notamment Michel Foucault, *Sécurité, territoire, population : cours au Collège de France, 1977-1978*, Paris, Seuil, 2004.

²⁹ Urbain, « Lieux, liens, légendes », p. 101.

Urbain nous met donc en garde : bien qu'il soit le troisième palier de la spatialité, le lieu n'est pas qu'une version réduite ou limitée de l'étendue ou de l'espace. Ce qui le distingue des deux premiers est le processus de mise en intrigue qui l'anime. Cette distinction est primordiale, puisqu'elle assigne à l'espace et aux lieux des actes de discours spécifiques :

Par opposition à la description, dont l'espace procède, acte de discours ou d'aménagement qui relève du plan, de la topographie, de la perspective, du panorama, de l'organisation d'un état – un acte qui, somme toute, « plante le décor » –, le lieu relève du récit, de la diégèse, de l'action, qu'elle soit projetée, réalisée ou souvenue. C'est ce récit potentiel, actuel ou révolu inscrit dans un espace qui le sublime en lieu³⁰.

Le lieu serait donc cet espace sublimé par la mise en intrigue, portant en lui une historicité : passé, présent ou futur. On constate cette attention à la dimension historique du lieu dans les *Chroniques*, et ce, tout particulièrement dans les propos du narrateur. Richard Suicide ne se contente effectivement pas de décrire son quartier, il le raconte.

Dans une narration qui oscille entre l'ironie et la nostalgie, le narrateur relate différentes anecdotes qui mettent en scène les gens du quartier ainsi que leurs modes de vie et s'intéresse tout particulièrement à la succession des boutiques miteuses de la rue Ontario. Le marché Ami, dépanneur de quartier où le narrateur se procure ses fameux saucissons, retient tout particulièrement son attention. D'abord magasin de vêtements, le local abrite tour à tour un dépanneur-épicerie, un club vidéo, puis une galerie d'art :

À l'entrée, sur le sol, il y a le nom d'un ancien magasin de linge (cheap aussi) des années 60. Du coup, je me suis mis à m'intéresser à la série de commerces qui ont tous occupé le même endroit, qui se sont succédé dans le temps, tels les ingrédients d'un grand club sandwich temporel³¹.

Cette volonté de retracer les mouvements du tissu urbain témoigne de l'attention que porte Richard Suicide à la ville qui grouille, se

³⁰ *Ibid.*, p. 101-102.

³¹ Suicide, *Chroniques du Centre-Sud*, p. 10.

transforme et se transmute, bref, à ce que Daniel Laforest définit comme l'urbanisation, dans son livre *L'âge de plastique*. Laforest insiste en effet pour que l'on abandonne le terme de « ville » au profit de celui d'« urbanisation » :

[I]l faudra accepter d'abandonner le mot « ville » en chemin. [...] L'urbanisation et la ville ne sont pas la même chose du tout. La première est un processus, la seconde est son résultat. L'urbanisation est vivante et mobile alors que la ville est morte, ou en tout cas figée, abstraite. Bref, l'une existe, et l'autre pas³².

La représentation du Centre-Sud que Richard Suicide offre aux lectrices et aux lecteurs est en effet tout sauf figée. Le récit qu'en fait le bédéiste est traversé par les échos du passé et les inquiétudes quant à l'avenir. Cette tension entre une forme de nostalgie et la crainte des changements que l'avenir réserve au quartier est particulièrement frappante au début de la quatrième partie des *Chroniques* :

Le coin des rues Cartier et Ontario, le centre de ce qui fut jadis un important quartier ouvrier et qui a vu grandir de grands poètes comme « Pitou la Botte » à l'âge d'or des chics cabarets du Centre-Sud, est maintenant un coin de vie où essaime une série de commerces nouveau genre, le dynamisme de la jeunesse et de l'économie mondialisée a profondément transformé l'essence de ce bout de ville³³!

C'est cette longue phrase condensant à la fois le passé ouvrier du Centre-Sud et l'embourgeoisement que l'arrondissement subit désormais qui ouvre la partie intitulée « Reportage choc : Le monstre du Centre-Sud », récit du tournage d'un film de l'ONF – organisme rebaptisé par le bédéiste l'« Orifice National du Film³⁴ ». Le documentaire, réalisé par un avatar de Xavier Dolan (Mathieu Boudreau-Dolan), suit la vie d'un monstre récemment déménagé dans le quartier et son intégration progressive à la vie communautaire. Comme dans les autres parties de la bande dessinée, la voix narrative est très ironique

³² Daniel Laforest, *L'âge de plastique : lire la ville contemporaine*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2016, p. 13.

³³ Suicide, *Chroniques du Centre-Sud*, p. 96.

³⁴ *Ibid.*, p. 108.

et souligne à gros traits l'embourgeoisement qui transforme Centre-Sud. Après avoir déambulé dans les rues et avoir visité les commerces locaux, le monstre rentre chez lui, dans son « tout nouveau spacieux condo³⁵ », construit juste à côté du magasin Le Père de la scrap, voué, selon les principes de l'embourgeoisement, à disparaître.

Désormais assis dans son appartement, qui apparaît tout sauf spacieux – la toilette est installée à côté d'un électroménager qui fait à la fois office de réfrigérateur et de cuisinière – le monstre pense à la revente potentielle de son bien immobilier : « En plus, je pourrais affirmer qu'on fait de très bonnes pipes dans le coin. Un avantage³⁶. » Le double sens est ici peu subtil puisque le narrateur affirmait, quelques pages auparavant, qu'il « y avait une pute par coin de rue³⁷ » lorsqu'il est arrivé dans Centre-Sud. Par l'entremise de ce faux documentaire, Suicide propose donc une réflexion critique et ironique sur les changements qui animent son quartier et qui menacent, selon lui, l'équilibre communautaire.

Si l'ironie est le principal mode d'expression de la voix narrative, il n'en reste pas moins que la nostalgie est l'un des affects qui prend une place importante dans les *Chroniques du Centre-Sud*. Dans la troisième partie de l'album, Suicide consacre une vingtaine de pages à ce qu'il nomme sa « tournée vintage ». Cette tournée se présente comme une déambulation dans le quartier au cours de laquelle il examine les vestiges d'une époque révolue. Le narrateur décrit son errance à travers les rues du quartier en ces mots : « Donc, voici ma tournée vintage. Juste pour puncher quelques images de ce qui est disparu, démoli, atomisé et oublié. Juste pour montrer que le temps bouffe les tas de briques et ceux qui vivent dedans³⁸. » La gradation des termes « disparu », « démoli » et « atomisé » souligne le tragique et la violence des transformations qui ont modifié le visage de Centre-Sud, mais l'ajout final de « oublié » nous amène du côté de la nostalgie : c'est la question du souvenir qui est au cœur des préoccupations du narrateur. L'anthropomorphisation du temps, conçu comme une bête vorace qui avale tout, cristallise quant à elle la présentation des conséquences néfastes de l'embourgeoisement du quartier.

³⁵ *Ibid.*, p. 106.

³⁶ *Ibid.*

³⁷ *Ibid.*, p. 18.

³⁸ *Ibid.*, p. 79.



106

Figure 2 – Richard Suicide, *Chroniques du Centre-Sud*, Pow Pow, p. 106.

Entre les années 1980 et le moment présent, le visage de Centre-Sud s'est en effet modifié. Des commerces ont disparu et même des pans entiers du paysage urbain ont été démolis. C'est le cas, par exemple, de l'îlot Huron. Selon le narrateur, la ville, après avoir démoli l'îlot, a « fait semblant de décontaminer le terrain, [a] planté quelques arbres, placé une belle fontaine moche et appelé ça "le parc des Faubourgs"³⁹ ». On sent bien ici le reproche adressé aux autorités municipales, qui font semblant de s'occuper du quartier,

³⁹ *Ibid.*, p. 87.

mais qui n'ont d'autre but que d'enjoliver superficiellement l'espace urbain. D'ailleurs, ce genre d'accusations adressées aux urbanistes de la ville est courant dans les pages de la bande dessinée, soulignant – comme Michel de Certeau le disait déjà dans les années 1970 – à quel point la vision de la ville qu'ont les urbanistes n'est pas en adéquation avec la volonté de ceux et celles qui habitent un quartier.

Même si la promenade ravive la mémoire du narrateur et qu'elle nous offre une ribambelle de souvenirs ancrés dans les lieux qu'il nous fait visiter, c'est au présent que la déambulation dans le quartier se déroule : « On est toujours au coin Ontario-Dorion (côté nord-est), là où sévissait à l'époque la chic terrasse Bellehumeur, une institution night life trash Centre-Sud⁴⁰. » Il y a par conséquent une actualisation du parcours : le narrateur nous propose de nous promener en sa compagnie dans les rues de l'ancien Centre-Sud. Il s'agit d'une véritable invitation à découvrir le quartier à partir de la vision toute subjective du narrateur, qui cartographie et parcourt le dédale des rues. Ces deux actes, parcourir et cartographier, sont selon Michel de Certeau au fondement de toute description de lieux. Dans *L'invention du quotidien*, le théoricien écrit :

Autrement dit, la description oscille entre les termes d'une alternative : ou bien *voir* (c'est la connaissance d'un ordre des lieux), ou bien *aller* (ce sont des actions spatialisantes). Ou bien elle présentera un tableau (« il y a »...), ou bien elle organisera des mouvements (« tu entres, tu traverses, tu tournes »...)⁴¹.

Michel de Certeau propose cette distinction entre la carte et le parcours à la suite des travaux de C. Linde et de W. Labov, qui ont travaillé sur des descriptions d'appartements new-yorkais. Si, selon l'étude de l'auteur français, ce sont les actions spatialisantes qui sont le plus souvent utilisées dans les descriptions, c'est parce que c'est l'expérience du lieu qui prime quand nous décrivons :

Le tissu narratif où prédominent les descripteurs d'itinéraires est donc ponctué de descripteurs du type carte qui ont pour fonction

⁴⁰ *Ibid.*, p. 85.

⁴¹ Michel de Certeau, *L'invention du quotidien*, t. 1, Paris, Gallimard, 1990 [1980], p. 176, coll. « Folio Essais ».

d'indiquer soit un *effet* obtenu par le parcours (« tu vois... »), soit une *donnée* qu'il postule comme sa limite (« il y a un mur »), sa possibilité (« il y a une porte »), ou une obligation (« il y a un sens unique »), etc. La chaîne des opérations spatialisantes semble piquetée de références à ce qu'elle produit (une représentation des lieux) ou à ce qu'elle implique (un ordre local)⁴².

La description d'un lieu serait ainsi en tension entre le parcours et la carte, l'aller et le voir, l'effet et la donnée. On retrouve effectivement cette alternance dans la tournée vintage de Suicide où le narrateur alterne entre le présent de la marche et le passé des souvenirs : « Parlant de cheapo stuff, on traverse Ontario, on marche jusqu'à Dorion et voilà! Juste sur le coin devant se dressait le Boniche, un mini-supermarché broche à foin série Z, le monument incontournable de l'alimentation centre-sudesque⁴³. » Tel un fantôme du passé architectural de Centre-Sud, le Boniche surgit dans le présent de la déambulation. Le bédéiste offre ainsi un inventaire de ce qui n'est plus dans Centre-Sud et constate la disparition de ce qu'il considère comme l'essence du quartier.

Une affaire de cycle

Cette essence du quartier, ou son âme pour reprendre les mots de Maël Rannou⁴⁴, se trouve le plus clairement illustrée dans la seconde partie de la bande dessinée, la plus volumineuse de l'album. Cette partie rassemble à la fois les observations du narrateur et des constats ethnographiques acerbes à propos de son quartier, ceux-ci se développant autour d'un motif récurrent, celui du recyclage. C'est d'abord à un destin cyclique que l'auteur condamne les habitants

⁴² *Ibid.*, p. 176-177.

⁴³ Suicide, *Chroniques du Centre-Sud*, p. 83.

⁴⁴ Dans un article de recension publié dans les pages de la revue *Sentinelles*, Maël Rannou compare le roman *Griffintown* de Marie-Hélène Poitras et l'album de Richard Suicide : « Il demeure que les deux partent d'une même idée : saisir et décrire l'âme d'un quartier de Montréal, s'inspirant de leur expérience vécue pour un rendu plus ou moins fictionnel. » (Maël Rannou, « Cartographier Montréal », *du9 : l'autre bande dessinée*, [En ligne], [https://www.du9.org/dossier/cartographier-montreal/] (consulté le 22 novembre 2022)). Que ce soit en présentant une version western de Griffintown ou un Centre-Sud autrefois *trash* et désormais en proie à l'embourgeoisement, la romancière et le bédéiste partagent un but commun : circonscrire l'essence d'un quartier précis de Montréal.

et les habitantes de Centre-Sud lorsqu'il affirme « [...] que toute cette populace vit, meurt et se réincarne au même endroit, comme pour jouer dans une pièce de théâtre qui ne se termine jamais⁴⁵! » Ainsi, les résidents et les résidentes du quartier rejouent toujours les mêmes scènes, les souleries sont, d'une fois à l'autre, identiques et les lendemains de veille aussi. La fatalité tient alors un rôle de premier plan dans la conception que le narrateur se fait de Centre-Sud, comme si tout y était joué d'avance. Comme on l'a mentionné plus tôt, le quartier connaît, selon le narrateur, plusieurs époques successives : « deep-trash », « crunchy-hardcore » et « nihilo-trash-hardcore ». Dans cette énumération des différentes époques qui marquent le territoire, on peut souligner que, s'il y a changements, ceux-ci sont assez minimes. La reprise des mêmes expressions, mais que l'on combine différemment, montre que l'on passe du pareil au même, que l'on est toujours en train de brasser les mêmes cartes.

Le personnage qui retient tout particulièrement l'attention du bédéiste est par ailleurs celui d'un voisin surnommé le bison bourré, un « ramasseur de junk⁴⁶ » et maître du « patentage⁴⁷ », qui partage sa vie entre boire de la bière et vendre les bouteilles vides pour acheter davantage d'alcool. Le narrateur poursuit donc, dans la deuxième partie de l'album, ce qu'il nomme sa « recherche anthropo-éthylo-bisonnesque⁴⁸ ».

Dans la planche ci-dessous (figure 3), on retrouve la « fiche d'identification » de ce personnage. On constate, dans la description du bison, l'emprunt d'un ton encyclopédique, mais tourné en ridicule : « Contrairement aux autres bisons (et à son beau-frère le bison d'Amérique), le bison bourré habite surtout pas loin du métro Papineau⁴⁹. » Ce genre de portraits par fiche est récurrent dans les *Chroniques du Centre-Sud* et rappelle, de manière ironique, l'esthétique documentaire des grands reportages. La description du voisin se poursuit ainsi : « Essentiellement, le bison a deux fonctions spécifiques, ingérer du liquide houblonné et ramasser de la junk pour la revendre ensuite afin de se racheter ledit liquide. C'est comme qui dirait une affaire de cycle⁵⁰! »

⁴⁵ Suicidé, *Chroniques du Centre-Sud*, p. 14.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 21.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 46.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 47.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 27.

⁵⁰ *Ibid.*



Figure 3 – Richard Suicide, *Chroniques du Centre-Sud*, Pow Pow, p. 27.

En fait, c'est toute la vie du bison qui est cyclique : ses soirées se déroulent toujours selon le même rituel et se terminent inévitablement par une intervention policière, comme on peut l'observer dans l'épisode intitulé « Nappelle-la, la police » (figure 4).



Figure 4 – Richard Suicide, *Chroniques du Centre-Sud*, Pow Pow, p. 54.

C'est d'ailleurs l'une des forces de la bande dessinée que d'insister sur cette langue particulière du quartier, sorte de dialecte qui fonctionne parfois aux sons. Lors de sa première rencontre avec le bison, le narrateur affirme même ceci : « Cette rencontre avait vraiment fait notre journée, comme si on venait de communiquer avec un extra-terrestre à l'aide d'un code universel hyper sophistiqué⁵¹! » Centre-Sud est ainsi dépeint comme un quartier où l'on a son propre langage et où l'on communique avec son propre code.

⁵¹ *Ibid.*, p. 22.

Mais le passage le plus représentatif du thème du recyclage est sans aucun doute la planche intitulée « Cycle de réinsertion bisannique des objets perdus » et sous-titrée « tout re-rentre dans tout » (adage dans lequel on entend la célèbre phrase : « Tout est dans tout ») (figure 5). On peut y observer les différentes étapes de la récupération des objets par le bison, objets qui, par l'entremise de ventes de garage, circulent jusqu'au Plateau pour finalement atterrir de nouveau dans la cour du bison parce qu'ils sont inutiles.

Le bison subvertit ainsi le principe même du recyclage qui veut que ce que l'on se propose de recycler ait toujours une valeur et serve de nouveau. Dans une interprétation toute personnelle de la sentence de Lavoisier : « Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme », le bison s'est donné comme mission de recycler ce qui n'a plus d'utilité. Cette planche est particulièrement intéressante parce qu'elle montre aussi le Centre-Sud par comparaison avec un autre quartier limitrophe, celui du Plateau Mont-Royal. Les deux quartiers sont, tels qu'ils sont représentés sur la planche, séparés par la rue Sherbrooke et, dans l'imaginaire de Richard Suicide, les habitants et les habitantes du Plateau s'aventurent dans Centre-Sud par désir de « sensations fortes et d'une occase⁵² » et rejettent les « objets inutiles⁵³ » qu'ils ont achetés en bas de la côte en se rendant compte de leur inutilité. Ils repassent alors de l'autre côté de la frontière.

Devant ces multiples variations sur le thème du recyclage, on peut se demander si une sortie du cycle est possible. À cet égard, un épisode qui survient vers la moitié du récit est particulièrement frappant. Après un accident mystérieux et plusieurs jours d'agonie, le bison est amené de force en ambulance. Lorsqu'il revient quelques jours plus tard, il est complètement transformé : l'homme est propre, sobre et porte de nouveaux vêtements. Cependant, cette transformation n'est que de courte durée. En l'espace d'une planche (figure 6), le bison est revenu à son état initial, illustrant ainsi que les changements sont cosmétiques et que le cycle dans lequel vivent les habitants du quartier ne peut véritablement être brisé. Les différentes déclinaisons du motif du recyclage qui parsèment les *Chroniques du Centre-Sud* dressent ainsi le portrait d'une enclave où l'on est condamné à répéter les mêmes gestes.

⁵² *Ibid.*, p. 30.

⁵³ *Ibid.*



Figure 5 – Richard Suicide, *Chroniques du Centre-Sud*, Pow Pow, p. 30.

Être de Centre-Sud

La traversée de l'œuvre de Richard Suicide a permis de souligner à quel point la représentation de la métropole et, plus précisément, du quartier Centre-Sud apparaît comme un point névralgique du

projet artistique du bédéiste. Raconter ce lieu, ce n'est pas seulement le décrire. C'est par le recours aux anecdotes et aux souvenirs ainsi qu'aux outils de la cartographie et du parcours que Suicide parvient à saisir l'essence de ce que fut jadis ce lieu. L'amalgame des différentes parties de la bande dessinée – celles plus ironiques et les autres plus nostalgiques – crée un album où, d'une part, on insiste sur le caractère cyclique de la vie du quartier et, d'autre part, où on fait le constat de la disparition de l'âme de Centre-Sud provoquée par son embourgeoisement.



Figure 6 – Richard Suicide, *Chroniques du Centre-Sud*, Pow Pow, p. 64.

La lecture des *Chroniques* soulève en définitive la question de l'appartenance. Dans la parodie du documentaire filmée pour le compte de « L'Orifice National du Film », le narrateur prend congé des spectateurs et des spectatrices sur une boutade : « C'est sur ces paroles d'une sagesse infinie que nous laissons notre monstrueux ami, maintenant partie prenante de la communauté, car dorénavant quand il entendra "Centre-Sud", il pourra fièrement s'écrier "je!"⁵⁴ » Si l'on peut mettre en doute l'appartenance réelle de ce monstre à la communauté de Centre-Sud, c'est pourtant à un véritable habitant du quartier que les *Chroniques* sont notamment dédiées : « Au poète centresudesque Denis Vanier, qui habitait juste au-dessus du centre de l'Univers⁵⁵. » Cette dédicace ne manque pas de faire sourire, puisqu'elle désigne le quartier comme le lieu d'origine du poète, comme on dit d'un auteur qu'il est français ou argentin. Avant même d'entrer dans l'univers fictionnel de l'album, la dédicace nous oriente déjà vers l'un des enjeux majeurs soulevés par l'artiste.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 107.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 6.

PERSPECTIVE

De la religion, à l'Esprit, à l'esprit, ou comment l'esprit s'est laïcisé au Québec

Yvan Lamonde
Université McGill

Cette étude n'est ni une monographie ni un essai. C'est l'analyse d'un historien de longue durée qui a travaillé sur un sujet sur la longue durée avec l'intention de construire une compréhension de l'histoire intellectuelle du Québec sur deux siècles. Au commencement était le goût de la synthèse. D'une synthèse appréhendée de l'intérieur des sujets historiques, des consciences historiques qui s'étaient exprimées. Ni monographie, car je ne reviendrai pas sur les fondements du sujet mis en place¹. Ni essai, au sens d'un genre où l'auteur s'essaie et explore un sujet. S'il y a exploration ici, c'est celle d'un objet connu scruté d'une certaine hauteur et sur la longue durée.

Il s'agit bien d'histoire intellectuelle, de l'histoire d'une idée – disons l'esprit – considérée dans le temps et dans le lexique évolutif de cette idée. C'est parce que je me suis intéressé à la laïcité que j'ai cherché à comprendre et compris, à ma façon, la religion en amont et en aval. L'histoire commence de façon explicite après 1930, après la

¹ Les monographies qui fondent cette étude sont les deux tomes d'Histoire sociale des idées au Québec (1760-1896 et 1996-1929) et les deux tomes de La modernité au Québec (1929-1939 et 1939-1965) (Fides) ainsi que L'heure de vérité : la laïcité québécoise à l'épreuve de l'histoire (Del Busso) et « L'histoire de la laïcité au Québec : l'établissement démocratique de la primauté du civil sur le religieux », dans La laïcité : le choix du Québec. Regards pluridisciplinaires sur la Loi sur la laïcité de l'État, préface de Pauline Marois et postface d'Henri Brun, Québec, Secrétariat à l'accès à l'information et à la réforme des institutions démocratiques, 2021, p. 175-207, [En ligne], [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/gouvernement/MCE/laicite-etat/Laicite-Le_choix_du_Quebec.pdf?1617716257].

secousse intellectuelle et spirituelle de la crise financière, économique, sociale et politique de la décennie. Avant les années 1930, l'esprit ne pouvait être que le Saint-Esprit et la pensée, que la servante de la Philosophie, qui était la servante de la Théologie.

L'histoire façonne les rapports entre l'État et les Églises

Au Québec, c'est l'histoire qui a rapproché l'Église de l'État. L'Église était alliée à l'État déjà sous le régime colonial français, mais avec le régime colonial britannique, le rapprochement prit un autre sens. Ayant perdu son statut légal au profit de la religion anglicane qui ne fut pas pour autant religion d'État, le catholicisme fut identifié au papisme, à son allégeance romaine. Pour assurer sa survie et celle de la religion qu'elle représentait, l'Église catholique a dû développer un rapport avec le pouvoir politique colonial et lui témoigner son loyalisme. Une même adhésion à la monarchie, donc à une même vision du pouvoir – monarchie absolue, puis constitutionnelle – facilita les choses. Tout obligée qu'elle fût, l'alliance des deux pouvoirs se façonna.

Après la révolution américaine, la révolution de l'ex-mère patrie en 1789 consolida la ferveur monarchique de l'Église catholique canadienne, mais surtout la rapprocha de Rome tout en l'éloignant de la France, la rapprocha de l'ultramontanisme – au-delà des monts (les Alpes) – tout en l'éloignant du gallicanisme, qui cherchait, en contexte révolutionnaire, à organiser l'Église catholique française de façon autonome par rapport au pape.

C'est ainsi que l'histoire construisit des relations inédites entre le gouvernement anglais, protestant et anglican et l'Église canadienne catholique romaine d'origine française mais de fidélité romaine. L'histoire façonna un rapprochement qui dût se maintenir, se renforcer pour des raisons qui prévalaient de part et d'autre. L'opposition aux idées républicaines états-uniennes et françaises alimenta les mêmes intérêts.

Pour tout dire dès maintenant, bien avant que la papauté n'officialise l'ultramontanisme et ne consacre le rapport des Églises nationales à Rome, l'Église catholique canadienne avait battu le sentier en cherchant sa propre voie.

Il fallait expliquer les rapports entre le gouvernement et l'Église catholique pour voir se façonner le rapport entre le religieux et le civil ou le politique. Il faut encore expliquer l'arrimage du spirituel et du temporel et en voir la première forme concrète.

L'enjeu spirituel des écoles

Le gouvernement colonial confie en 1801 à l'évêque anglican Jacob Mountain la responsabilité de la mise sur pied des écoles royales, avec le projet tout à fait attendu d'angliciser et de protestantiser la population majoritairement francophone et catholique du Bas-Canada. L'initiative fait long feu devant l'indifférence de la population francophone et l'opposition des curés. En 1824, le gouvernement, la Chambre d'assemblée et l'Église catholique s'entendent sur une loi des écoles dites de fabriques dans lesquelles les curés locaux ont une voix importante. Déjà dans une polémique qui avait alimenté la presse en 1819, l'Église avait fait valoir que l'école était un milieu de formation « mixte » où le temporel côtoyait le spirituel dont elle avait charge². Tout comme elle a charge depuis le régime français du corps et de l'âme dans les hôpitaux et hospices. En 1829, les députés votent une nouvelle loi des écoles d'Assemblée, cette fois sous la responsabilité civile des élus. L'école est déjà un enjeu civique où l'Église fait valoir sa vocation spirituelle et sa volonté de regard sur la formation des enfants.

Une première critique de l'alliance du spirituel et de la politique

Le processus de dissociation du temporel et du spirituel connaît un moment décisif à l'époque des rébellions; la raison en est l'intervention de la hiérarchie catholique et des curés dans la vie politique et civique, témoignage de son loyalisme. De mai à novembre 1837, à la suite du refus des 92 Résolutions par les 10 résolutions de Russell, les patriotes tiennent une cinquantaine d'assemblées populaires où sont votées des résolutions, dont la presse se fait l'écho, contre les positions de Londres, de l'autorité coloniale, des seigneurs et des curés. Selon une de ces résolutions, « l'alliance de l'Église avec l'État est une union dangereuse »; une autre résolution dénonce la religion comme « un engin d'intrigues politiques ». Au début de 1838, une déclaration d'indépendance rédigée en anglais par le docteur Robert

² Yvan Lamonde, « Classes sociales, classes scolaires : une polémique sur l'éducation en 1819 », *Rapport de la Société canadienne d'histoire de l'Église catholique* (1974-75), p. 43-59.

Nelson, traduite par un patriote francophone et imprimée sur une feuille volante, statue à l'article 4 « [q]ue toute union entre l'Église et l'État est déclarée abolie, et [que] toute personne a le droit d'exercer librement la religion ou la croyance que lui dicte sa conscience ». Pour la première fois, la politisation de la religion et du spirituel est dénoncée, la séparation de l'État et de la religion est clairement et publiquement revendiquée.

Spirituel et temporel triomphants

Pour l'Église catholique, l'Union (1840-1867) est une période de reconstruction matérielle et de renaissance spirituelle. En reconnaissance de son loyalisme politique à l'égard du gouvernement colonial, elle se voit offrir la responsabilité de l'instruction publique, tout comme les Églises protestantes. L'Église recrute des effectifs à l'étranger, ouvre des séminaires, salue la fondation de communautés religieuses féminines, érige paroisses et diocèses, publie journaux et annales, fonde des associations culturelles, crée des bibliothèques et des librairies et adhère avec la plus grande orthodoxie à sa romanisation. Le réflexe lui en vient après 1848 lorsqu'elle voit qu'il lui faut défendre la papauté contre les libéraux italiens qui menacent ses territoires dans leur effort d'unification du pays et qu'il lui faut, au Bas-Canada, contrer les principes nationalitaires des libéraux radicaux et anticléricaux de l'Institut canadien de Montréal et de *L'Avenir*. Non seulement elle s'aligne sur Rome – *Ite ad Romam* –, mais elle trempe la doctrine ultramontaine dans son prosélytisme contre les républicains anticléricaux. Vers 1870, le vent a tourné : de militante qu'elle était depuis 1837, l'Église catholique apparaît de plus en plus triomphante. La doctrine ultramontaine s'est nommée et imposée : le processus de confessionnalisation de la vie vient avec l'affirmation de la doctrine ultramontaine : la primauté du spirituel sur le temporel, en général et dans des domaines dits mixtes, s'est imposée. Primauté de l'Église sur l'État, du religieux sur le civil, de la foi sur la raison, de la Théologie sur la Philosophie. Primauté et souvent confusion.

L'Église catholique triomphante, au-delà de l'organisation et de la richesse matérielles, correspond à cette pensée ultramontaine dont la doctrine plaide en faveur d'une installation et d'un maintien dans le temporel et la politique, avec une ambition et une réalité de pouvoir spirituel et temporel, politique et social. Ce pouvoir prévaut

de 1870 à 1930. Le spirituel a alors de forts accents de justification de contrôle du politique, du social, du culturel; le spirituel, l'esprit se sont même estompés sous la réalité du pouvoir et de la richesse.

La crise spirituelle des années 1930

La crise financière, économique et sociale fait voir les limites de l'ultramontanisme de l'Église catholique : l'ampleur de la crise sociale montrait que la charité et la philanthropie ne suffisaient plus, suggérant du même coup que l'*État* devait dorénavant jouer un rôle plus que subsidiaire dans les domaines dits « mixtes ». Mais le changement fut limité, l'Église résistant à la perte de ses prérogatives devant un gouvernement libéral capitaliste, peu habitué et peu désireux de voir l'État intervenir.

Les jeunes catholiques qui se cherchent un emploi pendant près de dix ans adhèrent à l'initiative de quelques prêtres « sociaux » et concrétisent une nouvelle manière d'être présents dans le milieu, de mener une action « catholique » qui tienne compte de la division du travail. Les jeunes catholiques ouvriers s'engagent dans la Jeunesse ouvrière catholique (JOC), les jeunes étudiants dans la Jeunesse étudiante catholique (JEC), les jeunes agriculteurs dans la Jeunesse agricole catholique (JAC).

La crise ébranle les systèmes, les met en concurrence, oblige l'Église à se situer. Le capitalisme conquérant et monopolistique est profondément secoué et remis en cause. Le jeune dominicain Georges-Henri Lévesque est appelé à conseiller la hiérarchie épiscopale, à récuser le socialisme de la Cooperative Commonwealth Federation (CCF) et à opter pour un capitalisme régulé tandis que l'Église elle-même voit dans le corporatisme une solution politique, économique et sociale d'avenir. Le « système » communiste prend du galon, fait craindre le matérialisme et l'athéisme et mobilise contre le « péril rouge ». Les systèmes sont ébranlables, sont ébranlés et mettent en branle l'idée qu'on est devant une inventivité obligée.

La crise économique et sociale facilite la montée de sauveurs qui commandent une adhésion quasi inconditionnelle, qui rogne les exigences de la démocratie. Des chefs montent en popularité en Allemagne, en Italie, en Espagne, en Autriche. Les partis politiques cherchent une nouvelle direction.

Des fondements sont secoués. La crise est vécue, marquante, stigmatisante; des hommes seront de « la génération de la crise ».

Une primauté du spirituel nouvelle manière

Jacques Maritain publie *Primauté du spirituel* en 1927 comme sa conclusion essentielle à la crise intellectuelle qui avait mené à la condamnation de *L'Action française* de Paris en 1926. Rome avait vu un danger réel dans l'instrumentalisation de la religion par la politique et un risque lourd de conséquences d'une association trop étroite entre nationalisme et religion. L'affirmation de la primauté du spirituel avait été la manière de Maritain de prendre ses distances à l'égard de Maurras et de la revue après ses efforts de médiation entre Rome et le mouvement.

Maritain est lu au Québec avant d'y venir faire des conférences à compter d'octobre 1934³. Il ne sera pas le seul à valoriser le spirituel et l'esprit. Emmanuel Mounier, qui est près de son aîné Maritain et attentif à la notion de personne que celui-ci met en circulation, fonde en octobre 1932 une revue au titre programmatique, *Esprit*. *Primauté du spirituel* et *Esprit* sont une seule et même réponse à la crise politique; l'une sensibilise au retour du nationalisme qui, en Europe après la Première Guerre mondiale, commençait à montrer de nouveaux signes d'attrait; l'autre se voulait une réplique au communisme et au matérialisme qui se présentaient comme des solutions à la crise du capitalisme quinze ans après la révolution bolchevique. Le spectre de réponse était large et profond.

Au Québec, durant les années 1930, la notion de « primauté du spirituel » est associée à celle d'« humanisme intégral », autre titre de Maritain de 1936. La première trouve tout son sens dans son rapport à la deuxième dans la mesure où l'humanisme tel que Maritain le conçoit gravite autour de Dieu, qu'il entend corriger l'anthropocentrisme mis en place à la Renaissance et qu'il maintient un système de hiérarchie où le temporel doit s'accomplir dans le spirituel. Certains pourraient voir dans cette conception globale un retour de l'ultramontanisme aussi hiérarchique. Il y a plus, et c'est ce

³ Yvan Lamonde, « *La Relève (1934-1939), Maritain et la crise spirituelle des années 1930* », *Trajectoires intellectuelles et politiques des XIX^e et XX^e siècles québécois*, Outremont, Del Busso Éditeur, 2013, p. 199-243.

plus qui a enthousiasmé la relève des années 1930 et 1940. Ce plus correspond à une valorisation du temporel, à un consentement au temporel. La vie vaut d'être pleinement vécue; si la fin est là-haut, elle ne réduit pas l'ici-bas à n'être que pour là-haut. Il y a une faim du monde qui justifie un engagement dans ce temporel. Ce seront la JOC, la JEC, la JAC et cette attitude de l'engagement qui définira dorénavant l'intellectuel.

C'est cette conception qui inspire la « distinction » maritainienne de parler et d'agir « en catholique » ou « en tant que catholique ». La première formule fait référence au catholique individuel, à la personne catholique qui inscrit sa croyance dans le temporel. La deuxième évoque l'institution ecclésiale qui parle officiellement, en tant qu'Église. Cette conception permet un *glissement* de la primauté de l'Église ou de la primauté de la religion à la primauté du spirituel, à la primauté de l'esprit. Le glissement ne s'arrêtera pas là, mais pour l'heure, l'esprit avec minuscule a sa forme d'autonomie à l'ombre de l'Esprit.

C'est là une des formes importantes de la crise « spirituelle » des années 1930. Il faut bien voir que la crise généralisée fut tout autant politique et spirituelle que financière, économique et sociale. La crise spirituelle doit être dénouée.

« Distinguer »

Une étape est franchie dans la tradition d'alliance du spirituel et du temporel lorsqu'en 1935 le jeune dominicain Georges-Henri Lévesque invite à une distinction entre action catholique et action nationale à l'association desquelles est identifié le charismatique abbé Lionel Groulx, très présent dans le milieu étudiant. Distinction concrète où dans la formation des collégiens la religion catholique est défendue et promue en même temps que le nationalisme, façon d'assurer, il faut bien le voir, le maintien d'un certain type de nationalisme. Le moment est en un sens, dix ans plus tard, notre crise de l'Action française.

En ces années où les fascismes en Italie, en Allemagne, au Portugal, en Espagne, en Autriche compromettent parfois l'Église et où celle-ci consent à des appuis partisans, le jeune père Lévesque voit le risque de voir basculer l'Église catholique en faveur de partis locaux aussi en pleine crise.

Le débat devient public en 1941⁴, et la popularité de la nouvelle action catholique des jeunes donne à penser que le vent a tourné et que le respect de l'autonomie du spirituel commande vigilance.

Il faut pour que l'esprit soit reconnu et voulu que la personne y trouve un lieu d'accomplissement, que l'esprit coïncide avec la conscience, que le « je » devienne une ambition, une réalité. Dans la quête du « je », le sujet s'approprie l'esprit, trouve son esprit. Le spirituel n'est plus ailleurs, externe; l'esprit est soi. Une sorte de cartésianisme non forcé, non militant, de repli fondateur d'une sensibilité à soi. Et même s'il y a eu une pratique du journal auparavant⁵, dont celle de l'abbé Groulx, diariste, épistolier et bientôt mémorialiste, la marche à la découverte fébrile et douloureuse de soi trouve en Saint-Denys Garneau un moment fondateur durant la décennie 1930. Son journal tenu de 1929 à 1939 sera publié en 1954.

Le parti de l'esprit

La critique, depuis la fin du XIX^e siècle, de l'accaparement des forces vives par la politique, par l'esprit de parti – bleu ou rouge – et l'évolution de la politique au temps de la corruption et du fascisme conduisent certains à renverser la tendance et à affirmer contre l'esprit de parti, le parti de l'esprit. Y compris de l'esprit critique. On pense à Jean-Charles Harvey, Berthelot Brunet, Olivar Asselin, Jean-Louis Gagnon, Robert La Palme, Paul Bouchard, François Hertel, Dostaler O'Leary. Ces francs-tireurs dénoncent la peur, comme Arthur Buies l'avait fait au XIX^e siècle. L'affirmation de l'esprit et la croyance en sa valeur passent par la levée des peurs, par la conquête de la pensée individuelle et autonome⁶.

De l'Esprit à l'esprit

De *Cité libre* en 1950 à *Liberté* en 1959, la liberté est l'épistémè de la décennie. C'est « en termes de liberté que se pose le problème spirituel »

⁴ Sur le débat Lévesque-Groulx, voir Yvan Lamonde, *La modernité au Québec*, t. 1 : *La crise de l'homme et de l'esprit (1929-1939)*, Montréal, Éditions Fides, 2011, chapitre 8.

⁵ *Ibid.*, p. 231-237.

⁶ Sur l'identification et la dénonciation de la peur, *Ibid.*, p. 227-231.

de la génération de *Cité libre*, écrit Maurice Blain, dans le numéro spécial de la revue *Esprit* de 1952 consacré au Canada français.

Cette génération « sans maître est à la recherche d'un humanisme nouveau », et elle y est parvenue « le jour où cette génération a lucidement accepté de faire l'examen de son malaise religieux », le jour où « l'incertitude d'une conscience divisée, déchirée lui est apparue, au centre de la crise de la liberté, comme la question majeure de son être spirituel ». Blain explique ainsi la transformation : « L'apparition de l'inquiétude religieuse doit être considérée comme le fait capital de ces dernières années. Elle seule explique décisivement le mouvement d'affranchissement spirituel qui frappe aujourd'hui la démarche des intellectuels. Elle rend compte de l'extrême confusion des esprits [...]. » La crise de l'esprit est portée par la crise de la liberté.

Dans ces revues d'idées, la liberté est d'abord celle de l'esprit. Alors, au dire de Blain, « la nature et l'étendue du pouvoir psychologique et moral » de l'Église sont telles qu'elles lui permettent de disposer d'une « contrainte permanente sur les esprits ».

La liberté loge dans la vie de l'esprit chez les intellectuels qui ont fait « cet acte de difficile lucidité : l'examen de leur conscience de catholiques devant les exigences de leur liberté ». La liberté spirituelle renvoie au respect de la conscience. En leur donnant un sens et une importance d'égale valeur, Blain pense que « la rédemption de l'esprit importe autant que le salut de l'âme, et qu'il y a quelque grandeur à poursuivre ailleurs que dans l'absolu la recherche de la vérité⁷ ». Blain a pris le parti de l'esprit, de l'esprit avec un « e » minuscule, d'un esprit laïcisé.

Blain ouvre de façon inédite les voies d'un humanisme nouveau. S'il reconnaît que Camus avait été « l'exemplaire défenseur, sans évangile et sans dieu, de l'espérance en l'avenir humain⁸ », c'est à la lecture d'André Gide qu'il se met à la recherche d'une spiritualité naturelle, d'une éthique sans transcendance, d'un humanisme agnostique et qu'il commence à préférer à l'humanisme chrétien l'humanisme grec.

Cette rencontre de Gide fournit l'explication inattendue de son évolution vers la laïcité, lui qui avait bien connu la philosophie et la

⁷ Maurice Blain, « Sur la liberté de l'esprit », *Esprit*, n° 8-9 (août-septembre 1952), p. 201-213, repris dans *Approximations*, Montréal, Hurtubise HMH, 1967, p. 11-22, coll. « Constantes, 11 »; sur Blain et le processus de laïcisation de l'esprit, lire Yvan Lamonde, *Émonder et sauver l'arbre : Maurice Blain, la laïcité et la transition intellectuelle après Borduas*, Montréal, Leméac Éditeur, 2021.

⁸ Maurice Blain, « Jeunesse de Camus » (1960), *Approximations*, p. 176-179.

tragédie grecques au collège. Blain revient à Gide en 1955 en trouvant dans la tragédie grecque explorée par l'écrivain français un modèle humaniste de son engagement en faveur de la laïcité de l'esprit et de la cité. Dans cet « affrontement de l'homme avec le divin » thématise par les tragiques grecs, il voit l'homme « affranchi du mythe de la divinité », le projet « d'une humanisation du sacré ». Il cite Gide qui écrivait dans *Thésée* : « [L]'homme doit faire jeu des cartes qu'il a⁹. »

L'œuvre de Gide, précise Blain, « redonnait droit de cité à l'humanisme laïque des cultures grecque et romaine ». Elle brisa « sans rémission le cercle théologique du thomisme, c'est-à-dire signait son arrêt de mort à l'aliénation d'un humanisme d'essence et d'hégémonie religieuses ». Avec Gide « moraliste », « la quête de vérité n'est jamais achevée¹⁰ »

Pour sa part, Pierre Vadeboncoeur estime qu'au « feu l'unanimité » (octobre 1960) de Gérard Pelletier, il faudrait ajouter « feu l'hypocrisie », car « sans culture de la liberté et de la sincérité d'esprit », « [n]otre liberté est morte d'une allégeance ambiguë donnée à une vérité qu'au fond nous n'acceptons pas et dont nous ne vivons pas ». Pour lui, c'est Borduas « qui a délié en nous la liberté », car « [p]ersonne, ou presque, n'avait été assez spirituel pour tenter enfin une véritable expérience. Borduas s'en est remis complètement à l'esprit. Il a tout joué. Le Canada français moderne commence avec lui. Il nous a donné un enseignement capital qui nous manquait. » C'est lui qui « fut l'exacte réponse à notre problème séculaire de la liberté de l'esprit » parce qu'il fut « le premier, peut-être, mais sûrement le premier maître à jouer son salut sur le mode majeur des choix de la liberté ». Sa démarche « reste une leçon sans prix », car « il fallait une révolution dans l'esprit d'un homme pour en fixer l'exemple. Il fallait que quelqu'un, par une démarche dans l'absolu, se mît d'emblée sur la route royale de la liberté ». L'esprit d'indépendance alimente l'indépendance de l'esprit, l'esprit d'indépendance chemine avec l'indépendance du spirituel¹¹.

⁹ Maurice Blain, « La voix des tragiques grecs » [inédit, 1955], *Ibid.*, p. 152-154.

¹⁰ Maurice Blain, « André Gide au Canada français : une conspiration de préjugés », *Le Devoir*, 14 novembre 1969, supplément, p. xxv.

¹¹ Pierre Vadeboncoeur, « La ligne du risque », dans *La ligne du risque*, Montréal, Les Éditions HMMH, 1963, p. 181, 167, 186-189, 194, 200, 204-205, 207-208, coll. « Constantes, 4 ».

Une histoire des idées menée sur deux siècles permet d'apercevoir des trames que des analyses ponctuelles ne font pas voir. Nous avons essayé non pas de faire une histoire « institutionnelle » de la laïcité, mais plutôt une histoire de l'esprit laïque, de l'esprit qui se laïcise. Une sorte d'histoire de la laïcisation faite de l'intérieur, faite à la lumière des motivations.

Aujourd'hui au Québec, l'esprit demeure dans des spiritualités aux formes diverses, le spiritualisme demeure dans le sens du sacré, dans l'attrait pour l'art, malgré le matérialisme consumériste. C'est là l'énoncé non pas d'une conviction, mais d'une hypothèse à fonder.

Comptes rendus

Alex Gagnon. *Les métamorphoses de la grandeur : imaginaire social et célébrité au Québec (de Louis Cyr à Dédé Fortin)*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2020, 575 p., coll. « Socius ».

En 2016, dans son premier ouvrage, *La communauté du dehors : imaginaire social et crimes célèbres au Québec (XIX^e-XX^e siècle)*, Alex Gagnon rappelait des figures criminelles qui ont longtemps marqué le discours social au Canada français et exposait par la généalogie de leurs représentations comment s'est constitué un imaginaire collectif autour de leur célébrité problématique. L'histoire culturelle de ces figures inquiétantes permettait d'entrevoir la fonction de cohésion sociale jouée par cet autre, gardé à distance, qui représente le mal, voire la terreur.

Quatre ans plus tard, Alex Gagnon offre à nouveau un ouvrage substantiel qui poursuit avec cohérence cet intérêt pour les rouages et les conséquences de la célébrité. *Les métamorphoses de la grandeur* étudient dans une perspective à la fois historique, culturelle et anthropologique ce que vient à signifier la célébrité de quatre figures de la société québécoise contemporaine. Si cet ouvrage semble prolonger l'intérêt pour « des crimes bien de chez nous » par la convocation de la figure de Karla Homolka (intégrée dans l'imaginaire québécois lors de son transfert à Joliette en 1997 et encore davantage lors de son installation au Québec à sa sortie de prison en 2005), il présente différents visages de la célébrité pour tenter de définir un concept qui parfois l'accompagne, parfois la met à mal : la grandeur. Cette notion permet de croiser les parcours de personnages aussi différents que l'homme fort Louis Cyr, le commandant Robert Piché, le chanteur André « Dédé » Fortin et la criminelle Karla Homolka, des figures aussi diverses que le « champion », le « héros », le « génie » et le « monstre », qu'il n'est pas question de honnir ou de révéler, mais d'étudier comme supports de représentations autour desquelles une société rassemble ses discours et ses affects.

Alex Gagnon a donc l'ambition de dépasser le plan de la célébrité qui, bien qu'elle soit due pour chacun des quatre cas à des contextes radicalement différents, repose sur le même ressort médiatique, c'est-à-dire cette couverture qui rend quantitativement et irrévocablement *visible*. Le vedettariat ajoute à la logique médiatique un critère

d'excellence propre au champ du sujet. L'idée de grandeur quant à elle, qui est annoncée comme le centre de cet ouvrage, ajoute au critère de visibilité de la célébrité et à celui de compétence du vedettariat le critère de l'évaluation morale qui fait accéder au statut de l'exceptionnel. La grandeur est « une qualité normative, attribuée à un être par un groupe donné » (p. 16). C'est cette attribution, par de fortes réactions collectives positives ou négatives, qui devient le révélateur d'une société à des moments précis de son histoire culturelle. Il ne s'agit pas pour Gagnon de qualifier les cas de Cyr, de Piché, de Homolka ou de Fortin, ni de tenter d'évaluer la *vérité* du discours social par rapport à l'existence de ces personnes. Il s'agit plutôt de voir ce qui se crée entre l'individu médiatisé et le public, c'est-à-dire de voir comment et à partir de quoi se crée la figure publique, cette instance qui apparaît au fil de l'accession à la célébrité alors que s'accumulent dans un ensemble discontinu mais cohérent les signes du discours social.

Il est difficile ici de rendre compte de ces quatre récits de célébrités qui se construisent par le cumul des anecdotes. Indéniablement, le chercheur a mené un travail minutieux de mise en forme des traces qui ont rendu visibles ces personnages et se garde bien de prononcer quelque jugement que ce soit au sujet de ces histoires qui sont pourtant tout indiquées pour éveiller l'affect. Gagnon a le sens du récit; on entre dans ces histoires déjà connues avec le grand plaisir de découvrir à nouveau ce qui nous avait fascinés ou attristés, impressionnés ou révoltés. Avec le grand plaisir, surtout, de se faire guider dans l'accumulation de circonstances qui ont amené les perceptions à se moduler. Le commandant Piché n'est pas seulement le pilote héroïque qui a su manœuvrer habilement, avec sang-froid, pour sauver des centaines de passagers de la mort. Il est aussi l'homme *comme-nous-tous* qui a travaillé en équipe, l'homme qui a su vaincre ses démons, celui qui a refusé, puis accepté d'endosser un héritage moral. Dédé Fortin n'est pas seulement le musicien génial. Il est la figure du chanteur festif et engagé, mais aussi tourmenté et maudit. L'oreille bienveillante d'un peuple et son porte-voix. Le disparu et l'omniprésent. Piché et Fortin ont respectivement donné lieu à des figures plurielles quasi synchroniquement. Leur grandeur est intimement liée à leurs paradoxes.

Les figures de Louis Cyr et de Karla Homolka se construisent différemment. Gagnon montre bien comment elles s'inscrivent durablement dans l'imaginaire collectif. L'homme fort, de son vivant, a longtemps été le héros des Canadiens français. La fin de sa vie

sportive aurait pu jeter une ombre sur sa gloire, mais ce qui aurait pu contribuer à l'humanisation du surhomme n'a jamais trouvé fortune dans le discours public. Le personnage ne s'apparentera au commun des mortels que dans la seconde moitié du xx^e siècle, puis le début du xxi^e siècle, avec le film de Daniel Roby, *Louis Cyr, l'homme le plus fort du monde* (2013). Celui-ci montrera avant tout un homme ordinaire qui a su devenir un être supérieur, une force qui a évidemment été musculaire, mais qui n'a pu se déployer que par celle de l'âme. La grandeur de Louis Cyr perdure largement grâce à la succession des perspectives sur le personnage. Au contraire, la figure de Karla Homolka travaille l'ambivalence. Est-elle une criminelle irrécupérable qui trouvait son compte à nourrir la perversité de son époux, ou est-elle une femme dominée, battue, contrainte de participer aux crimes de Bernardo pour assurer sa survie? Ces perspectives opposées, appuyées sur des *éthos préalables* (Amossy), ont alimenté une quête de vérité qui explique l'accession à la célébrité.

La grandeur de ces personnages tient à la persistance non simplement de leur présence dans la mémoire collective, mais au renouvellement des discours et des images qui continuent d'informer cet imaginaire. La grandeur n'est pas une idée claire qui peut être expliquée; elle tient aux préoccupations d'une société qui trouve dans ces personnages suffisamment d'intérêt (positif ou négatif) pour déplier des affects dans des discours qui tentent d'exposer une vérité humaine encore restée dans l'ombre. *Les métamorphoses de la grandeur* est donc un titre qui fait naître une certaine insatisfaction. La grandeur, cette chose insaisissable qui a rendu des personnages exceptionnels, ne s'est pas elle-même transformée; il semble plutôt que c'est parce qu'il y a eu métamorphose de ces personnages dans le discours social que ceux-ci ont pu accéder à la grandeur.

En conclusion, Gagnon présente un dernier concept pour tenter de faire dialoguer ces quatre figures. Il pose la question, « retardée à dessein », qui consiste à se demander si ces figures sont des *mythes*. L'exposition, appuyée sur les travaux de Pascal Brissette et de Benoît Melançon, est intéressante mais peu concluante. S'il y a des ponts qui peuvent apparaître entre ces analyses, ils s'approchent essentiellement de ce qui gouverne la dynamique de l'imaginaire social : sa temporalité complexe et plurielle où les discours se relancent presque indépendamment de la personne qui les suscite et, surtout, de ce que Pierre Popovic désigne comme la cristallisation des « fictions latentes », « c'est-à-dire des récits ou des représentations du monde contenus en puissance (ou disséminés, épars) dans les discours d'une époque »

(p. 565). Cet ouvrage considérable oblige à conclure ce qu'on savait un peu : la grandeur tiendrait essentiellement – malheureusement? – à un acte de lecture. Pas d'absolu pour l'héroïsme. Il faut qu'il soit vu, retenu et raconté, et on ajouterait maintenant *renouvelé*. « *There is no such thing as an unsung hero!* ».

— Anne Caumartin
Collège militaire royal de Saint-Jean

Pierre Anctil. *Antijudaïsme et influence nazie au Québec : le cas du journal L'Action catholique (1931-1939)*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2021, 446 p.

On découvre avec intérêt l'ouvrage de Pierre Anctil, *Antijudaïsme et influence nazie au Québec : le cas du journal L'Action catholique (1931-1939)*, qui porte sur l'évolution de la société québécoise et sur son rapport à l'altérité. Le titre de ce livre attire immédiatement l'attention, notamment par le mot « nazie » qui a un effet repoussoir dans la société moderne. En associant ce terme au Québec, l'historien crée un effet de proximité avec une réalité que l'on a souvent tendance à écarter, soit par méconnaissance historique ou par honte du passé.

Anctil inscrit son ouvrage dans le sillage de l'histoire de la diversité au Québec en s'intéressant à la question de la présence juive dans les milieux catholiques canadiens-français pendant les années 1930. Pour atteindre son objectif, l'historien divise son livre en sept chapitres, passant des vagues migratoires à la prise de position du Canada français sur ce sujet, au commerçant juif Maurice Pollack et aux influences du nazisme dans le journal *L'Action catholique*.

L'approche d'Anctil est particulièrement intéressante, car il braque cette fois sa lorgnette non pas sur la diversité dans un grand centre urbain, comme Montréal, mais sur Québec, à travers le filtre du quotidien *L'Action catholique*. Ce journal est fondé dans la capitale nationale en 1907. Il est « destiné à défendre et à répandre l'enseignement de l'Église dans tous les foyers » (p. 23). Le quotidien ne diffuse pas uniquement un message évangélique; il informe aussi les lecteurs, ce qui crée une tension entre

¹ Robert van Krieken, *Celebrity Society: The Struggle for Attention*, New York, Routledge, 2019 [2012], p. 11 (cité par Gagnon, p. 17).

l'édification religieuse et l'importance de relater les événements d'actualité. La presse écrite a en général une influence considérable sur l'opinion publique. À l'époque, *L'Action catholique* est en effet un appareil important de production idéologique.

Les quelque 2000 textes examinés par le chercheur s'étendent sur une période de huit ans (1931 à 1939). Ancetil prête attention non seulement aux éditoriaux, mais aussi aux reportages, aux publicités et aux textes d'opinion, ce qui permet de mieux comprendre l'écho entre les différentes parties et les différents discours du journal. En outre, l'historien prend soin de toujours mentionner ses sources lorsqu'il présente les points de vue divers, passant de l'agence de presse United Press, dont la perspective est internationale, aux opinions des rédacteurs du journal, dont ceux qui émettent des opinions marginales. Le discours dans *L'Action catholique* n'est pas univoque; les prises de position quant à la diversité culturelle y varient.

Dès les premières pages, Ancetil distingue l'antijudaïsme de l'antisémitisme :

Le premier concept, l'antijudaïsme, beaucoup plus ancien, connote une objection plus ou moins soutenue devant les croyances religieuses traditionnelles des Juifs, à savoir leur rejet du Christ ou leur refus de se soumettre à l'enseignement de l'Église; tandis que le second, l'antisémitisme dans son sens moderne, s'attaque aux origines dites « raciales » ou « biologiques » des Juifs, à la place qu'ils occupent dans les sociétés européennes modernes ou à leur rôle dans l'histoire contemporaine. (p. 14)

Ces définitions sont les bienvenues, puisque l'historien jongle tout au long de l'ouvrage avec ces concepts.

Pendant l'entre-deux-guerres, *L'Action catholique* se méfie de l'immigration internationale, non seulement envers la population juive, mais envers toute population qui n'est pas catholique. La situation à Québec est bien différente de celle de Montréal, puisque les Canadiens francophones et catholiques y constituent une majorité écrasante. La peur d'une minorisation du Canada français, avec les nouveaux venus qui s'intègrent à la population anglophone, est bien présente. La crainte de l'arrivée d'immigrants communistes entraîne aussi un regain de méfiance. Pour le journal, le nationalisme canadien-français « demeure [...] un fait religieux avant d'être une question linguistique et culturelle » (p. 63). À ce sujet, Ancetil relève deux cas : celui des Irlandais, qui ont résisté aux

protestants, et celui des Chinois, qui peuvent se faire évangéliser. Ces derniers sont accueillis à bras ouverts selon ce qui est représenté dans le journal, même si c'est bien loin de la réalité sociale. L'anglais utilisé par les Canadiens français lors de certaines rencontres officielles avec de nouveaux immigrants ne soulève du reste aucune question de la part de *L'Action catholique*, puisque la foi prime ici la langue en ce qui a trait à l'identité culturelle. L'accueil est bien différent pour les vagues migratoires d'individus dont la conversion est considérée comme impossible par l'Église, ce qui est le cas des Juifs.

L'altérité juive telle que représentée dans le journal se cristallise plus particulièrement autour de deux noyaux : le lien commercial entre Maurice Pollack – un entrepreneur d'origine juive ukrainienne – et *L'Action catholique* ainsi que le projet de construction d'une synagogue dans la haute ville. Maurice Pollack ouvre en 1931 un commerce de détail (rue Saint-Joseph) qui s'adresse principalement aux clients canadiens-français catholiques récemment urbanisés. Pollack tente d'abolir les distinctions de classe et d'origine pour que tous ses clients soient traités de la même manière et aient accès aux mêmes avantages. Le commerçant juif sait d'ailleurs s'adresser à sa clientèle, formée des couches populaires francophones, autant dans ses magasins que dans les journaux, où il souligne notamment chaque fête chrétienne en souhaitant ses meilleurs vœux à ses clients. Fait intéressant : le commerçant affiche ouvertement sa différence religieuse en publiant des communiqués rappelant la fermeture de son magasin lors de certaines fêtes juives (ces textes sont cependant plus discrets et sans symboles religieux). En décembre 1932, les publicités de Pollack disparaissent cependant des pages de *L'Action catholique*, ce qui correspond à l'émergence d'un discours de plus en plus dominant dans le journal, celui de la survie du Canada français par la résistance aux influences commerciales étrangères. Il existe d'ailleurs un glissement de la question, car la maison Woodhouse, d'origine britannique, voit en 1937 ses publicités retirées du journal en raison de prétendues origines juives non vérifiées, ce qui met en relief « la propension [chez certains] à "judaïser" tout ce qui est étranger au Canada français » (p. 305). Il se développe pendant les années 1930 une véritable *crise de l'annonce juive* à *L'Action catholique*. La prise de position n'est pas unanime. D'un côté, certains affirment que la publicité dite juive mise sur la modernité et menace ainsi l'ordre public (ce qui n'est d'ailleurs pas le cas). Ces mêmes opposants soulignent également que le commerce canadien-français assurera la survie de ce peuple; il faut donc *résister* aux étrangers. D'un

autre côté, certains affirment qu'il y a des conséquences financières néfastes à refuser les publicités dites juives. Selon eux, le journal ne peut pas non plus se permettre de rejeter les publicités de cinéma, de boîtes de nuit, de brasseurs et de distilleries; il en va de la survie à long terme du quotidien. Sans oublier que Pollack, la figure de proue rejetée, est désormais un citoyen de Québec et que le français est présent partout dans ses magasins. Une chose est certaine, la question des publicités dites juives crée une dissension claire au journal. Pollack revêt alors une fonction de repoussoir – par sa judaïté – dans un milieu où la lutte est féroce pour gagner et conserver ses parts de marché. À la suite du rejet par *L'Action catholique*, le commerçant juif se tourne vers *Le Soleil*, un journal libéral plus ouvert sur le sujet. Ce quotidien, concurrent de *L'Action catholique*, l'attaque d'ailleurs ouvertement et lui reproche son étroitesse d'esprit.

En 1932, le projet de construction d'une synagogue dans la haute ville soulève aussi les passions. En effet, ce projet rencontre une forte opposition à l'hôtel de ville et dans les paroisses limitrophes. On sent l'écho de cette hostilité chez les éditorialistes de *L'Action catholique*. La peur de l'Autre s'incarne dans l'écroulement de l'édifice social (et son fondement religieux) canadien-français. On se rappelle qu'une synagogue, comme une église, est bien plus qu'un bâtiment. C'est un lieu non seulement consacré au culte, mais aussi à la culture en général, à l'enseignement et aux loisirs. Le comité exécutif de la Ville prépare même un nouvel amendement au règlement de construction pour empêcher que ce lieu de culte judaïque ne voie le jour. Seules des résidences privées peuvent désormais être construites dans la zone où se trouve le terrain convoité. On voit ainsi que, dans les années 1930, des préjugés tenaces persistent à Québec concernant la question de l'altérité.

En étudiant le cas de *L'Action catholique*, Anctil aborde également la question du nazisme et de l'hitlérisme. Au départ, le journal voit d'un bon œil le nazisme, qui symbolise alors un rempart contre le communisme – phobie occidentale – dont le communisme juif. Le traitement autoritaire de l'altérité par les nazis est louangé, mais un rappel de l'importance du respect de l'Autre est parallèlement mis en relief. *L'Action catholique* change de cap au cours des années 1930 quand le nazisme tourne le dos au christianisme. Le journal finit ainsi par rejeter à la fois le communisme et l'hitlérisme. La crainte omniprésente des Juifs et la méfiance à leur égard dans les pages du journal ne puisent donc pas leur source dans l'hitlérisme qui y est rapidement condamné. Le quotidien appuie d'ailleurs ouvertement les régimes autocratiques, comme celui de Mussolini, s'ils respectent et imposent les valeurs traditionnelles de l'Église.

Il importe de rappeler qu'un journal agit comme un filtre et ne représente pas directement une réalité sociale. Il est fort intéressant de découvrir ce à quoi sont exposées les couches populaires canadiennes-françaises de Québec, qui observent alors de loin la montée du nazisme en Allemagne, mais qui côtoient quotidiennement les marchands juifs, contrairement aux clercs catholiques qui tiennent un discours contre l'altérité, mais qui cette fois n'ont pas de relations soutenues avec les Juifs. Il existe donc un certain décalage entre ce qui est représenté dans le journal, qui influence l'opinion publique, et la réalité sociale de l'époque.

L'ouvrage d'Anctil, qui compte plus de quatre cents pages, est dense, mais offre une cohésion exemplaire. Comme il est composé de plusieurs chapitres, qui traitent chacun d'une question distincte, on peut aisément lire chaque partie de façon indépendante. Sans oublier que la langue est claire, que l'étude est rigoureuse et que les nombreuses images d'archives enrichissent grandement les propos de l'auteur. Cet ouvrage mérite assurément de se trouver dans la bibliothèque de quiconque s'intéresse à l'histoire du Québec ainsi qu'à la question de la diversité culturelle et religieuse au fil du temps.

— Ève Léger-Bélanger
Cégep de Trois-Rivières

Yvan Lamonde. *Émonder et sauver l'arbre : Maurice Blain, la laïcité et la transition intellectuelle après Borduas*, Montréal, Leméac éditeur, 2021, 163 p.

Maurice Blain appartient à la cohorte des intellectuels des années qui séparent la génération du *Refus global* (1948) de celle de la Révolution tranquille, considérée souvent comme son aboutissement. Figure effacée, voire quasi oubliée de ces années de profonde transformation, il fait néanmoins partie d'un groupe de penseurs qui ont depuis longtemps acquis le statut d'intellectuels exemplaires sur le chemin qui a conduit le Québec de l'après-guerre à la modernité. Il suffit de citer les noms de Jean Le Moyne ou d'André Laurendeau pour prendre la mesure d'une génération qui a posé les fondements du Québec moderne. Dans son dernier essai, Yvan Lamonde, qui avait déjà présenté la pensée de Blain dans ses importants travaux

d'histoire de la modernité au Québec, revient sur un aspect de sa contribution, la question de la laïcité, pour laquelle Blain s'impose comme un pionnier.

La biographie de Maurice Blain mériterait qu'on lui consacre une monographie, mais tel n'est pas le propos de l'essai de Lamonde. Même s'il adopte une perspective résolument chronologique dans l'exposé de l'œuvre, l'essentiel est ici de cerner à la fois le contexte d'émergence et les thèmes centraux de la réflexion sur la laïcité, dans une société marquée par l'autorité ecclésiastique. Inscrit à treize ans, en 1938, à l'externat classique Sainte-Croix de Montréal, très tôt le jeune Blain fait montre d'un talent certain pour les études et se passionne pour la littérature et le théâtre. Sa formation, conforme à tous égards au parcours proposé dans les collèges classiques, nous met en présence d'un esprit ouvert sur la critique et contestataire de l'autorité établie.

Sa bibliographie, méticuleusement reconstituée par Lamonde, nous montre en effet Maurice Blain engagé dans les activités du journalisme étudiant, où il publie à partir de 1944 une série d'articles de critique littéraire et d'essais humanistes sur la vie intellectuelle de la jeunesse. Cette activité se poursuivra alors qu'il sera étudiant en droit à l'Université de Montréal, où il deviendra un collaborateur régulier du *Quartier latin*. Quand Maurice Blain entreprendra de réunir ses principaux essais, dans un livre publié en 1970 sous le titre *Approximations*, il voudra juxtaposer à ses essais culturels et politiques ses principales contributions sur le théâtre et la littérature, incluant de beaux portraits d'Anne Hébert et d'Alain Grandbois.

Lecteur de Paul Valéry, mais aussi d'André Gide, dont il critique le nihilisme, mais qu'il défend résolument lors de l'attribution du prix Nobel en 1947, Maurice Blain se montre attentif à tout ce qui chez Gide relève de la liberté de la conscience, de la sincérité et de l'imagination créatrice. Yvan Lamonde note avec justesse l'importance, chez lui comme chez son contemporain Jacques Lavigne, du thème de l'inquiétude, signe d'une interrogation, voire d'une distance à l'égard de l'orthodoxie régnante. La proximité intellectuelle avec la pensée de Lavigne trouve confirmation dans un important essai de Blain sur les intellectuels de sa génération, publié dans *Le Devoir* (6 mai 1950), faisant écho à l'absence de maîtres et de

« cause profane ou sacrée ». Il écrit : « [...] l'inquiétude religieuse ne se pose pas autrement qu'en fonction d'une vivante réalité de l'esprit. » Dans les textes de ces années de transition, Lamonde constate que « l'éthique commence à remplacer la croyance » (p. 37).

Comme plusieurs intellectuels de sa génération, notamment ceux de la *Nouvelle Relève* (1941-1948), Blain demeure sensible à l'influence des grands penseurs catholiques français, notamment Jacques Maritain et Emmanuel Mounier, mais son engagement dans les causes que défend *Cité libre* à partir de 1951 témoigne de sa résolution à aller plus loin dans la critique du pouvoir de l'Église. Lamonde insiste sur l'importance du numéro de juin 1952, où Blain introduit un bloc de textes, incluant un essai de Pierre Vadeboncoeur, sur « la dynamique de notre culture ». Le questionnement de Blain est radical, la critique du conformisme religieux sous-tend l'analyse de l'asservissement à la tradition. Il devient urgent de dissocier l'État, la religion et la culture. C'est alors qu'émergent à la fois le projet et le lexique d'une « histoire laïque des idées ». Sa contribution, la même année, au numéro de la revue *Esprit* sur le Canada français (1952) évoque une « crise de vie intérieure et de liberté intellectuelle » : « L'apparition de l'inquiétude religieuse, écrit-il, doit être considérée comme le fait capital de ces dernières années. » Dénonçant un silence oppressant face au dogmatisme religieux, Blain appelle à s'engager à « la reconquête des droits de laïcité dans la culture²».

On ne peut s'empêcher de noter dans ces deux textes majeurs ce qui se présente comme un tournant : que signifie pour un jeune intellectuel cet appel à la laïcité? D'où lui en vient le concept? Quelle en est la définition? Le soutien de Pierre Vadeboncoeur, avec qui s'amorce un débat de fond dont on trouve l'écho dans *La ligne du risque* (1963) – livre dont Blain fera paraître un important compte rendu³ –, tout comme la solidarité de plusieurs intellectuels de sa génération tels Jean Le Moyné et Jacques Lavigne, l'encourageront sans doute dans une recherche dont

² Maurice Blain, « Sur la liberté de l'esprit », *Esprit* (août-septembre 1952); repris dans *Approximations*, Montréal, Hurtubise HMH, 1970, p. 11-22, coll. « Constantes ».

³ Maurice Blain, « La ligne du risque », *Situations* (juin 1962); repris dans *Approximations*, p. 237-243. Dans sa bibliographie, Yvan Lamonde présente ce texte comme un inédit, mais dans son texte (p. 62), il en précise la première publication dans la revue *Situations*, publiée à partir de 1959 aux Éditions d'Orphée.

on ne doit pas sous-estimer le courage : les textes de ce moment charnière peuvent tous être lus en effet comme des adresses aux intellectuels et aux écrivains, les appelant à baliser un chemin neuf. Il est temps, les enjoint-il en toute fidélité à la pensée de Gide, de reconnaître la primauté de la liberté et de la sincérité.

La suite de cet itinéraire nous fait découvrir, à partir de 1960, l'engagement civique de Maurice Blain pour la laïcité. Plusieurs actions et publications jalonnent cet itinéraire, mais aucune ne paraît plus importante que la création du Mouvement laïque de langue française (MLF). Critique du projet des Jésuites de créer une université catholique à Montréal, Blain s'engage résolument au MLF dès sa fondation en 1961, et il en est élu président. La cause du pluralisme religieux et culturel lui apparaît dès lors comme un enjeu central de la démocratie et aucun fondement ne semble plus urgent à préciser socialement et politiquement que celui de la laïcité. Les interventions se multiplient au service d'un projet dans lequel l'État exerce pleinement le mandat démocratique d'une éducation ouverte et libérée de l'autorité ecclésiastique. Il faut relire à cet égard le grand texte de 1961, « Situations de la laïcité », qui plaide pour la neutralité de l'État et la laïcisation des services publics.

L'analyse fine de ce débat complexe, notamment pour tout ce qui concerne la place de l'école confessionnelle dans un système déconfessionnalisé, montre à quels obstacles structurels ce déblocage a dû se heurter au cours de ces riches années. Lamonde présente les positions en présence, de l'intervention de la revue *Maintenant* aux éditoriaux d'André Laurendeau dans *Le Devoir* (à qui Blain répond dans son essai « Vocation du mouvement laïc », publié le 16 février 1963). Comment, demande Blain, « instaurer la laïcité comme principe d'unité du monde pluraliste de demain »? Ces questions, il faut le rappeler, mettront des décennies à trouver une réponse, laquelle ne prendra forme qu'avec le rapport du Groupe de travail sur la place de la religion à l'école, publié en 1999 sous le titre « Laïcité et religions. Perspective nouvelle pour l'école québécoise » et la déconfessionnalisation définitive de l'ensemble du système scolaire qui en découlera⁴. En raison de désaccords

⁴ J'ai consacré à cette évolution de la laïcité scolaire un ouvrage, *Différence et liberté : enjeux actuels de l'éducation au pluralisme*, Montréal, Éditions du Boréal, 1996.

fondamentaux, formulés dans des textes de 1963 et de 1964, Blain sera amené à s'éloigner des positions du MLF. On pourra regretter sur ce point la brièveté des analyses présentées par Lamonde sur ce moment critique (p. 84 et suiv.), mais on reconnaîtra le mérite d'une interprétation qui fait toute la place à la contribution unique et exemplaire de la pensée de Blain à l'évolution de la laïcité au Québec⁵.

À partir de 1964 et 1965, les engagements de Blain au service de la liberté et de la laïcité s'élargissent : la liberté de la presse, le statut de l'Université de Montréal, où il travaille désormais comme juriste, la crise de la revue *Maintenant*, l'évolution du MLF et les critiques formulées par Jacques Godbout, dans la foulée du dépôt du rapport final de la commission Parent, tous ces enjeux l'interpellent. Lamonde rappelle l'étonnement de ses camarades, alors qu'il refuse de réclamer une « laïcité intégrale ». La publication en 1970 du choix de ses principaux écrits accompagne ce moment de repli et, dans le chapitre qu'il consacre à la dernière période de sa vie (1967-1996), Lamonde repère d'abord un refus de la radicalisation et un moment marqué par des « consentements ». Les écrits de ces années, pour l'essentiel constitués de lettres et de textes privés, témoignent de sa fidélité à la pensée de Pierre Vadeboncoeur et de sa proximité, marquée par l'ambivalence, avec André Laurendeau. Parmi ces écrits inédits, on retiendra le *Mémorial*, écrit en 1986, consacré à son père, mais aussi un récit, *Les mûres sauvages*, dans lequel il revient sur sa vie, deux textes qu'on souhaiterait voir publiés.

Lamonde conclut son étude par deux importants chapitres de synthèse. Le premier, « Blain et les voies de la pensée laïque », fait retour sur l'itinéraire intellectuel de Maurice Blain et sur les étapes principales de son engagement au service de la laïcité. « Il fallait, écrit Lamonde, mettre en place ce qui rassemblait, la culture civique, et non ce qui divisait, les religions. » On ne peut formuler plus justement le but poursuivi durant toute une vie, avec tout ce que ce combat impliquait d'ajustements et d'équilibres toujours à réinventer pour le maintien de la liberté, le respect de l'individu et la place de la croyance religieuse. Le dernier chapitre,

⁵ Yvan Lamonde a présenté une synthèse importante de son interprétation dans son essai *L'heure de vérité : la laïcité québécoise à l'épreuve de l'histoire*, Montréal, Del Busso Éditeur, 2010.

« L'épistémè des années 1950 », qui fait appel au concept mis de l'avant par Michel Foucault, propose une synthèse des idées de Maurice Blain, autant dans la lumière qu'elles reçoivent de son époque que dans tout ce qu'elles apportent aux évolutions en cours. On y trouvera un intéressant rappel de ce que Lamonde avait présenté dans son grand livre, *La modernité au Québec*⁶. Exemplaire tant par la concision que par la rigueur de l'exposé, ce chapitre revient sur la liberté et la laïcité.

Comme tant de livres d'Yvan Lamonde, ce dernier ouvrage balise un chemin neuf et important pour les débats d'aujourd'hui. Commentant la bibliographie de Blain, qu'il reconstitue avec rigueur, Lamonde évoque la nécessité de publier une édition complète des écrits publics de Maurice Blain. Cette suggestion mérite qu'un éditeur s'y intéresse. La publication des écrits autobiographiques apporterait également beaucoup à la connaissance d'un intellectuel dont la contribution se révèle, au terme de ce bel ouvrage, comme un apport unique et indispensable à la construction de la laïcité au Québec.

— Georges Leroux
Université du Québec à Montréal

Adrien Rannaud. *La révolution du magazine : poétique historique de La Revue moderne, 1919-1960*, Montréal, Éditions Nota bene, 2021, 315 p.

Avec cet essai, Adrien Rannaud, professeur en études françaises et francophones à l'Université de Toronto, rassemble et prolonge ses travaux précédents sur *La Revue moderne*, un des premiers magazines publiés au Québec. Suivant l'évolution poétique, historique, littéraire et politique du périodique, Rannaud tente de comprendre les différentes manières dont le magazine, comme entreprise singulière (*La Revue moderne*) et comme support « général » (au même titre que le quotidien), fait écho à la société de son temps, lui donne *forme*. Loin d'être considéré comme un simple document d'une époque, *La Revue moderne* apparaît comme le prisme à travers lequel observer, sur une période de 40 ans, les changements culturels qui ont cours au Québec. Écrit dans une langue

⁶ Yvan Lamonde, *La modernité au Québec*, t. 2 : *La victoire différée du présent sur le passé (1939-1965)*, Montréal, Éditions Fides, 2016.

limpide, impeccablement structuré, l'essai de Rannaud réussit son pari de fournir à la fois une étude poétique et historique solide et une « boîte à outils » pour l'étude de la presse magazine.

Fondée en 1919 par Anne-Marie Gleason Huguenin (pseudonyme de Madeleine), *La Revue moderne* se transforme, à l'occasion de son rachat par Maclean-Hunter en 1960, en *Châtelaine*, un magazine qui fait partie de l'horizon familier du lectorat francophone encore aujourd'hui. Si les débuts de celui-ci ont été étudiés par Marie-José des Rivières (1992), son « ancêtre », *La Revue moderne*, n'avait pas fait jusqu'à maintenant l'objet d'une étude approfondie et diachronique. Mensuel dont l'intitulé est « littérature, politique, arts », *La Revue moderne* fédère au fil de son histoire de nombreuses collaboratrices et de nombreux collaborateurs en provenance du champ littéraire, dont le capital symbolique contribue à asseoir notamment celui de la revue (Madeleine, Robert Choquette, Jean Bruchési, Louis Dantin, Jean Le Moynes, Gabrielle Roy, entre autres).

C'est en effet comme « actrice » du champ littéraire (animatrice, productrice, médiatrice) que la revue est d'abord présentée, puis étudiée, mais pas uniquement : elle est aussi *située*, replacée dans un ensemble signifiant (discours, poétiques, images, réseaux) avec lequel elle est en relation et qui la définit. L'essai de Rannaud cherche donc à concilier deux plans de l'analyse, à la fois une histoire érudite de *La Revue moderne*, issue d'un dépouillement attentif et patient des 481 numéros de la collection, et une histoire culturelle du magazine, comme lieu de développement et comme véhicule privilégié d'une culture moyenne (*middlebrow*), c'est-à-dire d'une culture au confluent d'une culture populaire (*lowbrow*) (dont l'emblème pourrait être, dans les années 1940-1950, les fascicules publiés par les Éditions Police-Journal) et d'une culture dite légitime (*highbrow*). L'étude de Rannaud adopte également un parti pris qu'on pourrait qualifier de local et de sériel : elle se concentre sur des textes écrits au Québec et publiés périodiquement durant une certaine période (la chronique « Confidemment » de Michelle Tisseyre, par exemple), ce qui permet d'étudier concrètement une poétique singulière (celle de l'autrice) dans ses rapports au magazine (comme entreprise de publication instable, comme objet de lecture) et à l'actualité longue.

Afin de montrer que *La Revue moderne* est « un lieu de rencontre permanente entre le médiatique et le littéraire », Rannaud divise son analyse en plusieurs temps : d'abord, une histoire du périodique (ses différentes équipes de direction et de collaboratrices et collaborateurs;

les changements que ces arrivées et ces départs induisent, les stratégies commerciales et éditoriales choisies), ensuite une étude des manières d'écrire et de représenter le temps (les saisons, les fêtes, le passé, les héritages) et l'actualité (comme la Seconde Guerre mondiale). Cette dernière section est particulièrement intéressante et éclaire bien la « poétique de la mensualité » que Rannaud circonscrit dans ce chapitre. En effet, comment un magazine mensuel négocie-t-il avec « l'obsession de l'actualité typique du temps de guerre » (p. 160), par exemple? Comment le magazine se positionne-t-il par rapport aux événements récurrents et aux événements « nouveaux » de manière à faire de sa périodicité spécifique un atout (une plus-value) qui justifie en retour, peut-on le penser, un abonnement, un achat récurrent? Le retard constitutif du mensuel par rapport au quotidien crée une tension qui se résout, dans le cas de la guerre, par l'investissement de ce thème par la fiction, permettant ainsi au magazine de maintenir sa pertinence disons politique en regard des préoccupations quotidiennes. Cela n'est qu'un exemple de ce que la « mensualité » *fait* aux textes du magazine et que Rannaud établit avec clarté.

Cette périodicité participe, comprend-on, d'une sorte d'imaginaire de l'accompagnement (ou du compagnonnage) que véhicule le support du magazine, présence périodique, confortable, qui traite de *tous* les événements (les fêtes ou la politique) de manière plus ou moins égale. Cette temporalité circulaire propre au magazine, selon Rannaud, « aplanit l'actualité inquiétante et imprévisible au profit d'une unité de mesure à la fois rassurante, immuable et colorée par l'esprit du temps en perpétuelle transformation » (p. 162). Cette tension justifie également, à mon sens, la conservation du magazine comme objet de collection (conservation à laquelle appelle Madeleine, p. 107): chaque livraison se distingue des autres par ses aspects matériels, pratiques, encyclopédiques. Ils constituent une sorte de mémoire du temps qui passe, un rappel d'un quotidien célébré, dont chaque élément est important.

Cette analyse des discours et des poétiques journalistiques de *La Revue moderne* permet ensuite à Rannaud d'étayer de manière convaincante, avec les outils de l'histoire culturelle et de la sociocritique, les manières dont le magazine a participé à nourrir et à relayer une culture moyenne. Le chapitre sur les « Récits médiatiques de la culture moyenne » est à mon sens le plus réussi, le plus littéraire aussi. Le chapitre s'ouvre sur le récit médiatique de la Maison moderne, que fait construire *La Revue moderne* dans Outremont (sur l'actuelle rue de la Brunante à Montréal, p. 175). Entreprise à la fois immobilière,

collective ou participative (par l'entremise des concours), publicitaire et narrative, la Maison moderne apparaît comme le symbole d'une modernité porteuse, rassembleuse, à l'image d'un certain mode de vie, innervé par un idéal de réussite matérielle, que promeut la revue. Ce récit médiatique d'une modernité « prête à habiter », pour reprendre la belle formule de l'auteur, trouve écho dans les fictions « moyennes » parues à *La Revue moderne*. Les analyses sociocritiques des rapports entre l'amour et le travail dans trois récits (de Madeleine, de Gabrielle Roy et de Carole Richard) permettent de bien de saisir en quoi la « culture moyenne » suit une logique discursive du compromis et propose une résolution acceptable de la dialectique entre subversion et tradition. On ne peut qu'être d'accord avec Rannaud, qui estime que cette littérature moyenne est « un corpus disparate et ambigu sur le plan de la légitimité institutionnelle mais animé d'une double croyance dans la valeur d'un objet littéraire et dans le succès auprès du grand public » (p. 192).

En fin de parcours, l'essai explore une proposition théorique, soit l'idée de l'existence d'une « matrice intime », sorte de réservoir de tonalités, de genres, de registres, de vocabulaire et de poétiques, bref un ensemble de ressources qu'exploiterait le magazine pour se présenter comme un espace de rencontre amicale, d'écoute et d'affection mutuelles entre la journaliste et ses lectrices. Cette matrice s'ajouterait à la matrice littéraire et à la matrice médiatique dans une configuration spécifique au magazine *middlebrow* (mais pas seulement, cf. p. 228). Si les exemples sont convaincants, je me demande si les notions de scène d'énonciation et de scénographie (au chapitre 3), telles que définies par Dominique Maingueneau, ou même celle d'imaginaire du support (un aspect de la poétique du support), théorisée par Marie-Ève Thériault, ne suffisent pas déjà à circonscrire ces éléments. D'autant plus que cette matrice intime serait non permanente, ce qui *a priori* ne la situerait pas sur le même plan que les deux autres (littéraire et médiatique). Comme l'écrit Rannaud, la standardisation qui touche les publications dans les années 1940-1950 expliquerait potentiellement « la dissolution générale mais pas complète, de la matrice intime » (p. 274). Est-ce alors la récurrence du registre dans la diversité des voix qui ferait de l'intime davantage qu'une scène d'énonciation, davantage qu'une caractéristique centrale de l'imaginaire du support de *La Revue moderne* (ou du magazine), et bel et bien une « matrice », un « régime communicationnel en soi » (p. 228)? L'hypothèse de Rannaud est intéressante, mais reste à étoffer pour constituer, il me semble, un outil

distinct dans l'étude de la presse magazine. J'attends avec beaucoup d'intérêt la suite de ses réflexions à ce propos.

« En quoi le magazine est-il un objet de la littérature? » Cette question structurante de l'essai est sans doute plus difficile à répondre, comme le souligne Rannaud en conclusion, à partir d'un corpus contemporain qu'à partir de celui de *La Revue moderne*. Si la « disparition progressive de la fiction, ou du moins sa migration vers des revues spécialisées, [a] également contribué à diminuer l'importance du magazine dans l'accès à la carrière littéraire » (p. 283), l'étude de Rannaud montre que le magazine a été à certains moments un passage quasi obligé. Plus encore, le magazine lui-même est un objet complexe, incontournable pour les histoires littéraire, culturelle, sociale. La progressive transformation de celui-ci en magazine féminin est à étudier plus avant : dans les années 1940 et 1950, l'éditorial disparaît, le courrier du mois aussi (il préfigure le courrier du cœur), le rapport à l'actualité politique se distend (p. 77), la section féminine « gruge finalement le reste du magazine » (p. 99). Cette standardisation, qui touche la publication et son lectorat (et leurs relations), est significative et m'intrigue particulièrement. En ce sens, la révolution du magazine (à la fois esthétique, commerciale, visuelle, politique) n'en est sans doute pas une qui tienne de la rupture; il s'agit plutôt d'une révolution « moyenne », pour ne pas dire tranquille.

— Rachel Nadon

Université de Sherbrooke et Université Paris-Nanterre

Jonathan Livernois. *Entre deux feux : parlementarisme et lettres au Québec (1763-1936)*, Montréal, Éditions du Boréal, 2021, 384 p.

Dans l'étude qui nous est proposée, Jonathan Livernois entreprend d'observer sur une durée relativement longue les usages du littéraire dans le parlementarisme entre 1763 et 1936. Au moyen de seize chapitres qui, à partir du quatrième, suivent un ordre chronologique, il montre comment homme de lettres et homme d'État sont liés dans un premier temps et comment ils se séparent quand la culture humaniste devient moins nécessaire pour ébaucher l'image d'un « bon gouvernement ». Passant en revue un corpus relativement aride, constitué des débats parlementaires, de comptes rendus journalistiques, de mémoires politiques et de textes

programmatisques, comme *Esquisse sur le Canada* de Joseph-Charles Taché, Livernois donne à lire un intertexte littéraire à même ces documents de valeur très inégale.

Il entreprend, dès lors, comme il l'écrit en conclusion, de faire « une sorte de généalogie de la figure de l'homme politique doublé d'un homme de lettres et [...] de comprendre l'usage des fictions politiques au Bas-Canada » (p. 341). Le politique, dans son mode parlementaire, comporte une « identité feuilletée ». Conçue à partir d'un jeu de mots, l'identité feuilletée est à la fois une identité assignée à la feuille, une identité écrite, et une identité multiple, comportant plus d'une couche. Cette notion qui revient à maintes reprises (p. ex. p. 186, 191, 277) permet de complexifier la dimension biographique de ces hommes formés pour devenir hommes d'État, composée de strates qui proviennent de différents régimes discursifs : littérature, droit, politique, journalisme. Car « plusieurs de ces hommes politiques ont aussi voulu utiliser la littérature comme un cadre, une structure narrative, un répertoire d'archétypes et de tropes nécessaires à la composition de ce que j'appellerai, [...] des "fictions politiques". » (p. 23) Le deuxième objectif consiste à « mieux comprendre ce que sont ces fictions politiques, des premières mises en récit du début du parlementarisme au XVIII^e siècle à l'élaboration d'une des principales fictions à partir du milieu du XIX^e siècle : le récit de la colonisation » (p. 23).

Ce sont ces deux grands axes qui seront développés tout au long de l'ouvrage. Ce faisant, l'auteur nous rappelle en quelque sorte, mais sur une autre scène, comment, finalement, les compétences des politiciens d'aujourd'hui sont davantage mises en valeur dans des émissions de variétés que lorsqu'ils font montre de leur culture lettrée en citant Cicéron ou La Fontaine. Cette étude vise ainsi à montrer la culture changeante des parlementaires, qui sont un peu comme des athlètes de la parole. Dans le contexte d'une histoire discursive du Québec et dans la ligne de fuite ouverte par le littéraire, il apparaît fort important de prendre en considération le parlementarisme afin de configurer la mise en place d'un sujet collectif qui produit des actes de discours. En effet, le parlementarisme, surtout après 1791, présuppose l'apprentissage langagier et formel d'un code basé sur l'enseignement des humanités, qui conduira à la culture politique nécessaire à la fondation du Parti canadien en 1806 et du Parti patriote en 1827. Mais Livernois ne s'arrête pas là et observe les différentes moutures d'un parlementarisme qui évolue au rythme des situations constitutionnelles, politiques et identitaires.

Outre certaines figures auxquelles il s'attarde comme Chauveau, Mercier et David, deux éléments ressortent de la trajectoire suivie par

Livernois. La première tient à la formation dispensée dans les collèges classiques. Ainsi, le chapitre 8 montre l'intrication de deux sphères, le juridique et le littéraire, qui se conjuguent pour construire une tradition et une origine relevant de l'identité de la nation. S'inscrivant dans l'idéologie de la survivance, très bien décrite par Fernand Dumont (1993), l'intérêt pour le Code civil que Livernois met de l'avant fait partie d'une logique historique, d'un acte de mémoire qui vient consolider l'identité : « Il semble bien y avoir un effort conjoint en droit, en littérature et en politique. Le but est le même : relier le passé français et l'avenir radieux, donc nécessairement français et catholique. » (p. 185) La formation humaniste des collèges classiques produit un « capital culturel » nécessaire pour occuper la fonction de « premier ministre du Québec » (p. 214) et entraîne un florilège de « sentences latines, de références littéraires et mythologiques » qui « enjolivent » le discours des hommes politiques (p. 214). Cependant, à la fin du mandat de Félix-Gabriel Marchand comme premier ministre, la situation change. Les collèges classiques ne sont plus vus du même œil au début du xx^e siècle : la « professionnalisation des hommes politiques » (p. 245) passe par la maîtrise de savoirs économique, pratique et scientifique. Le discours des lettrés n'a plus la même valeur : « L'homme politique n'est plus l'avocat qui se voulait aussi lettré. Il n'a plus le temps de citer les classiques. » (p. 319)

Un deuxième élément intervient tout au long du texte, soit le relevé des instances du littéraire, non seulement dans les débats du Parlement, mais aussi dans le rôle interventionniste, et parfois empreint de favoritisme, des gouvernements qui se succèdent dans l'achat de livres qu'on souhaite distribuer dans les écoles. Par exemple, Faucher de Saint-Maurice, écrivain polygraphe et député de Bellechasse, propose que les documents attenants aux prix littéraires soient déposés en Chambre (195). Un débat s'engage au sujet de *Marcel Faure* de Jean-Charles Harvey, qui n'a pas reçu de prix, entre un député d'arrière-ban conservateur et le libéral Athanase David qui défendent le roman et Arthur Sauvé, le chef du Parti conservateur, qui ne l'a pas apprécié (p. 295 et suiv.) Autre exemple, le jeune Maurice Duplessis rappelle que le docteur Nérée Beauchemin a reçu pour sa part un premier prix littéraire (p. 40).

Le lecteur sera surpris d'apprendre que, déjà à son époque, Pierre-Joseph-Olivier Chauveau rêve d'un ministère de l'Éducation (p. 154). De la même manière, par l'entremise du portrait que Livernois fait d'Athanase David, on voit se dessiner une politique culturelle permettant de créer des « institutions littéraires et culturelles pérennes » (p. 279). Comme

le note bien l'auteur, il s'agit d'un paradoxe puisqu'au même moment la culture des collèges classiques est remise en cause. Athanase David, dont la caricature orne la page couverture du volume, sera à l'origine du prix David, en l'honneur de son père Laurent-Olivier David, prix qui couronne la « meilleure œuvre littéraire produite dans le cours de l'année » (p. 280). On s'aperçoit que ce libéral modéré (p. 279), à la différence des Chauveau, Taché ou Faucher de Saint-Maurice, ne se considère pas comme un homme de lettres, malgré le fait qu'il soit au cœur d'un réseau culturel de grande qualité, regroupant des ténors de la peinture ou de la musique. Mais la progressive autonomisation des champs et des compétences devenant irréversible, le littéraire est amené à se dissocier du politique (p. 344).

Le lecteur qui connaît l'œuvre de Livernois ne retrouvera pas la plume incisive et personnelle de l'auteur de *La route du Pays-Brûlé* ou de *Remettre à demain*. Il s'agit d'un ouvrage de facture plus universitaire, qui porte sur un corpus parfois lourd et difficile à lire, que ce soit *Esquisse sur le Canada* de Taché ou les textes d'Honoré Mercier, les débats de l'Assemblée législative, les *Souvenirs politiques* de Charles Langelier ou les commentaires dans les journaux. Le projet dans son ensemble est substantiel et se préoccupe de ce que j'appellerai une histoire des actes de parole publics dans le contexte québécois. En revanche, l'organisation de la matière, touffue, donne l'impression d'un ouvrage parfois échevelé. Malgré tout, les lecteurs de Livernois retrouveront dans l'association du littéraire et du politique le sujet qui l'avait fasciné chez Gérald Godin, qui était à la fois poète et ministre. L'ouvrage est d'autant plus intéressant que ce parcours du parlementarisme québécois, « entre deux feux », se termine par la figure de Maurice Duplessis et montre la rémanence d'un nationalisme que certains qualifient, à juste titre selon nous, de conservateur (Couture et Piote, 2012). Cet itinéraire d'un peu moins de deux siècles peut expliquer, en partie, les coups de force rhétoriques de l'actuel premier ministre du Québec qui, comme certains de ses devanciers étudiés ici, par exemple Honoré Mercier conjuguant les belles-lettres avec l'économie politique, utilise les motifs patriotiques pour exprimer une fierté qui voudrait créer l'illusion de n'être ni à droite, ni à gauche, ce qui est, au-delà de toute rhétorique, une position de droite.

— Daniel Vaillancourt
University of Western Ontario

Annette Boudreau. *Dire le silence : insécurité linguistique en Acadie, 1867-1970*, Sudbury, Éditions Prise de parole, 2021, 229 p., coll. « Agora ».

« La langue circonscrit et remplit le lieu politique », écrivaient Michel de Certeau, Dominique Julia et Jacques Revel dans *Une politique de la langue*. Voilà qui n'a cessé de nous habiter à la lecture de *Dire le silence*. Fruit d'une réflexion menée sur de nombreuses années, la sociolinguiste Annette Boudreau entreprend, dans cette étude sentie et fouillée, de tracer une généalogie de l'insécurité linguistique en Acadie. Partant d'un corpus de presse constitué de plus de 6000 articles tirés du *Moniteur acadien* et de *L'Évangéline*, l'autrice se propose d'analyser les « discours dominants » sur la langue (particulièrement l'accent), c'est-à-dire ceux de l'élite définitrice, qui donnent sens et structurent les collectivités, afin de comprendre les processus de légitimation/dé légitimation linguistique à l'œuvre en Acadie. L'autrice se risque ainsi à une « archéologie du silence » pour rendre compte des « mécanismes historiques et sociaux » en cause dans le façonnement des idéologies linguistiques, qui ont contribué à la construction des « sentiments de honte et d'insécurité » affligeant et muselant nombre d'Acadiennes et d'Acadiens, lesquels préfèrent se taire de crainte d'être jugés eu égard à leur langue. Par cette étude des perceptions et des représentations de la langue en Acadie, qui constitue un véritable effort d'histoire intellectuelle et culturelle, c'est toute la question du changement social de cette petite société, du dernier quart du XIX^e siècle au seuil des années 1970, qui est posée. Tentant de déceler des changements de paradigmes, le « portrait général » des « discours d'autorité » sur la langue que dresse Boudreau est divisé en quatre périodes non étanches : 1867-1910, 1910-1950, 1950-1960 et 1960-1970.

Dès la formation de l'espace public acadien, avec la fondation du *Moniteur acadien* (1867) et de *L'Évangéline* (1887), paraissent les premiers textes sur la langue. Écrits dans le contexte où l'État confédéral se met en place et où les tentatives étatiques d'homogénéisation anglo-protestante, notamment représentées par les crises scolaires, mènent à l'essor des nationalismes, les articles sur la langue contribuent à la construction du projet national acadien. Ils participent alors d'un double processus de distinction (ou d'authentification). Établissant une filiation avec la France, la mère patrie, les discours qui font de la langue française et de la foi catholique un fait consubstantiel de

l'être acadien permettent d'abord à celui-ci de se distinguer de la culture anglo-saxonne. Malgré une valorisation de l'idéologie du standard par certaines et certains protagonistes, soit l'idée d'« un seul français » sans variations linguistiques et partagé de toutes et tous, la période est particulièrement marquée par un effort de légitimation des régionalismes (ou archaïsmes) dans le parler acadien. Au mieux menée par Pascal Poirier, historien, linguiste et homme politique, cette entreprise de reconnaissance (ou idéologie historiciste de la langue française) participe du second processus de distinction. Au même titre que le choix des symboles nationaux acadiens (drapeau, hymne, fête nationale, patronne, etc.), les archaïsmes linguistiques, dont la présence dans le vernaculaire remonte à l'Acadie coloniale, permettent de distinguer la collectivité nationale acadienne de la collectivité canadienne-française.

Suivant la consolidation et l'institutionnalisation du projet collectif acadien, les discours des années 1910-1950, sans rompre avec ceux de la période précédente (le changement est un processus), sont moins portés à établir l'originalité du français acadien qu'à travailler à sa normalisation dans la foulée du français parisien. Si l'époque est à la « revitalisation du français au Canada », les mouvements nationalistes ne cherchent pas moins à ce que leur entreprise d'augmenter la visibilité du fait français soit accompagnée d'une standardisation (épuration) de la langue. Il est dès lors question de lutter contre les préjugés des anglophones qui désignent (et par le fait même discréditent) le français canadien par le nom péjoratif de « *lousy French* ». Boudreau observe alors un double processus à l'œuvre dans la presse acadienne, notamment perceptible dans les chroniques « Corrigeons-nous ». D'une part, les discours veulent établir la légitimité du français acadien à la suite de celui de l'Hexagone, ensuite, ils encouragent sa modernisation/normalisation en incitant les gens à corriger les anglicismes, leur élocution et les expressions fautives. Ajoutons que les discours qu'observe Boudreau sont en phase avec ceux du Canada français, attestant une certaine influence à un moment où l'Ordre de Jacques-Cartier, la Société du parler français au Canada, les mouvements d'Action catholique, etc., essaient en Acadie et contribuent à la diffusion d'idéologies canadiennes-françaises.

Après la Seconde Guerre mondiale, alors que l'Acadie, qui cumule des gains dans tous les domaines, est habitée d'une confiance tous azimuts et que l'interventionnisme étatique prend du galon, nombre d'Acadiennes et d'Acadiens, moins inquiets des risques

de leur assimilation et percevant l'État comme le garant de leur épanouissement, sont davantage en mesure de s'intéresser à leur inscription dans le projet collectif bilingue et biculturel du Canada. Dans ce contexte, les années 1950-1960 constitueront un moment faste de discours sur le bilinguisme, tantôt apologétiques, tantôt critiques. Malgré l'ambivalence des discours sur le bilinguisme, par moments, loué pour ses avantages économiques et perçu comme nécessaire en contexte minoritaire, la majorité des textes analysés par Boudreau n'en font pas moins le bouc émissaire des « bouches molles » en Acadie, soit l'appauvrissement de la langue française. Se poursuivent alors les discours cherchant à effacer les traits populaires du langage suivant une conception unique et normalisée de la langue.

Les discours valorisant l'idéologie du bilinguisme sont particulièrement remis en cause à compter de la seconde moitié des années 1960. La jeunesse acadienne qui en fait le procès, dans son évaluation critique du nationalisme acadien, le classe, au côté du bon-ententisme, parmi les responsables de la « domination » acadienne. Pour cette jeunesse contestataire, la « libération » des « francophones » (ou des Acadiennes et Acadiens) semble passer par une « révolte contre la domination anglophone » et, ce faisant, par une « acquisition d'un français plus standardisé ». Bien que le quatrième chapitre se termine sur cette posture idéologique des jeunes du tournant des années 1970, Boudreau relève qu'il se profile d'ores et déjà chez certaines et certains un contre-discours porteur des prolégomènes d'une « idéologie de l'authentique » valorisant le pluralisme en matière de langue française (notamment le chiac); phénomène dont le chapitre cinq nous permet de saisir l'ascension au long des cinquante dernières années.

L'ouvrage est bien circonscrit, mais nous aurions apprécié y voir une problématisation de la question régionale. La focale, que ce soit en raison de l'ancrage monctonien de l'autrice ou de celui tout aussi lié au sud-est du Nouveau-Brunswick des périodiques à l'étude, nous a paru gommer les particularismes régionaux de l'Acadie. Nous avons certes pu lire des témoignages, par exemple de Madawaskayennes et de Madawaskayens (Gérald Bossé, Clarence Bourque, Pierrette Verret, etc.), mais sans que leurs discours soient interprétés en fonction de leurs contextes et de leurs lieux d'énonciation, auxquels l'autrice est pourtant sensible dans cet essai écrit au « je ». Parlons-nous du bilinguisme de la même façon à Shippagan, à Moncton, à Chéticamp, à Edmundston, à Miscouche ou à la Baie Sainte-Marie? La valorisation récurrente du *Moniteur acadien* et de *L'Évangéline* comme corpus de

presse n'essentialise-t-elle pas l'étendue des débats et des idéologies que pourrait mettre en évidence l'étude d'autres périodiques qui sont tout autant constitutifs de l'espace public acadien?

À cela, ajoutons que nous nous sommes par moments questionné sur le choix des inclusions et des exclusions du corpus. Si l'étude s'en tient principalement au corpus de presse, il nous a été difficile de comprendre pourquoi on a inclus, par exemple, les émissions radiophoniques *Parlons mieux* ou encore une analyse du journal d'André Laurendeau. Pourquoi ne pas avoir retenu les nombreuses publications (et leur réception) du frère Léopold Taillon sur le bilinguisme, les travaux de l'eudiste Pierre Poulin sur les francophones de Bathurst, les archives du père Clément Cormier sur son travail de commissaire à la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, etc.? De façon analogue, nous nous sommes demandé si l'étude des discours produits autour de certaines polémiques linguistiques n'aurait pas permis de nuancer une part de l'analyse. Quelle place occupe dans le panorama présenté le discours du sénateur Pascal Poirier en faveur des écoles bilingues en 1915, dans le contexte du Règlement 17 en Ontario? Ou encore les sévères critiques du « bon-ententisme », du « bilinguisme absurde » et de « l'aplaventrisme » d'une part de l'élite par les jeunes de la fin des années 1940 adhérant à la formule de Clément Cormier, « Distinguer pour unir »? Lesquels seront les cibles des mêmes critiques quinze ans plus tard : Louis J. Robichaud, Adélarde Savoie, Clarence Bourque, etc. N'y a-t-il pas là des éléments pouvant contribuer à dépasser les représentations simplistes de l'Acadie, binaires (tradition/modernité), téléologiques, anhistoriques avons-nous envie de dire, ce à quoi nous invite l'exposé sensible aux nuances de Boudreau sur l'évolution des idéologies linguistiques?

Remarquons que ces commentaires visent moins à souligner les lacunes que la portée de l'étude. Pour son angle d'analyse original en histoire acadienne et son contenu aussi riche que prospectif, saluons cette somme sur la genèse de l'insécurité linguistique acadienne, qui offre de solides assises aux études à venir sur les débats et les idéologies linguistiques en Acadie d'avant les années 1970.

— Philippe Volpé
Université de Moncton, campus d'Edmundston